

GRAMMAIRE

FRANÇAISE

ÉLÉMENTAIRE

AVEC

UNE MÉTHODE D'ANALYSE GRAMMATICALE
ET D'ANALYSE LOGIQUE

A L'USAGE DES ECOLES CHRÉTIENNES,

*Par F. L. B.
F. P. B.*

Couvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique

Nouvelle Édition.



CHEZ LES EDITEURS

TOURS

Ad MAME ET Cie
Imprimeurs-Libraires.

PARIS

POUSSIELGUE-RUSAND
Rue Saint-Sulpice.

1853

**Bibliothèque virtuelle Saint-Thomas-d'Aquin – <http://bibsta.ca>
Copyright ©2010, Andrew Caya, pour la version numérique.
Toute reproduction à des fins non commerciales est autorisée.**

GRAMMAIRE

FRANÇAISE

ÉLÉMENTAIRE

AVEC

UNE MÉTHODE D'ANALYSE GRAMMATICALE
ET D'ANALYSE LOGIQUE

A L'USAGE DES ECOLES CHRÉTIENNES,

Par F. P. B.
F. P. B.

Couvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique

Nouvelle Édition.



CHEZ LES EDITEURS

TOURS

A^d MAME ET C^{ie}
Imprimeurs-Libraires.

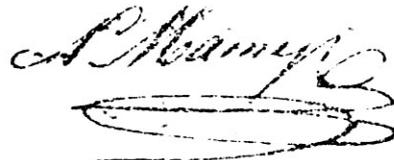
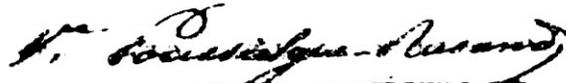
PARIS

POUSSIELGUE-RUSAND
Rue Saint-Sulpice.

1853

Tout Exemple qui ne sera pas revêtu des trois signatures ci-dessous, sera réputé contrefait.

Les Éditeurs,



Les ouvrages suivants, par F. P. B., se trouvent aux mêmes adresses.

ABRÉGÉ D'ARITHMÉTIQUE DÉCIMALE, 1 vol. in-18.
ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, 1 vol. in-18.
ABRÉGÉ DE GRAMMAIRE FRANÇAISE, 1 vol. in-18.
ABRÉGÉ D'HISTOIRE SAINTE ET D'HIST. DE FRANCE, 4 v. in-18.
ABRÉGÉS RÉUNIS, 1 vol. in-18.
CHANTS PIEUX (Texte), 1 vol. in-18.
LE MÊME LIVRE (Musique), 1 vol. in-18.
LE MÊME LIVRE (Texte et Musique réunis), 1 vol. in-18.
COURS COMPLET D'HISTOIRE, 5 vol. in-12.
DICTÉES ET CORRIGÉ des exercices orthograph., 1 v. in-12.
EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, 1 vol. in-12.
GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET HISTORIQUE, 1 vol. in-12.
GÉOMÉTRIE PRATIQUE, avec 400 gravures, 1 vol. in-12.
GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE, 1 vol. in-12.
LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES, in-12.
LE MÊME, caractères d'imprimerie en regard, in-12.
NOUVEAU TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE DÉCIMALE, 1 vol. in-12.
NOUVEAU TRAITÉ DES DEVOIRS DU CHRÉTIEN, 1 vol. in-12.
PETIT TRAITÉ DU STYLE EN GÉNÉRAL, suivi des Éléments de Droit civil et commercial, 1 vol. in-12.
SOLUTIONS DES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE, in-12.
SYLLABAIRE in-18 de 144 pages.

AVERTISSEMENT.

Cette nouvelle édition de la *Grammaire française élémentaire*, à l'usage des *Écoles Chrétiennes*, est divisée en trois parties : la première contient la *Classification* et l'*Orthographe des diverses parties du discours*, et même les principales règles de *syntaxe*, de l'*Adjectif*, du *Verbe* et du *Participe*; la deuxième comprend divers petits traités relatifs à la *Prononciation*, à l'*Orthographe d'usage*, à la *Ponctuation* et à l'*Analyse grammaticale et logique*; enfin, la troisième est spécialement destinée à la *Syntaxe des dix parties du discours*.

Cet ouvrage a été imprimé avec deux sortes de caractères; en général, le *petit texte* a été employé pour des chapitres et des articles moins importants; mais cette distinction ne suffisait pas pour régulariser l'étude de la grammaire; on a donc subdivisé l'ouvrage en trois cours distincts :

3° Le *cours des commençants*, qui se compose à

peu près des numéros précédés de deux astérisques, et qui a été imprimé à part, sous le titre de *Extrait de la Grammaire française élémentaire, à l'usage des Écoles Chrétiennes*.

2° Le *cours des moyens*, qui comprend, outre le *cours des commençants*, tous les numéros marqués d'un seul astérisque.

3° Enfin, le *grand cours*, destiné aux élèves les plus avancés, et comprenant toute la grammaire.

Nous avons pensé qu'il serait agréable aux élèves de trouver, dans ce livre, la signification étymologique des principaux termes de grammaire; nous l'avons indiquée dans des renvois. Nous avons également placé au bas de chaque page, les questions relatives aux numéros de cette page; cette disposition, il nous semble, sera plus commode pour les maîtres et pour les élèves.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

** 1. La *Grammaire* (a) est l'art d'exprimer ses pensées par la parole et par l'écriture, conformément à l'usage et aux règles établies (b).

ARTICLE 1^{er}. — DU LANGAGE PARLÉ.

** 2. On exprime ses pensées par la parole au moyen des sons combinés de la voix.

3. Un *son vocal* est l'émission d'une certaine quantité d'air, modifié ou non par les organes de la parole (c).

* 4. Il y a deux sortes de sons, les sons simples et les sons articulés ou composés.

* 5. Un *son simple* est celui qui n'est modifié par aucun des organes de la parole, ou qui ne l'est que faiblement.

* 6. Nous avons en français treize sons simples, savoir : *a, é, è, i, o, u, eu, ou, an, in, on, un*, et l'*e* muet.

-
1. *Qu'est-ce que la Grammaire?*
 2. *Comment exprime-t-on ses pensées par la parole?*
 3. *Qu'est-ce qu'un son vocal?*
 4. *Combien y a-t-il de sortes de sons?*
 5. *Qu'est-ce qu'un son simple?*
 6. *Combien avons-nous de sons simples?*

(a) *Grammaire* vient d'un mot grec, qui veut dire *lettre*.

(b) La Grammaire générale ou théorique est la *science* du langage; mais la grammaire d'une langue particulière est l'*art* de parler et d'écrire cette langue.

(c) Les organes de la parole sont : les lèvres, les dents, la langue, le palais, le larynx ou gosier, et le nez.

*7. Un son *articulé* ou *composé* est celui qui est modifié par quelqu'un des organes de la parole.

*8. Nous avons en français dix-neuf sons articulés ou composés, savoir : *b, c* (dur), *d, f, g* (dur), *h, j, l, m, n, p, r, s, t, v, z, ch* (doux), *gn* (doux), *ll* (mouillées).

*9. On appelle *diphthongue* (*a*) deux sons simples distincts qui se prononcent en une seule émission de voix, comme *ia, io, oi, oin*, dans *fiacre, fiote, foison, foin*.

ARTICLE 2. — DU LANGAGE ÉCRIT.

**10. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention, qu'on appelle *lettres alphabétiques*.

*11. On appelle *alphabet* (*b*) la liste de tous les caractères nécessaires pour représenter les sons d'une langue.

**12. L'alphabet français renferme vingt-six lettres, savoir : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z*. Cet alphabet vient presque tout entier des Romains.

**13. Il y a deux sortes de lettres, les voyelles et les consonnes.

-
7. Qu'est-ce qu'un son articulé ou composé?
 8. Combien avons-nous de sons articulés?
 9. Qu'appelle-t-on diphthongue?
 10. Comment exprime-t-on ses pensées par l'écriture?
 11. Qu'appelle-t-on alphabet?
 12. Combien l'alphabet français renferme-t-il de lettres?
 13. Combien y a-t-il de sortes de lettres?

(a) *Diphthongue*, de deux mots grecs, qui veulent dire *deux sons*.
 (b) *Alphabet*, du nom des deux premières lettres grecques, *alpha, béta*.

*14. Les *voyelles* (*a*) sont les lettres qui servent à représenter les sons simples.

**15. Nous n'avons en français que cinq voyelles, quoique nous ayons treize sons simples; ce sont : *a, e, i* ou *y, o, u*.

*16. Les *consonnes* (*b*) sont les lettres qui servent à représenter les sons articulés ou composés.

**17. Nous avons en français dix-neuf consonnes, savoir : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v* ou *w, x, z*. Plusieurs de ces lettres représentent le même son.

**18. La lettre *h* est *muette* quand elle est nulle pour la prononciation : *Saint Thomas était un habile théologien*. Elle est *aspirée* quand elle empêche la liaison de la lettre précédente avec la suivante : *Un héros doit s'enhardir contre les hasards de la guerre*.

ARTICLE 3. — DES SYLLABES ET DES MOTS.

**19. Une *syllabe* (*c*) est une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix; *pas* n'a qu'une syllabe; *passer* en a deux (*pas-ser*); *dépasser* en a trois (*dé-pas-ser*); *outrepasser* en a quatre (*ou-tre-pas-ser*).

-
14. Qu'est-ce que les voyelles?
 15. Combien avons-nous de voyelles?
 16. Qu'est-ce que les consonnes?
 17. Combien avons-nous de consonnes?
 18. Quand est-ce que la lettre *h* est muette? quand est-elle aspirée?
 19. Qu'est-ce qu'une syllabe?

(a) *Voyelle*, du mot français *voix*.
 (b) *Consonne*, de deux mots latins, qui veulent dire *sonner avec*.
 (c) *Syllabe*, de deux mots grecs, qui signifient *je prends avec*.

*20. Un *mot* est une syllabe ou une réunion de syllabes, devenue par convention le signe d'une idée.

*21. On appelle *monosyllabe* (a) un mot qui n'a qu'une syllabe, et *polysyllabe* (b), celui qui en a plusieurs.

22. Une *idée* est la représentation claire et distincte dans notre esprit d'un objet quelconque; *Dieu, bon* : voilà des idées.

23. Une *proposition* est l'expression d'un jugement; par exemple : *Dieu est bon*.

24. Une *phrase* (c) est une ou plusieurs propositions qui expriment un sens parfait : *Nous devons aimer Dieu, car Dieu est bon*.

25. Un *discours* est une suite de propositions ou de phrases qui se rattachent à un même sujet.

**26. Tous les mots de la langue française sont divisés en dix classes, que l'on appelle les parties du discours; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction*, et l'*interjection*.

20. Qu'est-ce qu'un mot?

21. Qu'appelle-t-on monosyllabe et polysyllabe?

22. Qu'est-ce qu'une idée?

23. Qu'est-ce qu'une proposition?

24. Qu'est-ce qu'une phrase?

25. Qu'est-ce qu'un discours?

26. Comment sont divisés tous les mots de la langue française?

(a) *Monosyllabe*, de plusieurs mots grecs, qui signifient *seule syllabe*.

(b) *Polysyllabe*, de plusieurs mots grecs, qui veulent dire *plusieurs syllabes*.

(c) *Phrase*, d'un mot grec, qui veut dire *je parle*.

**27. Les mots, relativement à leur orthographe (a), sont divisés en mots variables et en mots invariables.

**28. Les mots *variables* sont ceux qui peuvent subir quelque changement dans leur terminaison; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

**29. Les mots *invariables* sont ceux qui s'écrivent toujours de la même manière; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

PREMIÈRE PARTIE.

CLASSIFICATION ET ORTHOGRAPHE.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM OU SUBSTANTIF.

30. Pour faire connaître les êtres, on leur a donné des dénominations particulières. Ainsi on a appelé *Terre* le globe que nous habitons; *Soleil*, l'astre qui préside au jour; *mémoire*, la faculté par laquelle nous nous rappelons quelque chose; *volonté*, celle par laquelle nous agissons librement; etc.; ces mots *Terre*, *Soleil*, *mémoire*, *volonté*, sont des *noms*. Tous les êtres que nous voyons ou dont nous reconnaissons l'existence, ont de même reçu un *nom* qui leur est propre.

27. Comment sont divisés les mots, relativement à leur orthographe?

28. Quels sont les mots variables?

29. Quels sont les mots invariables?

(a) *Orthographe*, de deux mots grecs qui veulent dire *écrits droit*.

ARTICLE 1^{er}. — CLASSIFICATION DU NOM.

**31. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner une personne ou une chose : FÉNELON ENFANT fit ses ÉTUDES à PARIS ; ces mots *Fénelon*, *enfant*, *études* et *Paris* sont des noms.

**32. Il y a deux sortes de noms, le nom commun et le nom propre.

**33. Le nom *commun* est celui qui convient à tous les êtres de la même espèce, comme le nom *enfant*, qui convient à tous les enfants ; le nom *ville*, qui convient à toutes les villes.

**34. Le nom *propre* est celui qui ne s'applique qu'à un être, ou à une réunion d'êtres que l'on veut désigner en particulier, comme *Fénelon*, qui désigne une certaine personne ; *Paris*, qui désigne une certaine ville ; les *Français*, qui désignent un certain peuple ; etc.

**35. On appelle *collectifs* certains noms communs qui, tout en restant au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs êtres formant un tout, une collection.

**36. On distingue deux sortes de collectifs, les collectifs généraux et les collectifs partitifs.

**37. Les collectifs *généraux* sont ceux qui expriment l'idée d'une collection complète : La FOULE des humains, c'est-à-dire tous les humains ; L'ARMÉE des ennemis, c'est-à-dire tous les ennemis.

-
31. Qu'est-ce que le nom ou substantif ?
 32. Combien y a-t-il de sortes de noms ?
 33. Qu'est-ce que le nom commun ?
 34. Qu'est-ce que le nom propre ?
 35. Qu'appelle-t-on collectifs ?
 36. Combien distingue-t-on de sortes de collectifs ?
 37. Qu'est-ce que les collectifs généraux ?

**38. Les collectifs *partitifs* sont ceux qui expriment une collection partielle : Une FOULE de personnes, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ; cette TROUPE de soldats ; la PLUPART des hommes ; etc.

**39. On appelle nom *composé* une réunion de mots équivalant à un seul nom, comme *arc-en-ciel*, *avant-coureur*, *Château-Thierry* ; ils sont ordinairement joints par le trait d'union.

ARTICLE 2. — PROPRIÉTÉS DU NOM.

*40. Les noms ont deux propriétés principales, celle du genre et celle du nombre.

*41. Le *genre* est la propriété qu'ont les noms de désigner l'un ou l'autre sexe.

**42. Il n'y a que deux genres en français, le *masculin* et le *féminin*.

**43. Les noms d'êtres mâles, comme *père*, *lion*, sont du genre masculin.

**44. Les noms d'êtres femelles, comme *mère*, *lionne*, sont du genre féminin.

**45. Les noms d'êtres qui ne sont ni mâles ni femelles ont reçu le genre masculin ou le genre féminin, d'après l'analogie ou d'après l'usage ; par exemple, *Soleil*, *livre*, *tableau*, ont été faits du genre masculin ; *Lune*, *montre*, *table*, du genre féminin.

-
38. Qu'est-ce que les collectifs partitifs ?
 39. Qu'appelle-t-on nom composé ?
 40. Quelles sont les principales propriétés du nom ?
 41. Qu'est-ce que le genre ?
 42. Combien y a-t-il de genres en français ?
 43. De quel genre sont les noms d'êtres mâles ?
 44. De quel genre sont les noms d'êtres femelles ?
 45. Quel genre ont reçu les noms d'êtres qui ne sont ni mâles ni femelles ?

**46. On reconnaît généralement qu'un nom est du genre masculin, quand l'usage permet de le faire précéder des mots *le* ou *un* : *Le père*, *un livre*.

**47. On reconnaît de même qu'un nom est du genre féminin, quand l'usage permet de le faire précéder des mots *la* ou *une* : *La mère*, *une table*.

*48. Le nombre est la propriété qu'ont les noms d'indiquer l'unité ou la pluralité.

**49. Il n'y a que deux nombres en français, le *singulier* et le *pluriel*.

**50. Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être : *Un homme*, *une table*.

**51. Un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs êtres : *Des hommes*, *des tables*.

*52. Les noms ont une troisième propriété, qui est l'*étendue*, par laquelle ils désignent ou une classe d'individus, ou un individu isolé; alors ils sont pris dans un sens *déterminé*.

*53. Le nom a trois degrés d'étendue, car il peut désigner ou un genre, ou une espèce, ou un individu.

*54. Le nom désigne un genre quand il embrasse tous les êtres de la même nature : *L'homme*

46. Comment reconnaît-on qu'un nom est du genre masculin ?

47. Comment reconnaît-on qu'un nom est du genre féminin ?

48. Qu'est-ce que le nombre ?

49. Combien y a-t-il de nombres en français ?

50. Quand est-ce qu'un nom est au singulier ?

51. Quand est-ce qu'un nom est au pluriel ?

52. Les noms n'ont-ils pas une troisième propriété ?

53. Combien le nom a-t-il de degrés d'étendue ?

54. Quand est-ce que le nom désigne un genre ?

a été créé à l'image de Dieu; ici, le nom *HOMME* est *générique*, parce qu'il désigne tout le genre humain.

*55. Le nom désigne une *espèce* lorsqu'il est restreint à une certaine classe d'êtres : *Les hommes vertueux sont estimés*; ici, le nom *HOMMES* est *spécifique*, parce qu'il ne désigne qu'une espèce d'hommes.

*56. Le nom désigne un *individu* lorsqu'il est restreint à un seul être ou à des êtres isolés : *Cet homme est vertueux*; *ces hommes sont vertueux*; ici, les mots *HOMME* et *HOMMES* sont *individuels*, parce qu'ils ne désignent que des hommes isolés.

*57. Le nom est pris dans un sens *indéterminé* lorsqu'il ne désigne les êtres que d'une manière vague; ainsi, dans ces phrases : *une montre en or*, *un pont de bois*, *une action d'éclat*; les noms *or*, *bois*, *éclat*, sont *indéterminés*, parce qu'ils ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu.

ART. 3.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

**58. La règle générale pour former le pluriel dans les noms est de mettre une *s* à la fin du singulier : *Un enfant*, *des enfants*; *un verrou*, *des verrous*; *un écureuil*, *des écureuils*; *un bœuf*, *des bœufs*. Cette règle présente quelques exceptions.

55. Quand est-ce que le nom désigne une espèce ?

56. Quand est-ce que le nom désigne un individu ?

57. Quand est-ce que le nom est pris dans un sens indéterminé ?

58. Quelle est la règle générale pour former le pluriel dans les noms ?

** 59. Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent pas au pluriel, parce qu'ils en ont déjà la marque : *Un palais, des palais; un crucifix, des crucifix; un nez, des nez.*

** 60. Les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu* prennent un *x* au pluriel : *Un tableau, des tableaux; un cerceau, des cerceaux; un feu, des feux; un neveu, des neveux.* Il n'y a exception que pour *landau* et *bleu*, qui doivent prendre une *s* : *Les LANDAUS sont des voitures légères; les BLEUS de Prusse sont estimés.*

** 61. Les noms en *ou* suivent la règle générale : *Un clou, des clous; un bambou, des bambous.* Cependant *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou* prennent un *x* au pluriel : *Des BIJOUX précieux; de jolis CAILLOUX; mets-toi à GENOUX; etc.*

** 62. Les noms en *al* forment leur pluriel en *aux* : *Le général, les généraux; un hôpital, des hôpitaux.* Il y a exception pour les suivants, qui prennent une *s* : *aval, bal, bancal, cal, carnaval, cérémonial, festival, nopal, pal, régal et sandal* : *Un aval, des avals; un bal, des bals; etc.* Il y a aussi exception pour les noms d'animaux en *al* : *Le chacal, les chacals; le narval, les narvals; on dit cependant le cheval, les chevaux; l'orignal, les orignaux.*

** 63. Les noms en *ail* prennent ordinairement

59. Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*?

60. Que prennent au pluriel les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu*?

61. Quel est le pluriel des noms en *ou*?

62. Comment les noms en *al* forment-ils leur pluriel?

63. Comment les noms en *ail* forment-ils leur pluriel?

une *s* au pluriel : *Un portail, des portails; le détail, les détails.* Cependant *bail, corail, émail, soupirail, travail (a), vantail* (de porte), *ventail* (de casque) et *vitrail*, changent *ail* en *aux* : *Des BAUX de neuf ans; des CORAUX précieux; d'anciens VITRAUX peints; etc.* Ajoutez que *ail* fait *aulx (b)*, et que *bétail* n'a pas de pluriel; on se sert du mot *bestiaux*.

* 64. *Aïeul* fait *aïeux* lorsqu'il s'agit d'ancêtres en général, et *aïeuls*, quand il s'agit seulement des grands-pères et des grand'mères : *Mes AÏEULS (mes grands-pères) me disaient beaucoup de bien de mes AÏEUX (de mes ancêtres).*

* 65. *Ciel* fait *cieux*, excepté lorsqu'il désigne des climats, des dessus de lit, des hauts de tableau ou de carrière : *Des CIELS-de-lit, des CIELS de tableau, de carrière; la France est sous un des plus beaux CIELS tempérés.*

* 66. *Oeil* fait *yeux* quand il désigne l'organe de la vue, soit au propre, soit au figuré, et *œils*, dans les autres cas : *Les YEUX sont le miroir de l'âme; la Géographie et la Chronologie sont les deux YEUX de l'Histoire; une soupe grasse a beaux coup d'OEILS; les OEILS-DE-BOEUF éclairent les greniers.* L'Académie cependant dit les *yeux* de la soupe, du pain, du fromage, etc.

64. Quel est le pluriel du mot *aïeul*?

65. Quel est le pluriel du mot *ciel*?

66. Quel est le pluriel du mot *œil*?

(a) *Travail* fait *travails* : 1° quand il désigne les comptes que rend un chef d'administration; 2° quand il s'applique à certaines écritures, à certaines opérations de cabinet; 3° enfin, quand il désigne des machines en bois, auxquelles on attache les chevaux vicieux, pour les ferrer ou pour les panser.

(b) Excepté quand il désigne la racine bulbeuse de certaines plantes; alors, on dit des *ails*.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

67. Lorsque le nom doit être employé dans un sens déterminé, on le fait précéder de l'un des mots *le, la, les*, ou d'un équivalent : *LE mérite, LA vertu, LES talents doivent être modestes*; ces mots *le, la, les*, sont des articles.

**68. L'article (*a*) est un mot qui sert à déterminer la signification générale du nom : *LE mérite, LA vertu, LES talents doivent être modestes*; ces mots *le, la, les*, sont des articles.

**69. L'article perd l'*e* ou l'*a* devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette; on dit *l'enfant*, pour *le enfant*; *l'amitié*, pour *la amitié*; *l'histoire*, pour *la histoire*. On remplace alors par une apostrophe la lettre supprimée ou élidée. Cette élision n'a pas lieu dans les expressions *le oui, le ouze, le uhlan, le yatagan, la yole*, et quelques autres d'un usage rare.

**70. Lorsque *de* et *à* précèdent l'article masculin *le*, ils se combinent généralement avec lui devant un mot commençant par une consonne ou une *h* aspirée : *Le palais du prince*, pour *de le prince*; *je cours au hasard*, pour *a le hasard*.

**71. On change également *de les* en *des*, et *à les* en *aux*, devant tous les mots pluriels : *J'obéis aux nouvelles ordonnances des préfets*, au lieu

68. Qu'est-ce que l'article ?

69. Quand est-ce que l'article perd l'*e* ou l'*a* ?

70. Qu'arrive-t-il lorsque *de* et *à* précèdent l'article masculin *le* ?

71. Quand change-t-on *de les* en *des*, et *à les* en *aux* ?

(a) Article, d'un mot latin, qui veut dire petit membre.

de : *J'obéis à les nouvelles ordonnances de les préfets*. Ces mots *aux* et *des*, ainsi que *au* et *du*, sont appelés articles composés ou contractés.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

72. Les êtres sont susceptibles de différentes qualités, soit bonnes, soit mauvaises; par exemple, un enfant est *bon, docile, studieux*; un autre sera *méchant, volage, paresseux*. Les noms peuvent aussi porter à l'esprit une idée plus ou moins déterminée; on dit *un homme, cet homme, quelques hommes*. Ces mots *bon, docile, studieux, méchant, volage, paresseux*, qui marquent les différentes qualités attribuées aux enfants, sont des adjectifs qualificatifs; et les mots *un, cet, quelques*, qui tout prendre le nom *homme* dans un sens plus ou moins déterminé, sont des adjectifs déterminatifs.

ARTICLE 1^{er}. — CLASSIFICATION DE L'ADJECTIF.

**73. L'adjectif (*a*) est un mot que l'on ajoute au nom pour le modifier, soit en le qualifiant, soit en le déterminant : *UN enfant AIMABLE*; *CES hommes SAVANTS*; *aimable* et *savants* sont des adjectifs qualificatifs; *un* et *ces* sont des adjectifs déterminatifs.

**74. On reconnaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose*; ainsi, *habile, agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne HABILE, chose AGRÉABLE*.

**75. Il y a deux sortes d'adjectifs, l'adjectif qualificatif et l'adjectif déterminatif.

73. Qu'est-ce que l'adjectif ?

74. Comment reconnaît-on qu'un mot est adjectif ?

75. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs ?

(a) Adjectif, de deux mots latins, qui veulent dire jeté auprès.

**76. L'adjectif *qualificatif* est celui qui exprime la qualité du nom auquel il se rapporte : *Un enfant AIMABLE ; des hommes OBLIGEANTS ; aimable et obligeants* sont des adjectifs qualificatifs.

*77. Les adjectifs varient dans leur terminaison pour exprimer leur rapport avec le mot auquel ils sont joints, c'est-à-dire qu'ils en adoptent le genre et le nombre.

ARTICLE 2.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

**78. La règle générale pour former le féminin dans les adjectifs est d'ajouter un *e* muet au masculin : *Grand , grande ; général , générale ; circonspect , circonspecte ; préfix , préfixe*. Cette règle offre beaucoup d'exceptions.

**79. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin : *Un mot UTILE , une leçon UTILE ; un goût AGRÉABLE , une odeur AGRÉABLE ; etc.* ; cependant les adjectifs *maître* et *traître* font *maîtresse* et *traîtresse*.

**80. Les adjectifs terminés par *as , el , eil , en* et *on* doublent tous la dernière consonne , avant de prendre l'*e* muet du féminin : *Gras , grasse ; cruel , cruelle ; pareil , pareille ; ancien , an-*

cienne ; bouffon , bouffonne. Il n'y a absolument exception que pour *ras* , qui fait *rase*.

**81. Les adjectifs terminés par *et* doublent également la consonne finale : *Muet , muette ; violet , violette*. Cependant *complet , concret , discret , inquiet , replet* et *secret* font *complète , concrète , discrète*, etc.

*82. Il y a encore quelques autres adjectifs qui doublent la dernière consonne ; tels sont : *épais , gentil , gros , paysan , nul , bellot , pâlot , sol et vieillot*, qui font *épaisse , gentille , grosse , paysanne*, etc.

**83. Les adjectifs *beau , nouveau , fou , mou , vieux*, font quelquefois au masculin *bel , nouvel , fol , mol , vieil* ; c'est lorsqu'ils sont devant une voyelle ou une *h* muette : *BEL homme , NOUVEL appartement , FOL espoir*, etc. ; ils forment leur féminin de cette terminaison, en doublant la dernière consonne : *BELLE armoire , NOUVELLE mode , FOLLE prodigalité*, etc.

**84. Les adjectifs terminés par *f* changent au féminin cette consonne en *v* ; de sorte que *bref , naïf , neuf*, font *brève , naïve , neuve*.

**85. Les adjectifs terminés par *eux* changent l'*x* final en *s* avant de prendre l'*e* muet : *Une personne PARESSEUSE est toujours MALHEUREUSE*. *Jaloux* fait aussi *jalouse* ; mais *doux , roux , faux*, font *douce , rousse , fausse*.

76. Qu'est-ce que l'adjectif qualificatif ?

77. Les adjectifs varient-ils ?

78. Quelle est la règle générale pour former le féminin dans les adjectifs ?

79. Quel est le féminin des adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ?

80. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *as , el , eil , en , on* ?

81. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *et* ?

82. N'y a-t-il pas quelques autres adjectifs qui doublent la consonne ?

83. De quelle manière les adjectifs *beau , nouveau , fou , mou , vieux*, forment-ils leur féminin ?

84. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *f* ?

85. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *eux* ?

*86. Les adjectifs *ammoniac*, *caduc*, *franc* (de la nation des Francs), *grec*, *public*, *turc*, font au féminin *ammoniaque*, *caduque*, *franque*, *grecque*, *publique*, *turque*; tandis que *blanc*, *franc*, *sec*, font *blanche*, *franche*, *sèche*.

*87. Les adjectifs *absous*, *dissous*, *muscat*, *tiers* et *frais* ont aussi un féminin irrégulier; ils font *absoute*, *dissoute*, *muscade*, *tierce*, *fraiche*. Il en est de même de *long* et *oblong*, *bénin* et *malin*, *favori* et *coi*, qui font *longue* et *oblongue*, *bénigne* et *maligne*, *favorite* et *coite*.

88. Les adjectifs en *er* prennent au féminin un accent grave sur l'*e* qui précède l'*r*: *Premier*, *première*; *amer*, *amère*; etc. Ceux en *gu* prennent un tréma sur l'*e* du féminin: *Aigu*, *aiguë*; *ambigu*, *ambiguë*; etc. Enfin, ceux en *ès* perdent l'accent grave et doublent i's: *Exprès*, *expresse*; *profès*, *professe*.

*89. Les adjectifs en *eur* ont cinq terminaisons au féminin: *eure*, *euse*, *eresse*, *rice*, et *eur* (invariable).

**90. Les adjectifs en *eur* qui font *eure* sont tous ceux qui sont terminés en *érieur*, et de plus *majeur*, *mineur* et *meilleur*: *Une joie INTÉRIEURE est MEILLEURE qu'une joie EXTÉRIEURE*.

**91. Les adjectifs en *eur* qui font *euse* sont

86. Comment les adjectifs *ammoniac*, *caduc*, font-ils au féminin?

87. Les adjectifs *absous*, *dissous*, n'ont-ils pas aussi un féminin irrégulier?

88. Les adjectifs en *er* n'ont-ils pas quelque chose de particulier au féminin?

89. Combien les adjectifs en *eur* ont-ils de terminaisons au féminin?

90. Quels sont les adjectifs en *eur* qui font *eure*?

91. Quels sont les adjectifs en *eur* qui font *euse*?

ceux dans lesquels on peut changer *eur* en *ant*; ainsi *trompeur*, *joueur*, *querelleur*, feront *trompeuse*, *joueuse*, *querelleuse*, parce qu'on peut dire *trompant*, *jouant*, *querellant*. Il n'y a exception que pour *exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur* et *persécuteur*, qui font *exécutrice*, *inspectrice*, *inventrice* et *persécutrice*, quoiqu'ils viennent d'un mot en *ant*.

*92. Les adjectifs en *eur* qui font *eresse* sont: 1° *enchanteur*, *pêcheur* et *vengeur*, dans tous les cas; 2° *bailleur*, *défendeur*, *demandeur* et *vendeur*, seulement en style de palais; 3° *chasseur*, en style mythologique. Exemples: *Une voix ENCHANTEESSE*; *cette femme est BAILLERESSE*, *DÉFENDERESSE de ses biens*; *Diane CHASSERESSE*.

*93. Les adjectifs en *eur* qui font *rice* sont ceux qui n'entrent pas dans les règles précédentes: *Corrupteur*, *corruptrice*; *adorateur*, *adoratrice*; *protecteur*, *protectrice*; etc. Il faut cependant en excepter ceux qui désignent des qualités propres aux hommes; ils ne changent pas au féminin: *Cette femme est AUTEUR spirituel*, *habile DESSINATEUR*, *ancien POSSESSEUR*, *PRÉCURSEUR*, *PRÉDÉCESSEUR*, *PROFESSEUR*, *SUCESSEUR*, *VAINQUEUR*, etc.

94. Il y a quelques autres adjectifs qui ne s'emploient pas au féminin ou qui n'y changent pas; ainsi on dit: *Chevelure CHÂTAIN*; *femme GROGNON*; *huile ROSAT*; *personne TÉMOIN*; *femme AGRESSEUR*, *CHEF*, *DISPOS*, *ÉCRIVAIN*, *IMPOSTEUR*, *MÉDECIN*, etc.

92. Quels sont les adjectifs en *eur* qui font *eresse*?

93. Quels sont les adjectifs en *eur* qui font *rice*?

94. N'y a-t-il pas quelques adjectifs qui ne s'emploient pas au féminin?

ARTICLE 3.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

**95. Le pluriel, dans la plupart des adjectifs, se forme, comme dans les noms, par l'addition de l's : CE SAVANT *homme*, CES SAVANTS *hommes*. Cette règle souffre quelques exceptions.

**96. Les adjectifs terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent pas au pluriel : *Un habit GRIS*, des habits GRIS ; *un JOYEUX enfant*, de JOYEUX *enfants* ; *le sauvage NATCHEZ*, les sauvages NATCHEZ (peuple de l'Amérique-Septentrionale).

**97. Les adjectifs terminés au singulier par *au* prennent un *x* au pluriel ; il en est de même de *hébreu* : *Le mot alleluia n'est pas NOUVEAU*, c'est un mot HÉBREU ; ces mots ne sont pas NOUVEAUX, ce sont des mots HÉBREUX.

**98. Les adjectifs en *al* forment leur pluriel en *aux* : *Un partage ÉGAL*, des partages ÉGAUX ; *un conte MORAL*, des contes MORAUX. Cependant on admet généralement que les suivants prennent simplement une *s* ; ce sont : *amical*, *bancal*, *dental*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *glacial*, *initial*, *jovial*, *labial*, *lingual*, *matinal*, *médial*, *mental*, *monacal*, *nasal*, *natal*, *naval*, *palatal*, *papal*, *pascal*, *pénal*, *sentimental*, *théâtral*. Il est bon de remarquer que les médecins disent toujours les muscles LABIAUX, les nerfs NASAUX, etc.

95. Comment se forme le pluriel dans les adjectifs ?

96. Quel est le pluriel des adjectifs terminés au singulier par *s*, *x*, *z* ?

97. Quel est le pluriel des adjectifs terminés par *au* ?

98. Quel est le pluriel des adjectifs en *al* ?

ARTICLE 4. — ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE MOT AUQUEL IL SE RAPPORTE.

**99. L'adjectif doit être au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte : *Un homme INSTRUIT*, *une femme INSTRUITE* ; *des hommes INSTRUITS*, *des femmes INSTRUITES*.

**100. Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms singuliers, on le met au pluriel : *Le savant et l'ignorant sont ÉGAUX après la mort*, et non pas ÉGAL.

**101. Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, on le met au masculin pluriel : *Le ciel et la terre sont PLEINS de merveilles*, et non pas PLEINES de merveilles.

102. Le nom commun peut quelquefois devenir adjectif qualificatif, et l'adjectif qualificatif devenir nom commun.

103. Le nom commun devient adjectif qualificatif, quand il est ajouté à un autre nom pour le qualifier : *Louis XIV fut toujours ROI par autorité et PÈRE par tendresse*.

104. L'adjectif qualificatif devient nom commun quand il est employé pour désigner un

99. A quel genre et à quel nombre doit être l'adjectif ?

100. Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms, comment l'écrit-on ?

101. Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, comment l'écrit-on ?

102. Le nom et l'adjectif ne changent-ils pas quelquefois de nature ?

103. Quand est-ce que le nom commun devient adjectif qualificatif ?

104. Quand est-ce que l'adjectif qualificatif devient nom commun ?

être : *La nature ne demande que le NÉCESSAIRE, la raison veut l'UTILE, l'amour-propre recherche l'AGRÉABLE, la passion exige le SUPERFLU.*

ARTICLE 5. — DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF.

**105. L'adjectif *déterminatif* est celui qui sert à déterminer la signification du nom auquel il est joint.

**106. Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : l'adjectif démonstratif, les adjectifs possessifs, les adjectifs numéraux et les adjectifs indéfinis.

**107. L'adjectif *démonstratif* est celui qui détermine le nom en y ajoutant une idée de démonstration ; il n'y en a qu'un, qui fait *ce* ou *cet* au masculin singulier ; *cette*, au féminin singulier ; et *ces*, au pluriel des deux genres : *Ce hameau, cet homme, cette habitation, ces hiboux, ces hirondelles.*

*108. On met *ce* devant les mots masculins singuliers qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *Ce beau château dépend de ce hameau.*

*109. On met *cet* devant les mots masculins singuliers qui commencent par une voyelle ou une *h* muette : *Cet enfant est le fils de cet honnête cultivateur.*

-
105. *Qu'est-ce que l'adjectif déterminatif ?*
 106. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs ?*
 107. *Qu'est-ce que l'adjectif démonstratif ?*
 108. *Devant quels mots met-on ce ?*
 109. *Devant quels mots met-on cet ?*

**110. Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de possession ; ce sont :

SINGULIER.			PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.	Des deux genres.	
Mon.	Ma.	Notre.	Mes.	Nos.
Ton.	Ta.	Votre.	Tes.	Vos.
Son.	Sa.	Leur.	Ses.	Leurs.

*111. Par euphonie (*a*), c'est-à-dire pour la douceur de la prononciation, on emploie *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, devant un mot féminin qui commence par une voyelle ou une *h* muette : *MON âme*, pour *MA âme* ; *TON aimable mère*, pour *TA aimable mère* ; *SON humeur bizarre*, pour *SA humeur bizarre*. Cependant on dit : *MA onzième année*, *TA ouate*, *SA yole*.

**112. Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de nombre.

**113. Il y a deux sortes d'adjectifs *numéraux*, les adjectifs numéraux cardinaux et les adjectifs numéraux ordinaux.

114. Les adjectifs *numéraux cardinaux* sont ceux qui désignent simplement le nombre, la quantité, comme *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc.

110. *Qu'est-ce que les adjectifs possessifs ? et quels sont-ils ?*

111. *Par euphonie, n'emploie-t-on pas mon, ton, son, pour ma, ta, sa ?*

112. *Qu'est-ce que les adjectifs numéraux ?*

113. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs numéraux ?*

114. *Qu'est-ce que les adjectifs numéraux cardinaux ?*

(a) *Euphonie*, de deux mots grecs, qui veulent dire *bon son*.

**115. Les adjectifs *numéraux ordinaux* sont ceux qui désignent le rang, le numéro d'ordre, comme *premier, deuxième, troisième*, etc.

**116. Les adjectifs numéraux cardinaux sont toujours invariables : *Les prières des QUARANTE-Heures ont commencé à Milan en QUINZE CENT TRENTE-QUATRE ; pourquoi vos UN ressemblent-ils à des SEPT ?*

**117. *Vingt et cent* prennent quelquefois la marque du pluriel ; c'est quand ils sont multipliés et qu'ils sont suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu : *Moïse vécut SIX-VINGTS ans, c'est-à-dire CENT VINGT ans ; nous étions en tout SEPT CENTs, dont SIX CENT VINGT français et QUATRE-VINGTS étrangers.*

**118. *Mille* donne lieu à quelques observations : 1° il est toujours invariable : *Cette maison a coûté cent MILLE francs ; la colonne des MILLE occupe le quatrième rang ; les DIX MILLE se sont illustrés par leur retraite* ; 2° on écrit *mil* pour la date des années de l'ère chrétienne, quand ce mot commence la date et qu'il est suivi de centaines : *Nous sommes en MIL huit cent cinquante-deux ; personne de nous ne verra l'an deux MILLE, encore moins l'an quatre MILLE quatre* ; 3° enfin, le nom commun *mille*, mesure de longueur, varie au pluriel : *Trois MILLES d'Italie font une lieue de France.*

115. *Qu'est-ce que les adjectifs numéraux ordinaux ?*

116. *Les adjectifs numéraux cardinaux peuvent-ils varier ?*

117. *Quand vingt et cent prennent-ils la marque du pluriel ?*

118. *Qu'y a-t-il à observer sur le mot mille ?*

*119. Les mots *million, billion, milliard, trillion*, etc., sont des noms communs, tout comme les mots *douzaine, centaine, millier* : *On a dit cela des CENTAINES, des MILLIERS, des MILLIONS de fois.*

**120. Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui déterminent ou qui qualifient le nom en y ajoutant une idée vague de nombre ou de qualité. Ces adjectifs sont : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, pas un, plusieurs, quantième, quel, quelconque, quelque, tel et tout.*

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

121. Pour éviter la répétition du même nom dans un discours, on emploie certains mots qui en tiennent la place. Ainsi, au lieu de dire : *Les ÉLÈVES ont écouté les LEÇONS que le professeur a expliquées aux ÉLÈVES, les ÉLÈVES ont étudié les LEÇONS, et les ÉLÈVES ont ensuite récité les LEÇONS* ; on dira : *Les ÉLÈVES ont écouté les LEÇONS que le professeur LEUR a expliquées ; ILS LES ont étudiées et ILS LES ont ensuite recitées.* Les mots *leur, ils, les*, qui tiennent la place des noms *élèves* et *leçons*, s'appellent *pronoms*.

ARTICLE 1^{er}. — CLASSIFICATION DU PRONOM.

**122. Le *pronom (a)* est un mot qui tient ou est censé tenir la place du nom : *JE ne conçois pas un enfant capricieux : tantôt IL pleure, tantôt IL rit ; je et il* sont des pronoms, parce que le premier

119. *Qu'y a-t-il à remarquer sur les mots million, billion, etc ?*

120. *Qu'est-ce que les adjectifs indéfinis ?*

122. *Qu'est-ce que le pronom ?*

(a) *Pronom, de deux mots latins qui veulent dire pour le nom.*

rappelle l'idée de celui qui parle, et l'autre, l'idée de l'enfant capricieux.

**123. Le pronom doit toujours être au même genre, au même nombre et à la même personne que le nom dont il tient la place.

**124. Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs, les pronoms conjonctifs et les pronoms indéfinis.

ARTICLE 2. — DES PRONOMS PERSONNELS.

**125. Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent le plus ordinairement les personnes.

*126. On appelle *personnes*, en grammaire, les différents rôles que les êtres peuvent remplir par rapport à l'acte de la parole.

**127. Il y a trois personnes en grammaire. La *première* est celle qui parle ; ses pronoms sont : *je, me, moi*, pour le singulier, et *nous*, pour le pluriel : *JE ME flatte, MOI, que NOUS réussissons.*

**128. La *deuxième* personne est celle à qui l'on parle ; ses pronoms sont : *tu, te, toi*, pour le singulier, et *vous*, pour le pluriel : *TU TE flattes, TOI, que VOUS réussirez.*

**129. La *troisième* personne est celle de qui

123. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne doit être le pronom ?*

124. *Combien y a-t-il de sortes de pronoms ?*

125. *Qu'est-ce que les pronoms personnels ?*

126. *Qu'appelle-t-on personnes en grammaire ?*

127. *Combien y a-t-il de personnes en grammaire ? et quelle est la première ?*

128. *Quelle est la deuxième personne ? et quels sont ses pronoms ?*

129. *Quelle est la troisième personne ? et quels sont ses pronoms ?*

l'on parle ; ses pronoms sont : *il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, eux, se, soi, en, y* (a).

* 130. *Le, la, les*, articles, annoncent toujours un nom : *LE pain, LA pâte, LES gâteaux* ; *le, la, les*, pronoms, tiennent la place d'un nom : *Ernest connaît cette ville ; je LE prierai de me LA faire voir ; c'est-à-dire je prierai ERNEST de me faire voir CETTE VILLE.*

ARTICLE 3. — DES PRONOMS POSSESSIFS.

** 131. Les pronoms *possessifs* sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de possession ; ils sont toujours précédés de l'article. Ce sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
Le nôtre.	La nôtre.	Les nôtres.	Les nôtres.
Le vôtre.	La vôtre.	Les vôtres.	Les vôtres.
Le leur.	La leur.	Les leurs.	Les leurs.

* 132. Les adjectifs possessifs sont toujours

130. *Comment distingue-t-on le, la, les, articles, de le, la, les, pronoms ?*

131. *Qu'est-ce que les pronoms possessifs ? et quels sont-ils ?*

132. *Comment peut-on distinguer les adjectifs possessifs des pronoms possessifs ?*

(a) Quoique, dans un sens, tous les pronoms soient personnels, on ne donne ce nom qu'à ceux que nous venons de citer, parce qu'ils n'ont d'autre fonction que de représenter les personnes grammaticales.

suivis d'un nom, au lieu que les pronoms possessifs en tiennent la place : *VOTRE maison est plus belle que LA nôtre* ; *vo*tre est un adjectif possessif, parce qu'il est suivi du nom *maison*, qu'il détermine, et *la nôtre* est un pronom possessif, parce qu'il tient la place de *maison*.

* 133. On met un accent circonflexe sur l'o de *nôtre*, *vôtre*, pronoms possessifs, et jamais sur celui de *notre*, *vo*tre, adjectifs possessifs : *NOTRE maison est moins belle que LA vôtre*.

ARTICLE 4. — DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

** 134. Les pronoms démonstratifs sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de démonstration. Ces pronoms sont :

SINGULIER.			PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Des 2. genr.	Masculin.	Féminin.
Celui.	Celle.	Ce.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Celle-ci.	Ceci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Celle-là.	Cela.	Ceux-là.	Celles-là.

* 135. *Ce* est adjectif démonstratif quand il détermine un nom : *Ce livre, ce bon livre, ce très-bon livre*. Au contraire, il est pronom démonstratif quand il est employé comme sujet, comme attribut ou comme complément : *Ce sera ce que vous voudrez ; il a volé, et pour ce il a été mis en prison*.

133. Quand met-on un accent circonflexe sur l'o de *notre*, *vo*tre ?

134. Qu'est-ce que les pronoms démonstratifs ? et quels sont-ils ?

135. Quand est-ce que *ce* est adjectif démonstratif, ou pronom démonstratif ?

ARTICLE 5.

DES PRONOMS CONJONCTIFS OU RELATIFS.

** 136. Les pronoms conjonctifs ou relatifs sont ceux qui joignent au nom dont ils tiennent la place, quelques mots qui servent à l'expliquer ou à le déterminer. Ce sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

Des deux genres et des deux nombres :

Qui, que, quoi, dont, où.

* 137. Le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif est appelé l'antécédent de ce pronom. Ainsi, dans cet exemple : *Il y a des personnes qui critiquent l'ouvrage que vous lisez* ; *personnes* est l'antécédent du pronom *qui*, et *ouvrage*, celui de *que*.

* 138. Le pronom conjonctif est toujours au même genre, au même nombre et à la même personne que son antécédent. Ainsi, dans cette phrase : *Les choses dont vous parlez sont fausses* ; *DONT* est au féminin, au pluriel et à la troisième personne, parce que son antécédent *choses* est du féminin, du pluriel et de la troisième personne.

136. Qu'est-ce que les pronoms conjonctifs ou relatifs, et quels sont-ils ?

137. Comment s'appelle le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif ?

138. A quel genre, à quel nombre et à quelle personne est toujours le pronom conjonctif ?

ARTICLE 6. — DES PRONOMS INDÉFINIS.

** 139. Les pronoms indéfinis sont ceux qui tiennent la place de certains noms sans les faire connaître. Ce sont : *autre chose, autrui, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quelque chose, quel-qu'un, quiconque, qui que, qui que ce soit, quoi que, quoi que ce soit, et rien*, selon quelques auteurs.

* 140. *Aucun, certain, nul, pas un, plusieurs, tel, tout*, sont pronoms indéfinis quand ils ne sont pas joints à un nom : *AUCUN ne sortira ; NUL ne sera exempté de cette défense ; TOUS y seront soumis*. Ils sont adjectifs indéfinis quand ils sont accompagnés d'un nom : *AUCUN homme, NULLE puissance n'a le droit de commander une injustice ; TOUS les esprits doivent se soumettre à Dieu*.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

141. Pour exprimer l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose, on se sert d'un mot qu'on appelle *verbe*. Ainsi, quand on dit : *Dieu est bon ; il a créé toutes choses* ; le mot *est*, qui exprime que Dieu existe, et les mots *a créé*, qui expriment l'action qu'il a faite, sont des *verbes*.

ARTICLE 1^{er}. — CLASSIFICATION DU VERBE.

** 142. Le *verbe* (a) est un mot qui exprime l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou

139. *Qu'est-ce que les pronoms indéfinis, et quels sont-ils ?*

140. *Quand est-ce que les mots aucun, certain, nul, etc., sont pronoms indéfinis, ou adjectifs indéfinis ?*

142. *Qu'est-ce que le verbe ?*

(a) *Verbe*, d'un mot latin, qui veut dire *parole*.

d'une chose : *Pierre sera sage ; la Terre tourne ; sera* est un verbe, parce qu'il exprime l'existence d'une personne, qui s'appelle *Pierre* ; *tourne* est aussi un verbe, parce qu'il exprime l'action d'une chose, qui s'appelle *la Terre*.

** 143. On reconnaît qu'un mot est un verbe quand on peut le placer après les mots *ne pas*, ou entre les mots *ne* et *pas* ; ainsi, *rire, parler*, sont des verbes, parce qu'on peut dire : *Ne RIEZ pas, vous ne PARLEREZ pas ; comment faire pour ne pas RIRE, pour ne pas PARLER ?*

** 144. Il y a deux sortes de verbes, le verbe substantif et les verbes attributifs ou adjectifs.

** 145. Le verbe *substantif* est celui qui subsiste comme par lui-même ; il n'y en a qu'un, qui est le verbe *être*.

* 146. Les verbes *attributifs* ou *adjectifs* ne sont autre chose, dans le fond, que le verbe substantif, combiné avec un attribut ; ainsi, *j'aime, je lisais, j'aurai fini*, équivalent, jusqu'à un certain point, à *je suis aimant, j'étais lisant, j'aurai été finissant*.

** 147. Il y a cinq sortes de verbes attributifs ou adjectifs : le verbe transitif, le verbe passif, le verbe intransitif, le verbe réfléchi et le verbe unipersonnel.

ARTICLE 2.

FORMES GRAMMATICALES DU VERBE.

** 148. Le verbe est sujet à quatre changements

143. *Comment reconnaît-on qu'un mot est un verbe ?*

144. *Combien y a-t-il de sortes de verbes ?*

145. *Qu'est-ce que le verbe substantif ?*

146. *Qu'est-ce que les verbes attributifs ou adjectifs ?*

147. *Combien y a-t-il de sortes de verbes attributifs ?*

148. *A combien de changements le verbe est-il sujet ?*

ou modifications, pour exprimer son rapport avec la personne, le nombre, le temps et le mode.

** 149. La *personne* est la forme que prend le verbe pour indiquer son rapport avec la première, la deuxième ou la troisième personne : *Je SUIS, tu ES, il EST; nous ALLONS, vous ALLEZ, ils VONT.*

** 150. Le *nombre* est la forme que prend le verbe pour exprimer son rapport avec le singulier ou le pluriel : *Je CROIS, nous CROYONS.*

** 151. Le *temps* est la forme que prend le verbe pour indiquer à quel point de la durée se rapportent l'existence, l'action ou l'état qu'exprime ce verbe.

** 152. La durée se divise en trois époques bien distinctes, qu'on appelle *temps généraux* ; ce sont : le présent, le passé, et le futur ou avenir.

** 153. Le *présent* exprime l'existence, l'action ou l'état comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement ; il ne peut admettre qu'une époque : *Tu VEUX que je te FASSE beaucoup VOYAGER.*

** 154. Le *passé* exprime l'existence, l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps passé. Il comprend : l'imparfait : *Je LISAIS* ; le passé déterminé. *Je LUS* ; le passé indéterminé : *J'AI LU* ; le passé antérieur : *J'EUS LU* ; le plus-que-parfait : *J'AVAIS LU* ; etc.

149. *Qu'est-ce que la personne dans le verbe ?*

150. *Qu'est-ce que le nombre ?*

151. *Qu'est-ce que le temps ?*

152. *Comment se divise la durée ?*

153. *Comment le présent exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

154. *Comment le passé exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 155. Le *futur* exprime l'existence, l'action ou l'état comme devant avoir lieu dans un temps à venir. Il comprend : le futur simple : *J'ÉTUDIERAI* ; et le futur antérieur : *J'AURAI ÉTUDIÉ.*

* 156. Les différentes modifications du présent, du passé et du futur s'expriment d'une manière simple ou composée : d'une manière simple, lorsqu'elles sont employées sans auxiliaire : *J'aime, j'aimais, je tomberai, etc.* ; d'une manière composée, lorsqu'elles sont conjuguées avec l'un des auxiliaires : *J'ai aimé, je serai tombé, etc.*

** 157. Le *mode* est la forme que prend le verbe pour exprimer de quelle manière ont lieu l'existence, l'action ou l'état : *Je ne TRAVAILLE pas autant qu'on DESIRERAIT que je TRAVAILLASSE.*

** 158. On compte cinq modes : l'infinitif, l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif.

* 159. L'infinitif est appelé *mode impersonnel*, parce qu'il n'a pas de personnes ; il n'a pas non plus de nombres.

* 160. Les autres modes, indiquant ordinairement la personne et le nombre, sont appelés *modes personnels*.

155. *Comment le futur exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

156. *De quelle manière s'expriment les différentes modifications du présent, du passé et du futur ?*

157. *Qu'est-ce que le mode ?*

158. *Combien compte-t-on de modes ?*

159. *Pourquoi l'infinitif est-il appelé mode impersonnel ?*

160. *Comment sont appelés les autres modes ?*

* 161. L'*infinitif* (a) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière générale, sans indication de nombres ni de personnes : *Il ne faut pas VANTER ce que l'on fait, ni toujours PARLER de soi.*

* 162. L'*indicatif* (b) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière affirmative, directe, positive : *Je travaille, je travaillais, je travaillai, j'ai travaillé, j'eus travaillé, j'avais travaillé, je travaillerai, j'aurai travaillé.* Les temps de ce mode expriment un sens par eux-mêmes.

* 163. Le *conditionnel* exprime l'existence, l'action ou l'état comme dépendant d'une condition : *Je vous AIMERAI, si vous étiez plus dociles.*

* 164. L'*impératif* (c) exprime l'existence, l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement, d'une exhortation, d'une prière : *FAITES votre devoir ; SOYEZ APPLIQUÉS à votre devoir.*

* 165. Le *subjonctif* (d) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière subordonnée et dépendante : *Il ne faut rien promettre qu'on ne PUISSÉ tenir.*

161. *Comment l'infinitif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

162. *Comment l'indicatif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

163. *Comment le conditionnel exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

164. *Comment l'impératif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

165. *Comment le subjonctif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

(a) *Infinitif*, d'un mot latin, qui veut dire *indefini*.

(b) *Indicatif*, d'un mot latin, qui veut dire *indiquer*.

(c) *Impératif*, d'un mot latin, qui veut dire *commander*.

(d) *Subjonctif*, de deux mots latins, qui veulent dire *joint dessous*.

ARTICLE 3. — CONJUGAISON DU VERBE.

** 166. *Conjuguer* (a) un verbe, c'est le réciter ou l'écrire dans tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

** 167. On divise les verbes en quatre *conjugaisons*, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

** 168. Les verbes de la première conjugaison sont terminés au présent de l'infinitif par *er*, comme *aimer*; ceux de la deuxième, par *ir*, comme *finir*; ceux de la troisième, par *oir*, comme *recevoir*; ceux de la quatrième, par *re*, comme *rendre*.

** 169. Les deux verbes *avoir* et *être* servent à conjuguer tous les autres dans leurs temps composés; ils se nomment, pour cette raison, verbes *auxiliaires* (b). Dans les autres cas, *avoir* est un verbe transitif, et *être*, le verbe substantif.

CONJUGAISON DU VERBE AVOIR.

MODE INFINITIF.	PARTICIPE PASSÉ.
PRESENT.	Eu, eue.
Avoir.	MODE INDICATIF.
PASSÉ.	PRESENT.
Avoir eu, ayant eu.	J' ai.
PARTICIPE PRESENT.	Tu as.
Ayant.	Il ou elle a.

166. *Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?*

167. *En combien de conjugaisons divise-t-on les verbes ?*

168. *Comment les verbes de chaque conjugaison sont-ils terminés au présent de l'infinitif ?*

169. *A quoi servent les deux verbes avoir et être ?*

(a) *Conjuguer*, de deux mots latins, qui veulent dire *avec le joug*.

(b) *Auxiliaire*, d'un mot latin, qui veut dire *secours*.

Nous avons.
Vous avez.
Ils ou elles ont.

IMPARFAIT.

J' avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

J' eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité dans le verbe avoir.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR SIMPLE.

J' aurai.
Tu auras.
Il aura.

Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

J' aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

SECOND PASSÉ.

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Aie.
Ayons.
Ayez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ce temps est peu usité.

Aie eu.
Ayons eu.
Ayez eu.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j' aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j' eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

CONJUGAISON DU VERBE ÊTRE.

MODE INFINITIF.

Ce mode exprime l'existence d'une manière générale, sans indication de nombres ni de personnes.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été, ayant été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant.

PARTICIPE PASSÉ.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Ce temps exprime l'existence comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement.

Maintenant.

Je suis.
Tu es.
Il ou elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils ou elles sont.

IMPARFAIT.

Il exprime l'existence comme présente, relativement à une époque passée.

Pendant que tu lisais,

J' étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps écoulé, mais déterminé.

Hier, l'an passé,

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé.

Ce matin, cette année,

J'ai	été.
Tu as	été.
Il a	été.
Nous avons	été.
Vous avez	été.
Ils ont	été.

PASSÉ ANTERIEUR.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu immédiatement avant une autre.

Nous partimes lorsque

J'eus	été.
Tu eus	été.
Il eut	été.
Nous eûmes	été.
Vous eûtes	été.
Ils eurent	été.

PASSÉ ANTERIEUR SURCOMPOSÉ.

Ce temps est usité dans le verbe être.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps quelconque, avant une autre déjà passée.

Quand vous arrivâtes,

J'avais	été.
Tu avais	été.
Il avait	été.
Nous avions	été.
Vous aviez	été.
Ils avaient	été.

FUTUR SIMPLE.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Demain, l'an prochain,

Je	serai.
Tu	seras.
Il	sera.
Nous	serons.
Vous	serez.
Ils	seront.

FUTUR ANTERIEUR.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu avant une autre.

Quand vous arriverez,

J'aurai	été.
Tu auras	été.
Il aura	été.
Nous aurons	été.
Vous aurez	été.
Ils auront	été.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il exprime l'existence comme dépendant d'une condition.

Si je voulais,

Je	serais.
Tu	serais.
Il	serait.
Nous	serions.
Vous	seriez.
Ils	seraient.

PASSÉ.

Il exprime que l'existence aurait eu lieu, si une condition avait été remplie.

Si vous l'aviez voulu,

J'aurais	été.
Tu aurais	été.
Il aurait	été.
Nous aurions	été.
Vous auriez	été.
Ils auraient	été.

SECOND PASSÉ.

J'eusse	été.
Tu eusses	été.
Il eût	été.
Nous eussions	été.
Vous eussiez	été.
Ils eussent	été.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il exprime l'existence com-

me devant ou pouvant avoir lieu, par suite d'un commandement ou d'une exhortation.

Aujourd'hui et toujours,

Sois.
Soyons.
Soyez.

FUTUR ANTERIEUR.

Ce temps est peu usité.

Demain, à deux heures,

Aie	été.
Ayons	été.
Ayez	été.

MODE SUBJONCTIF.

Ce mode exprime l'existence d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra

Que je	sois.
Que tu	sois.
Qu'il	soit.
Que nous	soyons.
Que vous	soyez.
Qu'ils	soient.

IMPARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que je	fusse.
Que tu	fusses.
Qu'il	fût.
Que nous	fussions.
Que vous	fussiez.
Qu'ils	fussent.

PASSÉ.

Il faut, il faudra

Que j'aie	été.
Que tu aies	été.
Qu'il ait	été.
Que nous ayons	été.
Que vous ayez	été.
Qu'ils aient	été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que j'eusse	été.
Que tu eusses	été.
Qu'il eût	été.
Que nous eussions	été.
Que vous eussiez	été.
Qu'ils eussent	été.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

VERBE AIMER; LE RADICAL EST AIM.

MODE INFINITIF.

Ce mode exprime l'action ou l'état d'une manière générale, sans indication de nombres ni de personnes.

PRÉSENT.

Aim er.

PASSÉ.

Avoir aim é, ayant aim é.

PARTICIPE PRÉSENT.

Aim ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Aim é, aim ée.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Dans ce temps, le verbe exprime l'action ou l'état comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement.

Maintenant, chaque jour,

J'	aim e.
Tu	aim es.
Il	aim e.

Nous aim ons.
Vous aim ez.
Ils aim ent.

IMPARFAIT.

*Il exprime l'action ou l'état
comme présents relativement
à une époque passée.*

Quand j'étais malade,

J' aim ais.
Tu aim ais.
Il aim ait.
Nous aim ions.
Vous aim iez.
Ils aim aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

*Il exprime l'action ou l'état
comme ayant eu lieu dans
un temps écoulé, mais déter-
miné.*

Hier, l'an passé,

J' aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.

Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

*Il exprime l'action ou l'état
comme ayant eu lieu dans
un temps passé indéterminé.*

Ce matin, cette année,

J'ai aim é.
Tu as aim é.
Il a aim é.
Nous avons aim é.
Vous avez aim é.
Ils ont aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

*Il exprime l'action ou l'état
comme ayant eu lieu immé-
diatement avant une autre
action ou un autre état.*

Nous partimes lorsque

J'eus aim é.
Tu eus aim é.
Il eut aim é.

Nous eûmes aim é.
Vous eûtes aim é.
Ils eurent aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

J'ai eu aim é.
Tu as eu aim é.
Il a eu aim é.
Nous avons eu aim é.
Vous avez eu aim é.
Ils ont eu aim é.

PLUS-QUE-PARRAIT.

*Il exprime l'action ou l'état
comme ayant eu lieu dans un
temps quelconque, avant une
autre action ou un autre état
déjà passés.*

Quand vous arrivâtes,

J'avais aim é.
Tu avais aim é.
Il avait aim é.
Nous avions aim é.
Vous aviez aim é.
Ils avaient aim é.

FUTUR SIMPLE.

*Il exprime l'action ou l'état
comme devant avoir lieu dans
un temps à venir.*

Demain, l'an prochain,

J' aim erai.
Tu aim eras.
Il aim era.
Nous aim erons.
Vous aim erez.
Ils aim eront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

*Il exprime l'action ou l'état
comme devant avoir lieu
avant une autre action
autre état.*

Quand vous arriverez,

J'aurai aim é.
Tu auras aim é.
Il aura aim é.
Nous aurons aim é.
Vous aurez aim é.
Ils auront aim é.

ODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

*Il exprime l'action ou l'état
comme dépendant d'une con-
dition.*

Si je voulais,

J' aim erais.
Tu aim erais.
Il aim erait.
Nous aim erions.
Vous aim eriez.
Ils aim eraient.

PASSÉ.

*Il exprime que l'action ou
l'état auraient eu lieu, si une
condition avait été remplie.*

Si vous l'aviez voulu,

J'aurais aim é.
Tu aurais aim é.
Il aurait aim é.
Nous aurions aim é.
Vous auriez aim é.
Ils auraient aim é.

SECOND PASSÉ.

J'eusse aim é.
Tu eusses aim é.
Il eût aim é.
Nous eussions aim é.
Vous eussiez aim é.
Ils eussent aim é.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

*Il exprime l'action ou l'état
comme devant ou pouvant
avoir lieu par suite d'un com-
mandement ou d'une exhorta-
tion.*

Aujourd'hui et toujours,

Aim e.
Aim ons.
Aim ez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

*Il exprime l'action ou l'état
comme devant ou pouvant*

*avoir lieu avant une autre
action ou un autre état, par
suite d'un commandement.*

Avant que je vienne,

Aie aim é.
Ayons aim é.
Ayez aim é.

MODE SUBJONCTIF.

*Ce mode exprime l'action
ou l'état d'une manière subor-
donnée et dépendante.*

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra

Que j' aim e.
Que tu aim es.
Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que j' aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aimât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ.

Il faut, il faudra

Que j'aie aim é.
Que tu aies aim é.
Qu'il ait aim é.
Que nous ayons aim é.
Que vous ayez aim é.
Qu'ils aient aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que j'eusse aim é.
Que tu eusses aim é.
Qu'il eût aim é.
Que nous eussions aim é.
Que vous eussiez aim é.
Qu'ils eussent aim é.

Ainsi se conjuguent la plupart des verbes en *er*, comme chanter, jouer, créer, naviguer, mortifier, exténuer, etc.

*170. Les verbes en *cer* prennent une cédille sous le *c* final du radical, devant les lettres *a* et *o*, afin de lui faire conserver la prononciation douce du présent de l'infinifit : *Je LANGAI*; nous TRAÇONS.

*171. Les verbes en *ger* prennent un *e* euphonique après le *g* final du radical, quand il doit être suivi de *a* ou de *o*, et cela pour lui conserver sa prononciation primitive : *Je JUGERAI*; nous ARRANGEONS.

*172. Les verbes dont la dernière syllabe du présent de l'infinifit est précédée d'un *e* fermé ou d'un *e* muet, changent cet *e* en *e* ouvert, devant une syllabe muette; ainsi, *céler*, *espérer semer*; font: *Je CÉLE*, *tu ESPÈRES*, *il SÈME*. Cependant, d'après l'Académie, les verbes en *éger* conservent l'accent aigu : *J'ARRÈGE*, *tu SIÈGES*, *il PROTÈGE*.

*173. Les verbes en *eler* et en *éter* ne suivent pas la règle qu'on vient de donner; ils doublent la consonne *l* ou *t* devant une syllabe muette; ainsi, *épeler*, *jeter*, *appeler*, font: *J'ÉPELLE*, *tu JETTES*, *il APPELLE*. Sont exceptés, selon l'Académie, *acheter*, *becqueter*, *bourreler*, *déceler*, *geler*, *harceler*, *modeler* et *peler*, qui font: *J'ACHÈTE*, *tu BOURRÈLES*, *il BECQUÈTE*, etc.

*174. Les verbes en *yer*, comme *balayer*, *nettoyer*, *ennuyer*, changent l'*y* en *i* devant un *e* muet: *Je BALAIE*, *tu NETTOIES*, *il ENNUIE*. Cependant cette règle n'est pas généralement observée, surtout pour les verbes en *ayer*.

DEUXIÈME CONJUGAISON (a).

VERBE FINIR; LE RADICAL EST FIN.

MODE INFINITIF.		PARTICIPE PRÉSENT.
PRÉSENT.		Fin issant.
Fin ir.		
PASSÉ.		PARTICIPE PASSÉ.
Avoir fin i, ayant fin i.		Fin i, fin ie.

170. Que remarquez-vous sur les verbes en *cer*?

171. Que remarquez-vous sur les verbes en *ger*?

172. Que remarquez-vous sur les verbes dont la dernière syllabe est précédée d'un *e* fermé ou d'un *e* muet?

173. Les verbes en *eler* et en *éter* suivent-ils la règle générale?

174. Que remarquez-vous sur les verbes en *yer*?

(a) Une remarque importante à faire sur la deuxième conjugaison, c'est que les verbes que l'on donne comme réguliers sont réellement irréguliers, puisqu'ils ne se composent pas uniquement de radical et de la terminaison. Ainsi, le verbe *finir* devrait faire à l'imparfait: *Je n ais*, et non pas: *Je fin iss ais*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin issions.
Vous fin issiez.
Ils fin issent.

IMPARFAIT.

Je fin issais.
Tu fin issais.
Il fin issait.
Nous fin issions.
Vous fin issiez.
Ils fin issaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin imes.
Vous fin ites.
Ils fin irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai fin i.
Tu as fin i.
Il a fin i.
Nous avons fin i.
Vous avez fin i.
Ils ont fin i.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus fin i.
Tu eus fin i.
Il eut fin i.
Nous eûmes fin i.
Vous eûtes fin i.
Ils eurent fin i.

PASSÉ ANTERIEUR SURCOMPOSÉ.

J'ai eu fin i.
Tu as eu fin i.
Il a eu fin i.
Nous avons eu fin i.
Vous avez eu fin i.
Ils ont eu fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin i.
Tu avais fin i.
Il avait fin i.

Nous avions fin i.
Vous aviez fin i.
Ils avaient fin i.

FUTUR SIMPLE.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR ANTERIEUR.

J'aurai fin i.
Tu auras fin i.
Il aura fin i.
Nous aurons fin i.
Vous aurez fin i.
Ils auront fin i.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

PASSÉ.

J'aurais fin i.
Tu aurais fin i.
Il aurait fin i.
Nous aurions fin i.
Vous auriez fin i.
Ils auraient fin i.

SECOND PASSÉ.

J'eusse fin i.
Tu eusses fin i.
Il eût fin i.
Nous eussions fin i.
Vous eussiez fin i.
Ils eussent fin i.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Fin is.
Fin issions.
Fin issiez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie fin i.
Ayons fin i.
Ayez fin i.

MODE SUJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin it.

Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fin i.
Que tu aies fin i.
Qu'il ait fin i.
Que nous ayons fin i.
Que vous ayez fin i.
Qu'ils aient fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin i.
Que tu eusses fin i.
Qu'il eût fin i.
Que nous eussions fin i.
Que vous eussiez fin i.
Qu'ils eussent fin i.

Ainsi se conjuguent *avertir, ensevelir, polir, bénir, fleurir, etc.*

*175. Il ne faut pas confondre le participe passé *béni, bénie*, avec l'adjectif qualificatif *bénit, bénite*; le premier s'emploie toujours avec l'auxiliaire *avoir*, dans le sens transitif, et avec l'auxiliaire *être*, dans le sens passif: *L'Archevêque a BÉNI les saintes huiles; les saintes huiles ont ÉTÉ BÉNIES par l'Archevêque; voici les saintes huiles BÉNIES par l'Archevêque.* Quant à *bénit, bénite*, il exprime l'état, la qualité des choses consacrées par les prières de l'Eglise: *Voici du pain BÉNIT, de l'eau BÉNITE, des rameaux BÉNITS*, etc. Il y a la même différence entre *béni et bénit, qu'entre sanctifié et saint.*

*176. *Fleurir*, lorsqu'il est employé au figuré, c'est-à-dire lorsqu'il signifie *prosperer*, a pour radical *floriss* à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent: *L'empire romain FLORISSAIT, les lettres y étaient FLORISSANTES sous Auguste.*

TROISIÈME CONJUGAISON (a).

VERBE RECEVOIR; LE RADICAL EST REC.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reç u, ayant reç u.

PARTICPE PRÉSENT.

Rec evant.

PARTICPE PASSÉ.

Reç u, reç ue.

175. *Faut-il confondre béni, bénie, avec bénit, bénite ?*

176. *Que remarquez-vous sur le verbe fleurir ?*

(a) Presque tous les verbes de la troisième conjugaison sont irréguliers, car il n'y en a presque aucun qui ait un radical absolument invariable.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec evez.
Ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç ûtes.
Ils reç urent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai reç u.
Tu as reç u.
Il a reç u.
Nous avons reç u.
Vous avez reç u.
Ils ont reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reç u.
Tu eus reç u.
Il eut reç u.
Nous eûmes reç u.
Vous eûtes reç u.
Ils eurent reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

J'ai eu reç u.
Tu as eu reç u.
Il a eu reç u.
Nous avons eu reç u.
Vous avez eu reç u.
Ils ont eu reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reç u.
Tu avais reç u.
Il avait reç u.

Nous avions reç u.
Vous aviez reç u.
Ils avaient reç u.

FUTUR SIMPLE.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reç u.
Tu auras reç u.
Il aura reç u.
Nous aurons reç u.
Vous aurez reç u.
Ils auront reç u.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

PASSÉ.

J'aurais reç u.
Tu aurais reç u.
Il aurait reç u.
Nous aurions reç u.
Vous auriez reç u.
Ils auraient reç u.

SECOND PASSÉ.

J'eusse reç u.
Tu eusses reç u.
Il eût reç u.
Nous eussions reç u.
Vous eussiez reç u.
Ils eussent reç u.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

FUTUR ANTÉRIEUR,
Aie reç u.
Ayons reç u.
Ayez reç u.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evlohs.
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç ussé.
Que tu reç usses.
Qu'il reçût.

Que nous reç ussions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie reç u.
Que tu aies reç u.
Qu'il ait reç u.
Que nous ayons reç u.
Que vous ayez reç u.
Qu'ils aient reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç u.
Que tu eusses reç u.
Qu'il eût reç u.
Que nous eussions reç u.
Que vous eussiez reç u.
Qu'ils eussent reç u.

Ainsi se conjuguent *apercevoir*, *concevoir*, et tous les verbes en *cevoir*.

*177. Les verbes *devoir* et *redevoir* prennent l'accent circonflexe seulement au participe passé masculin singulier : *Dû*, *redû*.

*178. Les verbes *pouvoir*, *valoir*, *vouloir* et leurs composés prennent un *x* au lieu d'une *s*, à la première et à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif : *Je ne veux pas dire ee que tu VAUX*.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

VERBE *RENDRE* ; LE RADICAL EST *REND*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend re.

PASSÉ.

Avoir rend u., ayant rend u.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rend ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Rend u., rend ue.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rend ent.

177. *Qu'y a-t-il à remarquer sur les verbes devoir et redevoir ?*

178. *Que remarquez-vous sur les verbes pouvoir, valoir et vouloir ?*

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.
Nous rend imes.
Vous rend ites.
Ils rend irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai rend u.
Tu as rend u.
Il a rend u.
Nous avons rend u.
Vous avez rend u.
Ils ont rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rend u.
Tu eus rend u.
Il eut rend u.
Nous eûmes rend u.
Vous eûtes rend u.
Ils eurent rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

J'ai eu rend u.
Tu as eu rend u.
Il a eu rend u.
Nous avons eu rend u.
Vous avez eu rend u.
Ils ont eu rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend u.
Tu avais rend u.
Il avait rend u.
Nous avions rend u.
Vous aviez rend u.
Ils avaient rend u.

FUTUR SIMPLE.

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.

Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rend u.
Tu auras rend u.
Il aura rend u.
Nous aurons rend u.
Vous aurez rend u.
Ils auront rend u.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

PASSÉ.

J'aurais rend u.
Tu aurais rend u.
Il aurait rend u.
Nous aurions rend u.
Vous auriez rend u.
Ils auraient rend u.

SECOND PASSÉ.

J'eusse rend u.
Tu eusses rend u.
Il eût rend u.
Nous eussions rend u.
Vous eussiez rend u.
Ils eussent rend u.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Rend s.
Rend ons.
Rend ez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie rend u.
Ayons rend u.
Ayez rend u.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	rend e.
Que tu	rend es.
Qu'il	rend e.
Que nous	rend ions.
Que vous	rend iez.
Qu'ils	rend ent.

IMPARFAIT.

Que je	rend isse.
Que tu	rend isses.
Qu'il	rend it.
Que nous	rend issions.
Que vous	rend issiez.
Qu'ils	rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie	rend u.
Que tu aies	rend u.
Qu'il ait	rend u.
Que nous ayons	rend u.
Que vous ayez	rend u.
Qu'ils aient	rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse	rend u.
Que tu eusses	rend u.
Qu'il eût	rend u.
Que nous eussions	rend u.
Que vous eussiez	rend u.
Qu'ils eussent	rend u.

Ainsi se conjuguent *attendre*, *répandre*, *suspendre*, *perdre*, *tordre*, etc.

*179. Les verbes en *indre* et en *soudre*, comme *craindre*, *peindre*, *résoudre*, ne conservent le *d* qu'au futur simple et au présent du conditionnel: *Je craindrai*, *tu résoudras*; dans les autres temps, on supprime cette lettre: *Je peins*, *tu peins*, *il peint*; *je craignais*, *tu craignais*, *il craignait*; *je résolus*, *tu résolus*, *il résolut*.

*180. Les verbes terminés par *atre* et par *oltre*, comme *naitre*, *paraître*, *croître*, conservent l'accent circonflexe sur l'*i* toutes les fois qu'il doit être suivi d'un *t*: *Il paraît qu'il te connaît*; *cet arbre croît tous les jours*; *nous connaissons ceux que vous paraissez mépriser*. Le verbe *croître* prend ce même accent toutes les fois que sa conjugaison le pourrait faire confondre avec le verbe *croire*: *Je crois que tu crois lentement*; *on a cru que la rivière avait cru de deux mètres*.

ARTICLE 4. — DU SUJET.

**181. Le sujet du verbe est la personne ou la chose qui est ou qui fait ce qu'exprime le verbe.

**182. On trouve le sujet d'un verbe en plaçant avant ce verbe la question *qui est-ce qui?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui?* pour les choses. Par

179. *Que remarquez-vous sur les verbes en indre et en soudre?*

180. *Que remarquez-vous sur les verbes terminés par atre et par oltre?*

181. *Qu'est-ce que le sujet du verbe?*

182. *Comment trouve-t-on le sujet d'un verbe?*

exemple: *Je lis, tu étudies, le fruit tombe*; qui est-ce qui lit? *Je*, pour moi; qui est-ce qui étudie? *Tu*, pour toi; qu'est-ce qui tombe? *Le fruit*. *Je* est donc le sujet de *lis*; *tu*, celui de *étudies*; et *le fruit*, celui de *tombe*.

*183. Tout verbe à un mode personnel doit avoir un sujet énoncé ou sous-entendu; le verbe qui est au mode impersonnel peut aussi en avoir un quelquefois (a).

**184. Le verbe doit être au même nombre et à la même personne que son sujet: *Je lis*, *lis* est au singulier et à la première personne, parce que son sujet *je* est du singulier et de la première personne. *Vous lisez*, *lisez* est au pluriel et à la deuxième personne, parce que son sujet *vous* est du pluriel et de la deuxième personne.

**185. Quand un verbe a pour sujet plusieurs singuliers, on met ce verbe au pluriel, parce que deux singuliers forment un pluriel: *Le ciel et la terre PUBLIENT, ANNONCENT, CÉLÈBRENT les grandeurs de Dieu*.

183. *Quand est-ce que le verbe doit avoir un sujet?*

184. *A quel nombre et à quelle personne doit être le verbe?*

185. *Quand un verbe a pour sujet plusieurs singuliers, comment s'écrit-il?*

(a) Non-seulement le verbe à l'infinitif peut avoir un sujet dans certains cas, mais, en réalité, il en a toujours un, au moins d'une manière implicite; autrement, il n'exprimerait pas l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose, et alors ce ne serait pas un verbe. D'ailleurs, il n'est pas possible de méconnaître ce sujet dans une foule d'exemples, tels que ceux-ci: *Un Français PERDRE courage, c'est ce qu'on ne voit guère*; *on les blâmera d'ÊTRE SORTIS sans permission*; *Romulus ÉTANT MORT, les Romains le détestèrent*; *leurs affaires ALLANT mal, ils prirent le chemin de la Californie*.

*186. Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, on met le verbe au pluriel, et on le fait accorder avec la personne qui a la priorité; la première a la priorité sur la deuxième, et la deuxième sur la troisième: *Ernest et moi FERONS notre devoir; toi et ton frère TRAVAILLEREZ demain.*

ARTICLE 5. — DU COMPLÉMENT OU RÉGIME.

**187. On appelle *complément* ou *régime* le mot qui complète l'idée commencée par un autre mot: *Dieu veut le BONHEUR de l'HOMME*; ici, *le bonheur* complète l'idée commencée par *veut*; et *de l'homme*, l'idée commencée par *le bonheur*; ces mots *bonheur* et *homme* sont donc des compléments.

**188. On distingue deux sortes de compléments, le complément direct et le complément indirect.

**189. On appelle *complément direct* celui qui complète directement l'idée commencée par un autre mot; il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, placée après ce mot, *qui* pour les personnes, et *quoi* pour les choses: *J'aime les enfants sages; j'étudie la grammaire. J'aime QUI? les enfants sages*: voilà le complément direct de *j'aime*. *J'étudie QUOI? la grammaire*: voilà celui de *j'étudie*.

**190. On appelle *complément indirect* celui

186. Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, comment s'accorde le verbe?

187. Qu'appelle-t-on complément ou régime?

188. Combien distingue-t-on de sortes de compléments?

189. Qu'appelle-t-on complément direct?

190. Qu'appelle-t-on complément indirect?

qui ne complète qu'indirectement l'idée commencée par le mot auquel il se rapporte; il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, précédée d'une préposition, comme *à*, *de*, *par*: *J'ai parlé à votre père de vos progrès en orthographe. J'ai parlé à qui? A votre père; j'ai parlé de quoi? De vos progrès, vos progrès en quoi? En orthographe. A votre père, de vos progrès, en orthographe*, sont donc des compléments indirects.

191. Quelquefois, le complément, quoique placé après *à* ou *de*, ne laisse pas d'être direct: *L'enfant aime à JOUER; le maître recommande d'Étudier*; *à JOUER* et *d'Étudier* sont des compléments directs. En effet, *l'enfant aime* quoi? *A jouer*; *le maître recommande* quoi? *D'étudier*. Dans ce cas, les prépositions *à* et *de* sont employées par euphonie.

192. Sept espèces de mots peuvent avoir un complément: le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe* et la *préposition*.

Le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom* et l'*adverbe* ne peuvent avoir qu'un complément indirect.

Le verbe *être* n'a pas de complément; ainsi, quoique dans cette phrase: *Dieu est un PÈRE tendre*, il semble que *père* soit le complément direct de *est*, il n'est réellement que l'attribut de *Dieu*. Les verbes transitifs et réfléchis peuvent recevoir les deux espèces de compléments; les autres verbes n'ont qu'un complément indirect.

Le *participe* suit les lois du verbe auquel il appartient; enfin, la *préposition* a un complément direct, mais elle annonce un complément indirect.

191. Le complément, quoique placé après *à* ou *de*, n'est-il pas quelquefois direct?

192. Combien d'espèces de mots peuvent avoir un complément?

ARTICLE 6. — DU VERBE TRANSITIF OU ACTIF.

** 193. Le verbe *transitif* (a) ou *actif* est celui qui exprime une action transmise à un complément direct : *La parole douce* APAISE *la colère*; *la parole dure* EXCITE *la fureur*.

** 194. On reconnaît qu'un verbe est transitif lorsque, immédiatement après lui, on peut mettre les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi, *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rendre*, sont des verbes transitifs, parce qu'on peut dire : *J'AI ME quelque un, je RENDS quelque chose*, etc.

* 195. Le verbe transitif peut être employé intransitivement; c'est lorsqu'il n'a pas de complément direct : *Charlemagne* ÉTUDIAIT *avec assiduité*; dans cet exemple, *étudiait* est employé intransitivement, parce qu'il n'a pas de complément direct.

ARTICLE 7. — DU VERBE PASSIF.

** 196. Le verbe *passif* (a) est celui qui exprime une action reçue ou soufferte par le sujet : *Un jour, les bons* SERONT RÉCOMPENSÉS, *et les méchants* SERONT PUNIS (c).

* 197. Le verbe passif se forme du verbe tran-

193. *Qu'est-ce que le verbe transitif ou actif?*

194. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est transitif?*

195. *Le verbe transitif ne peut-il pas être employé intransitivement?*

196. *Qu'est-ce que le verbe passif?*

197. *De quoi se forme le verbe passif?*

(a) *Transitif*, de deux mots latins, qui veulent dire *aller au-delà*.

(b) *Passif*, d'un mot latin, qui veut dire *je souffre, je supporte, j'endure*.

(c) On a prétendu qu'il ne fallait pas admettre de *verbes passifs* en français : 1^o parce qu'on ne pouvait pas les exprimer en un seul mot; 2^o parce que ce n'étaient tout au plus que des locutions verbales. A cela nous pouvons répondre que: 1^o *J'ai aimé, je suis revenu*, etc., ne sont pas exprimés en un seul mot, et pourtant tout

sitif, dont on prend le complément direct pour en former le sujet du verbe passif; ainsi, pour tourner par le passif la phrase suivante : *La parole douce* APAISE *la colère*, on dira : *La colère* EST APAISÉE *par la parole douce*.

** 198. On reconnaît généralement qu'un verbe est passif lorsque, après ce verbe, on peut mettre les mots *par quelqu'un* ou *par quelque chose* : *Les bons* SERONT RÉCOMPENSÉS (*par quelqu'un, qui est Dieu*); *il* EST ENTRAÎNÉ (*par quelque chose, par exemple, les flots*).

** 199. Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs; elle se fait, à tous les temps, avec l'auxiliaire *être* et le participe passé du verbe que l'on veut conjuguer. En voici un modèle.

MODE INFINITIF.	Vous êtes aimés.
PRÉSENT.	Ils sont aimés.
Être aimé <i>ou</i> aimée.	IMPARFAIT.
PASSÉ.	J'étais aimé.
Avoir été aimé <i>ou</i> aimée,	Tu étais aimé.
ayant été aimé <i>ou</i> aimée.	Il était aimé.
PARTICIPE PRÉSENT.	Nous étions aimés.
Étant aimé <i>ou</i> aimée.	Vous étiez aimés.
PARTICIPE PASSÉ.	Ils étaient aimés.
Été aimé <i>ou</i> aimée.	PASSÉ DÉTERMINÉ.
MODE INDICATIF.	Je fus aimé.
PRÉSENT.	Tu fus aimé.
Je suis aimé.	Il fut aimé.
Tu es aimé.	Nous fûmes aimés.
Il est aimé.	Vous fûtes aimés.
Nous sommes aimés.	Ils furent aimés.
	PASSÉ INDÉTERMINÉ.
	J'ai été aimé.

198. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est passif?*

199. *Combien y a-t-il de conjugaisons pour les verbes passifs?*

le monde les appelle des verbes; 2^o si l'on réfléchit à la différence essentielle qu'il y a entre ces deux expressions : *Ma voiture* EST SORTIE (verbe passif) *de la remise, vous pouvez la prendre; ma voiture* EST SORTIE (verbe intransitif) *dès le matin, vous ne pouvez pas la prendre*; on conviendra qu'il n'est guère possible de n^e pas admettre de *verbes passifs*

Tu as été aimé.
Il a été aimé.
Nous avons été aimés.
Vous avez été aimés.
Ils ont été aimés

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé.
Tu eus été aimé.
Il eut été aimé.
Nous eûmes été aimés.
Vous eûtes été aimés.
Ils eurent été aimés.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité dans les verbes passifs.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé.
Tu avais été aimé.
Il avait été aimé.
Nous avions été aimés.
Vous aviez été aimés.
Ils avaient été aimés.

FUTUR SIMPLE.

Je serai aimé.
Tu seras aimé.
Il sera aimé.
Nous serons aimés.
Vous serez aimés.
Ils seront aimés.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été aimé.
Tu auras été aimé.
Il aura été aimé.
Nous aurons été aimés.
Vous aurez été aimés.
Ils auront été aimés.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je serais aimé.
Tu serais aimé.
Il serait aimé.
Nous serions aimés.
Vous seriez aimés.
Ils seraient aimés.

PASSÉ.

J'aurais été aimé.

Tu aurais été aimé.
Il aurait été aimé.
Nous aurions été aimés.
Vous auriez été aimés.
Ils auraient été aimés.

SECOND PASSÉ.

J'eusse été aimé.
Tu eusses été aimé.
Il eût été aimé.
Nous eussions été aimés.
Vous eussiez été aimés.
Ils eussent été aimés.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sois aimé.
Soyons aimés.
Soyez aimés.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie été aimé.
Ayons été aimés.
Ayez été aimés.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aimé.
Que tu sois aimé.
Qu'il soit aimé.
Que nous soyons aimés.
Que vous soyez aimés.
Qu'ils soient aimés.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé.
Que tu fusses aimé.
Qu'il fût aimé.
Que nous fussions aimés.
Que vous fussiez aimés.
Qu'ils fussent aimés.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé.
Que tu aies été aimé.
Qu'il ait été aimé.
Que nous ayons été aimés.
Que vous ayez été aimés.
Qu'ils aient été aimés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé.
Que tu eusses été aimé.

Qu'il eût été aimé.
Que nous eussions été aimés.
Que vous eussiez été aimés.
Qu'ils eussent été aimés.

ART. 8. — DU VERBE INTRANSITIF OU NEUTRE.

**200. Le verbe *intransitif* ou *neutre* (a) est celui qui n'a pas de complément direct; il exprime ou l'état du sujet, comme *j'existe*, ou une action faite par le sujet, comme *je marche*.

**201. On reconnaît qu'un verbe est intransitif quand on ne peut pas mettre immédiatement après lui les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*; ainsi, *douter*, *rire*, *dormir*, sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire *DOUTER quelqu'un*, *RIRE quelque chose*, etc.

*202. Le verbe intransitif peut quelquefois être employé transitivement; c'est lorsqu'il a un complément direct: *On aime à PARLER la langue française*; dans cet exemple, *parler* est employé transitivement, parce qu'il a pour complément direct *la langue française*.

**203. Les verbes intransitifs suivent en tout les quatre conjugaisons modèles; cependant quelques-uns prennent l'auxiliaire *être* dans leurs temps composés; tels sont: *tomber*, *partir*, *devenir*, qui font: *Je suis, j'étais, je serais tombé ou tombée, parti ou partie, devenu ou devenue*. En voici un exemple.

200. *Qu'est-ce que le verbe intransitif?*

201. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est intransitif?*

202. *Le verbe intransitif ne peut-il pas être employé transitivement?*

203. *Comment se conjuguent les verbes intransitifs?*

(a) *Neutre*, d'un mot latin, qui veut dire ni l'un ni l'autre.

	FUTUR ANTÉRIEUR.
	Je serai tombé. Tu seras tombé. Il sera tombé. Nous serons tombés. Vous serez tombés. Ils seront tombés.
	MODE CONDITIONNEL.
	PRÉSENT OU FUTUR.
	Je tomberais, etc.
	PASSÉ.
	Je serais tombé. Tu serais tombé. Il serait tombé. Nous serions tombés. Vous seriez tombés. Ils seraient tombés.
	SECOND PASSÉ.
	Je fusse tombé. Tu fusses tombé. Il fût tombé. Nous fussions tombés. Vous fussiez tombés. Ils fussent tombés.
	MODE IMPÉRATIF.
	PRÉSENT OU FUTUR.
	Tombe, etc.
	FUTUR ANTÉRIEUR.
	Sois tombé. Soyons tombés. Soyez tombés.
	MODE SUBJONCTIF.
	PRÉSENT OU FUTUR.
	Que je tombe, etc.
	IMPARFAIT.
	Que je tombasse, etc.
	PASSÉ.
	Que je sois tombé. Que tu sois tombé. Qu'il soit tombé. Que nous soyons tombés. Que vous soyez tombés. Qu'ils soient tombés.
	FUTUR SIMPLE.
	Je tomberai, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai tombé.
Tu seras tombé.
Il sera tombé.
Nous serons tombés.
Vous serez tombés.
Ils seront tombés.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je tomberais, etc.

PASSÉ.

Je serais tombé.
Tu serais tombé.
Il serait tombé.
Nous serions tombés.
Vous seriez tombés.
Ils seraient tombés.

SECOND PASSÉ.

Je fusse tombé.
Tu fusses tombé.
Il fût tombé.
Nous fussions tombés.
Vous fussiez tombés.
Ils fussent tombés.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Tombe, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Sois tombé.
Soyons tombés.
Soyez tombés.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je tombe, etc.

IMPARFAIT.

Que je tombasse, etc.

PASSÉ.

Que je sois tombé.
Que tu sois tombé.
Qu'il soit tombé.
Que nous soyons tombés.
Que vous soyez tombés.
Qu'ils soient tombés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé.
Que tu fusses tombé.

Qu'il fût tombé.
Que nous fussions tombés.
Que vous fussiez tombés.
Qu'ils fussent tombés.

ARTICLE 9.

DU VERBE RÉFLÉCHI OU PRONOMINAL.

****204.** Le verbe *réfléchi* (a) ou *pronominal* est celui dont le sujet et le régime sont la même personne : *Je me FLATTE*, c'est-à-dire *je. FLATTE moi*; *tu te LOUES*, c'est-à-dire *tu LOUES toi* (b).

205. On appelle verbes *essentiellement réfléchis* ceux qui ne peuvent être conjugués sans deux pronoms, comme *se repentir*, *s'abstenir*, etc.; on ne dit pas *je repens*, *j'abstiens*. Ces verbes ont toujours leur second pronom pour complément direct, excepté le verbe *s'arroger*, dans lequel ce pronom est toujours complément indirect.

206. On appelle verbes *accidentellement réfléchis* ceux qui peuvent être conjugués avec un seul pronom, comme *se flatter*, *se louer*; on peut dire *je flatte*, *je loue*.

****207.** Les verbes réfléchis se conjuguent toujours, dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être*, employé pour l'auxiliaire *avoir*, de sorte que l'on dit : *Je me suis flatté*, pour *J'AI flatté moi*. En voici un modèle.

204. *Qu'est-ce que le verbe réfléchi ou pronominal?*

205. *Qu'appelle-t-on verbes essentiellement réfléchis?*

206. *Qu'appelle-t-on verbes accidentellement réfléchis?*

207. *Avec quel auxiliaire se conjuguent les verbes réfléchis?*

(a) *Réfléchi*, d'un mot latin, qui veut dire *revenant sur soi*.

(b) Les verbes réfléchis sont quelquefois appelés *reciproques*; c'est lorsque deux sujets agissent l'un sur l'autre, comme dans : *ils s'entraident*; *ils s'entre-maissent*; *Pierre et Paul se battent l'un l'autre*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PASSÉ.

S'être repenti ou repentie,
s'étant repenti ou repentie.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se repentant.

PARTICIPE PASSÉ.

Repenti, repentie.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repens.

Tu te repens.

Il se repent.

Nous nous repentons.

Vous vous repentez.

Ils se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repétais, etc.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je me repentis, etc.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Je me suis repenti.

Tu t'es repenti.

Il s'est repenti.

Nous nous sommes repentis.

Vous vous êtes repentis.

Ils se sont repentis.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti.

Tu te fus repenti.

Il se fut repenti.

Nous nous fûmes repentis.

Vous vous fûtes repentis.

Ils se furent repentis.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti.

Tu t'étais repenti.

Il s'était repenti.

Nous nous étions repentis.

Vous vous étiez repentis.

Ils s'étaient repentis.

FUTUR SIMPLE.

Je me repentirai, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai repenti.

Tu te seras repenti.

Il se sera repenti.

Nous nous serons repentis.

Vous vous serez repentis.

Ils se seront repentis.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je me repentirais, etc.

PASSÉ.

Je me serais repenti.

Tu te serais repenti.

Il se serait repenti.

Nous nous serions repentis.

Vous vous seriez repentis.

Ils se seraient repentis.

SECOND PASSÉ.

Je me fusse repenti.

Tu te fusses repenti.

Il se fût repenti.

Nous nous fussions repentis.

Vous vous fussiez repentis.

Ils se fussent repentis.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Repens-toi.

Repentons-nous.

Repentez-vous.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ce temps est inusité.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me repente, etc.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse, etc.

PASSÉ.

Que je me sois repenti.

Que tu te sois repenti.

Qu'il se soit repenti.

Que nous nous soyons repentis.

Que vous vous soyez repentis.

Qu'ils se soient repentis.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repenti.

Que tu te fusses repenti.

Qu'il se fût repenti. [tis.

Que nous nous fussions repen-

Que vous vous fussiez repentis.

Qu'ils se fussent repentis.

ARTICLE 10.—DU VERBE UNIPERSONNEL.

**208. Le verbe *unipersonnel* (a) est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier de chaque temps : *Il FAUT qu'il PLEUVE, et non pas qu'il GÈLE.*

*209. Quelques verbes transitifs, intransitifs et réfléchis peuvent être employés unipersonnellement : *Il PARAÎT qu'il s'EST INTRODUIT des voleurs ici. De même, les verbes unipersonnels peuvent quelquefois cesser de l'être : Ces arbres GÈLERONT ; les flèches PLEUVAIENT de toutes parts.*

**210. Voici la conjugaison d'un verbe essentiellement unipersonnel, c'est-à-dire qui ne peut jamais être employé autrement.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Falloir.

PASSÉ.

Avoir fallu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fallant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fallu.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il fallut.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il a fallu.

208. *Qu'est-ce que le verbe unipersonnel ?*
 209. *Quelques verbes ne peuvent-ils pas devenir unipersonnels ?*
 210. *Donnez la conjugaison d'un verbe essentiellement unipersonnel.*

(a) *Unipersonnel*, de deux mots latins, qui veulent dire *une seule personne*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.
Il eut fallu.
PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.
<i>Ce temps est inusité.</i>
PLUS-QUE-PARFAIT.
Il avait fallu.
FUTUR SIMPLE.
Il faudra.
FUTUR ANTÉRIEUR.
Il aura fallu.
MODE CONDITIONNEL.
PRÉSENT OU FUTUR.
Il faudrait.
PASSÉ.
Il aurait fallu.

SECOND PASSÉ.
Il eût fallu.
MODE IMPÉRATIF.
<i>On conçoit que les temps de ce mode sont inusités dans les verbes unipersonnels.</i>
MODE SUBJONCTIF.
PRÉSENT OU FUTUR.
Qu'il faille.
IMPARFAIT.
Qu'il fallût.
PASSÉ.
Qu'il ait fallu.
PLUS-QUE-PARFAIT.
Qu'il eût fallu.

ARTICLE 11. — ORTHOGRAPHE DES VERBES.

****211.** Le verbe, par rapport à la manière de s'écrire, se compose de deux parties : l'une invariable, c'est le *radical* ; l'autre variable, désignant son rapport avec la personne, le nombre et le temps, c'est la *terminaison*.

Dans	$\left\{ \begin{array}{l} \text{aimer} \\ \text{finir} \\ \text{pourvoir} \\ \text{rendre} \end{array} \right\}$	le radical	est	$\left\{ \begin{array}{l} \text{aim} \\ \text{fin} \\ \text{pourv} \\ \text{rend} \end{array} \right\}$	la terminaison	est	$\left\{ \begin{array}{l} \text{er.} \\ \text{ir.} \\ \text{oir.} \\ \text{re.} \end{array} \right\}$

****212.** Pour conjuguer un verbe dont on connaît le radical, il suffit d'ajouter à ce radical les terminaisons de la conjugaison modèle. Ainsi on conjuguera le verbe *chanter*, en ajoutant au radical *chant* les terminaisons du verbe *aimer*.

213. Le singulier du présent de l'indicatif se termine par *e, es, e*, dans tous les verbes de la première conjugaison, ainsi que

211. De quoi se compose le verbe, par rapport à la manière de s'écrire ?

212. Que faut-il faire pour conjuguer un verbe dont on connaît le radical ?

dans *assaillir, couvrir, cueillir, offrir, ouvrir, souffrir* et quelques autres de la deuxième : *J'étudie, tu étudies, il étudie ; j'ouvre, tu offres, il tressaille.*

Il se termine par *x, x, t*, dans les verbes *pouvoir, valoir* et *vouloir* : *Je veux, tu vaux, il peut.*

Enfin, il se termine par *s, s, t*, dans tous les autres verbes : *Je finis, tu reçois, il rompt.* On met *d* au lieu de *t*, dans *s'asseoir*, ainsi que dans les verbes terminés en *dre*, excepté ceux en *indre* et en *soudre* : *Il s'assied, il vend ; il peint, il dissout.*

Ces règles n'offrent que trois exceptions : *aller* qui fait : *Je vais, tu vas, il va ; avoir* : *J'ai, tu as, il a ; vaincre* : *Je vaincs, tu vaincs, il vainc.*

214. Le pluriel, dans toutes les conjugaisons et dans tous les temps, se termine par *ons* ou *mes*, à la première personne ; par *ez* ou *tes*, à la deuxième ; et par *ent* ou *ont*, à la troisième : *Nous lisons, nous sommes ; vous médisez, vous redites ; ils voient, ils vont.*

215. L'imparfait se termine toujours par *ais, ais, ait, ions, iez, aient* : *Je croyais, tu croyais, il croyait ; nous riions, vous riez, ils riaient.*

216. Le passé déterminé a quatre terminaisons : *ai, is, us, ins*. On emploie *ai* pour les verbes de la première conjugaison : *Je gageai, tu gageas, il gagea ; nous allâmes, vous allâtes, ils allèrent.*

On emploie *is* pour les verbes de la deuxième conjugaison, excepté *sourir, mourir* et les verbes en *enir* ; on l'emploie aussi pour la plupart de ceux de la quatrième conjugaison : *J'obéis, tu obéis, il obéit ; nous prédîmes, vous prédîtes, ils prédirent.*

On emploie *us* pour les verbes exceptionnels de la deuxième et de la quatrième conjugaison, ainsi que pour tous ceux de la troisième, excepté *asseoir* et *voir* : *Je connus, tu connus, il connut ; nous aperçûmes, vous aperçûtes, ils aperçurent.*

Enfin, on emploie *ins* pour les verbes en *enir* : *Je vins, tu vins, il vint ; nous tinmes, vous tintes, ils tinrent.*

217. Le futur simple se forme du présent de l'infinitif, auquel on ajoute les terminaisons *ai, as, a, ons, ez, ont* : *J'userai, tu useras, il usera ; nous rendrons, vous rendrez, ils rendront.* Remarquez qu'on retranche l'*e* final de la quatrième conjugaison.

218. Le présent du conditionnel se forme comme le futur simple, mais avec les terminaisons *ais, ais, ait, ions, iez, aient* : *Je remuerais, tu remuerais, il remuerait ; nous vendrions, vous vendriez, ils vendraient.*

219. Au présent de l'imperatif, la deuxième personne du singulier est semblable à la première du présent de l'indicatif : *J'aime, aime ; je me prévau, prévau-toi ; je reçois, reçois.* Il y a exception pour *aller, avoir, être, savoir* et *vouloir*, qui font : *Va, aie, sois, sache, veuille.*

220. Le présent du subjonctif se termine toujours par *e, es, ie, ions, iez, ent*: *Que je voie, que tu voies, qu'il voie; que nous scions, que vous sciez, qu'ils scient*. Les verbes avoir et être font seuls exception: *Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient; que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient*.

221. L'imparfait du subjonctif a quatre terminaisons, qui correspondent à celles du passé déterminé: *asse, isse, usse, insse*: *Que je gageasse, que tu gageasses, qu'il gageât; que nous allussions, que vous allussiez, qu'ils allussent. Que j'obéisse, que tu obéisses, qu'il obéît; que nous prédissions, que vous prédissiez, qu'ils prédissent. Que je connusse, que tu connusses, qu'il connût; que nous aperçussions, que vous aperçussiez, qu'ils aperçussent. Que je vinsse, que tu vinsses, qu'il vint; que nous tinssions, que vous tinssiez, qu'ils tinssent*.

ARTICLE 12. — FORMATION DES TEMPS DES VERBES PAR LES TEMPS PRIMITIFS.

**222. On divise les temps des verbes en temps primitifs et en temps dérivés. Les *temps primitifs* sont ceux avec lesquels on peut former tous les autres; les *temps dérivés* sont ceux qui se forment des temps primitifs.

**223. Il y a cinq temps primitifs: le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le passé déterminé.

**224. Le *présent de l'infinitif* forme deux temps: le futur simple et le présent du conditionnel. Le *participe présent* en forme trois: le présent de l'indicatif au pluriel, l'imparfait du même mode, et le présent du subjonctif. Le *participe passé* forme tous les temps composés. Le *présent de l'indicatif* forme le présent de l'impératif. Le *passé déterminé* forme l'imparfait du subjonctif.

**225. Le présent de l'indicatif se forme, pour le pluriel seulement, du participe présent, par le changement de *ant* en *ons, ez, ent*.

L'imparfait de l'indicatif se forme du participe présent, en changeant *ant* en *ais, ais, ait, ions, iez, aient*.

Le passé indéterminé et tous les autres temps composés sont formés de l'un des temps de l'auxiliaire, suivi du participe passé du verbe que l'on conjugue.

Le futur simple se forme du présent de l'infinitif, en changeant *r, oir* ou *re* en *rai, ras, ra, rons, rez, ront*.

Le présent du conditionnel se forme du présent de l'infinitif, en changeant *r, oir* ou *re*, en *rais, rais, rait, rions, riez, raient*.

Le présent de l'impératif se forme du présent de l'indicatif, en supprimant le pronom sujet; dans les verbes de la pre-

mière conjugaison, on supprime aussi l'*s* finale de la deuxième personne du singulier, excepté devant les pronoms *en* et *y*.

Le présent du subjonctif se forme du participe présent, par le changement de *ant* en *e, es, e, ions, iez, ent*.

L'imparfait du subjonctif se forme du passé déterminé, en changeant, selon les terminaisons employées,

ai en <i>asse.</i>	is en <i>isse.</i>	us en <i>usse.</i>	ins en <i>insse.</i>
as en <i>asses.</i>	is en <i>isses.</i>	us en <i>usses.</i>	ins en <i>insses.</i>
a en <i>ât.</i>	il en <i>ît.</i>	ut en <i>ût.</i>	int en <i>int.</i>
âmes en <i>assions.</i>	îmes en <i>issions.</i>	ûmes en <i>ussions.</i>	inmes en <i>inssions.</i>
âtes en <i>assiez.</i>	îtes en <i>issiez.</i>	ûtes en <i>ussiez.</i>	intes en <i>inssiez.</i>
rent en <i>assent.</i>	trent en <i>issent.</i>	urent en <i>ussent.</i>	inrent en <i>inssent.</i>

ARTICLE 13. — CONJUGAISON INTERROGATIVE.

226. Il n'y a que les temps de l'indicatif et du conditionnel qui puissent se conjuguer interrogativement; cependant, certains temps du subjonctif prennent quelquefois la même forme, mais sans avoir le sens de l'interrogation: **PUIS-SE-JE réussir! DÛT-IL mourir!

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Aimé-je ?	Reçois-je ?	»
Aimes-tu ?	Reçois-tu ?	Rends-tu ?
Aime-t-il ?	Reçoit-il ?	Rend-il ?
Ainons-nous ?	Recevons-nous ?	Rendons-nous ?
Aimez-vous ?	Recevez-vous ?	Rendez-vous ?
Aiment-ils ?	Reçoivent-ils ?	Rendent-ils ?

IMPARFAIT.

Aimais-je ?	Recevais-je ?	Rendais-je ?
Aimais-tu ?	Recevais-tu ?	Rendais-tu ?
Aimait-il ?	Recevait-il ?	Rendait-il ?
Ainions-nous ?	Recevions-nous ?	Rendions-nous ?
Aimiez-vous ?	Receviez-vous ?	Rendiez-vous ?
Aimaient-ils ?	Recevaient-ils ?	Rendaient-ils ?

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Aimai-je ?	Reçus-je ?	Rendis-je ?
Aimas-tu ?	Reçus-tu ?	Rendis-tu ?
Aima-t-il ?	Reçut-il ?	Rendit-il ?
Aimâmes-nous ?	Reçûmes-nous ?	Rendîmes-nous ?
Aimâtes-vous ?	Reçûtes-vous ?	Rendîtes-vous ?
Aimèrent-ils ?	Reçurent-ils ?	Rendirent-ils ?

226. *Quels sont les temps qui se conjuguent interrogativement ?*

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Ai-je	Ai-je	Ai-je
As-tu	As-tu	As-tu
A-t-il	A-t-il	A-t-il
Avons-nous	Avons-nous	Avons-nous
Avez-vous	Avez-vous	Avez-vous
Ont-ils	Ont-ils	Ont-ils

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je	Eus-je	Eus-je
Eus-tu	Eus-tu	Eus-tu
Eut-il	Eut-il	Eut-il
Eûmes-nous	Eûmes-nous	Eûmes-nous
Eûtes-vous	Eûtes-vous	Eûtes-vous
Eurent-ils	Eurent-ils	Eurent-ils

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je	Avais-je	Avais-je
Avais-tu	Avais-tu	Avais-tu
Avait-il	Avait-il	Avait-il
Avions-nous	Avions-nous	Avions-nous
Aviez-vous	Aviez-vous	Aviez-vous
Avaient-ils	Avaient-ils	Avaient-ils

FUTUR.

Aimerai-je ?	Recevrai-je ?	Rendrai-je ?
Aimeras-tu ?	Recevras-tu ?	Rendras-tu ?
Aimera-t-il ?	Recevra-t-il ?	Rendra-t-il ?
Aimerons-nous ?	Recevrons-nous ?	Rendrons-nous ?
Aimerez-vous ?	Recevrez-vous ?	Rendrez-vous ?
Aimeront-ils ?	Recevront-ils ?	Rendront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je	Aurai-je	Aurai-je
Auras-tu	Auras-tu	Auras-tu
Aura-t-il	Aura-t-il	Aura-t-il
Aurons-nous	Aurons-nous	Aurons-nous
Aurez-vous	Aurez-vous	Aurez-vous
Auront-ils	Auront-ils	Auront-ils

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Aimerais-je ?	Recevrais-je ?	Rendrais-je ?
Aimerais-tu ?	Recevrais-tu ?	Rendrais-tu ?
Aimerait-il ?	Recevrait-il ?	Rendrait-il ?
Aimerions-nous ?	Recevriions-nous ?	Rendrions-nous ?
Aimeriez-vous ?	Recevriez-vous ?	Rendriez-vous ?
Aimeraient-ils ?	Recevraient-ils ?	Rendraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je	Aurais-je	Aurais-je
Aurais-tu	Aurais-tu	Aurais-tu
Aurait-il	Aurait-il	Aurait-il
Aurions-nous	Aurions-nous	Aurions-nous
Auriez-vous	Auriez-vous	Auriez-vous
Auraient-ils	Auraient-ils	Auraient-ils

SECOND PASSÉ.

Eussé-je	Eussé-je	Eussé-je
Eusses-tu	Eusses-tu	Eusses-tu
Eût-il	Eût-il	Eût-il
Eussions-nous	Eussions-nous	Eussions-nous
Eussiez-vous	Eussiez-vous	Eussiez-vous
Eussent-ils	Eussent-ils	Eussent-ils

227. Lorsque la forme interrogative offre un son dur ou peu usité, on donne une autre forme au verbe; ainsi, au lieu de dire : *Rends-je ? mens-je ? bus-je ? absous-je ?* on dira : *Est-ce que je rends ? est-ce que je mens ? est-ce que je bus ?* etc. ; l'usage est à peu près le seul guide à suivre dans ce cas.

Dans les verbes conjugués interrogativement, les pronoms personnels sujets sont placés après le verbe, dans les temps simples, et après l'auxiliaire, dans les temps composés; ils sont liés à l'un ou à l'autre par un trait d'union : *Reçois-JE ? as-tu aimé ?*

L'e muet, quand il est suivi du pronom *je*, se change en *e* fermé, selon la plupart des auteurs : *AIMÉ-je ? eussé-je aimé ?* et en *e* ouvert, selon quelques-uns : *AIMÈ-je ? eussè-je aimé ?*

Pour ne pas confondre le présent et l'imparfait de l'indicatif avec le passé déterminé, il faut examiner si, en faisant perdre au verbe la forme interrogative, on obtient le présent, l'imparfait ou le passé déterminé, sans changer l'objet de la pensée. Ainsi, on n'écrira pas *AIMAI-je* ou *AIMAIS-je maintenant ? AIMÈ-je autrefois ?* car, en faisant disparaître la forme interrogative, on obtient : *J'AIMAI* ou *j'AIMAIS maintenant*, *j'AIMÈ autrefois*; ce qui ne peut pas se dire. Il faut donc : *AIMÈ-je maintenant ? AIMAI-je* ou *AIMAIS-je autrefois ?*

Quand le verbe est terminé par une voyelle et suivi de l'un des pronoms *il, elle, on*, il faut mettre entre eux deux la lettre euphonique *t*, précédée et suivie du trait d'union : *Donne-t-il ? aime-t-elle ? a-t-on fini ?*

ARTICLE 14. — DES VERBES IRRÉGULIERS.

*228. On appelle verbes irréguliers ceux qui

228. Qu'appelle-t-on verbes irréguliers ? verbes défectifs ?

ne suivent pas les règles générales pour la formation des temps et des personnes; et verbes *défectifs*, ceux qui manquent de certains temps ou de certaines personnes, que l'usage a rejetés ou que le bon goût réprovoque (a).

PREMIÈRE CONJUGAISON.

ALLER. — Allant. Allé, ée. Je vais, tu vas, il va, nous allons, ils vont. J'allais. J'allai. Je suis allé. J'irai. J'irais. Va, allons. Que j'aïlle, que nous allions, qu'ils aillent. Que j'allasse. — On conjugue de même *s'en aller*. Ce verbe, ainsi que tous ceux qui sont accompagnés du pronom *en*, fait aux temps composés: *Je m'en suis allé, tu t'en étais allé*, etc.; et non pas: *Je me suis EN allé, tu t'étais EN allé*.

ENVOYER. — Envoyant. Envoyé, ée. J'envoie, nous envoyons, ils envoient. J'envoyais. J'envoyai. J'ai envoyé. J'enverrai. J'enverrais. Envoie, envoyons. Que j'envoie, que nous envoyions, qu'ils envoient. Que j'envoyasse — Il en est de même de *renvoyer*.

DEUXIÈME CONJUGAISON.

ACQUÉRIR. — Acquérant. Acquis, se. J'acquiers, nous acquérons, ils acquièrent. J'acquerais. J'acquis. J'ai acquis. J'acquerrai. J'acquerrais. Acquier, acquérons. Que j'acquière, que nous acquiérons, qu'ils acquièrent. Que j'acquisse. — Il en est de même de *conquérir, s'enquérir, requérir*.

BOUILLIR. — Bouillant. Bouilli, ie. Je bous, nous bouillons. Je bouillais. Je bouillis. J'ai bouilli. Je bouillirai. Je bouillirais. Bous, bouillons. Que je bouille. Que je bouillisse. — Il en est de même de *débouillir, ébouillir, rebouillir*.

COURIR. — Courant. Couru, ue. Je cours. Je courais. Je cours. J'ai couru. Je courrai. Je courrais. Cours. Que je coare. Que je courusse. — Il en est de même de *accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir*.

COUVRIR. — Couvrant. Couvert, te. Je couvre. Je couvrais. Je couvris. J'ai couvert. Je couvrirai. Je couvrirais. Couvre.

(a) Dans la liste suivante, nous n'indiquons que la première personne de chaque temps, à moins qu'il n'y en ait d'autres qui ne suivent pas la forme de cette première. Nous passons sous silence les temps inusités; nous mettons entre parenthèses les temps et les personnes qui ne sont pas généralement admis; enfin, nous citons le premier temps composé de chaque verbe, afin d'indiquer avec quel auxiliaire il se conjugue.

Que je couvre. Que je couvrisse. — On conjugue de même *découvrir, entr'ouvrir, ouvrir, recouvrir, rouvrir*.

QUEILLIR. — Cueillant. Cueilli, ie. Je cueille. Je cueillais. Je cueillis. J'ai cueilli. Je cueillerai. Je cueillerais. Cueille. Que je cueille. Que je cueillisse. — On conjugue de même *accueillir, recueillir*.

DORMIR. — Dormant. Dormi, ie. Je dors, nous dormons. Je dormais. Je dormis. J'ai dormi. Je dormirai. Je dormirais. Dors, dormons. Que je dorme. Que je dormisse. — On conjugue de même *désendormir, endormir, rendormir*.

FAILLIR. — Faillant. Failli, ie. Je faillis, nous faillissons (autrefois on disait: *Je faux, nous faillons*). Je faillissais. Je faillis. J'ai failli. Je faillirai. Je faillirais. Que je faillisse. Que je faillisse. — On conjugue de même *défaillir*, pour lequel, néanmoins, les formes suivantes sont préférables: *Nous défaillons, je défaillais, que je défaille*.

FÉRIR. — Ne s'emploie que dans cette expression, *sans coup FÉRIR*, c'est-à-dire *sans coup FRAPPER, sans FRAPPER un coup*.

FUIR. — Fuyant. Fui, ie. Je fuis, nous fuyons, ils fuient. Je fuyais. Je fuis. J'ai fui. Je fuirai. Je fuirais. Fuis, fuyons. Que je fuie, que nous fuyions, qu'ils fuient. Que je fuisse. — On conjugue de même *s'enfuir*.

GÉSIR ou CÎR. — Gisant. Il git, nous gisons, ils gisent. Je gisais. Qu'il gise. Il ne s'emploie guère que dans les expressions *ci-git, ci-gisent*.

HAÏR. — Haïssant. Haï, ie. Je hais, nous haïssons. Je haïssais. Je haïs, nous haïmes. J'ai haï. Je haïrai. Je haïrais. Haïs, haïssons. Que je haïsse. Que je haïsse, qu'il haït. — Il en est de même de *s'entre-haïr*; mais il ne s'emploie qu'au pluriel, ainsi que presque tous les verbes qui commencent par *s'entre...*

MENTIR. — Mentant. Menti, ie. Je mens, nous mentons. Je mentais. Je mentis. J'ai menti. Je mentirai. Je mentirais. Mens, mentons. Que je mente. Que je mentisse. — On conjugue de même *démentir*.

MOURIR. — Mourant. Mort, te. Je meurs, nous mourons, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je suis mort. Je mourrai. Je mourrais. Meurs, mourons. Que je meure, que nous mourions, qu'ils meurent. Que je mourusse.

OFFRIR. — Offrant. Offert, te. J'offre. J'offrais. J'offrirai. J'ai offert. J'offrirai. J'offrirais. Offre. Que j'offre. Que j'offrisse. — On conjugue de même *souffrir*.

OUIR. — Oui, ie. J'ouïs, nous ouïmes. J'ai ouï. J'ouïrai. J'ouïrais. Que j'ouïsse, qu'il ouït.

PARTIR. — Partant. Parti, ie. Je pars, nous partons. Je

partais. Je partis. Je suis parti. Je partirai. Je partirais. Pars, partons. Que je parte. Que je partisse. — On conjugue de même *départir*, *repartir*; mais *répartir* (distribuer) est régulier, c'est-à-dire qu'il se conjugue comme *finir*.

QUÉRIR. — Ne s'emploie qu'au présent de l'infinifitif: *Je vais quérir de l'eau à la fontaine.* (Pour les dérivés, voir *acquérir*.)

REPENTIR (se). — (Voir page 56.)

SAILLIR (dépasser). — Saillant. Sailli. Il saille, ils saillent. Il saillait. Il saillit. Il a sailli. Il saillera. Il saillerait. Qu'il saille. Qu'il saillit. — *Assaillir* et *tressaillir* s'emploient à toutes les personnes; ils sont réguliers au futur simple et au présent du conditionnel; cependant, on dit aussi: *Je tressaillirai*, *je tressaillerais*. — *Saillir*, dans le sens de *s'élançer*, est régulier.

SENTIR. — Sentant. Senti, ie. Je sens, nous sentons. Je sentais. Je sentis. J'ai senti. Je sentirai. Je sentirais. Sens, sentons. Que je sente. Que je sentisse. — On conjugue de même *consentir*, *pressentir* et *ressentir*.

SERVIR. — Servant. Servi, ie. Je sers, nous servons. Je servais. Je servis. J'ai servi. Je servirai. Je servirais. Sers, servons. Que je serve. Que je servisse. — On conjugue de même *desservir* et *resservir*; mais *asservir* est régulier.

SORTIR. — Sortant. Sorti, ie. Je sors, nous sortons. Je sortais. Je sortis. Je suis sorti. Je sortirai. Je sortirais. Sors, sortons. Que je sorte. Que je sortisse. — On conjugue de même *ressortir*, excepté quand il signifie *être de la juridiction*, car alors il est régulier.

TENIR. — Tenant. Tenu, ue. Je tiens, nous tenons, ils tiennent. Je tenais. Je tins. J'ai tenu. Je tiendrai. Je tiendrais. Tiens, tenons. Que je tienne, que nous tenions, qu'ils tiennent. Que je tinsse. — On conjugue de même *s'abstenir*, *appartenir*, *contenir*, *détenir*, *entretenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir* et *soutenir*.

VENIR. — Venant. Venu, ue. Je viens, nous venons, ils viennent. Je venais. Je vins. Je suis venu. Je viendrai. Je viendrais. Viens, venons. Que je vienne, que nous venions, qu'ils viennent. Que je vinsse. — On conjugue de même *advenir*, *contrevenir*, *convenir*, *devenir*, *disconvenir*, *intervenir*, *parvenir*, *prévenir*, *provenir*, *redevenir*, *se ressouvenir*, *revenir*, *se souvenir*, *subvenir* et *survenir*.

VÊTIR. — Vêtant. Vêtu, ue. Je vêts, nous vêtions. Je vêttais. Je vêtis. J'ai vêtu. Je vêtirai. Je vêtirais. Vêts, vêtions. Que je vête. Que je vêtisse. — On conjugue de même *dévêtir*, *revêtir* et *survêtir*.

TROISIÈME CONJUGAISON.

ASSEOIR. — Asseoyant. Assis, se. J'asseois, nous asseoyons, ils asseoient. J'asseoyais. J'assis. J'ai assis. J'asseoi-

rai. J'asseoierais. Asseois, asseoyons. Que j'asseoie, que nous asseoyions, qu'ils asseoient. Que j'assisse. — On conjugue de même *rasseoir* et *surseoir*; quelques auteurs retranchent, dans tous ces verbes, l'*e* du radical. *J'assois*, *que j'assoie*, etc.

ASSEOIR (s'). — S'asseyant. Assis, se. Je m'assieds, nous nous asseyons, ils s'asseient ou s'assiéent. Je m'asseyais. Je m'assis. Je me suis assis. Je m'assiérai ou m'asseierai. Je m'assiérais ou m'assiérais. Assieds-toi, asseyons-nous. Que je m'asseie ou m'assiée, que nous nous asseyions, qu'ils s'asseient ou s'assiéent. Que je m'assisse. — On conjugue de même *se rasseoir*.

AVOIR. — (Voir page 33.)

CHOIR. — Ne s'emploie plus qu'au présent de l'infinifitif, au participe passé, *chu*, *chue*, et aux temps composés, avec l'auxiliaire *être*.

DÉCHOIR. — Déchu, ue. Je déchois, nous déchoyons, ils déchoient. Je déchus. J'ai ou je suis déchu. Je décherrai. Je décherrais. Que je déchoie, que nous déchoyions, qu'ils déchoient. Que je déchusse.

ÉCHOIR. — Échéant. Échu, ue. Il échoit ou échet, ils échoient ou échéent. Il échait. Il échut. Il est échu. Il écherra. Il écherrait. Qu'il échoie. Qu'il échût.

FALLOIR. — (Voir page 57.)

MOUVOIR. — Mouvant. Mu, mue. Je meus, nous mouvons, ils meuvent. Je mouvais, je mus. J'ai mu. Je mouvrai. Je mouvrais. Meus, mouvons. Que je meuve, que nous mouvions, qu'ils meuvent. Que je musse. — On conjugue de même *émouvoir* et *promouvoir*; ce dernier ne s'emploie qu'aux temps composés.

PLEUVOIR. — Pleuvant. Plu. Il pleut. Il pleuvait. Il plut. Il a plu. Il pleuvra. Il pleuvrait. Qu'il pleuve. Qu'il plût. — On conjugue de même *repleuvoir*.

POURVOIR. — Pourvoyant. Pourvu, ue. Je pourvois, nous pourvoyons, ils pourvoient. Je pourvoyais. Je pourvus. J'ai pourvu. Je pourvoirai. Je pourvoirais. Pourvois, pourvoyons. Que je pourvoie, que nous pourvoyions, qu'ils pourvoient. Que je pourvusse.

POUVOIR. — Pouvant. Pu, pue. Je puis ou je peux, tu peux, nous pouvons, ils peuvent. Je pouvais. Je pus. J'ai pu. Je pourrai. Je pourrais. Peux, pouvons. Que je puisse. Que je pusse.

PRÉVOIR. — Prévoyant. Prévu, ue. Je prévois, nous prévoyons, ils prévoient. Je prévoyais. Je prévis. J'ai prévu. Je prévoirai. Je prévoirais. Prévois, prévoyons. Que je prévoie, que nous prévoyions, qu'ils prévoient. Que je prévisse.

SAVOIR. — Sachant. Su, sue. Je sais, nous savons. Je

savais. Je sus. J'ai su. Je saurai. Je saurais. Sache. Que je sache. Que je susse.

SEoir (être convenable). — Séant (comme adjectif qualificatif: *Cela n'est pas SEANT*). Il sied, ils sièent. Il seyait. Il siéra. Il siérait. Qu'il siée. — *Seoir* (être situé) ne s'emploie plus qu'aux deux participes: *La cour des Comptes SEANT à Paris; il y avait une ferme-modèle SISE à Rambouillet.*

VALoir. — Valant. Valu, ue. Je vauX, nous valons. Je valais. Je valus. J'ai valu. Je vaudrai. Je vaudrais. Que je vaille, que nous valions, qu'ils vaillent. Que je valusse. — On conjugue de même *équivaloir* et *prévaloir*; ce dernier fait au présent du subjonctif: *Que je prévale.*

VOir. — Voyant. Vu, vue. Je vois, nous voyons, ils voient. Je voyais. Je vis. J'ai vu. Je verrai. Je verrais. Vois, voyons. Que je voie, que nous voyions, qu'ils voient. Que je visse. — On conjugue de même *entrevoir* et *revoir*. (Voyez aussi *pourvoir* et *prévoir*.)

VOULOir. — Voulant; voulu, ue. Je veux, nous voulons, ils veulent. Je voulais. Je voulus. J'ai voulu. Je voudrai. Je voudrais. Veux, voulens (pour commander); veuille, veuillons (pour engager). Que je veuille, que nous voulions, qu'ils veuillent. Que je voulusse.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

ABSOUdRE. — Absolvant. Absous, soute. J'absous, nous absolvons. J'absolvais. J'ai absous. J'absoudrai. J'absoudrais. Absous, absolvons. Que j'absolve. — On conjugue de même *dissoudre* et *résoudre*, mais ce dernier fait au passé déterminé: *Je résolus*; à l'imparfait du subjonctif: *Que je résolusse*; et au participe passé: *Résous* (*résoute*), pour les choses matérielles, et *résola, ue*, pour les choses morales.

BATTRE. — Battant. Battu, ue. Je bats, nous battons. Je battais. Je battis. J'ai battu. Je battrai. Je battrais. Bats, battons. Que je batte. Que je battisse. — On conjugue de même *abattre*, *combattre*, *débattre*, *s'ébattre*, *rabattre* et *rebattre*.

BOIRE. — Buvant. Bu, bue. Je bois, nous buvons, ils boivent. Je buvais. Je bus. J'ai bu. Je boirai. Je boirais. Bois, buvons. Que je boive, que nous buvions, qu'ils boivent. Que je busse. — On conjugue de même *emboire* et *reboire*.

BRAIRE. — Brayant. Il brait, ils braient. Il brayait. Il braira. Il brairait. (Qu'il braie.)

BRUIRE. — Bruyant. Il bruit, ils bruient ou bruissent. Il bruissait ou bruissait. Il bruira. Il bruirait. Qu'il bruie (ou bruisse).

CEINDRE. Ceignant. Ceint, te. Je ceins, nous ceignons.

Je ceignais. Je ceignis. J'ai ceint. Je ceindrai. Je ceindrais. Ceins, ceignons. Que je ceigne. Que je ceignisse. — Ainsi se conjuguent tous les verbes en *aindre*: *complaindre*, *contraindre*, *cruindre* et *plaindre*; et ceux en *eindre*: *astreindre*, *atteindre*, *aveindre*, *déceindre*, *dépeindre*, *déteindre*, *empreindre*, *enceindre*, *enfeindre*, *éteindre*, *étreindre*, *feindre*, *geindre*, *peindre*, *ratteindre*, *repeindre*, *restreindre*, *reteindre* et *teindre*.

CIRCONCIRE. — Circoncisant. Circoncis, ise. Je circoncis, nous circoncons. Je circonçais. Je circoncis. J'ai circoncis. Je circoncirai. Je circoncirais. Circoncis, circoncons. Que je circonscise. Que je circonscisse.

CLORE. — (Closant.) Clos, se. Je clos, il clôt (nous closons). (Je closais.) J'ai clos. Je clorai. Je clorais. Clos (closions). Que je close. — On conjugue de même *déclore*, *éclore*, *enclore*, *reclore* et *redéclore*.

CONCLURE. — Concluant. Conclu, ue. Je conclus, nous concluons. Je concluais. Je conclus. J'ai conclu. J'ai conclurai. Je conclurais. Conclue, concluons. Que je conclue. Que je conclusse. — On conjuguera de même *exclure*.

CONFIRE. — Confisant. Confit, te. Je confis, nous confisons. Je confisais. Je confis. J'ai confit. Je confirai. Je confirais. Confis, confisons. Que je confise. Que je confisse.

CONNAITRE. — Connaissant. Connue, ue. Je connais, il connaît, nous connaissons. Je connaissais. Je connus. J'ai connu. Je connaîtrai. Je connaîtrais. Connais, connaissons. Que je connaisse. Que je connusse. — On conjugue de même *méconnaître* et *reconnaître*.

CONSTRUIRE. — Construisant. Construit, te. Je construis, nous construisons. Je construisais. Je construisis. J'ai construit. Je construirai. Je construirais. Construis, construisons. Que je construisse. Que je construisisse. — On conjugue de même *déconstruire*, *détruire*, *instruire*, *reconstruire*, *redétruire*.

COUDRE. Cousant. Cousu, ue. Je couds, nous cousons. Je cousais. Je cousis. J'ai cousu. Je coudrai. Je coudrais. Couds, cousons. Que je couse. Que je cousisse. — On conjugue de même *découdre*, *recoudre*, *redécoudre*.

CROIRE. — Croyant. Cru, ue. Je crois, nous croyons, ils croient. Je croyais. Je crus. J'ai cru. Je croirai. Je croirais. Crois, croyons. Que je croie, que nous croyions, qu'ils croient. Que je crusse. — *Accroire* n'est usité qu'au présent de l'infinitif: *Ne m'en faites pas ACCROIRE*.

CROÎTRE. — Croissant. Crû, ue. Je crois, nous croissons. Je croissais. Je crûs. J'ai crû. Je croîtrai. Je croîtrais. Crois, croissons. Que je croisse. Que je crûsse. — On conjugue de même *accroître*, *décroître*, *recroître* et *surcroître*; mais ils ne prennent l'accent circonflexe que sur l'i suivi d'un t.

SUIVRE. — Suivant. Suivi, ie. Je suis, nous suivons. Je suivais. Je suivis. J'ai suivi. Je suivrai. Je suivrais. Suis, suivons. Que je suive. Que je suivisse. — On conjugue de même *poursuivre* et *s'ensuivre*; ce dernier a cela de particulier, que le pronom *en* s'en détache dans les temps composés : *Que s'en est-il suivi?* et non pas : *Que s'est-il ensuivi?*

TAIRE. — Taisant. Tu, tue. Je tais, nous taisons. Je taisais. Je tus. J'ai tu. Je tairai. Je tairais. Tais, taisons. Que je taise. Que je tusse.

TRAIRE. — Trayant. Trait, te. Je trais, nous trayons, ils traient. Je trayais. J'ai trait. Je trairai. Je traitais. Trais, trayons. Que je traie, que nous trayions, qu'ils traient. — On conjugue de même *distraindre*, *extraire*, *rentraire* et *soustraire*.

VAINCRE. — Vainquant. Vaincu, ue. Je vains, il vaint, nous vainquons. Je vainquais. Je vainquis. J'ai vaincu. Je vaincrai. Je vaincrais. Vains, vainquons. Que je vainque. Que je vainquisse. — On conjugue de même *convaincre*.

VIVRE. — Vivant. Vécu. Je vis, nous vivons. Je vivais. Je vécus. J'ai vécu. Je vivrai. Je vivrais. Vis, vivons. Que je vive. Que je vécusse. — On conjugue de même *revivre* et *survivre*.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

229. Le discours contient certains mots qui, non-seulement expriment une qualité, mais encore portent à l'esprit l'idée d'une action faite par quelqu'un ou par quelque chose, comme dans : *Je suis AIMÉ, je suis REÇU*, etc.; ces mots *aimé, reçu*, qui tiennent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, sont des *participes*.

ARTICLE 1^{er}. — CLASSIFICATION DU PARTICIPE.

**230. Le *participe (a)* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif; il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le complément : *Un enfant AIMANT le travail; des élèves AIMÉS de leurs maîtres*; il tient de l'adjectif, en ce qu'il exprime la qualité du mot auquel il se rapporte, et qu'il en adopte le genre et le nombre : *Un homme ESTIMÉ; une vertu ÉPROUVÉE*.

230. *Qu'est-ce que le participe?*

(a) *Participe*, de deux mots latins, qui veulent dire *prendre part*.

** 231. Il y a deux sortes de participes, le *participe présent* et le *participe passé*.

** 232. Le *participe présent* est celui qui exprime une action faite par le mot auquel il se rapporte; il est toujours terminé par *ant* et reste invariable : *Voyez cet enfant ÉTUDIANT sa leçon, ces enfants ÉTUDIANT leurs leçons*.

** 233. Le *participe passé* est celui qui exprime une action faite ou reçue par le mot qu'il modifie; il est susceptible du genre et du nombre : *Voilà une leçon bien APPRISE; vos fables ont été bien SUES, bien RÉCITÉES*.

* 234. Le *participe présent* est ainsi nommé, parce qu'il marque un temps présent par rapport à un autre temps.

* 235. Le *participe passé* est ainsi nommé, parce que, combiné avec un auxiliaire, il exprime ordinairement un temps passé.

ARTICLE 2. — ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC LE MOT AUQUEL IL SE RAPPORTE.

** 236. Le *participe passé* employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il modifie : *Il y a des sottises bien HABILLÉES, comme il y a des sots bien VÊTUS*.

** 237. Le *participe passé* conjugué avec l'auxi-

231. *Combien y a-t-il de sortes de participes?*

232. *Qu'est-ce que le participe présent?*

233. *Qu'est-ce que le participe passé?*

234. *Pourquoi le participe présent est-il ainsi nommé?*

235. *Pourquoi le participe passé est-il ainsi nommé?*

236. *Comment s'accorde le participe passé employé sans auxiliaire?*

237. *Comment s'accorde le participe passé conjugué avec l'auxiliaire être?*

liaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : *La vertu obscure est souvent MÉPRISÉE ; quelque CORROMPUES que soient les mœurs, le vice n'en est pas moins DÉCRIÉ.*

** 238. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé : *Les lettres que vous avez ÉCRITES, je les ai REÇUES.* Il reste invariable quand il est suivi de son complément direct : *Vous avez ÉCRIT deux lettres.* Il est également invariable lorsqu'il n'a pas de complément direct : *Vous avez ÉCRIT.*

** 239. Le participe passé des verbes réfléchis s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé, parce que, dans la conjugaison de ces verbes, l'auxiliaire *être* est employé pour l'auxiliaire *avoir*. Ainsi on écrira avec accord : *Elle s'est COUPÉE ; voici les lettres qu'ils se sont ÉCRITES ;* parce que les participes *coupée, écrites,* sont précédés de leurs compléments directs, *se, pour elle, et que, pour lettres.* Au contraire, on dira sans accord : *Elle s'est COUPÉ la main ; ils se sont ÉCRIT des lettres ;* parce que les participes *coupé, écrit,* sont suivis de leurs compléments directs, *la main, des lettres.*

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

240. Les verbes et les adjectifs peuvent être plus ou moins modifiés dans l'étendue de leur signification ; en effet, on dit :

238. *Comment s'accorde le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir ?*

239. *Comment s'accorde le participe passé des verbes réfléchis ?*

Il parle ; il parle MAL ; il parle ÉLOQUEMENT ; cet enfant est sage, BIEN sage, TRÈS-sage ; les mots *mal* et *éloquemment*, qui modifient le verbe *parle* ; *bien* et *très*, qui modifient l'adjectif *sage*, sont des adverbes. L'adverbe peut lui-même être modifié par un autre adverbe : *Il parle TRÈS-correctement ;* le mot *très* modifie *correctement*.

ARTICLE 1^{er}. — CLASSIFICATION DE L'ADVERBE.

** 241. L'Adverbe (a) est un mot invariable que l'on ajoute au verbe, à l'adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier la signification : *Le rossignol chante AGRÉABLEMENT ; vous êtes BIEN studieux ; tu bêgaies, parce que tu parles TROP vite.*

** 242. Une réunion de mots qui joue le rôle d'adverbe se nomme *locution adverbiale* : *Vous travaillez A L'ENVI, à qui MIEUX MIEUX, et pourtant vous êtes toujours D'ACCORD.*

** 243. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes ; c'est lorsqu'ils modifient un verbe : *Chanter JUSTE, voir CLAIR, sentir BON ;* ces mots *juste, clair* et *bon* sont des adverbes, à cause de leur fonction.

ART. 2. — FORMATION DES ADVERBES EN *ment*.

244. Les adverbes en *ment* se forment tous des adjectifs qualificatifs, auxquels on ajoute cette terminaison, qui vient du latin, et qui veut dire *esprit, intention, manière.*

245. Quand les adjectifs sont terminés par une voyelle, on ajoute *ment* au masculin singulier : *Honnête, honnêtement ; joli, joliment ; absolu, absolument.* Il y a exception : 1^o pour *impuni* et *traître*, qui font *impunément* et *traîtreusement* ; 2^o pour *beau, nouveau, fou* et *mou*, qui font, par

241. *Qu'est-ce que l'adverbe ?*

242. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle d'adverbe ?*

243. *Certains adjectifs ne sont-ils pas employés comme adverbes ?*

244. *Comment se forment tous les adverbes en ment ?*

245. *Quand les adjectifs sont terminés par une voyelle, où ajoute-t-on ment ?*

(a) Adverbe, de deux mots latins, qui veulent dire *mis auprès*

le moyen du féminin, *bellement, nouvellement*, etc.; 3° pour *aveugle, commode, conforme, énorme, incommode, immense, opiniâtre et uniforme*, qui changent l'e muet final en e fermé: *Aveuglément, commodément, opiniâtrément*, etc.; 4° pour *assidu, continu, cru, gai, nu* et quelques autres, qui prennent un accent circonflexe: *Assidûment, crûment, gâiment*, etc.

246. Quand les adjectifs sont terminés par une consonne, on les met au féminin, avant d'ajouter la terminaison *ment*: *Doux, douce, doucement; frais, fraîche, fraîchement*; etc. Cependant, *gentil fait gentiment*; et *commun, confus, diffus, exprès, importun, obscur, opportun, précis et profond* prennent un accent aigu sur l'e du féminin: *Communément, confusément, expressément*, etc.

247. Les adjectifs en *ant* et en *ent* changent ces terminaisons en *amment* et en *emment*: *Méchant, méchamment; impatient, impatiemment*. Toutefois remarquons: 1° que *lent, présent et véhément* font *lentement, présentement, véhémentement*; 2° que *comment, notamment, nuitamment et sciement* ne correspondent à aucun adjectif actuellement usité.

LISTE DES ADVERBES SIMPLES.

(On a expliqué par de petits exemples les mots qui ne sont pas essentiellement adverbés; on a omis les adverbés en *ment*.)

Ailleurs.	Céans (<i>le maître de</i>).	Dessous (<i>écrivez...</i>).
Ainsi soit-il.	Cejourd'hui.	Dessus (<i>ou bien...</i>).
alentour.	Certes.	Devant (<i>marchez...</i>).
Alors.	Ci (<i>ci-joint, etc.</i>).	Dorénavant.
Après (<i>il viendra...</i>).	Combien.	Encore (<i>resserrez-</i>
Arrière les lâches!	Comme <i>il y va!</i>	<i>le...</i>).
Assez.	Comment.	Enfin.
Aujourd'hui.	Contre (<i>appuyez...</i>).	Ensemble.
Auparavant.	Davantage.	Ensuite.
Auprès (<i>tout...</i>).	Debout.	Environ.
Aussi (<i>il y vint...</i>).	Deçà (<i>reste en...</i>).	Exprès (<i>tule fais...</i>).
Autant.	Dedans.	Force <i>curieux arri-</i>
Autour (<i>il va tout...</i>).	Dehors.	<i>vient</i> .
Autrefois.	Déjà.	Franco (<i>écrire...</i>).
Avant (<i>pas si...</i>).	Demain.	Gratis.
Beaucoup.	Demi-mort.	Guère.
Bien.	Depuis (<i>je l'ai vu...</i>).	Hier.
Bientôt.	Derechef.	Ici.
Bis.	Derrière (<i>marchez...</i>).	Incognito.
Çà (<i>viens çà</i>).	Désormais.	Incontinent.

246. Quand les adjectifs sont terminés par une consonne, que fait-on, avant d'ajouter *ment*?

247. Comment les adjectifs en *ant* et en *ent* forment-ils les adverbés en *ment*?

Jadis.	Partout.	Si (<i>il est si bon</i>).
Jamais.	Pas.	Sitôt.
Là (<i>restons-en...</i>).	Peu.	Soudain.
Loin.	Piano.	Souvent.
Longtemps.	Pis (<i>de mal en...</i>).	Subito.
Lors.	Plus.	Surtout.
Maintenant.	Plutôt.	Tant.
Mal bâti.	Point <i>de grâce</i> .	Tantôt.
Même <i>en courant</i> .	Près (<i>il est trop...</i>).	Tard.
Mieux.	Presque.	Tôt.
Moins.	Proche (<i>je reste...</i>).	Toujours.
Moitié mort.	Puis.	Tout aimable.
Naguère.	Quand <i>part-il?</i>	Très.
Ne.	Quasi.	Trop.
Non.	Que <i>de livres!</i>	Vite.
Où <i>vas-tu?</i>	Quelque <i>500 ans</i> .	Voire.
Outre (<i>il passa...</i>).	Quelquefois.	Volontiers.
Parfois.	Recta.	Y (<i>tu y vas</i>).

LISTE

DES PRINCIPALES LOCUTIONS ADVERBIALES.

A bout.	Couci-couci.	Petit à petit.
A demi.	D'abord.	Peu à peu.
A fur et à mesure.	D'ailleurs.	Peut-être.
A jamais.	D'emblée.	Piane-piane.
A la bonne heure.	Dès lors.	Ric-à-ric.
A l'envi.	De suite.	Sans doute.
A l'improviste.	D'ici.	Sens dessus dessous.
A loisir.	D'où <i>viens-tu?</i>	Tant pis.
A moitié.	Du tout.	Tant soit peu.
A peu près.	En sus.	Tour à tour.
Après-demain.	Jusque-là.	Tout à coup.
A présent.	Là-bas.	Tout à fait.
A tort et à travers.	Là-dessus.	Tout à l'heure.
Au moins.	Mal à propos.	Tout de même.
Au plus.	Mot à mot.	Tout de suite.
Avant-hier.	Non-seulement.	Vaille que vaille.
Ci-devant.	Pêle-mêle.	Vis-à-vis.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

248. Les mots peuvent avoir entre eux un grand nombre de rapports; par exemple, entre *j'écris* et *Pierre*, on peut en établir plusieurs, comme: *J'écris à Pierre, j'écris pour Pierre,*

j'écris AVEC Pierre, j'écris CHEZ Pierre, etc. ; les mots à, pour, avec, chez, qui indiquent ces différents rapports, sont des prépositions.

** 249. La préposition (a) est un mot invariable qui sert à indiquer les différents rapports que les mots ont entre eux : Je vais AVANT vous ; je vais AVEC vous ; j'irai APRÈS vous ; les mots avant, avec, après, qui indiquent les rapports qui existent entre je vais, j'irai, et vous, sont des prépositions.

* 250. La préposition n'offre pas, par elle-même, un sens achevé ; le mot qui en complète la signification en est le complément. Dans : utile à l'HOMME, se réjouir avec ses AMIS, travailler pour soi, les mots homme, amis, soi, sont les compléments des prépositions à, avec, pour.

** 251. La préposition avec son complément forme le complément indirect de l'autre partie du rapport. Ainsi, dans les exemples ci-dessus, à l'homme est le complément indirect de utile ; avec ses amis, celui de se réjouir ; pour soi, celui de travailler.

** 252. Une réunion de mots qui joue le rôle de préposition se nomme locution prépositive ; telles sont : à cause de, autour de, auprès de, etc.

LISTE DES PRÉPOSITIONS SIMPLES.

A (allons à Paris). Attenant le château. Avant Pâques.
Après le dîner. Attendu sa mort. Avec.

249. Qu'est-ce que la préposition ?

250. La préposition offre-t-elle, par elle-même, un sens achevé ?

251. Que forme la préposition avec son complément ?

252. Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle de préposition ?

(a) Préposition, de deux mots latins, qui veulent dire *posé avant*.

Chez.	Entre nous deux.	Parmi.
Concernant son état.	Envers.	Pendant.
Contre le mur.	Es (maître ès-arts.)	Plein un panier.
Dans.	Ex-ministre.	Pour.
De.	Excepté les bagages.	Près de la fontaine.
Deçà les Pyrénées.	Fors.	Proche de la ville.
Dedans et dehors la salle.	Hormis.	Rez terre.
	Hors.	Sans.
Delà (par... la mer).	In (un in-folio).	Sauf votre respect.
Depuis midi.	Inter-national.	Selon.
Derrière les arbres.	Joignant le parc.	Sous.
Dès.	Jusque.	Suivant l'usage.
Dessus et dessous la terre.	Lès (Passy-lès-Paris).	Supposé le fait.
	Malgré.	Sur.
Devant l'église.	Moyennant.	Sus.
Devers.	Nonobstant.	Touchant vos intérêts.
Durant.	Outre sa pension.	
En Allemagne.	Par.	Vu ses chagrins.

LOCUTIONS PRÉPOSITIVES.

253. Les locutions prépositives sont toutes terminées par une préposition simple : *Autour de, auprès de, vis-à-vis de, par dessus, par devant, par derrière, d'après, etc.* ; il n'y a guère exception que pour *à travers, non compris, y compris*.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

254. Un discours est formé de plusieurs propositions ; par exemple : *Travaillons, si nous voulons acquérir des talents ; CAR le temps s'enfuit, ET souvenons-nous bien qu'il ne reviendra plus ; ce discours est composé de cinq propositions : travaillons, nous voulons acquérir des talents, le temps s'enfuit, souvenons-nous bien, il ne reviendra plus.* Pour exprimer la liaison entre ces propositions, pour les conjoindre et en former un discours, on s'est servi des mots *si, car, et, que ;* ces mots, à cause de leur fonction, sont des *conjonctions*.

** 255. La conjonction (a) est un mot invariable qui sert à lier les propositions, ou les parties semblables d'une même proposition : *Il faut aimer à étudier ET à réfléchir, CAR l'étude*

255. Qu'est-ce que la conjonction ?

(a) Conjonction, de deux mots latins, qui veulent dire *joint avec*.

rend savant, ET la réflexion rend sage ; les mots *et*, *car*, qui lient les différents membres de cette phrase, sont des conjonctions.

** 256. Une réunion de mots qui joue le rôle de conjonction se nomme *locution conjonctive* ; tels sont les mots *ainsi que*, *de même que*, *parce que*, etc.

LISTE DES CONJONCTIONS SIMPLES.

Ainsi vous partez.	Mais.	Que (il dit que...).
Aussi il vous aime.	Néanmoins.	Quoique.
Car.	Ni.	Savoir.
Cependant.	Or.	Si l'on veut.
Comme son fils.	Ou.	Sinon.
Donc.	Partant.	Soit lui, soit tout
Encore s'il ne le	Pourquoi.	autre.
croyait pas.	Pourtant.	Tantôt l'un, tantôt
Et.	Puisque.	l'autre.
Lorsque.	Quand je le dirais.	Toutefois.

LOCUTIONS CONJONCTIVES.

257. Les locutions conjonctives sont généralement terminées par la conjonction *que* : *Attendu que*, *bien que*, *ainsi que*, *pour que*, etc. Voici celles qui sont composées autrement :

A la vérité.	Aussi bien.	En effet.
Après tout.	C'est-à-dire.	Ou bien.
Au moins.	De plus.	Par conséquent.
Au reste.	Du moins.	Quand même.
Au surplus.	Du reste.	Tout comme.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION OU EXCLAMATION.

258. Pour exprimer certaines émotions vives et subites de l'âme, on se sert ordinairement d'exclamations : *AH ! quel malheur !* *Ho ! cette fois je vous tiens !* etc. ; ces mots *ah ! ho !* et ceux qui jouent le même rôle, sont des *interjections*.

256. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle de conjonction ?*

** 259. L'*interjection* (a) ou *exclamation* (b) est un mot invariable que l'on jette subitement dans le discours, pour faire connaître une émotion vive de l'âme : *AH ! que je souffre ! mais*, *HÉLAS ! que me sert-il de me plaindre !*

** 260. Une réunion de mots qui joue le rôle d'*interjection* se nomme *locution interjective*, telles sont les suivantes : *Ah ça ! oui-dà ! fi donc ! hé bien !*

** 261. Une foule de mots peuvent devenir *interjections* : des noms, comme *Dieu ! ciel ! paix ! silence !* etc. ; des adjectifs, comme *alerte ! bon ! tout doux !* etc. ; des verbes, comme *allons ! gare ! marche ! tiens !* etc. ; des adverbes, comme *là ! comment !* etc.

INTERJECTIONS SIMPLES.

Ah !	Foin !	Hohé	Paf !
Ahi !	Ha !	Holà !	Pan !
Aïe !	Hahé ! (cri des Hom !		Patatras !
Bah !	chasseurs.)	Hum !	Pchut !
Baste !	Hai !	Hu ! (cri des	Pouah !
Çà !	Hafe !	charretiers.)	Pouf !
Çhut !	Haro !	Hurhaut ! (id.)	Prrrt !
Crac !	Hé !	Hourrah !	Pst !
Dà !	Heim !	Là !	Puth !
Dam ! Dame !	Hein !	Las !	St !
Dia ! (cri des	Hélas !	Motus !	Sus !
charretiers.)	Hem !	O !	Ta ta ta !
Eh !	Heu !	Oh !	Tarare !
Euh !	Hi ! Hi !	Ouais !	Zest !
Fi !	Ho !	Ouf !	Zut !

259. *Qu'est-ce que l'interjection ou exclamation ?*

260. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle d'interjection ?*

261. *Beaucoup de mots ne peuvent-ils pas devenir interjections ?*

(a) *Interjection*, de deux mots latins, qui veulent dire *jeté entre*.
(b) *Exclamation*, d'un mot latin, qui veut dire, *s'écrier*.

DEUXIÈME PARTIE.

DIVERS PETITS TRAITÉS

RELATIFS A L'ORTHOGRAPHE, A LA PONCTUATION
ET A L'ANALYSE.

CHAPITRE I.

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES ET MAJUSCULES.

262. Les *signes orthographiques* sont : les accents, l'apostrophe, le tréma, le trait d'union et la cédille.

ARTICLE 1^{er}. — DES ACCENTS.

263. Les *accents* sont des signes que l'on met sur les voyelles, pour en faire connaître la prononciation, ou pour empêcher de confondre certains mots. On en distingue trois, savoir : l'accent aigu (´), l'accent grave (̀) et l'accent circonflexe (^).

264. On met l'accent aigu sur l'e fermé qui termine une syllabe, ou qui n'est suivi que de e, de s, ou de es, signes du genre et du nombre : *Les vérités religieuses qu'on a enseignées ont porté leur fruit.* On ne met pas cet accent sur l'e qui précède l'r et le z finals : *Venez chez le fermier.*

265. D'après la plupart des auteurs, on met un accent aigu sur le premier e des terminaisons en *ège* : *Collège, piège* ; et sur l'e final de quelques verbes suivis de *je* : *Donné-je ? dussé-je !* D'autres écrivains emploient l'accent grave : *Collège, piège ; donné-je ? dussé-je !*

266. On met l'accent grave : 1° Sur l'e qui précède une syllabe muette, à la fin des mots primitifs et dans leurs dérivés : *Je révère les écrits des prophètes.*

-
262. Quels sont les signes orthographiques ?
263. Qu'est-ce que les accents ?
264. Où met-on l'accent aigu ?
265. Quel accent met-on sur le premier e des terminaisons en *ège* ?
266. Où met-on l'accent grave

2° Sur l'e final suivi de s, quand cet e doit être ouvert : *Les excès causent des décès très-prématurés* ; cependant les monosyllabes *mes, tes, ses, les, des, ces, tu es*, font exception.

3° Sur à, des, es, les, prépositions : *Ce docteur es-sciences vient à Passy-lès-Paris dès le matin.*

4° Sur l'a final des adverbes et de quelques interjections, et sur l'u de où, adverbe ou pronom conjonctif : *Ah ça ! on vous l'a déjà dit : Où finit la vertu, là commence le vice.*

267. L'accent circonflexe (a) est généralement le signe d'une lettre employée autrefois, comme dans *âge, boîte, rôle, piquère, voûte, apôtre*, etc., qu'on écrivait jadis *aage, boète, roote, piquere, voulte, apostre*, etc.

268. On met l'accent circonflexe sur l'avant-dernière voyelle des deux premières personnes du pluriel du passé déterminé, et sur la dernière voyelle de la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : *Nous eûmes, vous vîtes, qu'il fût.* Les verbes *hair, ouïr*, qui conservent le tréma, font seuls exception : *Nous haïmes, vous ouïtes.*

269. On n'accentue jamais l'e suivi d'une consonne doublée, ou d'un x, ou de trois consonnes : *semelle, corvette Mexique, esprit.*

ARTICLE 2.

DE L'APOSTROPHE, DU TRÉMA ET DE LA CÉDILLE.

270. L'*apostrophe* (b) marque l'élimination de a, e, i. On élide l'a devant une voyelle ou une h muette, dans *la*, article, et *la*, pronom : *L'envie, je l'abhorre.*

271. On élide l'e : 1° de *je, me, te, se, le, ce, ne, que, de* et *jusque*, devant une voyelle et une h muette : *J'ai à t'avertir qu'il s'est avancé jusqu'ici aujourd'hui* ; 2° de *quelque* et de *presque*, mais seulement dans *quelqu'un, quelqu'une, presque-île, presque-ombre* ; 3° de *lorsque, puisque* et *quoi-que*, devant *il, ils, elle, elles, on, un, une*, et la plupart des invariables ; 4° de *entre* dans *entr'acte*, et dans les verbes qui commencent par *entre*, suivi d'une voyelle : *S'entr'aider, entr'ouvert* ; 5° de l'adjectif féminin *grande* (Voir n° 572) ; 6° dans les mots *prud'homme* et *prud'homie*.

-
267. De quoi l'accent circonflexe est-il le signe ?
268. Où met-on un accent circonflexe ?
269. Quel est l'e que l'on n'accentue jamais ?
270. Que marque l'apostrophe ?
271. Dans quels mots élide-t-on l'e ?

(a) *Circonflexe*, de deux mots latins, qui veulent dire *courbe autour*.
(b) *Apostrophe*, de deux mots grecs, qui veulent dire *je détourne*

272. L'i ne s'élide que dans *si*, et seulement devant *il* et *ils* ;
Si Irénée le veut, s'il y consent, nous partirons.

273. On met le tréma (a) ou deux points sur les voyelles *e*,
i, *u*, quand elles doivent être prononcées séparément de la
voyelle précédente, comme dans *ciguë*, *nuïf*, *Saül*.

274. On ne doit pas faire usage du tréma lorsqu'il peut
être remplacé par un accent ; ainsi, on écrira *poésie*, *poète*,
poème, *Israélite*, au lieu de *poësie*, *poëme*, *Israëlite*.

275. On met la cédille (b) sous le *c* suivi de l'une des let-
tres *a*, *o*, *u*, lorsqu'il doit avoir un son doux : On RECOM-
MENÇA la leçon déjà REÇUE.

ARTICLE 3. — DU TRAIT D'UNION.

276. Le *trait d'union* sert à marquer la liaison qu'il y a
entre quelques mots. On l'emploie :

1° Entre les diverses parties d'un mot composé : *Bar-sur-
Aube*, *contre-allée*, *mi-carême*.

2° Entre le verbe et le pronom personnel qui en est sujet ou
complément : *Dussé-je m'en repentir, dites-le-lui aujourd'hui
même*. Si les pronoms sont compléments du verbe qui suit,
il n'en faut pas. *Voulez-vous le lui apprendre, faites le lui
voir*.

3° Entre *ci*, *là*, et les mots qu'ils accompagnent, à moins
que ce ne soient des verbes : *Vous trouverez là, ci-joint, ce
tableau-là ou celui-ci*.

4° Pour lier le mot *même* au pronom personnel qui le
précède, et *très* au mot qui suit : *Lui-même s'en tirera très-
bien*.

5° Enfin, dans l'orthographe des nombres, jusqu'à *cent*,
toutes les fois qu'on peut mettre *plus*, c'est-à-dire quand il
y a addition : *Voici dix-sept mille cinq cent soixante-
dix-huit francs quatre-vingts centimes*. Il n'y a exception
que pour *quatre-vingts*, *six-vingts*, *quinze-vingts*.

ARTICLE 4. — EMPLOI DES MAJUSCULES.

277. On appelle *majuscules* ou *capitales* certaines grandes
lettres, qui ont une forme différente des autres, appelées
pour cette raison *minuscules* ou *petites lettres*.

272. *Quand est-ce qu'on élide l'i ?*

273. *Où met-on le tréma ?*

274. *Dans quels cas ne doit-on pas faire usage du tréma ?*

275. *Quel est l'usage de la cédille ?*

276. *A quoi sert le trait d'union ?*

277. *Qu'appelle-t-on majuscules ?*

(a) *Tréma* d'un mot grec, qui veut dire *trou*.

(b) *Cédille*, d'un mot espagnol, qui veut dire *etc.*

278. On met une majuscule : 1° Au commencement de tout
discours ou de toute phrase qui suit un point.

2° Après les points d'interrogation, d'exclamation ou de
suspension, quand ce qui suit n'est pas une phrase de la
même espèce, ou bien qu'elle n'est pas prononcée par la
même personne : *Qui êtes-vous ? leur demandai-je. — Nous
sommes des étrangers. — Quoi ! vous osez l'avouer ! Ne crai-
gnez-vous pas ? Mais non, ne craignez rien.*

3° Après les deux points, quand ce qui suit est la citation
d'un texte ou des propres paroles de quelqu'un : *Gardons-
nous de dire : A demain les affaires sérieuses !*

4° Au commencement de chaque vers, quelle que soit la
ponctuation précédente :

Un ange au radieux visage,

Penché sur le bord d'un berceau,

Semblait contempler son image,

Comme dans l'onde d'un ruisseau. (REBOUL.)

5° Aux titres d'ouvrages, de tableaux, etc. : *As-tu lu le
Génie du Christianisme ? J'ai admiré le Jugement dernier
et le Triomphe des Élus, par Michel-Ange.*

6° A tous les noms employés pour désigner DIEU : *Le Créa-
teur, l'Être-Suprême, la Providence, le Ciel, etc.*

7° A tous les noms propres de fausses divinités, d'hommes,
d'animaux : *Jupiter, Cybèle, Moïse, Castor, Bucéphale, etc.*

8° Aux noms de peuples, de religions, de sociétés quelcon-
ques, quand ils sont pris dans leur ensemble, mais non quand
on ne les considère que partiellement : *Les Perses ont em-
brassé le Mahométisme ; ces bénédictins étaient des italiens.*

9° Aux noms propres de contrées, de fleuves, de villes, de
rues, de monuments, etc. : *Le Rhin arrose les Pays-Bas ; la
rue du Commerce, à Londres, a 5 kilomètres de long, etc.*

10° Aux noms de fêtes, et quelquefois à ceux de mois ou
des jours de la semaine : *La fête de Noël, qui tombe le 25 Dé-
cembre, se célébrera Jeudi.*

11° Aux noms de sciences, d'arts et de métiers, considérés
comme tels : *J'aime la Musique ; faites-moi de la musique ;
sais-tu la Chimie ? va étudier ta chimie, etc.*

12° Aux noms de dignités, aux titres honorifiques, quand
ils sont employés comme tels et qu'ils ne sont pas suivis du
nom des personnes : *J'ai vu monsieur le Curé ; bonjour,
Madame ; je ne connais pas messieurs les Sénateurs ; etc.*

13° A tous les noms communs employés comme noms pro-
pres, c'est-à-dire désignant les personnes ou les choses aussi
clairement que quand on les appelle par leur propre nom :
*Mon père a servi sous l'Empereur ; as-tu déjà visité la Capi-
tale ! invoquons la sainte Vierge.*

14° Enfin, dans certaines abréviations reçues, comme sont
les suivantes : *N. S. P. le Pape ; le R. P. ; NN. SS. les évêques
de France ; S. M. I. et R. (Notre Saint Père le Pape ; le Révé-
rend Père ; Nosseigneurs les évêques ; Sa Majesté Impériale
et Royale.)*

CHAPITRE II.

DE LA PUNCTUATION.

279. La *punctuation* (a) est l'art de distinguer, par certains signes, les divers membres d'une phrase; en d'autres termes, c'est l'art d'indiquer la proportion des pauses écrites.

280. Les signes de punctuation sont au nombre de douze, savoir: la virgule (,), le point-virgule (;), les deux-points (:), le point simple (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), les points de suspension (.....), le trait d'union (-), le tiret (—), les parenthèses () ou crochets [], les guillemets (« ») et l'alinéa.

ARTICLE 1^{er}. — DE LA VIRGULE (,).

281. La *virgule* (b) est le moindre et le plus fréquent de tous les signes de punctuation; elle exprime la plus petite pause écrite. On l'emploie :

1° Pour séparer les sujets d'un même verbe : *Le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et le russe sont les langues les plus répandues de l'Europe.*

2° Pour séparer les compléments de même nature, dépendant d'un même mot : *C'est dans la terre que l'on trouve les métaux, les pierres, la houille, le sable, etc. Ne me parle pas de ces égoïstes, de ces misanthropes, de ces amateurs d'eux-mêmes.*

3° Pour séparer les divers attributs ou les adjectifs qualificatifs qui se rapportent au même sujet : *Je vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus inouïe, etc.* (M^{me} de Sévigné.)

4° Pour séparer les différents verbes et participes, ainsi que les propositions qui dépendent d'un même sujet : *L'âme seule perçoit les idées, pense, examine, juge, décide; ai-je jamais pensé, parlé, agi autrement? Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, disait César en rendant compte d'une bataille.*

5° Pour séparer les incidentes explicatives et les compléments explicatifs : *Dieu, qui est si bon, nous a sauvés, quoique nous ne le méritassions pas.*

6° Pour séparer les mots mis en apostrophe, ou répétés par pléonasmé : *Mon cher, je t'assure, moi, que tu ne réussiras jamais, non, jamais.*

7° Pour marquer la suppression d'un verbe ou de tout autre mot exprimé précédemment : *La France produit des vins et des fruits; l'Angleterre, des métaux et de la houille; la Hollande, du lin et du chanvre; etc.*

(a) *Punctuation*, d'un mot latin, qui veut dire *point*.

(b) *Virgule*, d'un mot latin, qui veut dire *petite baguette*.

8° Après toute partie de phrase qui, par inversion, se trouve placée avant le sujet de la proposition dont elle dépend : *après avoir ainsi parlé, il voulut se retirer; alors, nous le prîmes de rester encore un peu, et, après quelque résistance, il se rendit à nos vœux.*

282. On ne met pas une virgule pour séparer deux mots qui se trouvent joints par l'une des conjonctions *et, ou, ni*, excepté dans les trois cas suivants :

1° Quand ces conjonctions sont répétées devant chaque nom : *Et la Grèce, et l'Italie, et la Turquie, j'ai tout visité; tu n'as ni plumes, ni papier, ni encre; veux-tu un livre, ou un cahier, ou des plumes, ou quoi?*

2° Quand le membre de phrase qui précède est très-long, et surtout qu'il n'est pas déjà divisé par d'autres virgules. *Je ne vous adresserai pas les reproches que vous avez si justement mérités, et que vous ne vous mettez point en peine d'éviter.*

3° Entre deux propositions de même nature qui n'ont pas le même sujet : *Je t'appelle, et tu t'en vas; il lisait, ou bien on lui chantait une romance.*

ARTICLE 2. — DU POINT-VIRGULE (;).

283. Le *point-virgule* est une des plus fortes punctuations; il équivaut souvent à un point. On l'emploie :

1° Pour séparer des propositions principales qui ont une certaine étendue : *Je l'ai toujours beaucoup aimé; je ne le lui dis pourtant pas trop.*

2° Pour séparer une série de propositions ou de parties de proposition, dont chacune est subdivisée par la virgule : *Les huit petits gouvernements de la France étaient : Paris, dans l'Île-de-France; Sedan, dans la Champagne; Toul, dans la Lorraine; etc.*

ARTICLE 3. — DES DEUX-POINTS (:).

284. On emploie les *deux-points* :

1° Pour annoncer un discours, une citation, les propres paroles de quelqu'un : *Tout le monde connaît cette harangue de Henri IV : Vous êtes français, je suis votre roi, voilà l'ennemi!*

2° Pour indiquer une énumération, et alors les deux-points sont toujours entre cette énumération et l'annonce que l'on en fait : *l'exercice, la diète et le travail : voilà trois garants de santé et de longue vie; il n'y a que trois empires en Europe : l'Autriche, la Russie et la Turquie.*

3° Devant une proposition qui est évidemment l'explication ou l'application de la précédente : *Obligeons tout le monde : on a souvent besoin d'un plus petit que soi.*

ARTICLE 4. — DU POINT (.).

285. Le *point* est la plus forte de toutes les punctuations; on l'emploie :

1° A la fin d'une phrase qui offre un sens complet, et qui est énoncée avec tous ses accessoires.

2° Après chaque mot qui est écrit en abrégé ; et alors, ce mot doit toujours comprendre au moins une syllabe, plus la première articulation de la syllabe suivante : *Bonne fortune ; bonne, adj. qual. fém. sing., qual. fortune.*

ART. 5. — DU POINT D'INTERROGATION (?).

286. Le point d'interrogation, comme son nom l'indique, se place après une question, après une interrogation : *Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? où allez-vous ? me dit-il coup sur coup.* Cependant il peut arriver qu'une phrase soit construite interrogativement, sans qu'elle prenne pour cela un point d'interrogation : *L'interroge-t-on, il se tait ; me vois-tu venir, tu l'enfuis.* Ces phrases équivalent à celles-ci : *Si on l'interroge, il se tait ; si tu me vois venir, tu l'enfuis.*

287. On fait encore usage du point d'interrogation, sous le nom de *point de doute*, après un mot, une phrase, où l'on avance quelque chose qui n'est pas sûr, qu'il est presque impossible de vérifier : *L'Afrique compte 90,000,000 ? d'habitants.* Ce point doit se placer après le mot sur lequel porte le doute.

ART. 6. — DU POINT D'EXCLAMATION (!).

288. On emploie le point d'exclamation :

1° Après chaque interjection : *Ah ! vous voilà ! Ho ! Ho ! là-bas !* Cependant on écrit : *ah çà ! hé bien !*

2° Après chaque phrase exclamative : *Que de grandeur ! quelle magnificence ! comme cela est sublime !*

3° Après une phrase non exclamative, mais renfermant un fait presque incroyable ; dans ce cas, on met jusqu'à deux et même trois points d'exclamation : *Les premières étoiles sont, dit-on, à vingt-trois trillions de lieues de la Terre !!!*

ART. 7. — DES POINTS DE SUSPENSION (.....).

289. Les points de suspension se placent après une phrase ou un membre de phrase que l'on veut laisser inachevés, dont il faut taire le sens, ou que l'on désire faire remarquer d'une manière particulière : *Mon père, qu'ont-ils fait, les traitres ? — Ah ! mon fils..., ils ont....., et le vieillard ne pouvait achever ; ils ont... plongé un poignard homicide... dans le sein qui t'a donné le jour...!* L'usage est de mettre trois ou cinq de ces points ; cependant, on en remplit quelquefois des lignes entières.

ARTICLE 8. — DU TRAIT D'UNION (-).

290. Le *trait d'union*, employé comme signe de ponctuation, sert à indiquer, à la fin d'une ligne, que le mot n'est pas fini, et qu'on en a reporté une ou plusieurs syllabes à la ligne suivante.

ARTICLE 9. — DU TIRET (—).

291. Le *tiret* ou trait de séparation est un long trait d'union, qui sert à indiquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue ; par là, on évite la répétition fatigante des incises *dit-il, répondit-elle, ajouta-t-on, etc.* : *Veux-tu venir ? Hippolyte. — Je le veux bien, mon père. — Nous allons à la ferme. — Vous êtes bien bon. — Tu mangeras du fromage frais et tu boiras du lait. — Oh ! tant mieux !*

ARTICLE 10.

DES PARENTHÈSES () OU CROCHETS [].

292. Les *parenthèses (a)* ou *crochets* sont destinés à renfermer des remarques, des citations, des dates, qui ne doivent pas faire partie du texte ; dans ce cas, les signes de ponctuation se renvoient jusqu'après les parenthèses : *Les Gaulois, sous la conduite d'un chef intrépide (Brennus), prirent Rome [390 ans avant J.-C.]*

ARTICLE 11. — DES GUILLEMETS (« »).

293. On emploie les *guillemets (b)* pour distinguer les propres termes d'un auteur, que l'on cite mot pour mot ; ils se placent au commencement et à la fin de la citation, de manière à la mettre comme entre parenthèses : *Voici ce que dit du cri de la conscience Châteaubriand, dans le Génie du Christianisme : « En vain voudrait-on l'étouffer ; sa voix puissante ne cesse de retentir à notre cœur, d'abord effrayé, puis troublé, mais ensuite presque insensible à l'audition de ce remords. »* Quelquefois, on met les guillemets, non-seulement au commencement de la citation, mais encore au commencement de chaque ligne de cette citation.

ARTICLE 12. — DE L'ALINÉA.

294. On appelle *alinéa* le passage d'une ligne inachevée à la ligne suivante ; ce qui a lieu lorsqu'on veut fermer ce qu'on appelle une *période*, c'est-à-dire une série de phrases relatives au même objet.

ART. 13. — AUTRES SIGNES DE PONCTUATION.

295. Outre les signes de ponctuation qui précèdent, il y en a quelques autres que l'on peut regarder comme tels ; ce sont : l'*et cætera*, l'*astérisque*, le *paragraphe*, l'*accolade*, et le *souligné*.

296. L'*et cætera* (&c., etc.) est une abréviation de deux mots latins, qui se disent en français *et le reste*, et qui se placent à la suite d'une énumération que l'on ne veut pas finir : *Stanislas, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, de*

(a) *Parenthèses*, de deux mots grecs, qui signifient *je mets entre*.
(b) *Guillemets*, du nom de l'imprimeur qui les a inventés.

Mazovie, &c., prince de Livonie, duc de Lorraine et de Bar, etc., etc.

297. L'astérisque (*) s'emploie : 1° pour faire un renvoi, dans lequel on indique soit l'auteur que l'on cite, soit quelque observation particulière (*).

2° Pour marquer la pause au milieu d'un verset.

3° Pour remplacer un nom propre, dont on n'écrit que l'initiale ; dans ce cas, on met autant d'astérisques que le nom renferme de syllabes ou même de lettres : *M. Z*** est malade.*

298. Le *paragraphe* (§) est un signe qui est ordinairement suivi d'un numéro d'ordre, et qui indique une section d'un chapitre, d'un discours, d'un traité (a).

299. L'*accolade* (—) sert à embrasser, d'un coup d'œil, un certain nombre de faits qui dépendent d'une même cause, ou qui se rattachent à un même fait principal.

300. Enfin, le *souligné* consiste tout simplement à affecter d'un trait horizontal les mots que l'on veut faire remarquer ; ce signe n'est usité que dans les manuscrits, car, dans les imprimés, on le remplace ordinairement par des caractères penchés, appelés *italiques*.

CHAPITRE III.

PETIT TRAITÉ DE PRONONCIATION.

A.

301. L'*a* est nul dans *Aout, aoriste, curaçao, Saône, taon* et leurs dérivés ; on prononce *oût, curuço, ton, etc.*

302. *Ai* a les mêmes prononciations que l'*e*, à moins que l'*i* ne soit affecté du tréma, ou suivi d'une *l* mouillée : *J'ai faim, laisse-moi ce pain ; vous haïssez le travail. Douairière* se dit *douarière*, quoique *douaire* se prononce *douère*.

303. *Ay* se prononce également comme *è* : *Épernay, Stenay, etc.* ; cependant *abbaye, pays, Le Fay, métayer, layette, balayer, payer, etc.*, se disent *abéie, péi, péier, etc.* ; et *Bayard, Bayeux, Bayonne, Biscaye, Blaye, Cayenne, Lucayes, Mayenne*, se disent *Baiard, Blaie, Lucaie, etc.*

B.

304. *B* se prononce dans *club, radoub* et *rumb*, mais non dans *plomb, aplomb*. Il sonne également à la fin des noms propres : *Nadab, Caleb, Eliacib, Jacob, etc.* ; excepté dans *Colomb, Doubs*.

(*) Astérisque vient du latin *asteriscus*, petite étoile, dérivé lui-même de *aster*, étoile, astre.

(a) Paragraphe, de deux mots grecs, qui signifient *j'écris autour*.

C.

305. *C* est nul à la fin des mots *accroc, amict, blanc, broc, caoutchouc, cotignac, clerc, les échecs, escroc, estomac, flanc, franc, jonc, lacs* (lacet), *marc* (de café), *tabac, tronc*, à moins que ces mots ne soient suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette : *Franc étourdi, tabac en poudre*.

306. *C* se prononce comme *s* devant les voyelles *e, i, y* : *Donne ceci au cygne*. Mais il a le son de *k* devant les autres voyelles *a, o, u*, à moins qu'il ne soit affecté d'une cédille : *Cacao, Cordoue, curieux ; il recommença la leçon déjà reçue*. Il est également dur devant une consonne : *Claude ; Cnide, Cratès, Ctésiphon, etc.*

307. Le *c* a le son de *g* dans *second, czar, reine-claude* ; et celui de *ch* dans *vermicelle, violoncelle*. Cette dernière prononciation n'est pas admise par tout le monde.

308. *Ch* a le son doux devant une voyelle : *La charité, Michel, chimie, chuchoter, etc.* Mais dans les mots pris des langues étrangères, il est ordinairement dur : 1° devant une consonne : *Achmet, chlore, Arachné, technique, chrétien, etc.* ; 2° à la fin des mots : *Laybach, Lamech, Roch, excepté Auch, punch* ; 3° dans les syllabes *chir, chor, chus*, et dans les mots qui en dérivent : *Chiromancie, choriste, Bacchus, excepté chirurgie et Bachique* ; 4° dans les mots isolés suivants : *archange, archéologie, archevêque, archonte, brachial, chaos, chélideine, Chersonèse, cœur, écho, lichen, malachite, Michel-Ange, orchestre, orchis* et plusieurs autres moins usités.

309. *Ch* est nul dans *almanach*, mais il se prononce comme *g* dans *drachme*.

D.

310. *D* est nul à la fin des noms et des autres mots français : *Un grand boud, elle prend ce rond, etc.* ; excepté *éphod, sud, Talmud*.

311. *D* est également muet à la fin des noms propres français : *Armand, Bernard, Saint-Cloud, etc.* ; à moins qu'il ne soit précédé de l'un des sons *a, e, i, o, u* : *Conrad, Alfred, David, Aod, Eliud* ; cependant, *Madrid et Sirod* (dans le Jura) se disent *Madri, Siro*.

E.

312. *E* suivi d'un *a* ou d'un *o* est muet, à moins qu'il ne soit accentué : *Ce géant, nommé Jean, avait la peau rougeâtre ; mangeons ces pigeonneaux*.

313. L'*e* a le son de l'*a* dans *femme, hennir, indemniser, nenni, solennel* et leurs dérivés. *Splén* et *keepsake*, mots anglais, reçus en français se disent *spline, kipséke*.

314. L'e et l'u non accentués forment le son eu : *Europe, Eugène, heureux* ; ne dites donc pas : *Urope, Ugène, etc.* Cependant, on prononce eu comme u dans le verbe avoir : *J'ai eu peur que tu ne nous eusses oubliés* ; on le dit aussi dans *chargeure, égrugeure, envergeure, gageure, mangeure, vergeure*. Les mots *Meung* et à jeun se disent *Mun*, à jeun.

315. *Em* se prononce de trois manières : 1° a, dans les adverbess en *emment* : *Prudemment, précédemment* ; 2° in, dans *A-Kempis, Bembo, Memphis, Mecklembourg, sempiternel, Wurtemberg*, et autres de ce genre ; 3° an, dans les autres cas : *Emmaganiser, emmener, etc.* ; excepté *Emma, Emmanuel, Emmaüs*.

316. *En*, suivi d'une consonne, se prononce an : *Attendre, Confolens, Gentilly, etc.* Il y a exception pour *agenda, Amiens, appendice, Bender, Bengale, Benjamin, benjoin, blende, mentor, pensum, spencer*, et quelques autres, où en équivaut à in. *Enorgueillir, enivrer* se disent *an-orgueillir, an-ivrer*.

317. *En* final se dit généralement in : *Bien, rien, examen, hymen, Agen, Enghien (Angain)*. Il faut en excepter : 1° *Caen, Ecouen, en, Ouen, Rouen*, qui font *Can, Ecouan, an, etc.* 2° *Amen, Eden, gluten, gramen, lichen, Niémen*, et autres noms propres étrangers, qui font *amène, Edène, etc.*

318. *Er* se prononce comme re dans *quaker, stathouder*, et quelques autres mots tout à fait étrangers.

F.

319. *F* sonne presque toujours, même à la fin des mots : *Soif, chef, un œuf, suif, du nerf, serf* (esclave), etc. Il n'y a guère exception que pour les expressions suivantes : *Bœuf gras, des bœufs, cerf* (animal), *chef-d'œuvre, clef, éteuf* (balle à jouer), un *nerf* de bœuf, les *nerfs*, des *œufs*.

320. Le mot *neuf* se prononce neu devant une consonne : *Neuf kilogrammes* ; new, devant une voyelle : *Neuf ares* ; neuf, quand il est final : *Ils sont neuf*.

G.

321. Le g final est nul dans *coing, étang, ginseng, hareng, Loing* (rivière), *long, vieux oing orang-outang, parpaing, poing, rang, sang, seing, sterling*, et tous les mots en *berg* et en *bourg* : *Bamberg, Strasbourg*. Le g est également nul dans *doigt, legs, vingt*, et leurs composés. *Schelling* monnaie anglaise valant 1 fr. 20 c., se prononce *chelin*.

322. Le g est dur devant a, o, u, et doux devant e, i, y : *Gächis, goyo, guttural, gelée, giboulée, gymnastique*. Cependant, *Bergen* (en Norwège), et *Gesner* (poète allemand), se disent *Bergaine, Gaisse-nère*.

323. Le g est toujours dur devant une consonne : *Agde, ghimel, glaner, stigmaté, gnostique, grasseyer*. Il est également dur à la fin des mots, quand il doit se prononcer : *Agag, Doeg, zig-zag, pouding, joug*.

324. *Gli*, dans les mots venus de l'italien, se prononce à peu près comme nos *ll* mouillées : *Cagliari, imbroglie*.

325. *Gn* a un son particulier, que l'on remarque dans *agneau, désigner, incognito*. Mais il est dur au commencement des mots : *Gnesne, gnostique, gnomon, etc.* ; ainsi que dans *agnat, agnus, cognat, géognosie, igné, imprégnation, inexpugnable, magnat, Progné, reconnaissance, régnicole, stagnant* et leurs dérivés ; on dit cependant, *imprégner*, et non *imprègue-ner*.

H.

326. *H*, après une consonne, est toujours nulle : *Ghylan, khan, Lhomond, rythme, thèse, etc.* Il faut en excepter *ch* et *ph*, qui ont une prononciation propre. (Voy. C et P.)

327. Au commencement d'un mot ou après une voyelle, l'h peut être muette ou aspirée ; dans ce dernier cas, elle empêche toute liaison avec la voyelle qui suit : *La huine, le haricot, cohue, s'heurter, éhonté, s'enhardir, etc.*

328. Il est difficile de donner une règle sûre pour distinguer l'h muette de l'h aspirée ; voici seulement quelques observations : 1° les mots commençant par *habi, hos, hy*, ne s'aspirent jamais ; 2° ceux en *hou* s'aspirent toujours ; 3° *Henri* et ses dérivés, excepté *la Henriade*, ne s'aspirent que dans le langage soutenu ; 4° les dérivés d'un mot aspiré s'aspirent aussi, excepté ceux de *héros*, ainsi que *exhausser, dix-huit, vingt-huit*, où l'aspiration a disparu.

I.

329. L'i marqué de l'accent circonflexe n'en est pas plus grave pour cela, excepté dans *huitre, île, Nîmes* ; ainsi, on ne dit pas : *Epiître, giite, etc.*

330. L'i est nul dans *empoigner, moignon, oignon, poignant, poignard, poignée, poignet*, ainsi que dans les noms propres *Aignan, Caviagnac, Montaigne*.

J.

331. Le j est toujours doux : *Jad's, je, jockey, joujou, justice*. Dans les noms propres allemands, russes et autres des langues du Nord, le j se prononce généralement comme un i simple : *Jaroslaw, Jassy, etc.*, se disent et s'écrivent même communément, *Iaroslaw, Iassy*.

K.

332. Le k, venu des langues étrangères, est entré dans

un grand nombre de mots français; il se prononce toujours de la même manière: *Kabak, képi, kiosque, Kléber, knout, Kœnigsberg, kyrielle.*

L.

333. L' ne se fait pas entendre à la fin des mots suivants: *baril, chenil, coutil, cul-de-sac, fenil, fournil, fusil, gentil, gril, ménil, nombril, outil, persil, soûl, sourcil.* Elle est également nulle dans *Arnould, Feltre, fils, des gentilshommes, Lons-le-Saulnier, Sainte-Ménéhould, pouls, Saulx, Vesoul*; ainsi que dans les terminaisons *auld, ault: Arnould, Hérault.*

334. L est toujours mouillée dans les mots en *ail, eil, euil, ouil: Un bail, Versailles; vermeil, oreille; seuil, feuille; fenouil, grenouille.* Il en est de même des mots *avril, babil, grésil, mil (millet), péril* et de leurs dérivés.

335. L' se mouille également dans les six terminaisons françaises *illac, illard, illet, illon, illot, illy: Aurillac, nasillard, billet, Massillon, billot, Chantilly.*

336. En général, deux *ll* précédées d'un *i* se mouillent toujours, excepté: 1° au commencement des mots: *Illustre, illimité,* etc.; 2° dans les terminaisons *illaire, illation*; 3° dans les verbes *distiller, osciller, scintiller, vaciller*; 4° dans les mots suivants: *Achille, codicille, Cyrille, fibrille, Gilles, imbécille, Lille, mille, myrtille, papille, pupille, pusillanime, tranquille, ville* et leurs composés. Deux *ll* non précédées de l'*i* ne se mouillent jamais, excepté dans *amaryllis* (plante) et ses dérivés.

337. Lh, dans quelques noms propres du Midi, a une certaine analogie avec les *ll* mouillées: *Milhau, Jumilhac,* etc. Il en est de même de *gentilhomme* au singulier.

M.

338. L'm se prononce toujours à la fin des mots: *Amsterdam, Harlem, Ephraïm, Epsom, Herculanum.* Il y a exception, 1° pour les mots en *aim: Daim, essaim, étai* (laine fine), *faim, haim*; 2° Pour *Adam, dam, quidam, Joachim, Billem, Condom, Riom, nom* et ses composés, *parfum et thym.*

339. M est nulle dans l'intérieur des mots *automne* (mais non dans *automnal*), *damner* et ses dérivés.

340. Les deux *mm* se font toujours sentir dans les mots commençant par *imm*, ainsi que dans *Ammon, commémoration, commensurable, commination, commotion, commutation, Emma, Emmanuel, Emmaüs, grammaire, Jemmapes, mammière, Symmaque.*

N.

341. L'n est nul dans *monsieur* et *Béarn*, qu'on prononce généralement *mossieu, Béar.*

342. La lettre *n* a deux prononciations bien différentes: l'une nasale, comme dans *an, on, in, un,* etc.; l'autre naturelle, comme dans *Niemen*, qui se dit *Niémène* (voy. E).

343. Les deux *nn* se font sentir: 1° dans les mots commençant par *inn*, excepté *innocent*; 2° dans *anneze, Annibal, annihiler, annoter, annuel, annuler, Apennin, Brennus, Cinna, connexion, connivence, Ennius, Porsenna,* et autres mots qui sortent du langage ordinaire.

O.

344. L'o est nul dans *faon, Laon, paon* et leurs composés; prononcez donc *fan, Lan, pan.*

345. L'o se prononce avec une espèce d'aspiration dans les mots suivants: *onze, ouate, ou, ouïr*, on dit: *Le onze; de la ouate; ce oui est fort; des oui-dire.*

346. Les lettres *oa* font entendre deux sons distincts: *La Dalmatie et la Croatie s'étaient coalisées.* Cependant le mot *toast* se dit *toste.*

347. Oé final forme aussi deux sons: *Noe, Zoé,* etc.; mais, au milieu d'un mot, *oe* a quelquefois le même son que *oi: La moelle, des moellons, une poêle, un poëlier-fumiste;* prononcez *moille, poile,* etc. *Œ*, liés ensemble, ont la même valeur que l'*e: Ma sœur a lu Œdipe, chef-d'œuvre du poète Sophocle.*

348. Deux *oo* de suite se prononcent: 1° comme un seul *o* dans *Berg-op-Zoom, Démophon, épizootie, Laocoon*; 2° comme *ou*, dans *schooner, sloop, Cook, Cooper, Liverpool,* et autres mots anglais; 3° séparément, partout ailleurs: *Coordonner, zoologie,* etc.

P.

349. P est nul dans *baptême* (mais non dans *baptismal*), *cep de vigne, cheptel, compte, corps, coup, dompter, drap, exempter* (mais non dans *exemption*), *loup, prompt, sept, sculpteur, sirop, temps, trop.* Beaucoup et *trop*, suivis d'une voyelle, font entendre le *p* final: *Il s'est beaucoup amélioré; vous êtes trop éloignés.*

350. Ph forme un son tout-à-fait analogue à l'*f: Philosophe, ophthalmie, Joseph,* etc. Il est nul dans *Saint-Gingoulph* (village de Suisse), qui se dit *Saint-Gingô; Kniphausen* (seigneurie d'Allemagne) se prononce *Knip-hausène.*

Q.

351. Q a la même valeur que le *k* ou le *c* dur, mais il est toujours suivi d'un *u*, à moins qu'il ne soit final, comme dans *cing, coq.* Il est nul dans *coq-d'Inde*, ainsi que dans *cing* suivi d'une consonne: *Nous avions cinq coqs-d'Inde.*

R.

352. R se fait sentir à la fin des mots: *Amer, bevéder.*

cancer, cuiller, etc.; excepté dans les polysyllabes terminés par *ier, yer, cher, ger*, et dans les infinitifs des verbes: *Fermier, métayer, maraicher, léger, bourreler, exercer, etc.* Les monosyllabes qui ne sont pas des verbes font entendre l'r: *Cher, fer, fier, Gers, tiers, Thiers*; il en est de même de *Eucher, Fischer, hier, Niger, Suger, Téniers*.

353. L'r est nulle dans *monsieur, messieurs, gars*, qu'elle sonne dans le *sieur, les sieurs, le jars*.

S.

354. L's prend deux sons différents, l'un fort, comme celui du c, l'autre doux, comme celui du z; on les trouve tous deux dans le mot *saisir*.

355. L's est forte: 1° au commencement des mots, excepté dans *sbire, svelte*; 2° quand elle est précédée ou suivie d'une consonne, excepté dans *Alsace, Arsace, Asdrubal, balsamine, Bersabée, disgrâce, Israël, Lisbonne, presbytère, Strasbourg, transit, transaction*, et dans leurs composés; 3° à la fin des mots, quand elle ne doit pas être muette: *Esdras, Périclès, Sémiramis, Athos, Fabius*.

356. L's est douce lorsqu'elle est entre deux voyelles: *Oiseau, maison, pusillanime, etc.*; excepté dans *coquestigrue, désuétude, entresol, Melchisédech, monosyllabe, parasol, polysyllabe, préséance, présupposer, resacrer, resaluer, vraisemblable*.

357. L's est nulle dans les syllabes *sce, sci, scy, sch*. *Sceptique, scieur de long, Scythe, schisme, etc.*; elle l'est également dans quelques noms propres: *Avesne, Du Guesclin, d'Estrées, Le Nostre, Vosges, etc.*

358. Le *sh* anglais équivaut au *ch* français: *Shetland, shérif, shako, Washington, etc.* *Shakespeare* se dit *Chekspir*.

359. Il serait extrêmement difficile de préciser les mots à la fin desquels l's est muette ou non muette; voici les principaux où elle se fait sentir: *aloès, amadis, Argens, as, atlas, bis, culus, cassis, cens, cortès, florès, gratis; hélas! hiatus, ibis, iris, jadis, kermès, Lens, lis* (mais non pas dans *fleur de lis*), *mais, mars, mérinos, mêtis, mœurs, omnibus, curs, prospectus, rébus, Reims, rhinocéros, Sens, tous* (final), *us* (*les us et coutumes*), *vasistas*. Quant aux noms propres, la distinction est encore plus épineuse; il faut s'en tenir à l'usage.

T.

360. Le t se prononce toujours au commencement et au milieu des mots, excepté quelquefois dans ceux formés de *mont* et de *pont*: *Montpellier, Pontchartrain*.

361. T sonne également à la fin d'un certain nombre de mots: 1° Dans ceux terminés par *ct*: *Contact, strict, etc.*; excepté

ami et les mots en spect. 2° Dans les mots en *st* et en *th*: *Le Christ, Brest, le zist et le zest; Seth, Loth, etc.*; excepté *il est, Jésus-Christ, goth, ostrogoth, visigoth.* 2° Dans une quarantaine de mots isolés, dont voici les plus remarquables: *accessit, brut, but, cobalt, débet, déficit, dot, exéat, un fait, fat, gratuit, heurt, immédiat, introit, Japhet, Josaphat, mat, net, subtil, tacet, transit, ut, vivat.*

362. Dans *sept, huit et vingt*, le t est nul devant une consonne seulement; il se prononce dans les autres cas: *Dix-sept hommes, huit volumes; ils sont vingt.* On dit cependant *quatre-vingts*, sans faire sonner le t, tandis qu'on le prononce dans *vingt-deux, vingt-trois...*

363. Th se prononce en français comme le simple t: *Thomas est un mathématicien.* Cependant, ces deux lettres sont nulles dans *asthme, isthme*.

364. Ti se prononce ci: 1° dans la syllabe *tia*: *Miltiade, Spartiate, etc.*; excepté dans *Bustia, centiare, il châtia, éléphantiasis, tiare.*

2° Dans les terminaisons *atie, étie, itie*: *Diplomatie, péripétie, Nigritie.* Il en est de même des mots *argutie, Bécotie, ineptie, inertie, minutie, scotie*, et des verbes *balbutier et tréfiler*.

3° Dans les terminaisons *tiel, tieux, tion, tium, tius*: *Partiel, factieux, jonction, Actium, Minutius*; excepté dans le cas où ces syllabes seraient précédées de s ou de x: *Digestion, mixtion*; excepté aussi les verbes *nous sentions, nous montions*, et autres.

4° Dans la terminaison *lien*, ainsi que dans les mots isolés *patient, quotient, satiété.* Il y a exception pour les mots en *stien*, comme *Sibusien*, ainsi que pour *chrétien, entre-tien, maintien, soutien, le tien*.

Remarquez que les mots *Amphictyon, Critias, épizootie, s'étioler, Pétion, tutie*, doivent avoir le t dur.

U.

365. L'u, combiné avec a, e, o, forme des sons mixtes: *Aurore, eucharistie, ouvrier*; à moins qu'il ne soit marqué du tréma: *Esau, Antinoüs.*

366. La syllabe *gua* se prononce *goua* dans *alguazil, Guadeloupe, lingual, linguatule* (insecte), ainsi que dans les noms propres étrangers. Partout ailleurs, dans des mots français, elle se prononce *ga*: *Il navigua, nous nous liquâmes.*

367. *Qua* se prononce *quoua*: 1° dans les mots commençant par *quadr, aqua, equa*: *Quadragesime, aquatique, équateur*, excepté *quadrature* (terme d'horlogerie) et *quadrille*; 2° dans les mots suivants: *desquamation, in-quarta, liquation, loquace, quaker, quanquam, quartz, quaternaire, quatuor*, et un petit nombre d'autres.

368. *Gu* se prononce de manière à faire sentir l'*u* : 1° devant une consonne : *Envergnure, gulte* ; 2° à la fin des mots en *gu*, dans le verbe *arguer*, et dans tous leurs dérivés : *Aigu, ambiguïté, il arguëra, aiguïser, etc.* ; 3° dans les mots *consanguinité, inextinguible, linguistique, Guise* (nom pr.), mais non pas *guise* (nom commun).

369. *Qu* se prononce de manière à faire entendre l'*u*, dans les mots isolés suivants : *aquilaire, équestre, équiangle* (et autres termes de mathématiques en *équi*), *équitation, liquéfaction* (mais non *liquéfier*), *questeur, quinquagésime, quinquennal, quinquèrème, quintidi, quintil, quintuple, Quinte-Curce, Quintilien, ubiquiste* et leurs dérivés.

V.

370. Le *v* se prononce toujours, et toujours de la même manière : *Vésuve, valvule, vivifier, convolvulus, etc.*

W.

371. Le *w*, emprunté aux langues du Nord, se prononce comme un *v* simple : *Des wagons, Westphalie, Wurtemberg, Kiew, etc.* Cependant, 1° il est nul dans *Poniatowski* et *Law* ; 2° il a la valeur de l'*u* dans *Glascow, New-York, Newton* ; 3° il se prononce comme *ou* dans *whig, wiski, Windsor* et autres mots anglais.

X.

372. *X* se fait sentir à la fin des mots, quand il est précédé d'une consonne ou de l'un des sons *a, e, i, o, u* : *Sphinx, Ajax, Silex, préfix, Fox, Pollux* ; excepté dans *crucifix, perdrix, prix, flux* et *reflux*.

373. *X* est muet à la fin des mots quand il est précédé d'un son dérivé, *ai, eu, ou, etc.* : *La paix, heureux, jaloux, etc.* Cependant *Aix* se dit *Aikse* (et non *Aisse*).

374. *X* se prononce comme *gz* au commencement des mots, ou dans la syllabe *ex* suivie d'une voyelle : *Xavier, Xercès, Ximénès, examen, exercice, exiger, exhorter, etc.*

375. *X* a la valeur de *c*, dans *excès, exciter, etc.* ; de *z*, dans les dérivés de *deux*, de *six* et de *dix* : *Deuxième, sixain, dixième* ; enfin, de *ss*, dans *Auxerre, Auxonne, Bruxelles, dix, six, soixante, rue de la Tixerandie* (à Paris).

Y.

376. *Y* a la valeur de deux *i* : 1° entre deux voyelles : *Abbaye, bruyère, que nous broyions* ; excepté dans *La Haye, Cayenne* et quelques autres (voir la lettre *A*) ; 2° dans *pays, Le Fay's* et leurs dérivés. Partout ailleurs, l'*y* équivaut à un *i* simple.

377. *Y* marqué du tréma, ce qui est extrêmement rare, se détache de la voyelle précédente : *Monsieur de Moÿ* (auteur français) ; *le prince de Croÿ*.

Z.

378. Le *z* a un son très-doux ; il se fait toujours sentir au commencement et au milieu des mots : *Zizanie, le zist* et *le zest*.

379. A la fin des mots français, le *z* est ordinairement nul : *Rez-de-chaussée, assez, le riz, un nez, etc.* ; excepté *gaz, raz* et *ranz* ; excepté aussi les noms propres, où il fait entendre le son de l'*s* forte : *Rodez, Suez, Cortez* ; toutefois, il est nul dans *Duprez, Natchez, Riez, St-Tropez* et *Sééz*.

380. La terminaison *tz* a trois valeurs différentes : 1° elle est nulle dans *Retz* (cardinal de) ; 2° elle se prononce comme *sse* dans *Austerlitz, Coblentz, Metz, Sedlitz, Seltz* ; 3° elle équivaut à *ts* partout ailleurs : *Goritz, Olmutz*.

CHAPITRE IV.

REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE D'USAGE.

381. L'orthographe est l'art d'être correct dans l'emploi des lettres et des signes modificatifs d'une langue.

ARTICLE 1^{er}. — DE L'EMPLOI DES LETTRES.

382. On reconnaît ordinairement la consonne finale des mots primitifs par la dérivation. Ainsi on voit que les consonnes *b, c, d, etc.*, terminent les mots

Plomb,	} par les dérivés	Plomber.
Accroc,		Accrocher.
Marchand,		Marchander.
Rang,		Ranger.
Fusil,		Fusiler.
Parfum,		Parfumer.
Brun,		Brunir.
Drap,		Draper.
Boulangier,		Boulangerie.
Repos,		Reposer.
Profit,		Profiter.
Flux,		Fluxion.

383. Cette règle est sujette à un grand nombre d'exceptions : *souris* fait *sourisère* ; *dix, dizaine, dépôt, déposer, legs, léguer, discuter, discussion, convertir, conversion, etc.*

ARTICLE 2. — DU DOUBLEMENT DES LETTRES.

384. Les consonnes *b, d, g*, ne se doublent guère que dans les mots, *abbé, gibbosité, rabbin, sabot; addition, adducteur, reddition; agglomérer, agglutiner, aggraver, suggérer* et leurs dérivés.

385. *C* se double dans les mots qui commencent par *oc* : *Occasion, occident, occuper, etc.*; excepté dans *océan, oculiste* et leurs dérivés.

386. *F* se double : 1° dans les mots qui commencent par *bouf, dif, ef, of, suf* : *Bouffon, difficile, effort, office, suffire, etc.* 2° Dans ceux qui commencent par *af* et par *souf* : *Affaire, souffler, souffrir, etc.*; excepté *afilager, afin, afistoler, Afrique, souffrir* et leurs dérivés.

387. *L* se double : 1° dans le corps des mots où cette lettre est mouillée : *Famille, bouillir, etc.*; 2° dans *mille* et ses dérivés : *Millésime, millénaire, etc.*; 3° dans les mots qui commencent par *il* : *Illégal, illimité*; excepté dans *île, iléon, Iliade, Ilion*.

388. *M* se double : 1° dans les mots qui commencent par *com* : *Comment, communiquer, etc.*; excepté dans *coma, comédie, comestible, comète, comice, comité, Comus* et leurs dérivés; 2° dans ceux qui commencent par *im* : *Immense, imminent, etc.*; excepté dans *image, imiter* et leurs dérivés; 3° dans tous les adverbes formés des adjectifs en *ant* et *ent* : *Méchantment, éloquement*.

389. *N* se double toujours après la syllabe *co* qui commence un mot : *Connaitre, conniver, etc.*; excepté *cône* et ses dérivés.

390. Dans les mots qui commencent par *in*, l'*n* ne se double que dans *inné, innocent, innombrable, innomé, innover* et leurs dérivés.

391. *N* se change en *m* devant *b, m, p* : *Emblème, emmener, empire, etc.*; excepté dans *bonbon, bonbonnière, embonpoint* et *neanmoins*.

392. *P* se double : 1° dans les mots qui commencent par *ap*, lorsqu'il est suivi de la lettre *r* : *Apprendre, approcher, etc.*; excepté *apre, après* et les dérivés; 2° dans ceux qui commencent par *op*, lorsqu'il est suivi d'une des lettres *o, r* : *Opportun, opprimer, etc.*; excepté *opobalsamum*; 3° dans les mots qui commencent par *sup*, lorsque le *p* est suivi de l'une des lettres de la syllabe *roul* : *Supprimer, support, suppuler, supplice, etc.*; excepté *suprême, suprématie* et leurs dérivés.

393. *R* se double dans les mots qui commencent par *ir* : *Irréductible, irrégulier, etc.*; excepté dans *ire* (colère), *iris, Irlande, ironie* et leurs dérivés.

ARTICLE 3.

DU SON *an* AU COMMENCEMENT DES MOTS.

394. Le son *an* s'écrit de plusieurs manières : 1° Par *an* dans les mots où il est suivi de *ti* : *Antidote, antique, etc.*; excepté *enticher, entier* et leurs dérivés.

2° Par *em* devant *m* : *Emmener, emmagasiner*; et devant *b* et *p*, quand du mot on peut faire un verbe : *Embaras, emplacement, etc.*; on peut dire *embarrasser, emplacer*. Il faut en excepter *ambitionner, ambler, ambrer, amplifier, amputer* et leurs dérivés.

3° Par *en*, lorsque cette syllabe est suivie de l'une des consonnes qui commencent les mots suivants : *Je n'ai vu le roi qu'une fois* : *Enjamber, ennuyer, envahir, enlever, enrichir, enquérir, enjanner, etc.*; excepté *anfractueux, anfractuosité*.

Devant *g*, quand du mot on peut faire un verbe : *Engagement, engeance, etc.*; on peut dire *engager, engeancer*; excepté *anglaiser* et ses dérivés.

Devant *d*, suivi de l'une des voyelles *e, i, o, u* : *Endetter, endimancher, endoctriner, enduire, etc.*; il faut en excepter *Andes* (montagnes) et *andouille*.

Devant un *c* ou une *s* : *Encaver, enseigner, etc.*; excepté *ancêtres, anche, anchiflure, anchois, ancien, ancre, anse*, et quelques autres d'un usage rare.

Devant *tr* : *Entrainer, entraver, etc.*; excepté *antre* (caverne).

ART. 4. — TERMINAISONS DE CERTAINS MOTS.

395. *At* termine quelques noms qui expriment une dignité, une profession : *Diaconat, pontificat, sarchat, patriarchat*; il en est de même de *certificat* et de plusieurs autres.

396. L'*e* muet termine : 1° tous les noms féminins dont le son final est *ai* : *Une claié, une raie, etc.*; excepté *paix*.

2° Ceux dont le son est *i* : *Jalousie, envie, etc.*; excepté *brebis, fourmi, la merci, nuit, perdrix, souris*.

3° Ceux dont le son est *u* : *La vue, la rue, etc.*; excepté *bru, glu, tribu, vertu*.

4° Ceux dont le son est *eu* : *Une queue, une lieue, etc.*

5° Ceux dont le son est *oi* ou bien *ou* : *La joie, la roue, etc.*; excepté *croix, noix, poix, voix, la loi, une fois, la toux*.

6° Ceux dont le son est *é* : *Croisée, pensée, idée, etc.*; excepté les noms en *té* et en *tié* : *Cité, humanité, pitié, etc.*; à moins qu'ils n'expriment une idée de contenance : *Une assiétée, une pelletée, une brouettée, etc.*; ou bien qu'ils ne soient formés des participes passés : *Dictée, montée, portée, etc.*

397. Les noms dont le son final en *au* est le même au singulier et au pluriel, s'écrivent par *eau* : *Bureau*, *tableau*, etc.; excepté : 1° *fléau*, *préau*, *fabliau*, *gluau*, *hoyau*, *tuyau*, et autres, où *au* est précédé d'une voyelle; 2° *Esquimau*, *étiau*, *grau*, *landau*, *pilau*, *sarrau*, *unau*.

398. On écrit par *oir* les noms masculins : *Aspersoir*, *bouidoir*, *bougeoir*, *dortoir*, *drageoir*, *espoir*, *manoir*, *ostensoir*, *soir*, et tous ceux où l'on peut changer cette finale en *ant* : *Dévidoir*, *dévidant*, etc.; excepté *compulsoire* et *consistoire*, qui s'écrivent avec un *e*, quoiqu'on dise *compulsant*, *consistant*. On écrit de même les verbes : *Devoir*, *recevoir*, etc.; excepté *boire* et *croire*.

On écrit par *oire* : 1° les autres noms masculins dont on ne peut changer la finale *oir* en *ant* : *Réfectoire*, *ciboire*, etc.; 2° les noms féminins : *Armoire*, *glissoire*, etc.; 3° enfin, les adjectifs des deux genres : *Illusoire*, *provisoire*, etc.

399. La terminaison *cion* s'écrit de quatre manières : 1° par *cion*, dans *scion* (petit rejeton) et *suspicion*.

2° Par *sion*, dans *appréhension*, *ascension*, *dimension*, *extension*, *expansion*, *pension*, *suspension*, *tension*, ainsi que dans les autres mots où cette finale est précédée de *l*, *r*, *e*, *nis*, *cus* : *Convulsion*, *conversion*, *procession*, *démision*, *percussion*; excepté *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*.

3° Par *tion*, dans la plupart des mots où cette finale est précédée de l'une des lettres du mot *coupai* : *Action*, *potion*, *ablution*, *réception*, *nation*, *acquisition*.

4° Par *xion*, les mots suivants : *annexion*, *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion* et leurs dérivés.

400. On écrit par *ss* : 1° les adjectifs féminins *basse*, *casse*, *grasse*, *lasse*.

2° Les mots auxquels la terminaison *sse* donne une acception peu favorable, comme *hommasse*, *bonasse*, *villasse*, *savantasse*, *cocasse*, *mollasse*, etc.

3° Les mots *bécasse*, *brusse*, *calebasse*, *carcasse*, *classe*, *chasse*, *crasse*, *crevasse*, *cuirasse*, *culasse*, *échasse*, *impasse*, *liasse*, *masse*, *nasse*, *paillasse*, *paperasse*, *potasse*, *terrasse* et quelques autres.

4° Les noms en *esse*, comme *adresse*, *caresse*, *messe*, etc.; excepté *espèce*, *nièce* et *pièce*.

5° Les mots terminés par le son *osse*, comme *bosse*, *brosse*, etc.; excepté *atroce*, *féroce*, *négoce*, *noce*, *précoce*, *sacerdoce*, *véloce*.

401. On écrit par *c* : 1° les adjectifs des deux genres : *Efficace*, *vorace*, *nivace*, *tenace*, etc.

2° Les noms suivants : *auluce*, *bonace*, *dédicace*, *face*, *glace*, *grimace*, *menace*, *race*, *rosace*, *trace*.

3° Les mots en *ice*, comme *appendice*, *calice*, etc.; excepté *coulisse*, *écrevisse*, *esquisse*, *génisse*, *réglisse* et *saucisse*.

4° Les mots en *uee*, comme *astuce*; excepté *aumusse*, *Prusse*, *russe*.

CHAPITRE V.

DES HOMONYMES, DES HOMOGRAPHES, DES SYNONYMES ET DES ONOMATOPÉES.

ARTICLE 1^{er}. — DES HOMONYMES.

402. On appelle *homonymes* (a) des mots qui ont à peu près la même prononciation, et quelquefois la même orthographe, mais qui expriment des choses différentes; comme *coir* (à fendre du bois), *coïn* (du feu), *coïng* (fruit du cognassier).

403. Voici, comme exercice, les homonymes des cinq voyelles : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*.

A. — Faites un *a* majuscule; il, *a* tort; Bossuet est né à Dijon; j'ai pêché dans l'*A* près de Chambord (*Loir-et-Cher*); *Ah!* que je souffre! tu *as* raison; *ha!* vous voilà!

E. — Le mot *soièrie* a deux *e* muets, j'ai acheté et payé ce livre hier; *eh!* quelle perte! *hé* bien! qu'est-il arrivé?

I. — Mets les points sur les *i*, si tu y penses, tu y passeras; *hi!* *hi!* *hi!* il m'a battu; je *hie*, tu *hies*, ils *hient*, c'est-à-dire que nous enfonçons des pavés avec la *hie*; Amsterdam est bâti sur l'*Y*; *Saint-Ay* (prononcez *i*) est près d'Orléans.

O. — Rond comme un *o*; souviens-toi, *ô* homme! *oh!* tu ronges les *os!* où croissent les *aulx?* il y a des *eaux* thermales *au* haut de cette butte; *oh!* que c'est drôle!

U. — Voici un tube en *u*; *tu!* disait ce charretier; dès que j'*eus* fini; j'ai *eu* soin de lui; qu'*eût*-il fait sans moi? tu *hues* ceux qui te *huent*.

ARTICLE 2. — DES HOMOGRAPHES.

404. On appelle *homographes* (b) des mots qui ont exactement la même orthographe, mais qui n'ont pas tout à fait la même prononciation; comme *il lave* (de *laver*), et *la lave* (d'un volcan); *ils peignent* (du verbe *peindre*), et *ils peignent* (du verbe *peigner*); etc.

402. Qu'appelle-t-on homonymes ?

403. Quels sont les homonymes de *a*, *e*, *i*, *o*, *u* ?

404. Qu'appelle-t-on homographes ?

(a) *Homonyme*, de deux mots grecs, qui veulent dire *nom semblable*.

(b) *Homographe*, de deux mots grecs, qui veulent dire *j'écris semblable*.

405. Voici une liste des homographes les plus expressifs.
- ACCEPTIONS.** Nous *acceptions* toutes les *acceptions* de ce mot.
- AFFECTIONS.** Nous *affections* d'avoir des *affections* particulières.
- AS.** Tu *as* l'*as* de trèfle.
- BIS.** Ils n'ont pas crié *bis* ! pour du pain *bis*.
- CONTENT.** Je suis *content* des histoires qu'ils *content*.
- CONVIENT.** Il *convient* qu'ils nous *convient* à cette fête.
- DEVIENT.** Il *devient* urgent de les redresser; ils *dévi*ent.
- EST.** Ce cap *est*, je crois, à l'*est* de l'Afrique.
- EXPÉDIENT.** Ils *expédient* gratis; c'est un bon *expédient*.
- FIER.** Il est trop *fier*; il ne faut pas s'y *fier*.
- FILS.** Mon *fil*s, tiens ces *fil*s dans ta main.
- GUISE.** Le duc de *Guise* voulait gouverner à sa *guise*.
- INTENTIONS.** Ils ont de mauvaises *intentions*; ils veulent que nous vous *intention*s procès.
- LACS.** Ce chasseur a tendu ses *lacs* près de ces *lacs* et de ces étangs.
- NÉGLIGENT.** Cet enfant est trop *négligent*, ses parents *négligent* de le corriger.
- OBJECTIONS.** Quelles raisons *objections*-nous à leurs *objections*?
- PARENT.** Mon *parent* n'est pas de ceux qui se *parent* avec luxe.
- PORTIONS.** Il faut que nous *portions* ces *portions* à l'hôpital.
- PRÉSIDENT.** Les anciens *président* en l'absence du *président*.
- RÉSIDENT.** Je ne sais où *résident* le *résident* d'Angleterre et celui d'Espagne.
- SENS.** Tu *sens* bien que cela n'a pas de *sens*.
- VIOLENT.** Malheur à eux, s'ils *violent* les défenses de cet homme *violent* !
- VIS.** Tu *vis* la *vis* que j'achetai chez le quincaillier qui demeure *vis-à-vis*.

ARTICLE 3. — DES SYNONYMES.

406. On appelle *synonymes* (a) des mots qui ont à peu près la même signification, comme *emportement*, *colère* et *courroux*; *fort*, *robuste* et *vigoureux*; *souhaiter*, *vouloir*, *désirer* et *convoiter*; etc.

407. Il n'y a pas, à vrai dire, de mots qui soient parfaitement synonymes en français. Ainsi, les cinq verbes *abaïsser*, *rabaisser*, *ravaler*, *avilir* et *humilier*, expriment tous une idée contraire à des sentiments de dignité; mais chacun d'eux l'exprime avec un degré de plus ou de moins : *Les imperfections* **ABAÏSSENT**; *les défauts* **RABAÏSSENT**; *les torts* **HUMILIENT**; *les bassesses* **RAVALENT**; *les crimes* **AVILISSENT**. — *L'homme*

405. Indiquez quelques homographes des plus expressifs.

406. Qu'appelle-t-on synonymes ?

407. Y a-t-il réellement des synonymes en français ?

(a) *Synonyme*, de deux mots grecs, qui veulent dire *noms ensemble*.

modeste **S'ABAÏSSE**; *le simple* **se RABAÏSSE**; *le faible* **se RAVALE**; *le lâche* **S'AVILIT**; *le pénitent* **S'HUMILIE**.

ARTICLE 4. — DES ONOMATOPEES.

408. On appelle *onomatopées* (a) des mots qui représentent, par la prononciation, certains bruits particuliers, comme *claque*, *crin-crin*, *glouglou*, *tictac*, etc.

409. Voici quelques onomatopées des plus curieuses.

- BÉLER.** Formé du cri de la brebis.
- BROUHAHA** Bruit confus de diverses choses.
- CANCAN.** Imité du cri monotone du canard.
- CHUCHOTER.** Imité du bruit de bouche de ceux qui parlent bas.
- COUCOU.** Tiré du cri de l'oiseau de ce nom.
- CRAQUER.** Imité du bruit d'une chose qui se rompt avec effort.
- CRIN-CRIN.** Imité du son d'un mauvais violon.
- FANFARE.** Tiré du son grave des instruments en cuivre.
- GLOUGLOU.** Bruit d'un liquide qui sort du goulot étroit d'une bouteille.
- MIAULER.** Formé du cri du chat.

CHAPITRE VI.

DE LA CONSTRUCTION.

410. La *construction* (b) n'est autre chose que l'ordre, l'arrangement, la disposition que l'on donne aux mots dans le discours.

411. On distingue cinq sortes de constructions : la construction directe, l'inversion, l'ellipse, le pléonasme et la syllepse.

412. La *construction directe* est celle dans laquelle les mots sont placés selon l'ordre naturel des opérations de notre esprit; alors, le sujet se présente le premier avec ses compléments, le verbe ensuite, et enfin l'attribut avec ses compléments : *Les fameuses MINES d'or de la Californie* **SONT maintenant** *CONNUES de tout le monde*.

413. L'*inversion* (c) est la construction dans laquelle les

408. Qu'appelle-t-on onomatopées ?

409. Donnez quelques onomatopées des plus curieuses.

410. Qu'est-ce que la construction ?

411. Combien distingue-t-on de sortes de constructions ?

412. Qu'est-ce que la construction directe ?

413. Qu'est-ce que l'inversion ?

(a) *Onomatopée*, de deux mots grecs, qui veulent dire *je fais un nom*.

(b) *Construction*, de deux mots latins, qui veulent dire *bâtir avec*.

(c) *Inversion*, d'un mot latin, qui veut dire *renversement*.

mots ne se présentent pas dans l'ordre naturel : *Vive LE TRAVAIL ! disent LES ÉLÈVES studieux.*

414. L'inversion est, dans bien des cas, une loi imposée par l'usage ; souvent aussi, sans qu'elle soit de rigueur, elle donne au style plus d'élégance et d'énergie : *Nous écoutons volontiers les conseils que NOUS DONNENT ceux qui savent flatter nos passions.* Ici, la construction directe ôterait à la phrase toute son élégance.

415. L'ellipse (a) est une construction dans laquelle, pour rendre le discours plus concis et plus vif, on supprime quelques mots que la grammaire regarderait comme nécessaires : *Le brave SE CONNAÎT dans le combat ; le sage, dans la cotière ; l'ami, dans le besoin.*

416. Pour que l'ellipse soit permise, il faut qu'elle soit autorisée par l'usage, et que les mots sous-entendus puissent être facilement suppléés. Les vers suivants sont vicieux :

*J'EUSSE ÉTÉ près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.*

Le verbe que sous-entend l'auteur devant *musulmane* est *je suis*, tandis que, selon la grammaire, ce devrait être *j'eusse été*.

417. Le pléonasme (b) n'est autre chose que la répétition d'une idée, pour donner à la phrase plus de clarté ou d'énergie : *Je l'ai VU, VU de mes propres yeux.*

418. Le pléonasme est vicieux quand il ne donne ni plus de clarté, ni plus d'énergie au discours ; en voici quelques exemples : *VOYONS VOIR votre montre ; on l'a FORCÉ d'entrer MALGRÉ lui : voyez ce CADAVRE INANIMÉ, étendu SANS VIE sur le sable ; RECULEZ un peu EN ARRIÈRE ; etc.*

419. La syllepse (c) consiste à faire accorder un mot avec l'idée qui domine dans l'esprit, plutôt qu'avec le mot de la phrase auquel il se rapporte grammaticalement : *La plupart des solitaires s'occupaient de travaux manuels ; le reste se livraient à la contemplation.* La règle générale demanderait ici les verbes au singulier, à cause de leurs sujets grammaticaux, *la plupart, le reste.*

414. L'inversion est-elle toujours de rigueur ?

415. Qu'est-ce que l'ellipse ?

416. Que faut-il pour que l'ellipse soit permise ?

417. Qu'est-ce que le pléonasme ?

418. Quand est-ce que le pléonasme est vicieux ?

419. En quoi consiste la syllepse ?

(a) Ellipse, d'un mot grec, qui veut dire omission, manque.

(b) Pléonasme, d'un mot grec, qui veut dire abondance, trop plein.

(c) Syllepse, de deux mots grecs, qui veulent dire je comprends, je prends avec.

CHAPITRE VII.

NOTIONS D'ANALYSE GRAMMATICALE.

ARTICLE 1^{er}. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

420. Analyser (a), c'est décomposer un tout en ses parties, pour les examiner l'une après l'autre. Nous ne nous occupons ici que de l'analyse grammaticale et de l'analyse logique.

421. L'analyse grammaticale consiste à décomposer les phrases, pour en étudier séparément tous les mots exprimés, ou nécessairement sous-entendus.

422. Pour analyser grammaticalement les mots d'une phrase, il faut en dire la nature, l'espèce, les modifications et la fonction ; cette analyse n'est donc, pour ainsi dire, que la classification des parties du discours.

423. Dire la nature d'un mot, c'est faire connaître à quelle partie du discours il appartient ; c'est dire si ce mot est un nom, un adjectif, un pronom, etc.

424. Dire l'espèce d'un mot, c'est indiquer la subdivision à laquelle il appartient dans chaque partie du discours ; c'est dire, par exemple, si ce mot est un nom commun ou un nom propre, un adjectif qualificatif ou un adjectif numéral, etc.

425. Dire les modifications d'un mot, c'est en faire connaître les divers accidents, tels que le genre et le nombre, comme dans le nom ; le genre, le nombre et la personne, comme dans le pronom ; etc.

426. Dire enfin la fonction d'un mot, c'est indiquer le rôle qu'il remplit dans la phrase où il se trouve ; c'est dire, par exemple, pour le nom, s'il est sujet, complément direct, complément indirect, etc. ; pour l'adjectif, s'il qualifie ou s'il détermine ; etc.

420. Qu'est-ce qu'analyser ?

421. En quoi consiste l'analyse grammaticale ?

422. Qu'y a-t-il à dire pour analyser les mots d'une phrase ?

423. Qu'est-ce que dire la nature d'un mot ?

424. Qu'est-ce que dire l'espèce d'un mot ?

425. Qu'est-ce que dire les modifications d'un mot ?

426. Qu'est-ce que dire la fonction d'un mot ?

(a) Analyser, de deux mots grecs, qui veulent dire dissoudre de nouveau.

ARTICLE 2. — ANALYSE DU NOM.

427. Pour analyser le nom, il faut dire quatre choses : 1° Si c'est un nom commun, ou un nom propre d'homme, de ville, de peuple, etc.; 2° s'il est du masculin ou du féminin; 3° s'il est au singulier ou au pluriel; 4° s'il est sujet, complément direct, complément indirect, attribut, ou mis en apostrophe.

Pierre donne l'aumône aux pauvres.

Pierre Nom propr. d'homme, masc. sing., suj. de *donne*.
aumône Nom comm. fém. sing., compl. direct de *donne*.
pauvres Nom comm. masc. plur., compl. indir. de *donne*.

428. Un nom est mis en *apostrophe* quand on le prononce simplement, pour appeler la personne à qui l'on s'adresse, ou pour attirer son attention.

Mes enfants, venez ici.

enfants Nom. comm. masc. plur., mis en apostrophe.

429. Le nom peut aussi être employé comme *attribut*, c'est-à-dire qu'il peut exprimer la manière d'être du sujet; alors, il joue le rôle d'un adjectif.

Le mensonge est un vice.

vice Nom. comm. masc. sing., attribut de *mensonge*.

ARTICLE 3. — ANALYSE DE L'ARTICLE.

430. Pour analyser l'article, il faut dire : 1° S'il est simple ou composé; 2° s'il est au masculin ou au féminin; 3° S'il est au singulier ou au pluriel; 4° enfin, quel est le nom qu'il détermine.

Pierre donne l'aumône aux pauvres.

l' pour *la* Art. simp. fém., sing., détermine *aumône*.

aux Art. contr. pour *à les*.

les Art. simp., masc. plur., détermine *pauvres*.

ARTICLE 4.

ANALYSE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

431. Pour analyser l'adjectif qualificatif, on dira : 1° S'il est au masculin ou au féminin; 2° s'il est au singulier ou au pluriel; 3° quel mot il qualifie ou de quel mot il est attribut.

427. Que faut-il dire pour analyser le nom?

428. Quand est-ce qu'un nom est mis en apostrophe?

429. Le nom ne peut-il pas être employé comme attribut?

430. Que faut-il dire pour analyser l'article?

431. Que faut-il dire pour analyser l'adjectif qualificatif?

Ce bon père et cette tendre mère sont heureux.

bon Adj. qual. masc. sing., qual. *père*.

tendre Adj. qual. fém. sing., qual. *mère*.

heureux Adj. qual. masc. plur., attr. de *père* et de *mère*.

432. L'adjectif qualificatif peut être quelquefois employé substantivement, et alors il en subit toutes les conséquences.

Riches, sachez que le superflu n'est pas le nécessaire.

Riches Adj. qual. empl. subst. masc. plur., mis en apostrophe.

superflu Adj. qual. empl. subst. masc. sing., suj. de *est*.

nécessaire Adj. qual. empl. subst. masc. sing., attr. de *superflu*.

ARTICLE 5.

ANALYSE DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF.

433. Pour analyser l'adjectif déterminatif, on dira : 1° S'il est démonstratif, possessif, indéfini ou numéral; 2° dans ce dernier cas, s'il est cardinal ou ordinal; 3° s'il est au masculin ou au féminin; 4° s'il est au singulier ou au pluriel; 5° enfin, quel mot il détermine ou de quel mot il est attribut.

Aucun de ces vingt volumes ne manque dans ma seconde collection.

Aucun Adj. ind. masc. sing., dét. *volume* sous-entendu.

ces Adj. démonst. masc. plur., dét. *volumes*.

vingt Adj. num. card. masc. plur., dét. *volumes* (par une idée de nombre).

ma Adj. poss. fém. sing., dét. *collection*.

seconde Adj. num. ordin. fém. sing., dét. *collection* (par une idée d'ordre).

ARTICLE 6. — ANALYSE DU PRONOM.

434. Pour analyser le pronom, on dira : 1° S'il est personnel, possessif, démonstratif, conjonctif ou indéfini; 2° s'il est à la première, à la deuxième ou à la troisième personne; 3° s'il est au masculin ou au féminin; 4° s'il est au singulier ou au pluriel; 5° enfin, s'il est sujet, complément direct, complément indirect, attribut, ou mis en apostrophe.

Quelqu'un m'a dit que ta maison et la mienne sont celles que tu aimes le plus.

432. L'adjectif qualificatif ne peut-il pas être employé substantivement?

433. Que faut-il dire pour analyser l'adjectif déterminatif?

434. Que faut-il dire pour analyser le pronom?

- Quelqu'un* Pron. (a) indéf. 3^e pers. masc. sing., suj. de *a dit*.
m' pour *me* Pron. pers. 1^{re} pers. masc. sing., compl. indir. de *a dit*.
la mienne Pron. (a) poss. 3^e pers. fém. sing., sujet partiel de *sont*.
celles Pron. dém. 3^e pers. fém. plur., attr. de *maison* et de *la mienne*.
que Pron. conj. 3^e pers. fém. plur., compl. dir. de *aimes*.
tu Pron. pers. 2^e pers. masc. sing., sujet de *aimes*.

435. Le mot *il*, employé dans la conjugaison des verbes unipersonnels, n'est que le sujet apparent de ces sortes de verbes ; le sujet réel est ce qui se présente sous forme de complément direct.

Il faut qu'il pleuve.

- Il* Pron. pers. 3^e pers. masc. sing., sujet apparent de *faut*.
il Pron. pers. 3^e pers. masc. sing., sujet apparent de *pleuve*.

Le sujet réel de *faut*, c'est *qu'il pleuve* ; et celui de *pleuve*, c'est un nom sous-entendu (*de l'eau ; de la pluie, etc.*).

ARTICLE 7. — ANALYSE DU VERBE.

436. Pour analyser le verbe, on doit dire : 1^o S'il est substantif, transitif, passif, intransitif, réfléchi ou unipersonnel ; 2^o s'il est de la 1^{re}, de la 2^e, de la 3^e ou de la 4^e conjugaison ; 3^o s'il est à l'infinitif, à l'indicatif, au conditionnel, à l'impératif ou au subjonctif ; 4^o s'il est au présent, au passé ou au futur ; 5^o s'il est à la 1^{re}, à la 2^e ou à la 3^e personne ; 6^o enfin, s'il est au singulier ou au pluriel. Quand il s'agit d'un temps de l'infinitif, à la place de ces deux derniers articles, on dit si le verbe est sujet, complément ou attribut.

Il faudrait que je m'informasse du prix de la ferme qui a été mise en vente hier ; elle est très-belle ; venez la voir avec moi.

- Faudrait* Verbe unip., 3^e conj., prés. du condit., 3^e pers. du sing.
informasse Verbe réfl., 1^{re} conj., imparf. du subj., 1^{re} pers. du sing.
a été mise Verbe pass., 4^e conj., passé, indéf. (de l'ind.), 3^e pers. du sing.

435. Quelle est la fonction du mot *il* dans les verbes unipersonnels ?

436. Que faut-il dire pour analyser le verbe ?

(a) Ou plutôt locution pronominale ou pronom composé.

- est* Verbe subst., 4^e conj., prés. de l'ind., 3^e pers. du sing.
venez Verbe intr., 2^e conj., prés. de l'impér., 2^e pers. du plur. (Il a pour sujet *vous* sous-entendu.)
voir Verbe trans., 3^e conj., prés. de l'inf., compl. ind. de *venez* (*Venez pour la voir*).

Mépriser n'est pas répondre.

- Mépriser* Verbe trans. employé intr., 1^{re} conj., prés. de l'inf., sujet de *est*.
répondre Verbe trans. employé intr., 4^e conj., prés. de l'inf., attr. de *mépriser*.

ARTICLE 8. — ANALYSE DU PARTICIPE.

437. Le participe présent s'analyse absolument comme un verbe au mode infinitif ; le participe passé employé seul, comme un adjectif qualificatif (a).

Négligeant habituellement leurs devoirs, ne travaillant qu'à regret, que peuvent faire ces élèves, sitôt distraits, sitôt découragés ?

- Négligeant* Verbe trans., 1^{re} conj., part. prés., comp. ind. de *faire*. (*Faire EN négligeant*).
travaillent Verbe intr., 1^{re} conj., part. prés., compl. ind. de *faire*.
distraits Adj. qual., masc. plur., attr. de *qui* sous-ent.
découragés Adj. qual., masc. plur., attr. de *qui* sous-ent.

ARTICLE 9. — ANALYSE DES INVARIABLES.

438. Pour analyser l'adverbe, il faut dire : 1^o Si c'est un adverbe ou une locution adverbiale (de lieu, de manière, de quantité, etc.) ; 2^o quel mot il modifie.

Vous viendrez sans doute ici demain.

- sans doute* Loc. adv. (de doute), modifie *viendrez*.
ici Adv. (de lieu), modifie *viendrez*.
demain Adv. (de temps), modifie *viendrez*.

439. Certains adverbes, tels que *beaucoup, peu, autant, plus, etc.*, peuvent quelquefois être employés comme sujets, comme compléments et comme attributs ; alors, ils ne sont pas censés modifier.

437. Comment s'analysent le participe présent et le participe passé ?

438. Que faut-il dire pour analyser l'adverbe ?

439. Certains adverbes ne peuvent-ils pas être employés comme sujets..... ?

(a) Quelques grammairiens appellent le participe passé *participe-adjectif*, afin d'en rappeler en même temps l'origine et la fonction.

Ils étaient trop peu ; beaucoup de monde s'en aperçut.

peu Adv. (de quantité), empl. comme attrib. de *ils*.
beaucoup Adv. (de quant.), empl. comme suj. (grammat.) de *aperçut*.

440. Pour analyser la préposition, il faut dire : 1° Si c'est une préposition ou une locution prépositive ; 2° quel mot elle régit, ou bien quels mots elle met en rapport.

Pour aller de Paris au Havre, ne passe-t-on pas près de Rouen ?

Pour Prép. régit *aller*, ou bien fait rapp. *aller* à *passé*.
de Prép. régit *Paris*, ou bien fait rapp. *Paris* à *aller*.
au Art. contr. pour à *le*.
à Prép. régit *Havre*, ou bien fait rapp. *Havre* à *aller*.
près de Loc. prép. régit *Rouen*, ou bien fait rapp. *Rouen* à *passé*.

441. Pour la conjonction et pour l'interjection, il n'y a qu'une seule chose à dire : Conjonction ou locution conjonctive, interjection ou locution interjective.

Ah ! s'ils allaient se plaindre parce que je suis ici !

Ah ! Interj.
s' pour si Conj.
parce que Loc. conj.

ARTICLE 10.

ANALYSE DES FIGURES DE GRAMMAIRE.

442. Les figures de grammaire sont certaines constructions ou certaines manières de s'exprimer qui s'écartent des règles ordinaires ; ce sont : l'inversion, l'ellipse, le pléonasmisme et la syllepse. L'inversion n'offre pas de difficultés sérieuses.

443. L'ellipse n'est autre chose que la suppression de certains mots dans une phrase. Il n'est pas nécessaire d'analyser ces mots ; mais on doit les mentionner, si l'analyse du reste de la phrase l'exige. En voici quelques exemples : 1° *Se sauve qui peut*, équivalent à : *Il faut que celui qui le peut se sauve*. 2° *Je vous aime comme mon père*, peut se compléter de deux manières : *Je vous aime comme mon père vous aime* ; ou bien : *Je vous aime comme j'aime mon père*. 3° *Paris, rue St-Honoré*, 93 ; ce qui peut se rendre par : *A Paris, dans la rue du nom de St-Honoré, au numéro quatre-vingt-treizième*. 4° *Chapitre V. Du Verbe* ; ce qui peut se compléter de cette manière : *C'est le chapitre cinquième* ; il traite du verbe ; ou bien : *Voici (mis pour vous ici) le chapitre cinquième* ; etc.

440. Que faut-il dire pour analyser la préposition ?

441. Que faut-il dire pour la conjonction et l'interjection ?

442. Qu'est-ce que les figures de grammaire ?

443. Qu'est-ce que l'ellipse et comment l'analyse-t-on ?

444. Le pléonasmisme n'est autre chose que la répétition d'une idée pour donner à la phrase plus de clarté ou d'énergie. Les mots répétés par pléonasmisme s'analysent comme les autres.

Moi-même, j'en suis sûr, très-sûr.

Moi-même. Loc. pron. pers. 1^{re} pers. masc. sing., suj. de *suis* répété par pléon.

sûr Adj. qual. masc. sing., attrib. de *je* répété par pléon.

445. La syllepse est une figure par laquelle un mot s'accorde avec l'idée qui domine dans l'esprit, plutôt qu'avec le mot de la phrase auquel il se rapporte grammaticalement. Pour l'analyser, il faut indiquer ces deux particularités.

La plupart des hommes ne vivent que pour le temps.

plupart Nom com. fém. sing., sujet gramm. de *vivent*.
hommes Nom com. masc. plur., compl. de la prép. *de*, et suj. syllephtique de *vivent*.

ARTICLE 11.

MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE.

Heureux et sage l'enfant qui dit en s'éveillant : Je veux être aujourd'hui meilleur que je n'étais hier.

Heureux Adj. qual. masc. sing., attr. de *enfant*.
et Conj.
sage Adj. qual. masc. sing., attr. de *enfant*.
l' pour le Art. simp. masc. sing., dét. *enfant*.
enfant Nom. com. masc. sing., suj. de *est* sous-entendu.
qui Pron. conj. 3^{me} pers. masc. sing., suj. de *dit*.
dit Verbe trans., 4^{me} conj. prés. de l'ind., 3^{me} pers. sing. Il a pour compl. direct *Je veux être aujourd'hui meilleur que je n'étais hier*.
en Prép. régit *éveillant* (fait rapp. *éveillant* à *dit*).
s' pour se Pron. pers. 3^{me} pers. masc. sing., compl. dir. de *éveillant*.
éveillant Verbe réfl., 1^{re} conj. part. prés., compl. ind. de *dit*.
Je Pron. pers. 1^{re} pers. masc. sing., sujet de *veux*.
veux Verbe trans. 3^{me} conj. prés. de l'ind., 1^{re} pers. sing.
être Verbesubst. 4^{me} conj. prés. de l'infin., compl. dir. de *veux*.
aujourd'hui Adv. (de temps) mod. *meilleur*.
meilleur Adj. qual. masc. sing., attr. de *je*.
que Conj.
Je Pron. pers. 1^{re} pers. masc. sing., suj. de *étais*.
n' pour ne Adv. (de nég.) mod. *étais*.
étais Verbesubst. 4^{me} conj. imp. de l'ind., 1^{re} pers. sing.
hier Adv. (de temps) mod. *bon* sous-ent.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Nom. . . .	{ commun. propre de...	{ masculin. féminin.	{ singulier. pluriel.
Article. . .	{ simple. contr. pour...	{ masculin. féminin.	{ singulier. pluriel.
Adjectif. . .	{ qualificatif.	{ masculin. féminin.	{ singulier. pluriel.
Adjectif. . .	{ démonstratif possessif. indéfini.	{ masculin. féminin.	{ singulier. pluriel.
Adjectif. . .	{ numéral.	{ cardinal. ordinal.	{ masculin féminin.
Pronom. . .	{ personnel. possessif. démonstratif. conjonctif. indéfini.	{ 1 ^{re} personne. 2 ^e personne. 3 ^e personne.	{ masculin féminin.
Verbe. . .	{ substantif. transitif. passif. intransitif. réfléchi. unipersonnel.	{ 1 ^{re} conjug. 2 ^e conjug. 3 ^e conjug. 4 ^e conjug.	{ indicatif. conditionnel. impératif. subjonctif.
Verbe	{ infinitif.
Adverbe. (Locution adv.)	{ (de temps.) (de lien.) (de manière.) (de quant.) (de, etc.)	{ modifie... (sujet de...) (compl. dir.) (compl. indir. de...) (attrib. de...)	
Préposition. (Locut. prép.)	{ régit... ou fait rapporter... à... (employée par euphonie.) (prise dans un sens partitif.)		
Conjonction. (Locution conj.)			
Interjection. (Locution interj.)			

D'ANALYSE GRAMMATICALE.

{ sujet de... complément dir. de... complément indir. de... attribut de... mis en apostrophe.	
{ détermine...	
{ qualifie... attribut de...	
{ détermine... attribut de...	
{ singulier. pluriel.	{ détermine... (par une idée de nombre).
{ singulier. pluriel.	{ sujet de... complément direct de... complément indirect de... attribut de... mis en apostrophe.
{ présent. imparfait. passé. 2 ^e passé. plus-que-parf. futur, etc.	{ 1 ^{re} personne. 2 ^e personne. 3 ^e personne. { singulier. pluriel.
{ présent. passé.	{ sujet de... complément direct ou indirect de... attribut de...

NOTA.—Ce tableau résume tout ce qui a été dit sur l'analyse de chaque partie du discours. Les termes placés entre parenthèses sont ceux qui ne se présentent que rarement dans l'analyse.

ARTICLE 12. — DU GALLICISME.

447. Le *gallicisme* (a) est une tournure, une locution, une manière de parler propre à la langue française. Pour l'analyser, ce qui est généralement très-difficile, il faut le ramener, autant que possible, à une construction régulière. En voici quelques exemples.

Il est arrivé un incendie. (Un incendie est arrivé).

Il est arrivé des voyageurs (Il est arrivé *cela*, des voyageurs sont arrivés).

Il lui faut cette place (Cette place lui faut, c.-à-d. *lui manque*).

Il convient que je parle moi-même (Que je parle moi-même convient).

Il a beau se débattre (Il a beau *jeu* pour se débattre).

Nous l'avons échappé belle (Nous l'avons échappé *d'une ou de la belle manière*).

Si tant est qu'il ait voulu nous tuer (Si *cela*, qu'il ait voulu nous tuer, est tant).

Il en impose, il m'en veut (*En*, pron. pers. 3^e per. masc. sing., empl. d'une man. absolue [c'est-à-dire ne se rapportant à rien d'exprimé], compl. ind. de *impose*, de *veut*).

Il y allait de mon honneur (Ce qui dépend de mon honneur y allait; *y*, pron. pers. 3^e pers. masc. sing., empl. d'une manière absolue, compl. ind. de *allait*).

Voilà la chose la plus importante (Voilà la chose qui est la plus importante chose).

C'est à vous qu'il a écrit (C'est vrai qu'il a écrit à vous).

C'était là qu'on l'attendait (C'était certain qu'on l'attendait là).

N'est-ce pas une honte de mentir? (De mentir, n'est-ce pas [n'est-il pas] une honte?)

Il fut laissé pour mort (Il fut laissé pour un homme mort).

Il fut laissé comme mort (Il fut laissé comme un homme mort est laissé).

Il les a vus mourir (*Les* pron..., compl. direct de *a vus mourir*, verbe intr..., compl. déterminatif de *les*; il a vu eux mourant, qui mouraient).

Tu ne fais que courir (*Ne que* loc. adv. [de man.] mod. *fais courir*, verbe intr..., compl. dir. de *fais*).

Il ne faisait que de sortir (*Ne que* loc. adv. [de temps] mod. *sortir, de*, prép. euph.; *sortir*, verbe intr..., compl. direct de *faisait*).

C'est une parole célèbre que celle-ci (*Celle-ci*, pron. dém..., sujet de *est*, rép. par pléon. : *Celle-ci, c'est une parole célèbre*).

Il y a deux ans qu'il est parti (Il y a, *il est, cela est, deux ans sont* [écoulés depuis] qu'il est parti).

(a) *Gallicisme*, d'un mot latin, qui veut dire *expression gauloise*.

CHAPITRE VIII.

NOTIONS D'ANALYSE LOGIQUE.

ARTICLE 1^{er}. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

448. L'*analyse logique* consiste à décomposer les discours et les phrases, pour en étudier toutes les parties relativement à la pensée.

449. Une *pensée*, c'est un ensemble, une suite d'idées. Une *idée*, c'est la représentation claire et distincte dans notre esprit d'un objet quelconque; *Dieu, bon, temps, beau* : voilà des idées.

450. Quand l'esprit a conçu deux idées, s'il établit le rapport ou le non-rapport qu'il y a entre elles, il forme ce qu'on appelle un *jugement*. *DIEU est BON; le TEMPS n'est pas BEAU* : voilà des jugements.

451. Si, après avoir formé ce jugement dans l'esprit, on l'exprime par la parole, par l'écriture ou par des signes, cet énoncé se nomme *proposition*.

452. Toute proposition se compose essentiellement de trois termes, exprimés ou sous-entendus : le *sujet*, le *verbe*, et l'*attribut*.

ARTICLE 2. — DU SUJET.

453. Le *sujet* est l'être sur lequel on porte un jugement, ou bien, dans la proposition, c'est le mot qui représente cet être : *DIEU est bon; le TEMPS n'est pas beau*.

454. Il n'y a que les mots qui représentent des êtres qui puissent devenir sujets, comme le *nom*, le *pronom* et les autres mots employés comme tels : *DIEU est bon; IL nous a créés; l'AIMER est un devoir*.

455. Le sujet est *simple* : 1^o quand il ne désigne qu'un

448. *En quoi consiste l'analyse logique?*

449. *Qu'est-ce qu'une pensée? une idée?*

450. *Quand est-ce que l'esprit forme un jugement?*

451. *Comment s'appelle l'énoncé d'un jugement?*

452. *De combien de termes se compose toute proposition?*

453. *Qu'est-ce que le sujet?*

454. *Quels sont les mots qui peuvent devenir sujets?*

455. *Quand est-ce que le sujet est simple?*

seul être: *Dieu est bon*; 2^o quand il ne désigne que des êtres de même nature pris collectivement: *Les HOMMES sont mortels*.

456. Le sujet est *composé*: 1^o quand il désigne des êtres d'espèces différentes: *Le LION et le TIGRE sont cruels*; 2^o quand il désigne des êtres de même nature pris séparément: *Cet HOMME-ci et cet HOMME-là sont étrangers*.

457. Le sujet est *complexe* quand il est modifié par quelque mot, à moins que ce ne soit par l'article, ou par un adjectif démonstratif ou possessif (a): *Ton petit LIVRE de prières est perdu*.

458. Le sujet est *incomplexe* lorsqu'il n'est pas modifié, ou bien qu'il ne l'est que par l'article, ou par les adjectifs démonstratifs et possessifs (a): *Ce LIVRE est à moi*.

459. On appelle *sujet grammatical* le mot même qui représente l'objet d'un jugement, et *sujet logique*, ce mot avec tous ses compléments.

ARTICLE 3. — DE L'ATTRIBUT.

460. L'*attribut* est la qualité, la manière d'être que l'on juge convenir ou ne pas convenir au sujet; ou bien, dans la proposition, c'est le mot qui exprime cette qualité, cette manière d'être: *Dieu est BON*; *le temps n'est pas BEAU*.

461. Les mots qui peuvent être attributs sont: le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe à l'infinitif, le participe, et quelquefois l'adverbe: *C'est cet ENFANT qui a été MALADROIT*; *c'est LUI qui IGNORE que rire n'est pas REPOUDRE*.

462. L'*attribut* est *simple* quand il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet: *L'hiver et le printemps sont PASSÉS*.

463. L'*attribut* est *composé* quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet: *L'hypocrite est MÉPRISABLE et MÉPRISÉ*.

464. L'*attribut* est *complexe* quand il est modifié par quelque complément: *Saint Louis est mort AU SIÈGE DE TUNIS, EN 1270*.

456. *Quand est-ce que le sujet est composé?*

457. *Quand est-ce que le sujet est complexe?*

458. *Quand est-ce que le sujet est incomplexe?*

459. *Qu'appelle-t-on sujet grammatical?*

460. *Qu'est-ce que l'attribut?*

461. *Quels sont les mots qui peuvent devenir attributs?*

462. *Quand est-ce que l'attribut est simple?*

463. *Quand est-ce que l'attribut est composé?*

464. *Quand est-ce que l'attribut est complexe?*

(a) Quelques auteurs cependant prétendent que l'adjectif possessif rend le sujet complexe.

465. L'*attribut* est *incomplexe* quand il n'est pas modifié, quand il n'a aucune espèce de compléments: *Vous êtes son AMI et LE MIEN*.

466. L'*attribut grammatical* est le mot même qui exprime la qualité, la manière d'être du sujet, tandis que l'*attribut logique*, c'est ce mot avec tous ses compléments.

ARTICLE 4. — DU VERBE.

467. Le *verbe* est le mot qui exprime l'existence du sujet et de l'attribut, et leur liaison entre eux.

468. Il n'y a que le verbe *être* qui soit substantif, qui exprime réellement l'existence du sujet et de l'attribut, et leur liaison. Cependant le verbe *devenir* a avec lui de grands traits de ressemblance, et pourrait, jusqu'à un certain point, le remplacer: *Tu SERAS sage un jour*; *tu DEVIENDRAS sage un jour*.

469. Tous les autres verbes sont appelés *verbes attributifs*, parce qu'ils renferment en eux-mêmes le verbe *être* et un attribut; ainsi il faut les décomposer avant de les analyser. Pour cela, après avoir mis le verbe *être* au même temps et à la même personne, on le fait suivre du participe présent du verbe attributif: *Je marche*, pour *je suis marchant*; *il aura fini*, pour *il aura été finissant*; *venez*, pour *soyez venant*; *qu'ils travaillassent*, pour *qu'ils fussent travaillant*.

470. Le verbe *être* peut quelquefois être employé lui-même comme verbe attributif: *Dieu est partout*, mis pour *Dieu est PRÉSENT, EXISTANT, ÉTANT partout*.

471. Le verbe n'est jamais modifié, si ce n'est par la négation, encore cette négation se rapporte-t-elle plutôt à l'attribut qu'au verbe: *N'allez pas à Paris*, *Pierre n'y demeure plus*; mis pour: *NE SOYEZ PAS allant à Paris*, *Pierre n'y EST PLUS demeurant*.

ARTICLE 5. — DE LA PROPOSITION.

472. Une *proposition* est l'expression d'un jugement, soit de vive voix, soit par écrit, soit même par signes.

465. *Quand est-ce que l'attribut est incomplexe?*

466. *Qu'est-ce que l'attribut grammatical?*

467. *Qu'est-ce que le verbe?*

468. *Combien y a-t-il de verbes substantifs?*

469. *Comment s'appellent tous les autres verbes?*

470. *Le verbe être ne peut-il pas quelquefois être employé comme verbe attributif?*

471. *Quand est-ce que le verbe est modifié?*

472. *Qu'est-ce qu'une proposition?*

473. Une proposition est *pleine* quand les trois parties, le sujet, le verbe et l'attribut, y sont toutes exprimées: *L'été est agréable; il plait.*

474. Une proposition est *elliptique* quand les trois parties qui la composent ne sont pas toutes exprimées: *Viens me voir* (ellipse du sujet); *tui ingrat!* (ellipse du verbe); *où êtes-vous?* (ellipse de l'attribut); *silence!* (ellipse du sujet, du verbe et de l'attribut).

475. Une proposition est *explétive* ou *surabondante* quand quelqu'une des trois parties essentielles est répétée par pléonasme: *Moi, je suis sûr, très-sûr de cela.*

476. Une proposition est *explicite* quand les trois parties sont développées, c'est-à-dire qu'elles sont représentées chacune par un mot différent: *Châteaubriand est mort en 1848; nous en sommes certains.*

477. Une proposition est *implicite* quand les trois parties ne sont pas développées, comme, par exemple, quand le verbe et l'attribut sont combinés en un seul mot: *Voilà une voiture qui passe.*

478. Une proposition est *directe* quand les trois parties sont rangées dans l'ordre logique; alors, le sujet doit se présenter le premier avec tous ses compléments, le verbe ensuite, et enfin l'attribut avec tous ses compléments: *Les fameuses mines d'or de la Californie sont maintenant connues de tout le monde.*

479. Une proposition est *indirecte* quand les trois parties ne sont pas rangées dans l'ordre logique: *Vivent les vacances!* disent tous les *élèves.*

480. Une proposition est *isolée* quand, à elle seule, elle forme la phrase tout entière: *Je veux être heureux. Paris est la capitale de la France.*

481. Une proposition est *principale* quand elle renferme l'objet principal de la pensée: *Je le crains, parce qu'il ne craint pas Dieu.* Il y a deux sortes de principales, la principale *absolue* et la principale *relative*.

482. Une principale est *absolue* quand elle a sous sa dépendance toutes les autres propositions de la phrase: *L'homme.*

473. Quand est-ce qu'une proposition est pleine?
 474. Quand est-ce qu'une proposition est elliptique?
 475. Quand est-ce qu'une proposition est explétive?
 476. Quand est-ce qu'une proposition est explicite?
 477. Quand est-ce qu'une proposition est implicite?
 478. Quand est-ce qu'une proposition est directe?
 479. Quand est-ce qu'une proposition est indirecte?
 480. Quand est-ce qu'une proposition est isolée?
 481. Quand est-ce qu'une proposition est principale?
 482. Quand est-ce qu'une principale est absolue?

s'il veut être heureux, doit être vertueux; il doit faire le bien.

483. Une principale est *relative* quand elle dépend de la principale absolue: *La cathédrale de Saint-André (Écosse) n'avait été bâtie qu'en un siècle et demi, elle fut détruite en un jour par les hérétiques.*

484. On appelle proposition *incidente* celle qui se rattache à une autre proposition, ou à l'un des mots d'une autre proposition, pour en déterminer ou en expliquer le sens; de là, deux sortes d'incidentes, l'incidente déterminative et l'incidente explicative.

485. L'incidente *déterminative* est celle qui est tellement nécessaire pour déterminer, pour fixer le sens de la proposition à laquelle elle se rattache, qu'on ne peut la supprimer sans changer le sens de cette proposition, et même de toute la phrase: *Les talents qui restent cachés sont inutiles.*

486. L'incidente *explicative*, au contraire, est celle qui ajoute à la proposition dont elle dépend des explications, des développements dont on pourrait se passer à la rigueur; elle peut donc se retrancher sans nuire au sens de la phrase: *Vos talents, parce qu'ils restent cachés, vous sont inutiles.*

487. On admet qu'une incidente quelconque commence toujours par un pronom conjonctif ou par une conjonction; cependant, les conjonctions *aussi, cependant, donc, néanmoins, or, pourtant, toutefois,* annoncent toujours une principale; il en est de même des conjonctions *et, ou, ni, mais,* à moins qu'elles ne soient suivies d'un pronom conjonctif ou d'une autre conjonction.

488. En général, il y a dans une phrase autant de propositions que de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus; mais il n'est pas toujours nécessaire de suppléer les verbes sous-entendus; autrement, on multiplierait les propositions presque indéfiniment.

ARTICLE 6. — DES COMPLÉMENTS.

489. Les compléments ne jouent, dans la proposition, qu'un rôle secondaire. On en distingue généralement de six sortes: le direct, l'indirect, le qualificatif, le déterminatif, l'explicatif et le circonstanciel.

483. Quand est-ce qu'une principale est relative?
 484. Qu'appelle-t-on proposition incidente?
 485. Qu'est-ce que l'incidente déterminative?
 486. Qu'est-ce que l'incidente explicative?
 487. Par quoi commence une incidente?
 488. Combien y a-t-il de propositions dans une phrase?
 489. Quel rôle jouent les compléments dans la proposition?

490. Le complément *direct*, dans l'analyse logique, n'est autre chose que le complément direct grammatical : *Je sers DIEU, car LE servir, c'est régner.*

491. Le complément *indirect* est celui qui est précédé d'une proposition naturelle, ou qui la renferme en lui-même; en d'autres termes, c'est le complément indirect grammatical : *J'ai parlé DE CELA A VOTRE PÈRE, parlez-LUI-EN aussi.*

492. Le complément *qualificatif* est celui qui est exprimé par un adjectif qualificatif, non employé comme attribut : *Notre NOUVELLE classe est une BELLE classe.*

493. Le complément *déterminatif* est celui qui est formé par une incidente déterminative, ou par une expression qui en a la valeur : *Il dit QU'IL LES A VUS PARTIR (il dit qu'il a vu eux PARTIR, eux QUI PARTAIENT).*

494. Le complément *explicatif* est celui qui est formé par une incidente explicative ou par une expression équivalente : *Londres, QUE J'AI VISITÉ DERNIÈREMENT, est plus peuplé que Paris, CAPITALE DE LA FRANCE.*

495. Le complément *circonstanciel* est celui qui exprime quelque circonstance qui se rattache au sujet ou à l'attribut; ainsi, il y a des compléments circonstanciels de *temps*, de *lieu*, de *manière*, de *quantité*, etc. : *Il vint ICI HIER TRÈS-SECRETÉMENT.* On voit que ce complément est ordinairement un adverbe.

TABLEAU D'ANALYSE LOGIQUE.

Proposition	pleine. elliptique. explétive.	implicite. explicite.	directe. indirecte.	solée. principale. incidente.	absolue. relative. déterminat. explicative.	
Tel mot.	{ sujet. (sujet elliptique.)	{ simple. composé.	{ complexe. incomplexe.			
Tel mot.	{ verbe. (verbe elliptique.)	{ (modifié par telle négation.)				
Tel mot.	{ attribut. (attribut ellipt.)	{ simple. composé.	{ complexe. incomplexe.			

490. Qu'est-ce que le complément direct?

491. Qu'est-ce que le complément indirect?

492. Qu'est-ce que le complément qualificatif?

493. Qu'est-ce que le complément déterminatif?

494. Qu'est-ce que le complément explicatif?

495. Qu'est-ce que le complément circonstanciel?

ART. 7. — ANALYSE RAISONNÉE D'UNE PHRASE, D'APRÈS LA MÉTHODE PRÉCÉDENTE.

C'est ce misérable amour-propre, dont chacun de nous a sa bonne part, qui est la cause principale de tous nos défauts; combattons-le donc sans cesse.

Cette phrase renferme quatre propositions, parce qu'il y a quatre verbes à un mode personnel.

C'est ce misérable amour-propre.

1^{re} Prop.; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties; *explicite*, parce que les trois parties sont développées; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique; *principale*, parce qu'elle renferme l'objet principal de la pensée; *absolue*, parce qu'elle a toutes les autres sous sa dépendance.

Ce, sujet; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être; *incomplexe*, parce qu'il n'a pas de complément.

Est, verbe.

Cet amour-propre, attribut; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet; *complexe*, parce qu'il a pour complément qualificatif *misérable*; pour complément explicatif, l'incidente explicative *dont chacun de nous a sa bonne part*; et pour complément déterminatif, l'incidente déterminative *qui est la cause principale de tous nos défauts*.

Dont chacun de nous a sa bonne part.

2^o Prop.; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties; *implicite*, parce que les trois parties ne sont pas développées; *indirecte*, parce que les trois parties ne sont pas rangées dans l'ordre logique; *incidente explicative*, parce qu'elle se rattache à l'un des mots de la principale absolue pour l'expliquer.

Chacun, sujet; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être; *complexe*, parce qu'il a pour compl. indir. *de nous*.

Est, verbe.

Ayant, attribut; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet; *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *sa part*, qui a lui-même pour compl. indirect *dont*, et pour compl. qual. *bonne*.

Qui est la cause principale de tous nos défauts.

3^o Prop.; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties; *explicite*, parce que les trois parties sont développées; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique; *incid. détermin.*, parce qu'elle se rattache à l'un des mots de la principale absolue pour le déterminer.

Qui, sujet; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être; *incomplexe*, parce qu'il n'a pas de complément.

Est, verbe.

La cause, attribut; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet; *complexe*, parce qu'il a pour com-

plément qualificatif *principale*, et pour compl. indir. de nos défauts, qui a lui-même pour compl. circonstanciel de quantité *tous*.

Combattons-le donc sans cesse.

* Prop. ; *elliptique*, parce qu'il y a ellipse du sujet ; *implicite*, parce que les trois parties ne sont pas développées ; *directe*, parce que les trois part. sont rangées dans l'ordre logique ; *principale*, parce qu'elle renferme l'objet principal de la pensée ; *relative*, parce qu'elle dépend de la principale absolue.

Nous, sujet elliptique ; *simple*, parce qu'il ne désigne que des êtres de même espèce ; *incomplète*, parce qu'il n'a pas de complément.

Soyons, verbe.

Combattant, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *le*, et pour complément circonstanciel de manière *sans cesse*.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

*496. La *syntaxe* (a) est la partie de la grammaire qui s'occupe de l'ordre, de l'arrangement des mots dans le discours, et de l'orthographe particulière qui en résulte pour chacun de ces mots.

CHAPITRE I.

DU NOM.

ARTICLE 1^{er}. — NOMS QUI ONT LES DEUX GENRES.

*497. *Aide* est féminin de sa nature : *Vous êtes TOUTE mon aide*. Il n'est masculin que lorsqu'il désigne un homme : *CET aide-de-camp est PARTI*.

*498. *Aigle* est féminin quand il désigne évidemment la femelle de cet oiseau de proie : *L'aigle est PLEINE de tendresse pour ses aiglons*. Il est également féminin dans le sens d'enseignes et en termes de blason : *Les aigles IMPÉRIALES de Napoléon firent le tour de l'Europe ; la Prusse a pour armoiries UNE aigle EMPLOYÉE*. Dans les autres cas, ce mot est masculin.

*499. *Amour*, au singulier, est toujours du

496. Qu'est-ce que la syntaxe ?

497. De quel genre est le mot aide ?

498. De quel genre est le mot aigle ?

499. De quel genre est le mot amour ?

(a) *Syntaxe*, de deux mots grecs, qui veulent dire j'arrange avec.

masculin : *L'amour de Dieu est FORT comme la mort.* Au pluriel, dans le sens de passion, il est généralement des deux genres, mais plus souvent du féminin.

*500. *Couple* est féminin de sa nature : *Nous avons mangé à notre déjeuner UNE couple de pigeons rôtis et UNE couple d'œufs frais.* Il est masculin quand il désigne deux êtres unis par une cause qui les rend propres à agir de concert : *QUEL couple de fripons ! UN couple de pigeons suffira pour peupler ce colombier.* *Couple* se remplace par le mot *paire* quand il s'agit d'une réunion d'usage, de convenance : *Une PAIRE de bœufs était attelée à la charrue ; cette PAIRE de souliers est trop chère.*

*501. *Délice* est du masculin au singulier et du féminin au pluriel : *QUEL délice j'ai GOUTÉ ! Les délices du cœur sont plus TOUCHANTES que CELLES de l'esprit.* Cependant, si, dans une même phrase, le mot *délice* paraissait avec les deux nombres, il faudrait préférer le masculin : *UN de mes plus GRANDS délices était de n'avoir ni livres ni écriture.*

*502. *Élève* et *enfant* sont du masculin quand ils désignent un petit garçon, et du féminin quand ils désignent une petite fille : *CE CHER enfant est UN BON élève ; CHÈRE enfant, sois VERTUEUSE comme ta mère.*

*503. *Foudre* est féminin, mais seulement dans son sens propre, c'est-à-dire quand il désigne le tonnerre : *LA foudre a éclaté ; ELLE*

est TOMBÉE sur le clocher de la cathédrale de Rouen en 1822. Il est masculin dans toutes ses autres acceptations : *CE foudre contient 50 hectolitres ; QUELS foudres d'éloquence, que Bossuet et Massillon !*

*504. *Garde* est toujours du féminin, excepté quand il désigne un homme : *Vous êtes de LA garde NATIONALE, allez donc monter LA garde ; CETTE garde-malade s'est ENDORMIE ; CE garde champêtre a arrêté un braconnier.*

*505. *Gent* est du féminin au singulier, et signifie alors *nation, race, espèce* : *LA gent VOLATILE ; LA gent SOURICIÈRE.* Au pluriel, il exige le féminin avant lui et le masculin après : *Ces BONNES et PIEUSES gens, où sont-ILS ALLÉS ?* Cependant cette règle n'est pas générale, car :

1° Le mot *gens* veut au masculin les adjectifs qui ne le précèdent que par inversion : *QUELS sont ces MÉCHANTES gens ?*

2° Les expressions *gens d'affaires, gens de bien, gens d'épée, gens de robe* et autres analogues, sont essentiellement du masculin : *De TELS gens d'affaires sont-ils de VRAIS gens de bien ?*

3° Si le qualificatif ou le déterminatif qui est immédiatement devant le mot *gens* est terminé par un *e* muet, les précédents restent tous au masculin : *TOUS CES gens-là, TOUS LES gens que vous avez nommés sont de BONS et HONNÊTES gens.*

*506. *Hymne* est féminin quand il désigne un chant d'église : *L'hymne Veni Creator est ATTRIBUÉE à Charles-le-Chauve.* Dans les autres

500. De quel genre est le mot couple ?

501. De quel genre est le mot délice ?

502. De quel genre sont les mots élève et enfant ?

503. De quel genre est le mot foudre ?

504. De quel genre est le mot garde ?

505. Qu'y a-t-il de particulier sur le mot gent ?

506. De quel genre est le mot hymne ?

cas, il est toujours masculin : *Après cette victoire, on chanta dans le camp de SOLENNELS hymnes d'actions de grâces.*

*507. *Œuvre* est toujours du féminin au pluriel : *Lisez les œuvres IMMORTELES de Bossuet.* Au singulier, ce mot est masculin quand il désigne le recueil des compositions d'un artiste, ou la recherche de la pierre philosophale : *Admirez l'œuvre IMMORTEL de Mozart ou CELUI de Callot, mais prenez en pitié LE GRAND œuvre des alchimistes.*

*508. *Orgue* est du masculin au singulier et du féminin au pluriel : *L'orgue de Saint-Eustache, à Paris, a été BRÛLÉ en 1845; Saint-Denis et Saint-Sulpice ont de BELLES orgues.* Pour éviter la bizarrerie des deux genres, on dit : *L'orgue de Saint-Denis et CELUI de Saint-Sulpice sont de BEAUX orgues.*

*509. *Pâque* signifiant la fête des Juifs est du féminin : *Notre-Seigneur fit LA pâque avec ses disciples.* *Pâques*, fête des Chrétiens, est du masculin : *Voyez comme Pâques est TARDIF cette année.* Dans tout autre cas, il est féminin pluriel : *Le dimanche de Pâques-FLEURIES; les pâques se sont TERMINÉES hier.*

*510. *Parallèle* est du féminin en terme de géométrie et en terme de fortifications : *Ces parallèles sont mal TRACÉES.* Il est du masculin dans les autres cas : *QUEL parallèle INJURIEUX! Paris et Stuttgart sont sous LE même parallèle.*

507. De quel genre est le mot œuvre?

508. De quel genre est le mot orgue?

509. Qu'y a-t-il de particulier sur le mot pâque?

510. De quel genre est le mot parallèle?

*511. *Personne*, employé comme nom commun, est du féminin; alors, il est ordinairement précédé d'un déterminatif : *CETTE personne paraît bien CONTENTE.* Employé comme pronom indéfini, ce mot est du masculin, à moins qu'il ne se rapporte évidemment à un nom féminin : *Personne n'est VENU; personne, dans la pension, n'est aussi STUDIEUSE que votre sœur.*

*512. *Quelque chose*, pronom indéfini, est l'opposé de *rien*; il est du masculin : *Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir APPRIS.* Quand il signifie *quelle que soit la chose*, il est du féminin : *Quelque chose que je lui aie DITE, je n'ai pu le convaincre.*

*513. *Autre chose*, employé sans déterminatif, est du masculin : *Demandez-lui autre chose, il vous LE donnera.* Dans le cas contraire, il est du féminin : *Il s'agit d'UNE autre chose bien DIFFÉRENTE.*

ART. 2. — DU NOMBRE DES NOMS EN GÉNÉRAL.

514. Quelques noms ne sont pas usités au singulier; tels sont : *accordailles, affres, agrès, aguets, alentours, annales, archives, arrérages, arrhes, atours, bésoles, bestiaux, broussailles, catacombes, confins, décombres, dépens, doléances, écrouelles, entrailles, épousailles, fiançailles, fontis, frais, funérailles, hardes, immondices, indues, maternités, matines, mœurs, mouchettes, obsèques, pleurs, prémices, primeurs, ténèbres, vîpres, vivres, etc.*

515. Quelques autres noms sont inusités au pluriel; tels sont : 1° les noms de métaux, considérés comme tels : *Le*

511. De quel genre est le mot personne?

512. De quel genre est l'expression quelque chose?

513. Que remarque-t-on sur l'expression autre chose?

514. N'y a-t-il pas quelques noms qui soient inusités au singulier?

515. N'y a-t-il pas quelques noms qui soient inusités au pluriel?

fer, le plomb, le bronze, le bismuth, le cobalt; 2° les noms d'aromates, employés comme tels : *L'encens, le gingembre, la cannelle, le baume, la myrrhe*; 3° les noms de vertus et de vices : *L'orgueil, la modestie, l'amitié, l'amour-propre, le désintéressement*; 4° quelques noms relatifs à l'homme moral et à l'homme physique : *L'adolescence, l'ardeur, la bile, la capacité, la conduite, le coucher, l'enfance, l'haleine, le hasard, l'honneur, l'ivresse, la jeunesse, le lever, le martyre, la morale, la noblesse, l'odorat, l'ouïe, la rage, le sang, le tact, la vieillesse, la vue.*

ARTICLE 3. — NOMS TIRÉS DES LANGUES

ÉTRANGÈRES.

*516. Les noms composés qui sont tirés des langues étrangères s'écrivent sans la marque du pluriel et ne prennent aucun accent français : *Des post-scriptum, des fac-simile, des ecce-homo, des in-octavo, des auto-da-fe*, etc. Il n'y a guère exception que pour *forté-piano, in-folio et sénatus-consulte*, qui prennent la marque du pluriel.

*517. Les noms qui sont le commencement d'une prière ou d'un texte sont également invariables : *Des pater, des ave, des magnificat, des memento, des requiem, des alleluia, des amen, des kyrie.*

*518. Les autres noms latins doivent être francisés lorsqu'ils sont fréquemment usités : *Des factotums, des pensums, des folios, des satisfécits, des agendas, des solos, des qualuors, des quiproquos, des visas*. Les suivants sont à peu près les seuls usités et invariables : *alibi, compendium, delectur, ergo, errata, exequatur, item, lavabo, maximum, minimum, nota, peccavi, veto* et quelques autres moins connus.

*519. Les noms tirés des autres langues prennent tous la marque du pluriel : *Des tilburys, des toasts, des bisteks, des rosbifs, des jockeys, des lazzis, des macaronis*, etc.; excepté certains adverbessaliens, employés en musique, comme *forte, piano, andante*.

*520. Les adverbes, les prépositions et autres mots invariables de leur nature, ainsi que les expressions que l'on rapporte textuellement, ne peuvent jamais prendre la marque du pluriel quand on les emploie substantivement : *Les*

516. Quel est le pluriel des noms composés tirés des langues étrangères?

517. Comment s'écrivent les noms qui sont le commencement d'une prière ou d'un texte?

518. Quels sont les noms latins qui doivent être francisés?

519. Comment s'écrivent les noms tirés d'autres langues que du latin?

520. Comment s'écrivent les adverbes, les prépositions,.....?

POURQUOI et les COMMENT, les OUI et les NON tout courts sont peu honnêtes; les JE VOUS EN PRIE, les DE GRACE, les PARDON, MONSIEUR, sont bien plus convenables. Cette règle n'offre pas d'autres exceptions que les infinitifs des verbes, et les mots avant, arrière, devant, derrière, qui peuvent varier.

ARTICLE 4. — NOMS PROPRES.

*521. Les noms propres, employés par élégance au pluriel, quoiqu'ils ne s'appliquent qu'à des individus uniques, ne peuvent pas en prendre la marque : *Quels foudres d'éloquence, que les BOSSUET, les MASSILLON, les BOURDALOUE!*

*522. Les noms propres de famille, employés au pluriel, n'en prennent pas la marque, parce qu'on ne doit pas dénaturer leur orthographe : *Les deux SÈNEQUE étaient nés à Cordoue; Rouen est la patrie des CORNEILLE*. Cependant les noms de dynasties forment exception; on dit : *Les Bourbons, les Capets, les Césars, les Pharaons, les Stuarts*, etc. On dit aussi, par exception : *La famille des Antonins, des Condés, des Guises, des Scipions*, et quelques autres usités chez les Romains.

*523. Les noms propres employés comme noms communs prennent sans difficulté la marque du pluriel : *Les HOMÈRES, les VIRGILES et les RACINES sont rares; la France a eu ses ALEXANDRES, ses CICÉRONS, ses HORACES*; etc., ce qui veut dire des poètes comme *Homère, Virgile, Horace* et *Racine*; des héros comme *Alexandre*; des orateurs comme *Cicéron*.

*524. Enfin, les noms propres d'auteurs, employés pour désigner leurs ouvrages, prennent également la marque du pluriel : *On admire deux RAPHAËLS dans ce musée; c'est-à-dire deux tableaux de Raphaël: voici les PLINES que vous avez donnés à relier*; c'est-à-dire les exemplaires des ouvrages de *Pline*; etc. Les mots *carcel, quinquet, bougie, nankin*, etc., sont devenus tout-à-fait noms communs.

ARTICLE 5. — NOMS COMPOSÉS.

*525. Dans les noms composés, il n'y a que le nom et l'adjectif qui puissent varier; le pronom, le verbe, etc., s'écrivent toujours de la même manière; les syllabes initiales *in, ex, co, mi, demi, hémi, semi, vice, archi, tragi* et autres de ce genre, sont également toujours invariables.

521. Les noms propres employés par élégance prennent-ils la marque du pluriel?

522. Comment s'écrivent au pluriel les noms propres de famille?

523. Comment s'écrivent les noms propres employés comme noms communs?

524. Comment s'écrivent les noms propres d'auteurs, employés pour désigner leurs ouvrages?

525. Quels sont les mots qui varient dans les noms composés?

526. Les noms composés s'écrivent au singulier ou au pluriel de la même manière qu'on les écrirait s'ils étaient considérés isolément, et que la phrase fût complétée par l'addition des mots sous-entendus. Ainsi on écrit : *Un abat-jour*, *des abat-jours*, instrument avec lequel on abat le jour, la lumière; *un arc-en-ciel*, *des arcs-en-ciel*, c'est-à-dire un arc, des arcs, que l'on aperçoit dans le ciel; *un casse-noisettes*, *des casse-noisettes*, instrument avec lequel on casse des noix; etc.

527. Quand un nom composé est formé d'un nom commun et d'un adjectif qualifiant ce nom commun, ils varient tous les deux. *Des coffres-forts*, *des plates-bandes*, *des loups-garous*, etc. Par analogie, on écrit de même : *Des choux-fleurs*, *des chiens-loups*, etc.; c'est-à-dire des choux qui sont en fleurs, des chiens qui sont des loups. Mais on écrira : *Des blanc-seings*, *des terre-plains*, parce qu'ici l'adjectif ne qualifie pas le nom.

528. Les noms composés formés d'un nom commun et d'un mot invariable de sa nature, prennent toujours la marque du pluriel à ce nom commun : *Des avant-coureurs*, *des arrière-pensées*, *des contre-vérités*, *des demi-kilos*, *des après-dînées*, etc. Il n'y a exception que pour les suivants : *des à-compte*, *des après-midi*, *des contre-jour*, *des entre-soi*, *des mi-carême*, *des nu-tête*, *des sans-cœur*, *des sous-pied* et autres analogues.

529. Les noms composés formés de deux noms unis par une préposition, prennent la marque du pluriel au premier de ces noms : *Des chefs-d'œuvre*, *des eaux-de-vie*, *des pots-au-feu*, etc. On dit pourtant : *Des coy-à-l'âne*, *des pied-à-terre*, *des tête-à-tête*.

530. Les noms composés entièrement formés de verbes ou de mots invariables de leur nature, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *Des passe-passe*, *des brûle-tout*, *des qu'en-dira-t-on*, *des oui-dire*, *des sot-ly-laisse*, etc.

531. Voici quelques autres noms composés qui n'entrent pas dans les règles précédentes : *Un appui-main*, *un bain-marie*, *un garde-chasse*, *un guet-apens*, *un hôtel-Dieu*. —

526. Comment s'écrivent en général les noms composés?

527. Comment s'écrit un nom composé formé d'un nom et d'un adjectif?

528. Comment s'écrivent les noms composés formés d'un nom et d'un mot invariable de sa nature?

529. Comment s'écrivent les noms composés formés de deux noms unis par une préposition?

530. Comment s'écrivent les noms composés entièrement formés de verbes?

531. Indiquez l'orthographe de quelques autres noms composés.

Des appuis-main, *des bains-marie*, *des gardes-chasse* (et autres où le mot *garde* désigne une personne), *des guets-apens*, *des hôtels-Dieu*.

Un ou des couvre-chef, *un ou des casse-tête*, *un ou des réveille-matin*, *un ou des gaie-métier*, *un ou des garde-vue* (et autres où le mot *garde* désigne une chose), *un ou des couronnes-cieles*, *un ou des porte-clefs*, etc.

ARTICLE 6.

NOMS MIS EN RAPPORT PAR UNE PRÉPOSITION.

532. Lorsque deux noms sont mis en rapport par une préposition, on met le second au singulier, s'il n'exprime qu'un sens vague, indéfini : *Des têtes d'homme*; *des caprices de femme*; *des côtelettes de mouton*; *des troncs d'arbre*; etc. Mais, si ce nom est déterminé, modifié par quelque circonstance, il prend la marque du pluriel : *Des têtes d'hommes coupables*; *des caprices de vieilles femmes*; *des côtelettes de moutons gras*; *des troncs d'arbres morts*; etc.

533. Quelquefois, il arrive que le sens de la phrase exige le pluriel, quoique le second nom ne soit nullement modifié : *Un plat d'écrevisses*; *une assiette d'olives*; *un marchand de plumes* (à écrire); etc.

534. Il y a des expressions qui amènent tantôt le singulier, tantôt le pluriel; dans ce cas, on met les noms au nombre où ils figurent le plus habituellement : *Un sac de blé*, *de haricots*; *un panier de cerises*, *de raisin*; *un fruit à noyau*, *à pépins*; etc.

535. Par analogie avec les règles précédentes, on écrira : *Cet homme vit de poisson*; *cet oiseau se nourrit de poissons*. *Que de peine lui a causée cette mort!* *Que de peines il a eues dans sa vie!* *Le papillon vole de fleur en fleur*. *Je n'ai plus de chapeau*, *de souliers*, *d'habit*, etc.

ARTICLE 7.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DE QUELQUES NOMS.

536. *Air* (avoir l'). En général, quand cette expression se dit d'une personne, l'adjectif s'accorde avec *air*, si l'on entend l'extérieur, la physionomie, et avec le nom de la personne, si l'on entend la réalité : *J'ai tu cette personne*;

532. Lorsque deux noms sont mis en rapport par une préposition, comment s'écrit le second?

533. Le sens de la phrase n'exige-t-il pas quelquefois le pluriel dans les noms joints par une préposition?

534. N'y a-t-il pas des expressions qui amènent les deux nombres?

535. Donnez quelques exemples analogues aux précédents.

elle à l'air BOITEUSE et toute CONTRÉFAITE; mais aussi elle à l'air DOUX et BON. Quand on parle des choses, on prend un autre tour, ou bien l'adjectif s'accorde avec le nom de la chose : Cette pomme a l'air CUITE; on dirait mieux : Cette pomme a l'air d'être CUITE.

537. APRÈS-DÎNÉE, APRÈS-SOUPÉE, APRÈS-MIDI. *Après-dînée* se dit du temps qui est entre le dîner et le souper; *après-soupée*, de celui qui est entre le souper et le coucher; et *après-midi*, de la partie du jour qui s'étend depuis midi jusqu'au soir; ces noms sont féminins.

538. ATTENTION (*faute d'*). *Faute d'attention* est une locution adverbiale qui signifie *inattentivement* : *Il a mal fait, FAUTE D'ATTENTION, manque d'attention. Cela, c'est une FAUTE D'INATTENTION*; ici, le mot *faute* est un nom et signifie *erreur*; dans ce cas, il est précédé d'un déterminatif.

539. BUT. On dit : *Atteindre le but*, quand on y vise; *atteindre au but*, quand on y court, et jamais *remplir le but*; on dit *remplir la fin*.

540. CAMPAGNE (*en* ou *à la*). Ce mot, avec l'article, est pris dans son sens propre et désigne l'opposé de la ville : *Je passerai l'été à LA CAMPAGNE*; *en campagne* signifie en marche, en mouvement pour une affaire quelconque : *Les troupes se mettront EN CAMPAGNE au mois de Mars*.

541. COLLÈGUE, CONFRÈRE. Le premier ne se dit que des personnes qui agissent ensemble et de concert; le second s'étend à tous les individus d'un corps, d'une société : *Je ne vous consulte pas; vous êtes mon CONFRÈRE, mais non pas mon COLLÈGUE*.

542. EXCUSE, PARDON. On ne doit pas dire : *Je vous demande EXCUSE*; faites EXCUSE, Monsieur; mais : *Je vous demande PARDON; je vous prie de recevoir, d'agréer mes EXCUSES*.

543. ERUPTION, IRRUPTION. Le premier se dit d'une évacuation subite : *Le Vésuve est souvent en ERUPTION*; le second, d'une arrivée soudaine, imprévue : *Les IRRUPTIONS des hordes du Nord...*; *l'IRRUPTION des eaux*.

544. FOND, FONDS. Le premier signifie l'endroit le plus bas ou le plus éloigné de l'abord : *Le FOND d'un puits, d'un bois, d'une boutique*. Le second désigne une chose possédée, un bien : *Faire valoir ses FONDS, avoir un grand FONDS d'esprit, vendre son FONDS de boutique*.

545. MARTYRE, MARTYR. Le premier exprime le supplice, le tourment : *Les chrétiens souffraient courageusement le MARTYRE*; le second se dit de celui ou de celle qui souffre : *C'est un MARTYR de la charité; Ste Cécile est honorée comme vierge et MARTYRE*.

546. RAILLERIE. *Entendre raillerie*, c'est ne se point fâcher des paroles piquantes; *entendre la raillerie*, c'est savoir railler avec finesse.

547. SANG-FROID, SENS FROID. De *sang-froid* signifie posément, avec tranquillité : *Un avertissement doit être fait de SANG-FROID*. De *sens froid* ne se dit généralement pas; on emploie de *sens rassis*, qui veut dire sans trouble intérieur : *Cet homme est souvent en colère, et par suite rarement de SENS RASSIS*.

548. SOIR, MATIN. On ne doit pas dire : *Un jour AU SOIR, AU MATIN*; mais *un soir, un matin*. On dit plus ordinairement *demain SOIR, demain MATIN*, que *demain AU SOIR, demain AU MATIN*.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

ART. 1^{er}. — EMPLOI DE L'ARTICLE EN GÉNÉRAL.

549. L'article ne s'emploie que devant les noms qui désignent un genre, une espèce ou un individu : *Le lion a été l'emblème de LA force chez presque tous LES peuples*. On dira donc sans article : *Voyager à PIED; demander JUSTICE; voici un fil de FER*; parce que les mots *ped, justice et fer* ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu. On dit cependant, mais seulement par euphonie, *pot à l'eau, pot à l'huile*.

550. On supprime presque toujours l'article dans les inscriptions, les expressions proverbiales, les énumérations, et devant les noms mis en apostrophe : *MAISON à louer, avec COUR et JARDIN; EXPÉRIENCE passe SCIENCE; OFFRES, PRIÈRES, MENACES, rien n'ébranlait les martyrs; Ô HOMME! songe d'où tu viens et où tu vas!*

549. *Devant quels noms s'emploie l'article?*

550. *Dans quelles expressions supprime-t-on presque toujours l'article?*

551. L'article se supprime également après les expressions *autant de, assez de, beaucoup de, combien de, peu de, quantité de, que de, tant de*, et généralement après les collectifs partitifs : *Nous n'avons pas assez DE place pour tant DE monde ; je vois peu DE sincérité dans cette foule DE flatteurs.*

552. On exprime au contraire l'article après les expressions *bien de, la plupart de*, et ordinairement après les collectifs généraux : *Il y a bien DES gens qui croient que la plupart, que la majeure partie DES étoiles sont visibles ; on a bien DE LA peine à les dissuader.* L'expression *bien d'autres* est peut-être la seule exception à cette règle.

553. Il est très-important d'employer ou de supprimer à propos l'article, parce que, presque toujours, le sens est différent dans les deux cas : *J'ai visité un palais DE roi, un palais DU roi ; je vous en demanderai RAISON, je vous en demanderai LA RAISON.* Le premier signifie un *beau palais*, mais qui n'appartient pas au roi ; le second désigne un *palais quelconque*, mais appartenant au roi ; etc.

*554. On emploie *le, la, les*, devant les adverbes *mieux, moins, plus*, lorsque l'on exprime une comparaison entre des êtres diffé-

551. Après quelles expressions l'article se supprime-t-il encore ?

552. Après quelles expressions exprime-t-on toujours l'article ?

553. Est-il important d'employer ou de supprimer à propos l'article ?

554. Quand est-ce qu'on emploie *le, la, les, devant mieux, moins, plus* ?

rents : *Les étoiles LES PLUS obscures, LES MOINS visibles ont un nom.* On emploie seulement *le*, lorsque la comparaison est restreinte aux mêmes individus : *C'est aujourd'hui que ces étoiles sont LE PLUS obscures, LE MOINS visibles.*

ARTICLE 2.

EMPLOI DE L'ARTICLE *du, des, de la.*

555. L'article *du, des, de la* ne se met que devant les noms qui doivent exprimer un sens déterminé, tandis qu'on met seulement *de*, si ces noms doivent être pris dans un sens vague, indéfini ; on dira donc : *Je me nourris DE fruits, et je me nourris DES fruits de mon jardin ; la prairie est émaillée DE fleurs, est émaillée DES fleurs les plus belles.*

*556. Le nom pris dans un sens partitif est ordinairement précédé de l'article *du, des, de la* : *Du pain ne suffit pas pour dîner ; donnez-nous DE LA viande avec DES légumes.* Cette règle présente quelques exceptions : 1° Le nom employé comme complément direct des verbes négatifs ne prend ordinairement que la préposition *de* : *Je ne vous donnerai pas DE louanges, mais je ne vous ferai pas DE reproches.*

2° Devant un adjectif, on n'emploie que *de*, et non pas *du, des, de la* ; on dira donc : *DE mauvais pain ne suffit pas pour dîner ; donnez-nous DE bonne viande et DE bons légumes.* Cependant, si l'adjectif formait avec le nom un sens indivisible, une espèce de nom composé, on laisserait l'article contracté ; ainsi on dit : *DES bons-mois, DES grands-hommes, DES jeunes gens, DES petits pois, DU petit lait, DES petites-maisons* (maisons d'aliénés), etc. Il arrive même quelquefois qu'on emploie l'article devant un adjectif qui n'est pas intimement lié au nom ; c'est lorsqu'on veut attirer l'attention sur la qualité exprimée par cet adjectif : *Faites-nous DE LA belle musique ; j'achèterai DE LA grosse toile pour faire des sacs.*

557. Le verbe conjugué négativement rejette généralement l'article ; cependant, si, tout en employant une négation, on exprimait une affirmation, il faudrait rétablir cet article : *Je n'ai pas d'argent* : voilà une négation ; donc on a dû supprimer l'article. *Je n'ai pas DE l'argent pour le dépenser follement* : voilà, au contraire, une phrase où l'affirmation domine ; donc on a dû employer l'article.

555. Devant quels noms se met l'article *du, des, de la* ?

556. Que remarquez-vous sur le nom pris dans un sens partitif ?

557. Le verbe conjugué négativement supporte-t-il l'article ?

558. Quand le verbe négatif est conjugué interrogativement, on doit employer ou supprimer l'article, suivant ce que l'on veut dire : *N'avez-vous pas d'argent ?* veut dire : *J'ai lieu de croire que vous manquez d'argent* ; la négation domine ; donc point d'article. *N'avez-vous pas de l'argent dans votre bourse ?* signifie, au contraire : *Je sais que vous avez de l'argent* ; l'affirmation domine ; donc emploi de l'article.

ARTICLE 3. — RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

*559. L'article doit être répété devant chaque nom ; on ne dira donc pas : *LES maîtres et élèves ont corrigé LES dictées et problèmes* ; mais : *LES maîtres et LES élèves, LES dictées et LES problèmes*. Il y a deux exceptions à cette règle.

*560. On ne répète pas l'article devant un second nom quand ce nom est synonyme du premier, ou bien qu'il désigne le même être : *L'AMÉRIQUE ou NOUVEAU-MONDE fut découverte en 1492* ; *L'EMPEREUR et ROI invita LES DUCS et PAIRS à son sacre*.

*561. Quelquefois, quoique les noms ne soient pas synonymes, l'usage permet de supprimer l'article ; ainsi on dit : *LES maire et adjoints de la ville* ; *LES lettres et paquets doivent être affranchis* ; *l'école DES Arts et Métiers* ; *LES père et mère de cet enfant* ; suivant *LES us et coutumes*.

*562. On répète toujours l'article devant chaque adjectif qui ne se rapporte pas au même nom : *LE grand et LE petit bâtiment menacent*

558. Quand le verbe négatif est conjugué interrogativement, doit-on employer l'article ?

559. Devant quels noms l'article doit-il être répété ?

560. Répète-t-on toujours l'article devant chaque nom ?

561. L'usage ne permet-il pas quelquefois de supprimer l'article avec des noms qui ne sont pas synonymes ?

562. Ne répète-t-on pas aussi l'article devant chaque adjectif ?

ruine ; *LA vraie et LA fausse monnaie se ressemblent beaucoup*. On ne le répète pas dans le cas contraire, à moins que les adjectifs ne soient pas joints par une conjonction ; ainsi on dira également bien : *J'ai admiré LES belles et fertiles plaines de la Beauce* ; et : *J'ai admiré LES belles, LES fertiles plaines de la Beauce*.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

ARTICLE 1^{er}. — ACCORD DE L'ADJECTIF.

*563. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec les mots auxquels il se rapporte : *CE BON père et CETTE BONNE mère sont CHÉRIS de TOUS LEURS enfants*.

*564. Quand les noms auxquels se rapporte un adjectif sont de différents genres, on rapproche cet adjectif du nom masculin, si l'euphonie l'exige ; ainsi on dit : *HEUREUX les peuples et les nations qui ont des lois et un gouvernement FORTS et SAGES !* et non pas : *HEUREUX les nations et les peuples.....* Cependant, la convenance doit aussi être consultée à cet égard : *Il trouva son père et sa mère MORTS*.

*565. Lorsque l'adjectif se rapporte à plusieurs noms qui ne sont pas unis par la conjonction et, il se met au pluriel, s'il y a idée d'addition : *Le cheval, le bœuf, l'âne, sont UTILES*

563. Comment s'accorde l'adjectif ?

564. Que fait-on lorsque les noms auxquels se rapporte un adjectif sont de différents genres ?

565. Lorsque les noms ne sont pas joints par et, comment s'accorde l'adjectif qui s'y rapporte ?

à l'homme. Mais il ne s'accorde qu'avec le plus rapproché de ces noms, si ceux-ci ont entre eux une espèce de synonymie : *Turenne montrait une intrépidité, un courage ÉTONNANT; un courage, une intrépidité ÉTONNANTE; TELLE était sa résolution, son dessein; TEL était son dessein, sa résolution.*

*566. Quand les noms sont joints par la conjonction *ou*, l'adjectif ne s'accorde qu'avec celui dont il est le plus rapproché, parce que cette conjonction donne l'exclusion à tous les autres : *Sa conduite ne peut être que l'effet d'une patience, d'un stoïcisme ou d'une insensibilité très-GRANDE.* Cependant, pour éviter une équivoque, on fait quelquefois accorder l'adjectif avec tous les noms : *Je désire parler au frère ou à la sœur, AÎNÉS; les Samoyèdes (peuple du N. de la Russie), se nourrissent de chair ou de poisson CRUS.*

*567. Si les noms sont placés par gradation, l'adjectif qui s'y rapporte ne s'accorde qu'avec le dernier, parce que c'est celui qui frappe le plus l'esprit : *Ses discours, ses moindres paroles, ses gestes, son silence même était ÉLOQUENT.*

568. Quand un adjectif vient à la suite de plusieurs noms qui sont compléments l'un de l'autre, c'est le sens qui indique auquel de ces noms l'adjectif se rapporte; ainsi on écrit : *Des bas de soie NOIRS; une robe de satin BLANC; la moitié du camp ENNEMI était BRÛLÉE; etc.*

566. Quand les noms sont joints par la conjonction *ou*, comment s'accorde l'adjectif?

567. Si les noms sont placés par gradation, comment s'accorde l'adjectif qui s'y rapporte?

568. Quand un adjectif vient à la suite de plusieurs noms, auquel se rapporte-t-il?

*569. Un nom accompagné de plusieurs adjectifs ne change pas pour cela, parce que l'adjectif n'exerce aucune influence sur le nom : *La première et la deuxième PARTIE sont mieux soignées que la troisième; sellez le grand et le petit CHEVAL.* Cependant, l'usage permet de dire : *LES première et deuxième PARTIES; LES LANGUES française, anglaise et allemande; etc.*

ARTICLE 2. — REMARQUES SUR LES ADJECTIFS *feu, nu, demi, grande.*

570. L'adjectif *feu* (défunt, décédé) ne varie que quand il précède immédiatement le nom; il reste invariable dans les autres cas : *FEU votre mère connaissait ma FEUX tante et mes FEUX oncles maternels.* Remarquez que l'on dit *feu ma tante*, si l'on n'a pas à distinguer cette tante des autres, et *ma feuë tante*, quand, parmi plusieurs tantes, on veut désigner celle qui est morte.

571. L'adjectif *nu* reste invariable quand il forme avec le nom qu'il précède une locution adverbiale; alors il se joint à ce nom par un trait d'union : *Ces mendiants étaient nu-tête et nu-pieds.* Dans les autres cas, l'adjectif *nu* suit les règles ordinaires : *Il est sain de coucher tête NUE, mais non d'aller pieds nus; j'ai la NUE propriété de ce bien fonds; NUE, la vérité offense.*

572. *Demi* reste invariable quand il précède le mot auquel il se rapporte, et il s'y joint par un trait d'union : *Une DEMI-heure lui a suffi pour confondre ces DEMI-savants; ils étaient DEMI-morts de frayeur.* Si cet adjectif est placé après le nom, il en prend seulement le genre : *Paris a trente-huit kilomètres et DEMI de circonférence; il faudrait huit heures et DEMI pour en faire le tour.*

573. Le nom commun *demie* peut prendre la marque du pluriel, mais *demi*, terme d'arithmétique, ne varie jamais : *Cette horloge publique carillonne aux DEMIES; quatre DEMI sont deux entiers justé.*

574. L'adjectif féminin *grande* perd quelquefois l'e, que l'on

569. Un nom accompagné de plusieurs adjectifs varie-t-il pour cela?

570. Quand est-ce que varie l'adjectif *feu*?

571. Que remarquez-vous sur l'adjectif *nu*?

572. Que remarquez-vous sur l'adjectif *demi*?

573. Demie prend-il la marque du pluriel?

574. Qu'a de particulier l'adjectif féminin *grande*?

remplace par une apostrophe, devant un nom commençant par une consonne; ce qui a lieu quand on veut exprimer une certaine supériorité, mais non pas quand il sagit simplement de l'étendue, de la dimension : *Ma GRAND'MÈRE, qui demeure dans la GRAND'RUE, a entendu deux GRAND'MESSES aujourd'hui; la GRAND'CLASSE n'est pas la plus GRANDE CLASSE; j'ai GRAND'PEUR de ne pouvoir terminer ces deux GRANDES PAGES.*

ARTICLE 3.

NOMS COMMUNS EMPLOYÉS ADJECTIVEMENT;
ADJECTIFS EMPLOYÉS ADVERBIALEMENT.

575. Les noms communs employés adjectivement pour désigner certaines nuances de couleur, sont généralement invariables : *Des rubans AUBRE; des ceintures ORANGE; des tassetas JONQUILLE; des taches MARRON; des étoffes FEUILLE-MORTE; des gants SOUFRE.* Il n'y a guère que *cramoisi, écarlate, pourpre et rose* qui soient devenus tout-à-fait adjectifs.

*576. Les adjectifs modifiés l'un par l'autre restent ordinairement invariables, et se joignent par un trait d'union : *Des cheveux CHÂTAIN-CLAIR; des teintes BLEU-CÉLESTE; une étoffe GRIS-CENDRÉ* : c'est-à-dire d'un *châtain clair*, d'un *bleu céleste*, d'un *gris cendré*.

577. On écrit quelquefois : *Des cheveux CHÂTAINS CLAIRS, des étoffes BLEUES ÉPAISSES*, etc.; mais alors on désigne des *cheveux* qui sont *châtains* de couleur, et *clairs* sur la tête; des *étoffes* qui sont *bleues* de teinte, et *épaisses* de tissu.

*578. L'adjectif employé adverbialement est toujours invariable : *Ces livres coûtent CHER; ces fleurs sentent BON; elles restèrent COURT au milieu de leur compliment.* Mais on écrira : *Ces livres semblent CHERS, ces étoffes paraissent BONNES à quelque chose; elles restèrent COURTES toute leur vie*; parce qu'ici les adjectifs *chers, bennes et courtes* modifient *livres, étoffes et elles*; ils ne sont donc pas adverbes, comme dans le premier cas.

579. *Ci-joint, ci-inclus*, ne restent invariables que quand ils accompagnent un nom employé sans déterminatif : *Je vous envoie CI-JOINT copie du plan; je vous recommande la note CI-INCLUSE; vous trouverez CI-JOINTS les papiers nécessaires.*

575. Les noms de couleur employés adjectivement varient-ils?

576. Comment s'écrivent les adjectifs modifiés l'un par l'autre?

577. N'écrit-on pas quelquefois des cheveux châtons clairs, etc.?

578. Comment s'écrit l'adjectif employé adverbialement?

579. Que remarquez-vous sur ci-joint, ci-inclus?

580. *Franc de port* ne varie que quand il est attribut, ou bien qu'il est placé immédiatement après le nom qu'il modifie : *Les lettres et les paquets sont FRANCS DE PORT; ne recevez que les lettres FRANCHES DE PORT; refusez net celles qu'on n'envoie pas FRANC-DE-PORT (franco).*

581. *Possible* n'est généralement adverbe que quand il entre dans une proposition qui est au superlatif relatif, comme dans celle-ci : *Les plus beaux systèmes POSSIBLE en apparence reposent quelquefois sur les théories les plus fausses POSSIBLE.* Dans les autres cas, ce mot est adjectif : *Prends tous les moyens POSSIBLES, et sache que toutes choses sont POSSIBLES à celui qui veut.*

582. Les mots *droit, ferme, juste, net* et quelques autres, sont tantôt adjectifs et tantôt adverbes; toute la différence consiste dans le point de vue : *Ta sœur ne marche pas DROIT* (devant elle); *elle ne marche pas DROITE* (mais courbée). *Vous tenez vos enfants ferme* (sévèrement); *vous tenez ces poteaux FERMES* (affermiss, solides). *Je gagne mille francs JUSTE* (exactement); *je prendrai des souliers pas trop JUSTES* (étroits). *Il a cassé cette glace NET* (tout d'un coup); *il en sortira la conscience NETTE* (pure, intacte).

ARTICLE 4. — ADJECTIFS COMPOSÉS.

583. Dans les adjectifs composés, comme dans les noms composés, l'adjectif et le nom sont les seuls mots qui puissent varier; quant aux syllabes préfixes *in, co, mi, demi, anti*, etc., elles sont toujours invariables.

584. Quand un adjectif composé est formé d'un adjectif qualificatif et d'un mot invariable de sa nature, l'adjectif qualificatif seul varie en genre et en nombre : *Dans les AVANT-DERNIÈRES guerres, les succès des puissances CO-ASSOCIÉES ont été CONTRE-BALANCÉS.*

585. Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs qui qualifient chacun séparément le mot auquel ils se rapportent, ils s'accordent tous les deux avec ce mot : *Ces buveurs sont IVRES-MORTS; j'ai connu deux femmes SOURDESMUETTES de naissance.*

586. Si le premier des deux adjectifs qui forment un adjectif

580. Comment s'écrit l'expression franc de port?

581. Quand est-ce que possible est adverbe?

582. Certains mots ne sont-ils pas adjectifs ou adverbes selon le sens?

583. Quels mots peuvent varier dans les adjectifs composés?

584. Comment s'écrit l'adjectif composé formé d'un adjectif et d'un mot invariable de sa nature?

585. Comment s'écrit un adjectif composé formé de deux adjectifs?

586. Si le premier des deux adjectifs était employé adverbialement, qu'arriverait-il?

composé était employé adverbialement, le second seul varierait : *Ces moissonneurs sont LEGER-VÊTUS; voici des vins NOUVEAU-TINÉS; ces fleurs ont été CLAIR-SEMÉS; adressé-tôt à des personnes HAUT-PLACÉES.* Il en est de même des expressions *bas-breton, franc-comtois, franc-maçon, saint-simoniens*, etc., dont le premier mot reste toujours invariable. Enfin, par euphonie, *frais cueilli et tout-puissant*, sont au féminin *fraîche-cueillie, toute-puissante*.

ARTICLE 5. — PLACE DES ADJECTIFS.

587. En français, le goût et l'usage peuvent seuls fixer la place des adjectifs. On met généralement après le nom :

1^o Les participes passés employés adjectivement : *Homme INSTRUIT, vertu ÉPROUVÉE, opinion RECUE.* Néanmoins on dit : *Fête du SACRÉ Cœur, SIGNALE bienfaiteur, MAUDITE occasion.*

2^o Les participes présents employés adjectivement : *Plante GRIMPANTE, mets RA Fraîchissant, eaux CROUFISSANTES.* On dit cependant : *ÉTONNANTE facilité, ABONDANTES récoltes, CHARMANT bosquet, BRILLANTS succès*, etc.

3^o Les adjectifs formés d'un nom propre : *Langue FRANÇAISE, théâtre ITALIEN, rire HOMÉRIQUE, secte LUTHÉRIENNE.*

4^o La plupart des adjectifs qui expriment des qualités physiques, extérieures, accidentelles : *Bas BLEUS, yeux NOIRS, odeur INFECTÉ*, etc.

588. On place ordinairement avant le nom : 1^o les adjectifs qui expriment des qualités générales, communes, ordinaires : *GROS arbre, PETITE chaumière, GRAND vent, FORTE secousse, BELLE vue, BON usage, JEUNE homme, VIEILLE mode*, etc.

2^o Les adjectifs qui expriment des qualités inhérentes, habituelles, inséparables : *BASSE jalousie, SOMBRE forêt, ÉPAISSES ténèbres, FIDÈLE ami, NUSÉ compère*, etc. Les deux règles précédentes sont très-insuffisantes.

589. Il n'est pas indifférent de mettre l'adjectif avant ou après le nom ; souvent, il n'a pas la même signification dans les deux cas : *Un GRAND homme* (homme célèbre) ; *un homme GRAND* (homme de haute taille). *Un PAUVRE poète* (poète médiocre) ; *un poète PAUVRE* (poète sans fortune). La même différence existe entre les expressions suivantes : *CERTAINES aventures, aventures CERTAINES; une voix COMMUNE, une COMMUNE voix; de NOUVEAU vin, du vin NOUVEAU, votre UNIQUE tableau, votre tableau UNIQUE; cette porte FAUSSE, cette FAUSSE porte; un BON homme, un homme BON; NULLE raison, raison NULLE* ; etc.

ARTICLE 6. — REMARQUES SUR L'EMPLOI DE QUELQUES ADJECTIFS.

590. **BON.** On doit dire : *J'ai acheté ce cheval à BON marché*, et non pas *BON marché*.

591. **CONSEQUENT** ne se dit que des personnes, et ne doit pas être pris pour *considérable, important*, etc. Un homme est

consequent, lorsque ses actions et ses paroles sont constamment en rapport. Un emploi est *important*; une ville est *considérable*; une maladie est *grave, sérieuse*.

592. **DÉPLORABLE** se dit ordinairement des choses : *Événement déplorable*; mais quelquefois aussi des personnes : *Famille déplorable, déplorable victime*.

593. **ÉMINENT, IMMINENT.** Un danger, un péril *éminent* n'est pas sans ressource; un danger, un péril *imminent* est inévitable. *Eminent* se dit aussi d'une dignité, d'un poste, d'un lieu, etc.; il signifie alors *élevé*.

594. **ENNUYANT, ENNUYEUX.** Le premier se dit de ce qui cause une contrariété du moment, et le second, de ce qui produit un ennui, un dégoût continuels : *Vous êtes bien ENNUYANT aujourd'hui, mon ami; que la lecture de ce poème est ENNUYEUSE, insipide!*

595. **FRAGILE, CASUEL.** Un événement peut être *casuel*, mais un traitement est *fixe ou quel*; des profits sont *éventuels*; une bouteille est *fragile*; une promesse n'est ni *fragile* ni *casuelle*, elle est *vraie ou fautive, sûre ou douteuse*.

596. **LAMENTABLE, INCONSOLABLE.** Le premier ne se dit que des choses, et le second des personnes : *Cette mort est bien LAMENTABLE; aussi, en est-il INCONSOLABLE*.

597. **MATINAL, MATINEUX.** *Matinal* se dit de celui qui s'est levé matin par extraordinaire, et *matineux*, de celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Quant à *matinier*, il ne s'est conservé que dans cette locution : *L'étoile MATINIÈRE*.

598. **MEILLEUR, MOINDRE.** *Meilleur* s'emploie au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas, si ce n'est dans les expressions *plus bon à rien, plus ou moins bon* : *La vertu est MEILLEURE que la science. Moindre* signifie *plus petit ou plus mauvais* : *L'Afrique est MOINDRE (plus petite) que l'Asie; le vin nouveau est MOINDRE (plus mauvais) que le vin vieux*.

599. **PIRE, PIS.** Le premier est adjectif et signifie *plus mauvais* : *Les hommes seraient PIRES, s'ils n'avaient des censeurs. Pis*, au contraire, est l'opposé de *mieux* : *C'est son pis aller; il va de mal en pis; tant pis pour lui*.

600. **SUSCEPTIBLE** veut dire qui peut subir certaines modifications, certains changements : *La plupart des animaux sont SUSCEPTIBLES d'être apprivoisés.* **CAPABLE**, au contraire, signifie qui est apte à..., qui a les qualités nécessaires pour... *L'homme est CAPABLE de grandes choses*.

601. **Tous deux, tous les deux.** Généralement parlant, le premier signifie *l'un et l'autre ensemble*, tandis que le second veut dire *l'un et l'autre sans être ensemble*; mais cette distinction n'est pas toujours observée.

602. **VÉNIMEUX, VÉNÉNEUX.** Ces deux adjectifs signifient qui renferme du venin, mais le premier ne se dit que des animaux, et le second des plantes : *La France a peu de plantes VÉNÉNEUSES, et encore moins d'animaux VÉNIMEUX*.

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF.

ARTICLE 1^{er}. — ADJECTIF DÉMONSTRATIF.

*603. L'adjectif démonstratif se répète, comme l'article, devant chaque nom, et devant chaque adjectif qui ne se rapporte pas au même nom : *CE jardin et CETTE promenade font un bel effet, au milieu de CES grandes et de CES petites rues.*

*604. On ne répète pas l'adjectif démonstratif devant un second nom qui n'est que la répétition ou l'explication du premier : *CES lois ou décrets furent abolies par CE seigneur et maître absolu.* Cependant, si l'on ne fait pas usage de la conjonction, on répète l'adjectif démonstratif, dans quelque cas que ce soit : *CETTE résolution, CETTE détermination est-elle sérieuse? Admirons CES belles, CES riches, CES fertiles contrées.*

ARTICLE 2. — ADJECTIF POSSESSIF.

*605. L'adjectif possessif se répète ou se supprime devant chaque nom ou chaque adjectif, absolument de la même manière que l'article et les autres déterminatifs : *Tout pour MON Dieu et MA patrie; LEURS esclaves ou serfs sont bien malheureux; où demeurent vos père et mère, vos frères et sœurs?*

603. Quand est-ce que l'adjectif démonstratif se répète?

604. Quand est-ce qu'on ne répète pas l'adjectif démonstratif?

605. Quand est-ce que l'adjectif possessif se répète?

*606. L'adjectif possessif a pour but de déterminer un rapport de possession ; on ne doit donc pas l'employer quand ce rapport de possession est suffisamment établi, soit par une incidente, soit par le sens de la phrase. Ainsi on dira : *Où est LA lettre que tu as écrite? ce cheval a pris LE mors AUX dents; je me ferai LA barbe demain; et non pas : Où est TA lettre que tu as écrite? ce cheval a pris SON mors à SES dents; je me ferai MA barbe demain.*

*607. Il n'y a guère que deux cas où l'on emploie l'adjectif possessif, quoique le sens de la phrase indique assez le sujet possesseur : 1^o Pour parler d'une chose habituelle et connue : *SA goutte l'a repris, et il n'a pas quitté SON lit depuis trois jours.* 2^o Pour donner plus d'énergie à l'expression, ou pour attirer davantage l'attention : *Je suis resté deux heures debout sur MES jambes; vous avez perdu VOTRE temps, paresseux!*

*608. Leur reste au singulier quand il se rapporte à des unités prises distributivement, une à une ; mais il exige le pluriel quand il se rapporte à plusieurs êtres pris collectivement. *Les nègres diffèrent beaucoup des blancs : LEUR tête est ronde, et LEUR nez court; LEURS pommettes sont saillantes, et LEURS cheveux noirs et laineux.*

609. La distinction entre leur et leurs est assez

606. Quels sont le but et l'emploi de l'adjectif possessif?

607. Dans quels cas emploie-t-on, par exception, l'adjectif possessif?

608. Quelle est l'orthographe de leur, adjectif possessif?

609. La distinction entre leur et leurs est-elle facile à établir?

difficile à établir ; on met ordinairement *leur* quand on parle des choses en général, et *leurs*, quand on en parle en particulier : *Les sauvages en général ornent LEUR tête de plumes ; les sauvages (ceux-là en particulier) avaient orné LEURS têtes de plumes.*

610. *Son, sa, ses, leur, leurs*, ne peuvent être en rapport avec un nom de choses que dans deux cas : 1° Quand ils se trouvent dans la même proposition que le sujet possesseur ; *Chaque âge a ses défauts ; la Seine a sa source en Bourgogne, et son embouchure en Normandie.*

2° Quand, ne se trouvant pas dans la même proposition que le sujet possesseur, on ne peut les remplacer par *le, la, les*, avec le pronom *en* : *Paris est une ville magnifique ; j'admire la beauté de ses monuments. Ici, on ne pourrait pas dire : J'EN admire LA beauté LES monuments.*

ARTICLE 3. — ADJECTIFS NUMÉRIQUES.

611. Les adjectifs numériques cardinaux précèdent toujours le nom qu'ils déterminent, à moins qu'ils ne soient employés comme adjectifs numériques ordinaux : *Ces QUATRE volumes contiennent CENT TRENTE-DEUX chapitres ; les chapitres QUINZE, QUATRE-VINGT et CENT DEUX sont les meilleurs (a).*

612. Les adjectifs numériques cardinaux s'emploient pour les adjectifs numériques ordinaux :

610. *Quand est-ce que son, sa, ses, leur, leurs, peuvent être en rapport avec des noms de choses ?*

611. *Où se placent les adjectifs numériques cardinaux ?*

612. *Quand les adjectifs numériques cardinaux s'emploient-ils pour les adjectifs numériques ordinaux ?*

(a) Dans le commerce, on a consacré certaines expressions analogues à la suivante : 1000 kilog. de...., à FRANCE 10 le kilog.

1° après les noms de certains souverains, que l'on veut distinguer de leurs homonymes : *PIE IX a succédé à GRÉGOIRE XVI* ; 2° dans l'énumération des jours du mois et des années d'une ère : *Napoléon est mort le 5 Mai 1821* ; 3° dans les expressions *chapitre CINQ, article TREIZE, verset VINGT*, etc., quoiqu'il soit mieux de dire *chapitre CINQUIÈME, article TREIZIÈME, verset VINGTIÈME.*

613. Les adjectifs *premier et unième, second et deuxième*, sont synonymes, mais ils ne s'emploient pas indifféremment. On dit *premier* pour commencer l'énumération, et *unième*, pour la continuer : *Nommez-les tous, depuis le PREMIER jusqu'au cent UNIÈME.* On emploie *second* quand il n'y a que deux objets en tout, et *deuxième*, quand il y en a davantage : *J'ai lu le DEUXIÈME et le troisième chapitre de cette SECONDE et dernière partie.*

ARTICLE 4. — ADJECTIFS INDEFINIS.

614. *Aucun* est essentiellement du singulier : *AUCUN livre, AUCUNE lecture ne lui convient.* Cependant ce mot prend la marque du pluriel devant un nom qui ne peut pas être au singulier : *AUCUNES troupes ne sont mieux disciplinées ; on ne lui fit AUCUNES funérailles.* Ce même adjectif se place quelquefois après le mot auquel il se rapporte : *Il n'a reçu de faveur AUCUNE ; sans exception AUCUNE.*

615. *Autre* précède ordinairement le nom, mais il se place quelquefois après ; il peut aussi être ou non précédé d'un déterminatif : *Vos AUTRES raisons ne valent rien ; celle-ci a une valeur AUTRE, tout AUTRE ; AUTRE temps, AUTRES mœurs.*

616. *Certain*, placé avant le nom, est l'équivalent de *quelque* ; mais, placé après le nom, il est adjectif qualificatif et signifie *assuré* : *CERTAINES révélations que je pourrais*

613. *Les adjectifs premier et unième, second et deuxième, sont-ils synonymes ?*

614. *Que remarquez-vous sur le mot aucun ?*

615. *Que remarquez-vous sur le mot autre ?*

616. *Que remarquez-vous sur le mot certain ?*

faire vous couvriraient de confusion; c'est une chose CERTAINE.

617. *Chaque* ne s'emploie qu'au singulier et précède toujours le nom; il ne faut donc pas dire: *Ces journaux m'ont coûté cinq centimes CHAQUE*; mais: *Ces journaux m'ont coûté cinq centimes CHACUN*; ou bien: *CHAQUE journal m'a coûté cinq centimes.*

618. *Maint*, qui signifie *divers, plusieurs*, précède toujours le nom qu'il détermine; il a cela de particulier, qu'il peut se répéter deux fois devant le même nom, et qu'il a autant de force au singulier qu'au pluriel: *J'ai eu MAINTRE occasion (OU MAINTES occasions) de lire ces ouvrages; MAINT et MAINT général s'est rendu célèbre; MAINTS et MAINTS généraux se sont rendus célèbres.*

* 619. *Même* peut être adjectif ou adverbe. Il est adjectif: 1° dans les locutions pronominales personnelles *moi-même, toi-même, nous-mêmes*, etc.: *Ils y étaient eux-MÊMES*; 2° quand il est placé entre le déterminatif et le nom: *Je vous prêterai les MÊMES livres*; 3° quand il exprime un rapport d'identité, de ressemblance: *Ce sont ceux-là MÊMES dont je vous avais parlé; je puis vous citer leurs paroles MÊMES, leurs expressions MÊMES.*

620. *Même* est adverbe: 1° quand il modifie évidemment un verbe, un adjectif ou un adverbe: *Nous apprenions MÊME à nager; ces raisons sont inutiles, et MÊME imprudentes*; 2° quand il exprime une idée d'extension, et alors il est ordinairement mis en rapport avec plusieurs noms, et se peut remplacer par *de plus, jusqu'à, aussi, encore*: *Les animaux, les plantes MÊME étaient des dieux en Égypte; les plus savants docteurs MÊME se sont trompés; j'admire ses talents, sa modestie, et MÊME son silence.*

621. *Nul* suit les mêmes règles que le mot *aucun*: *Vous n'avez NUL soin, NULLE attention à la leçon; vous n'avez NULS soins, NULLES attentions délicates pour vos parents.*

622. *Pas un* est encore plus exclusif que *nul* et *aucun*; on ne l'emploie que devant un singulier, exprimé ou sous-entendu: *Ils n'ont PAS UN ami, PAS UNE consolation; ils sont aussi malheureux que PAS UN, que PAS UNE.*

623. *Plusieurs* exige essentiellement le pluriel et précède toujours le nom, mais on est libre de le répéter ou de ne pas le répéter: *Voici PLUSIEURS cartes et PLUSIEURS plans; voici PLUSIEURS cartes et plans.*

617. *Que remarquez-vous sur le mot chaque ?*

618. *Que remarquez-vous sur le mot maint ?*

619. *Quand est-ce que même est adjectif ?*

620. *Quand est-ce que même est adverbe ?*

621. *Que remarquez-vous sur le mot nul ?*

622. *Que remarquez-vous sur l'expression pas un ?*

623. *Que remarquez-vous sur le mot plusieurs ?*

624. *Quantième* équivaut à *combien*, et désigne l'ordre général, la place numérique dans une collection, dans une série: *Le QUANTIÈME étiez-vous dans la composition ? Le QUANTIÈME du mois sommes-nous aujourd'hui ?* L'expression *quel quantième* est une faute, tout aussi bien que l'expression *quel combien*.

625. *Quelconque* a cela de particulier qu'il se place toujours après le nom auquel il se rapporte, et avec lequel il s'accorde entièrement: *Donnez-moi un livre QUELCONQUE, des livres QUELCONQUES.*

ARTICLE 5. — REMARQUES SUR *quelque*.

* 626. *Quelque* peut être adjectif ou adverbe, et il ne faut pas le confondre avec la locution *quel que*, qui s'écrit toujours en deux mots.

* 627. *Quelque* est adjectif quand il détermine un nom; alors il s'accorde toujours avec lui: *Il nous racontait QUELQUES histoires édifiantes, QUELQUES beaux traits de vertu; QUELQUES richesses que vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir.*

628. *Quelque* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe; il est alors invariable: *Les hommes, QUELQUE puissants qu'ils soient, ne doivent pas oublier qu'ils sont mortels; nous avons fait QUELQUE cinq cents pas (c'est-à-dire environ cinq cents pas); QUELQUE adroitement qu'ils s'y prennent, ils échoueront.* Dans le premier exemple, *quelque* modifie *puissants*; dans le deuxième, il modifie *cinq cents*; dans le troisième, il modifie *adroitement*.

* 629. *Quelque*, placé devant un adjectif suivi

624. *Que remarquez-vous sur le mot quantième ?*

625. *Que remarquez-vous sur le mot quelconque ?*

626. *Quelle est la nature du mot quelque ?*

627. *Quand est-ce que quelque est adjectif ?*

628. *Quand est-ce que quelque est adverbe ?*

629. *Que peut-il arriver de quelque, placé devant un adjectif suivi d'un nom ?*

d'un nom, peut quelquefois se rapporter à l'un ou à l'autre; il se rapporte au nom et varie, quand on peut retrancher l'adjectif sans changer le sens de la phrase: *QUELQUES savants docteurs que vous avez consultés, ils n'ont pu éclaircir vos doutes.* Ici, on peut supprimer l'adjectif et dire: *QUELQUES docteurs que vous avez consultés, etc.*; en effet, *quelques* détermine le nom *docteurs*; il est donc adjectif.

Au contraire, *quelque* est adverbe quand il modifie l'adjectif et le nom réunis; ce qui a lieu quand ces mots jouent le rôle d'attribut: *QUELQUE savants docteurs que soient vos amis, ils n'ont pu éclaircir vos doutes.* Ici, *quelque* est bien adverbe; en effet, on ne pourrait le remplacer que par d'autres adverbes équivalents, comme *si, tout.*

* 630. La locution *quel que*, composée de l'adjectif *quel* et de la conjonction *que*, est toujours suivie d'un verbe; alors, *quel* s'accorde avec le sujet de ce verbe, et *que* reste invariable, comme conjonction: *QUEL QUE soit votre pouvoir, QUELS QUE soient vos moyens, QUELLE QUE soit votre fortune, QUELLES QUE soient vos qualités, vous ne devez pas vous en prévaloir; s'est-à-dire: QUE votre pouvoir soit QUEL (OU TEL); QUE votre fortune soit QUELLE (OU TELLE), etc., vous ne devez pas vous en prévaloir.*

ARTICLE 6. — REMARQUES SUR LE MOT *tout*.

* 631. *Tout* peut être, selon le cas, un nom, un pronom, un adjectif, ou même un adverbe.

630. Que remarquez-vous sur la locution *quel que*?

631. Quelle est la nature du mot *tout*?

* 632. *Tout* est nom commun quand il signifie une chose considérée en son entier: *Le tout est plus grand que sa partie; les plantes, les animaux sont des TOUTS complets, qui révèlent la puissance du Créateur.*

* 633. *Tout* est pronom indéfini lorsqu'il est employé dans un sens général, pour rappeler l'idée des personnes ou des choses: *Dieu à tout créé; il est notre père à tous; j'avais invité vingt personnes, TOUTES ne sont pas venues.*

* 634. *Tout* est adjectif quand il se rapporte à un nom ou à un pronom pour les déterminer; alors, il en prend le genre et le nombre: *Tout le monde, TOUTE l'assemblée applaudit à tous vos succès; TOUT ce que je dis est vrai.* Quelquefois, l'adjectif *tout* se place après le nom ou le pronom: *Cette facture se monte, somme TOUTE, à trois cent dix francs, c'est à eux tous qu'il en veut.*

* 635. *Tout* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe; alors, il signifie *tout à fait, entièrement*: *Ils sont TOUT surpris, c'est-à-dire tout à fait surpris; elles étaient TOUT étonnées, c'est-à-dire tout à fait étonnées; ces sommes sont TOUT entières; marchons TOUT doucement.* Mais, si l'on voulait dire que toutes les personnes sont étonnées, que toutes les sommes sont entières, etc., *tout* serait adjectif et varierait: *Ils sont TOUTS surpris; elles étaient TOUTES entières; marchons TOUTS doucement.*

632. Quand est-ce que *tout* est nom commun?

633. Quand est-ce que *tout* est pronom indéfini?

634. Quand est-ce que *tout* est adjectif?

635. Quand est-ce que *tout* est adverbe?

* 636. *Tout*, quoique adverbe, varie par euphonie, quand il est suivi d'un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée : *Elles sont TOUTES stupéfaites, TOUTES déconcertées, TOUTES honteuses.*

637. *Tout*, suivi de *autre*, est adjectif ou adverbe. Il est adjectif quand il modifie un nom exprimé ou sous-entendu : *Racontez-moi TOUTE autre chose, TOUTE autre histoire*; il est adverbe quand il modifie le mot *autre*; alors, il est généralement accompagné d'un déterminatif : *Racontez-moi une TOUT AUTRE chose, de TOUT AUTRES histoires.*

638. *Tout*, placé devant un nom de ville, est adjectif, mais il reste au masculin singulier, parce qu'il détermine le nom *peuple* (sous-entendu), ou tout autre mot équivalent : *TOUT Marseille fut ravagé de la peste en 1721; TOUT Rome fut brûlé.*

639. *Tout*, adverbe, c'est-à-dire signifiant *tout-à-fait, entièrement*, se met quelquefois devant un nom; mais alors il ne varie jamais, même par euphonie : *La Religion est TOUT charité, TOUT compassion pour les malheureux; elles étaient TOUT yeux, TOUT oreilles à cette séance.*

636. *Tout, adverbe, ne varie-t-il jamais?*

637. *Que remarquez-vous sur tout, suivi de autre?*

638. *Que remarquez-vous sur tout, placé devant un nom de ville?*

639. *Tout, adverbe, ne peut-il pas se trouver devant un nom.*

CHAPITRE V.

DU PRONOM.

ARTICLE 1^{er}. — GÉNÉRALITÉS SUR LE PRONOM.

* 640. Le pronom doit toujours être au même genre, au même nombre et à la même personne que le mot qu'il remplace. Ainsi on dira : *Le devoir AUQUEL je travaille; la personne A LAQUELLE je m'adresse; les livres avec LESQUELS j'étudie; les fleurs AUXQUELLES je donne la préférence.*

* 641. Le pronom ne peut tenir la place que d'un nom déterminé; dans ce cas, le nom est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif. On ne doit donc pas dire : *S'il a PERMISSION de partir, qui LA lui a donnée? ils ont fait FORTUNE et LA doivent à leur industrie; quand nous fûmes en VOITURE, ELLE se brisa; mais on dira : S'il a LA PERMISSION de partir, qui LA lui a donnée? ils ont fait LEUR FORTUNE, et LA doivent à leur industrie; quand nous fûmes dans CETTE VOITURE, ELLE se brisa.*

* 642. On ne doit pas employer dans une même phrase le même pronom, s'il ne rappelle pas l'idée du même nom. On ne pourrait pas dire : *Salomon offrit son sacrifice à Dieu, et IL lui fut si agréable, qu'IL exauça la prière qu'IL lui avait adressée.* Pour éviter ces répétitions

640. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne doit toujours être le pronom?*

641. *De quel nom le pronom peut-il tenir la place?*

642. *Peut-on employer le même pronom plusieurs fois dans une même phrase?*

du même pronom avec des rapports différents, il faut prendre un autre tour ; on pourrait dire ici : *Salomon offrit son sacrifice, Dieu l'agréa et exauça la prière de ce prince.*

* 643. Les pronoms doivent être disposés de manière à ne laisser aucune équivoque ; ainsi, il ne faut pas dire : *J'ai loué un hôtel, pour un mois, qui est sur le bord de la Seine ; tu as donné à ce chien un coup de bâton qui l'avait mordu.* Il faut dire : *J'ai loué, pour un mois, un hôtel qui est sur le bord de la Seine ; j'ai donné un coup de bâton à ce chien qui m'avait mordu.*

ARTICLE 2. — PRONOMS PERSONNELS.

* 644. Lorsque plusieurs pronoms de différentes personnes doivent être énoncés de suite, la politesse veut qu'on se nomme le dernier, et que l'on commence par ceux à qui l'on adresse : *Toi et moi, nous partisons ensemble ; j'ai des livres pour vous, pour eux et pour moi.*

* 645. Les pronoms *nous* et *vous*, par politesse ou par convenance, s'emploient souvent, en parlant d'une seule personne, au lieu de *je* et de *tu* ; alors, le verbe se met au pluriel, mais les autres mots restent au singulier : *Loin de nous croire égal à ceux qui nous ont précédé, nous sommes le premier à reconnaître notre infériorité ; mon ami, vous serez toujours cru, si vous êtes vrai.*

643. De quelle manière doivent être disposés les pronoms ?

644. Dans quel ordre énonce-t-on plusieurs pronoms de différentes personnes ?

645. Que remarquez-vous sur les pronoms *nous* et *vous* ?

* 646. On ne doit pas sous-entendre les pronoms personnels employés comme compléments d'un verbe exprimé ; on ne dira donc pas : *Je LE crains et révère ; nous LUI avons dit et avons répété que...* ; mais : *Je LE crains et LE révère ; nous LUI avons dit et LUI avons répété que...* Cependant, on peut dire : *Je LE lis et relis ; on LES a jugés et condamnés.*

* 647. Les pronoms *le, la, les*, s'accordent en genre et en nombre avec le nom dont ils tiennent la place : *Madame, êtes-vous LA MALADE dont on a parlé ? — Oui, je LA suis. Messieurs, êtes-vous LES MAGISTRATS de cette ville ? — Non, nous ne LES sommes pas.*

* 648. Pour représenter un adjectif, un nom pris adjectivement, ou un membre de phrase, on emploie seulement *le* : *Madame, êtes-vous MALADE ? — Oui, je LE suis. Messieurs, êtes-vous MAGISTRATS de cette ville ? — Non, nous ne LE sommes pas. S'ILS ONT RÉUSSI, ils LE doivent à votre protection.*

649. Les pronoms *le, la, les*, employés comme attributs, ne se disent généralement que des choses ; pour les personnes, on emploie *lui, elle, eux, elles* : *Est-ce là ton livre ? — Ce L'est, et non pas c'est LUI. Sont-ce là vos livres ? — Ce LES sont, et non pas ce sont EUX. Était-ce ton père qui arrivait ? — C'était LUI. Étaient-ce aussi les amis ? — C'étaient EUX-MÊMES.*

646. Peut-on sous-entendre les pronoms personnels employés comme compléments ?

647. Comment s'accordent les pronoms *le, la, les* ?

648. Quel pronom emploie-t-on pour représenter un adjectif ?

649. Quel est l'usage des pronoms *le, la, les*, comme attributs ?

* 650. Les pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*, employés comme compléments indirects, ne se disent également que des personnes : *Je n'ai pas vu votre frère, mais j'ai pensé A LUI; j'ai parlé DE LUI; et non pas j'y ai pensé, j'EN ai parlé. Voilà d'honnêtes gens, fiez-vous A EUX, confiez-LEUR vos intérêts; et non pas fiez-vous-Y, confiez-Y vos intérêts.* Cependant on emploie aussi quelquefois *en* et *y*, mais c'est dans des cas très-rares : *Cet homme-là est suspect; je ne m'y fie pas, je m'EN mêle.*

651. Ces mêmes pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*, ne doivent se dire des choses que lorsqu'on ne peut pas les remplacer par *en* ou *y*; ainsi, au lieu de dire : *Voilà un lit, reposez-vous sur LUI; ces arbres sont trop avancés, coupez-LEUR les branches; cette science lui plaît, et il s'est adonné à ELLE; on dira : Voilà un lit, reposez-vous-Y; ces arbres sont trop avancés, coupez-EN les branches; cette science lui plaît, il s'y est adonné.* Au contraire, on dira bien : *Ce grand vent entraîne avec LUI tout ce qu'il rencontre; j'aime les livres, car c'est à EUX que je dois ce que je sais; la vertu est si aimable, que nous devons tout sacrifier pour ELLE; parce qu'ici on ne peut faire usage des pronoms *en, y.**

* 652. Appliqué aux personnes, le pronom *soi* ne doit être en rapport qu'avec une expression vague, comme un infinitif, ou les mots *on, chacun, ce, quiconque, etc.*, ou bien pour

650. Dans quel cas emploie-t-on *lui, elle, eux, elles, leur*, comme compléments indirects ?

651. Quand est-ce que les pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*, peuvent se dire des choses ?

652. Que remarquez-vous sur le pronom *soi* ?

éviter une équivoque : *Chacun songe à soi; n'aimer que soi, c'est être égoïste; en accomplissant la volonté de son maître, cet élève travaille pour soi; pour lui rendrait ici le rapport équivoque.*

653. Le pronom *en* est quelquefois employé d'une manière absolue, c'est lorsqu'il ne se rapporte à rien d'exprimé précédemment : *Il m'EN coûte de le dire, mais je ne vous EN conte pas; il m'EN a tant fait, que je n'EN puis plus; il faut EN finir.* Cette construction attache presque toujours au verbe un sens défavorable.

654. Le pronom *y* est aussi quelquefois employé d'une manière absolue, comme dans ces phrases : *Il y a beaucoup de gens qui disent : Il y va de mon honneur, et ils n'ont plus d'honneur.*

655. Le pronom *y* précède toujours le verbe, excepté à l'impératif : *Il ne convient pas que vous y alliez, envoyez-y quelqu'un.* Cependant, devant le futur simple et le présent du conditionnel du verbe *aller*, on supprime généralement ce pronom : *Voulez-vous aller à Paris? J'IRAIS volontiers, mais je ne le puis pas aujourd'hui; j'IRAI plus tard; et non pas j'y irais. j'y irai plus tard.*

ARTICLE 3. — PRONOMS POSSESSIFS.

* 656. Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à l'un des mots exprimés précédemment : *Vos talents sont supérieurs AUX SIENS, cette maison est plus chère que LA NÔTRE.* Il faut donc éviter de dire, au commencement d'une

653. Que remarquez-vous sur le pronom *en* ?

654. Le pronom *y* ne s'emploie-t-il pas d'une manière absolue ?

655. Où se place le pronom *y* ?

656. A quoi doivent toujours se rapporter les pronoms possessifs ?

lettres: *J'ai reçu de votre main la date du trois courant, au lieu de: J'ai reçu votre lettre en date du trois du courant.*

657. Les pronoms *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur*, sont quelquefois employés d'une manière absolue, comme s'ils étaient des noms communs; alors, ils signifient *l'avoir, le talent* de chacun: *Que chacun y mette du sien, mettons-y tous du nôtre, et cela ira bien.*

658. Les *miens, les tiens, les siens*, etc., s'emploient aussi d'une manière absolue au masculin pluriel, pour signifier *les partisans, les amis ou les alliés* de quelqu'un: *Ce général se vit abandonné des siens; veux-tu être des nôtres?*

659. Les pronoms possessifs perdent quelquefois l'article et deviennent adjectifs possessifs; on dit, par exemple: *Un mien ami; une sienne maison; ce livre est tien; nous sommes vôtres, ô mon Dieu!* etc. Mais ces expressions sont bien vieillies aujourd'hui.

ARTICLE 4. — PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

660. Le pronom *ce* peut se placer devant tous les temps du verbe *être*: *C'est, c'était, ce sont, ce furent, c'a été*, etc. Il peut également précéder les verbes *devoir* et *pouvoir*, quand ils sont suivis de *être*: *Ce doit être lui; ce pourrait être des ennemis*. Enfin, on dit encore: *Ce me semble* et *ce dit-il*; mais, dans les autres cas, on emploie *cela*: *Cela me plaît; cela nous paraissait beau.*

661. Le même pronom *ce* peut également se mettre après *être, devoir* et *pouvoir*, quand ils sont conjugués interrogativement: *Qui est-ce? quand serai-je? qui pourrait-ce être? que devra-ce être?* etc. Cependant il serait intolérable de dire: *Fussent-ce mes amis? seroient-ce les vôtres?* Dans ce cas, on laisse le verbe au singulier.

662. Le pronom *ce* est incins fort que le pronom *cela*, mais il l'est plus que le pronom *il* des verbes unipersonnels: *Je suis vif, il est vrai; je suis vif, c'est vrai; je suis vif, cela est vrai*; ces trois expressions ont chacune leur degré d'énergie.

657. Le mien, le tien, le sien, ... ne s'emploient-ils pas d'une manière absolue?

658. Les miens, les tiens, les siens, ... ne s'emploient-ils pas d'une manière absolue?

659. Les pronoms possessifs ne perdent-ils pas l'article?

660. Devant quels temps du verbe être peut se placer le pronom ce?

661. Le pronom ce ne peut-il pas se mettre après les verbes être, devoir et pouvoir?

662. Quelle est la valeur des pronoms il, ce, cela?

*663. Le pronom *ce* commençant une phrase se répète ordinairement dans le second membre, si celui-ci commence par le verbe *être*: *Ce que je désire, c'est que vous pratiquiez la vertu, ce qui m'afflige, c'est de le voir indocile.*

*664. Cette répétition du pronom *ce* n'est pas ordinairement de rigueur, quand le premier membre a peu d'étendue, ou que le verbe *être* du second membre est suivi d'un nom: *Ce qui plaît est toujours ce que l'on préfère, la plus belle vertu d'un chrétien est ou c'est la charité*. Quand le verbe *être* n'est suivi que d'un adjectif, cette répétition est presque toujours vicieuse: *Ce que je fais est vraiment fatigant.*

*665. *Celui-ci, celle-ci, ceci, ci*, s'emploient pour désigner ce qui est le plus proche, ce dont on a parlé en dernier lieu ou ce qui précède; *celui-là, celle-là, cela, là*, pour désigner ce qui est le plus éloigné, ce dont on n'a parlé en premier lieu ou ce qui va suivre: *Je n'aime pas ceci (que je tiens), donnez-moi cela (que je montre); Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent: celui-ci (Démocrite, nommé en dernier lieu) riait toujours des folies des hommes, celui-là (Héraclite, nommé en premier lieu) pleurait sans cesse de leurs travers. La charité: quelle vertu que celle-là! Quelle vertu que celle-ci: la charité!*

666. *Celui* et *celle* peuvent se dire des personnes et des choses; mais, quand ils se disent des choses, il faut qu'ils aient un antécédent exprimé: *Celui qui court après l'esprit attrape souvent la sottise; voici deux gravures, prenez celle que vous voudrez.*

667. *Celui-là*, employé d'une manière absolue, doit toujours être suivi de *qui*, soit immédiatement, soit médiatement: *Celui-là qui craint Dieu est heureux; celui-là est heureux qui craint Dieu.*

668. Dans les phrases proverbiales, sentencieuses, on omet souvent le pronom *celui* devant le pronom *qui*, afin d'éviter les longueurs: *Qui trop embrasse mal étreint; pardonne à qui te fait.*

ARTICLE 5. — PRONOMS CONJONCTIFS.

*669. Le pronom conjonctif s'accorde toujours en genre, en nombre et en personne avec

663. Quand répète-t-on le pronom ce dans une phrase?

664. Cette répétition de ce a-t-elle toujours lieu?

665. Quelle différence y a-t-il entre celui-ci et celui-là...?

666. Quel est l'emploi de celui et de celle?

667. Que remarquez-vous sur le pronom celui-là?

668. Quand supprime-t-on le pronom celui devant qui?

669. En quoi le pronom conjonctif s'accorde-t-il avec son antécédent?

son antécédent; on doit donc dire: *Moi, qui AI vu; toi, qui AS vu; nous, qui AVONS vu; etc.*; et non pas: *Moi, qui A vu, etc.* On dira de même: *Ce ne sera pas moi, qui me FERAI reprendre, et non qui se FERA reprendre.*

* 670. L'adjectif ou tout autre mot employé comme tel, ne peuvent servir d'antécédent au pronom conjonctif; on ne dira donc pas: *Nous sommes deux, qui s'INTÉRESSENT à vos affaires, mais qui nous INTÉRESSONS, en prenant le pronom nous pour antécédent du pronom qui.*

671. Les pronoms *qui, que, quoi*, s'emploient souvent d'une manière absolue, c'est-à-dire qu'ils ne se rapportent à aucun mot énoncé précédemment: *Qui va là? QUE veux-tu? à QUI désire-t-on parler? QUOI de beau comme la vertu! Ils prirent tout ce qui leur plut: QUI une bourse, QUI de l'argent, QUI un lorgnon, etc.*

* 672. *Qui*, employé comme complément indirect ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes, ou des choses personnifiées; ainsi on ne dira pas: *Les sciences A QUI je m'applique, mais AUXQUELLES je m'applique; tandis qu'on dira très-bien: La personne A QUI OU A LAQUELLE je me confie.*

* 673. *Lequel, laquelle*, remplacent *qui, que, dont*, lorsque l'emploi de ces derniers mots

670. L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom conjonctif?

671. Les pronoms *qui, que, quoi*, n'ont-ils pas un emploi particulier?

672. *Qui*, complément indirect, peut-il se dire des choses?

673. Quand est-ce que *lequel, laquelle*, remplacent *qui, que, dont*?

rendrait la phrase équivoque: *C'est un effet de la divine Providence, LAQUELLE attire l'admiration de tout le monde, et non pas QUI attire l'admiration de tout le monde.*

674. On fait une foule de fautes dans la construction et dans le choix des pronoms conjonctifs: *Qu'est là? pour QUI est là? Donne-lui ce qu'il a besoin, pour ce DONT il a besoin. Les habits qu'on m'a fait cadeau, pour DONT on m'a fait cadeau. C'est tout ce qu'il s'agit, pour tout ce DONT il s'agit. C'est à moi A QUI QUE tu auras affaire, pour à moi QUE tu auras affaire. La forêt DONT nous étions auprès, pour la forêt AUQUEL nous devons ces livres à sa bonté, pour à la bonté DUQUEL nous devons ces livres; etc.*

ARTICLE 6. — PRONOMS INDÉFINIS.

675. *Autrui* est toujours invariable et ne s'emploie presque jamais que comme complément: *Gardons-nous d'envier le bien d'AUTRUI; croyons AUTRUI quand AUTRUI a raison.*

* 676. *Chacun* est essentiellement du singulier; il demande *son, sa, ses*: 1^o quand il est sujet ou complément d'un verbe exprimé: *Chacun de nous a SES défauts; Dieu rendra à chacun selon SES œuvres*; 2^o quand il est placé après une proposition énoncée complètement, et alors il fait partie de la proposition suivante: *Ils ont épuisé leurs ressources, chacun (a épuisé les siennes) à SA fantaisie; les juges ont opiné, chacun (a opiné) selon SES lumières.*

* 677. *Chacun* demande *leur, leurs*, quand il est placé entre les diverses parties d'une même proposition, et alors on peut le retrancher sans altérer le sens de cette proposition: *Ils ont épuisé, chacun, LEURS ressources à LEUR fantaisie; les juges ont donné, chacun, LEUR avis selon LEURS lumières.* Ici, il est préférable de mettre *chacun* entre virgules.

674. Quelles fautes fait-on dans l'emploi des pronoms conjonctifs?

675. Que remarquez-vous sur le pronom *autrui*?

676. Quand est-ce que *chacun* demande *son, sa, ses*?

677. Quand est-ce que *chacun* demande *leur, leurs*?

* 678. *L'un et l'autre, les uns et les autres*, indiquent seulement la pluralité : *On les a récompensés l'un et l'autre, les uns et les autres ont raconté des anecdotes. L'un l'autre, les uns les autres*, indiquent non-seulement la pluralité, mais encore la réciprocité : *Ces deux élèves se chérissent l'un l'autre; nous nous sommes racontés des anecdotes les uns aux autres.*

679. Les pronoms indéfinis *on, personne et quiconque* sont essentiellement du masculin singulier; cependant, quand ils se rapportent évidemment à des êtres féminins, ils en adoptent le genre : *On est heureuse quand on est mère de famille et qu'on est chérie de ses enfants; malheur à quiconque d'entre vous; mesdames, serait assez méchante pour médire de moi! personne, dans la pension, n'est instruite comme votre sœur.*

680. Le pronom indéfini *on* adopte aussi quelquefois le pluriel, et le communique aux mots auxquels il se rapporte directement : *On n'est pas amis, on n'est pas frères pour rien; on est contents quand on est bien unis.*

* 681. Souvent, on fait précéder le pronom indéfini *on* de la lettre euphonique *l'*, surtout après les mots *et, où, si, que* : *Si l'on me voit, ou que l'on sache que je suis ici, on me grondera.* Mais on ne doit pas en faire usage au commencement d'une phrase, ni quand le mot *on* est placé devant *le, la, les, lui, etc.*, à cause de la consonnance désagréable qui en résulte : *On dit qu'on l'a vu; et non pas : L'on dit que l'on l'a vu.*

CHAPITRE VI.

DU VERBE.

ART. 1^{er}. — PLACE ET RÉPÉTITION DU SUJET.

* 682. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe : *Dieu est bon; il récompensera l'homme qui aura fait le bien.*

678. Quelle différence y a-t-il entre l'un et l'autre et l'un l'autre?

679. Que remarquez-vous sur *on, personne, quiconque*?

680. Le pronom *on* est-il toujours du singulier?

681. Quand est-ce qu'on fait précéder *on* de la lettre euphonique *l'*?

682. Où se place le sujet du verbe?

* 683. On met le sujet après le verbe dans plusieurs cas; 1° Dans la plupart des phrases interrogatives ou exclamatives : *Vous-vez-vous être heureux? Puissent vos vœux être exaucés! Vivent LES GENS de bien!*

2° Dans une proposition qui indique une citation : *La vie, disait SOCRATE, n'est que la préparation à la mort.*

3° Après les verbes unipersonnels, et les expressions *ainsi, tel, quel* : *Il est arrivé un MALHEUR; ainsi va LE MONDE; telle est sa CONDUITE; voilà quelles sont MES IDÉES.*

4° Enfin dans quelques autres cas, où cette construction n'est réclamée que par l'élégance : *Pensons comme pense LE SAGE; suivez les conseils que vous donnent VOS PARENTS; où finit LA VERTU, là commence LE VICE; etc.*

* 684. On répète quelquefois le sujet pour donner plus de force à l'expression, ou pour la rendre plus claire : *CET ENFANT, qui jusqu'à présent faisait le bonheur de son père; CET ENFANT, qui annonçait tant pour l'avenir; CET ENFANT, hélas! EST devenu la proie du mauvais exemple. La charité! mais ELLE est douce, ELLE est patiente, ELLE est compatissante!*

* 685. La répétition du sujet n'est pas autorisée quand elle n'apporte au discours ni plus de netteté, ni plus d'énergie; on ne dira donc pas : *JOSEPH, plein de zèle pour son instruction, arrivant de la campagne, IL monta à sa chambre pour*

683. Ne met-on pas quelquefois le sujet après le verbe?

684. Quand est-ce qu'on répète le sujet du verbe?

685. Quand est-ce que la répétition du sujet n'est pas autorisée?

étudier ; mais : JOSEPH , *plein de zèle pour son instruction , arrivant de la campagne , monta...* ; car on doit supprimer *il* , qui figure avec Joseph comme sujet du verbe *monta*.

ARTICLE 2.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

* 686. Quoique le sujet soit composé de plusieurs mots , le verbe se met cependant au singulier , quand ces mots sont renfermés dans une expression collective , comme *tout , rien , personne , chacun , ce* : *Paroles , actions , conseils , tout en lui RESPIRE l'amour de l'ordre ; le temps , l'éternité , rien n'EFFRAIE l'impie ; voisins , parents , amis , personne n'A PRIS sa défense.*

* 687. Lorsque deux sujets sont joints par l'une des expressions *ainsi que , aussi bien que , autant que , comme , de même que , non moins que* , le premier détermine l'accord du verbe , et le second appartient à un verbe sous-entendu : *Le riche , comme le pauvre , EST sujet à la mort ; cette erreur , ainsi que mille autres , A ÉTÉ religieusement suivie. C'est comme s'il y avait : Le riche EST sujet à la mort , comme le pauvre (EST sujet à la mort).*

* 688. Quand les mots formant le sujet ont à peu près la même signification , ou qu'ils sont placés par gradation , le verbe s'accorde avec le dernier , s'il y a unité dans la pensée : *Son*

686. Quand le sujet est composé de plusieurs mots , comment s'accorde le verbe ?

687. Lorsque deux sujets sont joints par une des expressions *ainsi que , aussi bien que , etc.* , comment s'accorde le verbe ?

688. Quand les mots formant le sujet ont à peu près la même signification , comment se met le verbe ?

courage , sa bravoure , son intrépidité nous ENTHOUSIASMAIT ; la famille , la patrie , le genre humain s'HONORE d'un tel génie. Mais , s'il y avait pluralité dans la pensée , le verbe se mettrait au pluriel : La joie , le plaisir , la richesse de ce monde , ne SAURAIENT durer.

* 689. Lorsque deux sujets de la même personne sont joints par la conjonction *ou* , on met le verbe au pluriel , si cette conjonction n'exclut que la simultanéité d'action et non la pluralité des sujets. Dans le cas contraire le verbe s'accorde avec le dernier sujet : *L'amour-propre ou le respect humain GOUVERNE ce jeune homme , car l'amour-propre ou le respect humain GOUVERNENT bien des jeunes gens.*

Dans le premier cas , on met le verbe au singulier , parce qu'il n'y a qu'un sujet qui agisse : c'est l'un ou l'autre ; dans le second cas , au contraire , on met le verbe au pluriel , parce que les sujets agissent tous les deux : tantôt l'un , tantôt l'autre. Dans le premier exemple , on met *ou* pour exclure la pluralité , tandis que dans le second , c'est seulement pour exclure la simultanéité.

* 690. Si les sujets unis par la conjonction *ou* n'étaient pas de la même personne , on mettrait le verbe au pluriel , et alors il s'accorderait avec la personne qui a la priorité : *Vous ou moi SERONS appelés ; toi ou Paul DEMEURERAZ*

689. Lorsque deux sujets de la même personne sont joints par la conjonction *ou* , comment s'accorde le verbe ?

690. Si les sujets unis par la conjonction *ou* n'étaient pas de la même personne , comment se mettrait le verbe ?

ici, Dans ce cas, il est mieux de répéter le pronom pluriel, et de dire: *Vous ou moi, nous serons appelés*; etc.

* 691. Deux sujets singuliers, joints par la conjonction *ni*, veulent le pluriel quand ils peuvent faire ensemble ce qu'exprime le verbe; dans le cas contraire, ils veulent le singulier: *Ni Pierre ni Louis ne seront couronnés au concours; j'ai vu ces deux tableaux, ni l'un ni l'autre ne sont des chefs-d'œuvre; ni Pierre ni Louis n'obtiendra le grand prix au concours; j'ai vu ces deux tableaux, ni l'un ni l'autre n'est le chef-d'œuvre de Rubens.*

* 692. Quand un verbe a pour sujet logique un collectif suivi de son complément, il s'accorde tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre,

1° Si c'est un collectif général, le verbe s'accorde avec le collectif lui-même; *La foule des hommes oublie Dieu; la grande majorité des enfants sacrifie l'avenir au présent.*

2° Si c'est un collectif partitif, le verbe s'accorde avec le complément de ce collectif; *Une infinité de barbares ravagèrent l'Italie; une foule d'idées se présentaient à mon esprit.*

693. Il arrive quelquefois, surtout avec le collectif partitif, que, sans avoir égard aux règles ordinaires, on fait accorder le verbe avec le mot qui exprime l'idée dominante: *Une troupe d'assassins entra dans la chambre de Coligny;*

691. Deux sujets singuliers, joints par la conjonction *ni*, veulent-ils le verbe au pluriel?

692. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet logique un collectif suivi de son complément?

693. N'arrive-t-il pas, surtout avec un collectif partitif, que le verbe s'accorde avec l'idée dominante?

une foule de traits obscurcit l'air et couvrit tous les combattants; la moitié des conspirateurs méritèrent la mort. Cette manière de faire accorder le verbe s'appelle *syllèpse*.

* 694. Les adverbes de quantité, ainsi que les collectifs *la plupart* et *le reste*, veulent le verbe au pluriel, à moins qu'ils ne soient suivis d'un nom singulier: *Peu d'enfants aiment la contrainte; la plupart des fruits flattent la vue et l'odorat; tant de barbarie et d'acharnement m'ont surpris; le reste du monde s'écabta, mais combien revinrent sur leurs pas!*

* 695. Les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir*, précédés de *ce*, et suivis d'un attribut à la troisième personne du pluriel, s'accordent avec cet attribut: *Ce sont les passions qui perdent les hommes; ce devaient être de vos amis qui arrivaient; ce peuvent être des étrangers.* Mais on dira: *Est-ce le travail et l'application qui sont réussis? c'est nous qui avons remporté la victoire; ce doit être de vos amis que l'on parle.*

696. Cependant, quand on fait une énumération, on doit mettre le verbe *être* au pluriel, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut à la troisième personne du pluriel: *Quels sont les états de l'Europe? Ce sont: la France, l'Angleterre, la Russie.... Il y a quatre sortes de mots invariables, qui sont: l'adverbe, la préposition....*

694. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet un adverbe de quantité?

695. Avec quoi s'accordent les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir*, précédés de *ce*?

696. Ne met-on pas quelquefois au pluriel le verbe *être*, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut pluriel?

* 697. Un verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs se met au pluriel, ou bien on le fait précéder du pronom *ce*, qui en détermine l'accord : *Manger, boire et dormir SONT leur unique affaire* ; ou bien : *Manger, boire et dormir, c'EST leur unique affaire* ; *anéantir et créer, ce SONT les attributs de la Divinité* ; *être né grand et vivre en chrétien n'ONT rien d'incompatible*.

ARTICLE 3. — DES COMPLÉMENTS DU VERBE.

* 698. Un même verbe ne peut avoir qu'un seul complément direct, parce qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct : *Veillez vous informer DE CE que l'on dit de moi* ; et non pas : *Veillez vous informer CE que l'on dit de moi* ; car alors *vous* et *ce* figureraient comme compléments directs de *informer*.

* 699. Un verbe peut avoir plusieurs compléments indirects, même avec la même préposition, pourvu que ce soit pour exprimer des rapports différents : *J'irai A la messe A neuf heures A la cathédrale* ; *vous êtes DE retour DE bonne heure DE la campagne*. Il serait fautif de dire : *C'est A vous A QUI je parle, c'est DE LUI DONT il s'agit* ; car *à vous* et *à qui*, *de lui* et *dont*, représentent la même personne ; il faut : *C'est à vous QUE, c'est de lui QUE* ; ou bien : *C'est vous A QUI, c'est lui DONT*.

697. Comment s'accorde un verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs ?

698. Un même verbe peut-il avoir plusieurs compléments directs ?

699. Un verbe peut-il avoir plusieurs compléments indirects ?

* 700. Le même mot peut servir de complément à plusieurs verbes à la fois, pourvu que ces verbes ne demandent pas chacun un complément différent : *On aime, on estime et l'on récompense LES ENFANTS sages et studieux* ; *je me suis informé et je suis convenu DU PRIX de cette propriété*.

* 701. Si plusieurs verbes demandent des compléments différents, il faut donner à chacun d'eux celui qui lui convient ; on ne dirait donc pas : *Que de curieux arrivaient, visitaient et s'en retournaient DE L'EXPOSITION, charmés de ce qu'ils y avaient vu !* Mais bien : *Que de curieux arrivaient A L'EXPOSITION, LA visitaient et s'en retournaient, charmés de ce qu'ils y avaient vu !*

* 702. Une même préposition ne peut faire rapporter plusieurs compléments à un même mot, lorsque ces compléments demandent des prépositions différentes ; on ne dira donc pas : *Cet homme est utile et chéri DE SA FAMILLE* ; pas plus que : *Cet homme est chéri et utile A SA FAMILLE*. Pour être correct, il faut dire : *Cet homme est utile A SA FAMILLE et EN est chéri* ; ou bien : *Cet homme est chéri DE SA FAMILLE et LUI est utile*.

* 703. Les mots employés comme compléments, et joints par l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, doivent être de même nature : *Il aime l'ÉTUDE*

700. Le même mot peut-il servir de complément à plusieurs verbes ?

701. Si plusieurs verbes demandent des compléments différents, que faut-il faire ?

702. Une même préposition peut-elle faire rapporter plusieurs compléments à un même mot ?

703. De quelle nature doivent être les mots employés comme compléments ?

et le TRAVAIL; il ne s'applique ni à LIRE ni à ÉCRIRE; et non pas: Il aime l'ÉTUDE et à TRAVAILLER; il ne s'applique ni à LIRE ni à l'ÉCRITURE.

*704. Quand un verbe a un complément direct et un complément indirect, l'usage veut que le plus court soit placé le premier: Nous devons sacrifier NOS PLAISIRS à nos devoirs; Ernest a donné A UN PAUVRE le meilleur de ses habits.

*705. Si les deux compléments sont d'égale longueur, on énonce le complément direct le premier: Ernest a donné SON MEILLEUR HABIT à un pauvre; portez-LE-lui; donnez-LES-leur.

706. Il y a deux cas où le complément direct, quoiqu'il ne soit pas le plus long, se met le dernier: 1° lorsque cela doit faire éviter une équivoque; ainsi on ne dira pas: Calmez vos ESPRITS AGITÉS par le repos; mais: Calmez par le repos vos ESPRITS AGITÉS.

2° Lorsque le régime indirect est exprimé par *y*, et le régime direct par *le, la, moi, toi*; ainsi, au lieu de dire: Placez-m'Y, présente-t'Y, menez-l'Y; on dira: Placez-Y-moi, présentez-Y-toi, menez-Y-le. Cependant, cette manière de parler étant peu harmonieuse, on ferait mieux de dire: Placez-moi là; présente-toi dans ce lieu; menez-le là.

ARTICLE 4. — EMPLOI DES AUXILIAIRES.

*707. Nous n'avons en français que deux auxiliaires, avoir et être. En général, les verbes conjugués avec le premier

704. Quelle est la place des compléments?

705. Si les deux compléments sont d'égale longueur, quel est celui qu'on énonce le premier?

706. Dans quels cas le complément direct se met-il le dernier?

707. Combien avons-nous d'auxiliaires en français?

expriment l'action, tandis que les verbes conjugués avec le second expriment l'état.

*708. L'auxiliaire avoir sert: 1° à se conjuguer lui-même; 2° à conjuguer le verbe substantif; 3° tous les verbes transitifs; 4° tous les verbes essentiellement unipersonnels; 5° enfin, presque tous les verbes intransitifs, quoique plusieurs expriment un état, comme *exister, dépendre, sympathiser*.

*709. L'auxiliaire être sert à conjuguer: 1° tous les verbes passifs; 2° tous les verbes réfléchis; 3° quelques verbes intransitifs, quoiqu'ils expriment presque tous l'action; ce sont: *aller, arriver, décéder, devenir, échoir, éclore, entrer, mourir, naître, partir, sortir, tomber, venir*, et la plupart de leurs composés.

710. Il y a quelques autres verbes intransitifs qui prennent tantôt l'auxiliaire être, tantôt l'auxiliaire avoir, selon qu'ils expriment un état ou une action: J'AI ACCOURU chaque fois, je SUIS ACCOURU à vos cris; la rivière A CRU rapidement; comme elle EST CRUE, GROSSIE, depuis hier!

711. Les verbes *convenir, demeurer, échapper* et *expirer* changent d'auxiliaire en changeant de signification: Cette maison m'A CONVENU, et je SUIS CONVENU de l'acheter. Il A DEMEURÉ à Edimbourg, mais il EST DEMEURÉ affectionné à la France. Votre nom m'A ÉCHAPPÉ; une inconvenance lui EST ÉCHAPPÉE. Ils ONT EXPIRÉ dans de beaux sentiments; votre bail EST-IL EXPIRÉ?

ARTICLE 5. — EMPLOI DE L'INFINITIF.

*712. L'infinitif peut être employé comme sujet, comme complément et comme attribut: LIRE, ÉCRIRE, ÉTUDE, c'est le plaisir de l'élève laborieux; on pourrait FAIRE maintenant le tour du Globe en un mois; PROTÉGER les méchants, c'est nuire aux bons.

713. On peut employer deux infinitifs de suite; alors, le second est ordinairement complément du premier: Je suis sorti pour FAIRE FAIRE des souliers; il ne faut pas ALLER COURIR; il faut VENIR VOIR notre maison. Dans ces deux derniers exemples, la préposition *pour* est sous-entendue entre les deux infinitifs. Un trop grand nombre d'infinitifs rend le style diffus; ainsi, au lieu de dire: Vous croyez POUVOIR ALLER VOIR VENDANGER, on dira: Vous croyez qu'il vous sera possible d'ALLER VOIR les vendanges.

708. A quoi sert l'auxiliaire avoir?

709. A quoi sert l'auxiliaire être?

710. N'y a-t-il pas des verbes qui prennent l'un et l'autre auxiliaire?

711. N'y a-t-il pas des verbes qui changent d'auxiliaire en changeant de signification?

712. Comment l'infinitif peut-il être employé?

713. Peut-on employer plusieurs infinitifs de suite?

*714. Les infinitifs employés comme compléments doivent se rapporter sans équivoque au sujet de la proposition où ils se trouvent. On ne dira donc pas: *L'eau nous est donnée pour BOIRE*; *le jour est trop avancé pour COMMENCER mon devoir*; car il semble que c'est l'eau qui doit boire, et que c'est le jour qui ne commencera pas le devoir. Dites: *L'eau nous est donnée, pour que nous la BUVIONS*; *le jour est trop avancé, pour que je COMMENCE mon devoir*.

*715. Quand l'infinitif ne présente aucune équivoque, il faut le préférer à tout autre mode, parce qu'il rend la diction bien plus vive: *Je suis heureux de te SAVOIR bien placé*; et non pas: *Je suis heureux de ce que JE SAIS que tu es bien placé*.

ARTICLE 6. — EMPLOI DE L'INDICATIF.

*716. Le présent de l'indicatif s'emploie pour exprimer une chose qui a lieu à l'instant de la parole ou habituellement: *Je PARLE à mes élèves*; *je leur DÉMONTRE que la Terre TOURNE autour du Soleil*.

*717. On emploie encore le présent de l'indicatif, 1^o pour exprimer un futur avec plus d'assurance: *Je SUIS ici dans un moment*; *il PART demain*; 2^o pour exprimer un passé, quand on veut donner au discours plus d'énergie ou plus de grâce: *Turenne MEURT, tout se CONFOND, la fortune CHANGE... Dans ce cas, il faut que les verbes qui se rapportent à la même idée soient au même temps; on ne dirait donc pas: Turenne MOURUT, tout se CONFOND...*

*718. L'imparfait s'emploie pour exprimer une chose comme présente, relativement à une époque passée: *J'ÉTUDIAIS quand il ÉTUDIAIT, et je LISAIS quand il JOUAIT du piano*.

Si la chose dont on parle est toujours vraie, ou qu'elle ait lieu à l'instant même, on emploie le présent au lieu de l'imparfait, à moins qu'on ne veuille faire remarquer l'époque dont on parle: *Il nous assurait que Dieu VEUT (et non voulait) nous rendre heureux; j'ai appris que votre père EST (et non était) préfet depuis quinze jours*. Mais on dirait: *Considérant ses maux, je sentis que Dieu ÉTAIT (alors) juste à son égard*.

*719. Le passé déterminé s'emploie pour marquer une chose faite dans un temps déterminé, mais entièrement écoulé:

714. Comment doivent être disposés les infinitifs employés comme compléments?

715. L'infinitif est-il préférable aux autres modes?

716. Pour quoi s'emploie le présent de l'indicatif?

717. Pour quoi encore emploie-t-on le présent de l'indicatif?

718. Quand est-ce qu'on emploie l'imparfait de l'indicatif?

719. Quand emploie-t-on le passé déterminé?

Je PEIGNIS hier, la semaine dernière, l'an passé, autrefois; etc.; on ne pourrait pas dire: *Je PEIGNIS aujourd'hui, cette semaine*, parce que les espaces de temps dont on parle ne sont pas entièrement écoulés.

*720. Le passé indéterminé s'emploie pour désigner une chose comme ayant eu lieu dans un temps passé quelconque, déterminé ou indéterminé: *J'AI PEINT aujourd'hui, ce matin, hier, cette semaine, l'an passé, autrefois; etc.*

721. On se sert aussi quelquefois du passé indéterminé pour exprimer un futur antérieur, et réciproquement du futur antérieur pour exprimer un passé indéterminé, afin de rendre l'expression plus douce: *Attends, nous AVONS FINI dans un moment*; c'est-à-dire: *Attends, nous AURONS FINI dans un moment, je présume qu'ils AURONT mal pris leurs mesures, et voilà pourquoi ils n'ont pas réussi*; c'est-à-dire: *Je présume qu'ils ONT mal pris leurs mesures, etc.*

*722. Le passé antérieur s'emploie pour exprimer une chose faite immédiatement avant une autre déjà passée: *Quand il m'EUT RECONNU, il m'embrassa*. Ce temps est ordinairement accompagné d'un adverbe de temps ou d'une conjonction.

723. Le passé antérieur surcomposé s'emploie presque dans le même cas que le passé antérieur; on n'admet généralement, entre ces deux temps, d'autre différence que celle qu'il y a entre le passé déterminé et le passé indéterminé; ainsi on dit: *Hier, quand il, m'EUT RECONNU, il me salua*; et: *Hier, aujourd'hui, quand je l'ai EU RECONNU, je l'ai salué*.

*724. Le plus-que-parfait s'emploie pour exprimer une action faite, dans un temps quelconque, avant une autre déjà passée: *J'AVAIS ÉCRIT ma lettre avant votre arrivée*. On ne doit pas faire usage de ce temps pour exprimer un simple passé; dites: *J'ai su que votre frère A VOYAGÉ, et non avait voyagé*.

*725. Le futur simple s'emploie pour exprimer une chose qui doit avoir lieu dans un temps à venir: *Je RESSUSCITERAI au dernier jour*.

*726. Le futur antérieur s'emploie pour exprimer qu'une chose à venir aura lieu avant une autre, aussi à venir: *Quand vous AUREZ FINI, vous viendrez me trouver*.

720. Quand emploie-t-on le passé indéterminé?

721. Ne se sert-on pas du passé indéterminé au lieu du futur antérieur?

722. Quand s'emploie le passé antérieur?

723. Quel est l'usage du passé antérieur surcomposé?

724. Quand emploie-t-on le plus-que-parfait de l'indicatif?

725. Quel est l'emploi du futur simple?

726. Quel est l'emploi du futur antérieur?

ARTICLE 7.

EMPLOI DU CONDITIONNEL ET DE L'IMPÉRATIF.

*727. Le présent du conditionnel s'emploie pour exprimer une chose comme dépendant d'une condition : *Sans le respect humain j'IRAIS le trouver, et je lui DEMANDERAI pardon.*

*728. Les divers passés du conditionnel s'emploient pour exprimer qu'une chose aurait été faite, si une condition avait été remplie : *Il SERAIT ALLÉ à la campagne, si tu ne l'avais pas occupé; j'EUSSE FINI, s'il n'avait pas plu.*

729. On ne doit pas employer le passé du conditionnel pour le présent; dites : *J'étais persuadé que vous VIENDRIEZ, et non que vous SERIEZ VENUS.*

730. Pour donner à la phrase plus d'énergie, on remplace quelquefois les temps du conditionnel par ceux de l'indicatif : *Si j'avais fait un pas de plus, j'ÉTAIS MORT, au lieu de : Je SERAIS MORT, si j'avais fait un pas de plus.*

731. Quand il y a condition exprimée ou sous-entendue, si l'on veut dire qu'une chose aura certainement lieu, c'est le futur simple qu'on emploie; au contraire, si l'on doute, si l'on ne prévoit pas la possibilité de l'accomplissement, c'est le présent du conditionnel. Ainsi on dira : *Je FERAI l'aumône, si je suis riche* (car on espère bien le devenir); et : *Je FERAI l'aumône, si j'étais riche* (on ne s'attend pas à le devenir). *Il m'a promis qu'il VIENDRA* (il en était sûr); *il m'a promis qu'il VIENDRAIT* (il n'en était pas certain, il en doutait).

732. Pour exprimer un souhait, une prière, un désir, on se sert du conditionnel : *Oserais-je vous prier de venir nous voir? J'AIMERAI que l'on travaillât à se former l'esprit.* Dans ces cas, on pourrait employer un temps de l'indicatif; mais alors l'expression y perdrait quelque chose de sa douceur.

*733. Le présent ou futur de l'impératif s'emploie pour exprimer une chose qui doit avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation : *Lis cette lettre maintenant; Lis-la encore demain.*

727. Quand emploie-t-on le présent du conditionnel?

728. Qu'expriment les divers passés du conditionnel?

729. Peut-on employer le passé pour le présent du conditionnel?

730. Ne remplace-t-on pas quelquefois le conditionnel par l'indicatif?

731. Dans quel cas emploie-t-on le futur simple pour le présent du conditionnel?

732. De quel mode se sert-on pour exprimer un souhait?

733. Quand est-ce qu'on emploie le présent ou futur de l'impératif?

734. Le futur antérieur de l'impératif exprime une chose comme devant avoir lieu avant une autre, par suite d'un commandement, d'une exhortation : *Allez, mais AYEZ FINI et SOYEZ REVENUS quand cinq heures sonneront.* Pour exprimer un commandement plus positif, on se sert du futur de l'indicatif au lieu de l'impératif : *Tes père et mère HONORERAS, au lieu de : HONORE les père et mère; vous AUREZ FINI quand j'arriverai, au lieu de : AYEZ FINI quand j'arriverai.*

ARTICLE 8. — EMPLOI DU SUBJONCTIF.

*735. Le subjonctif est toujours sous la dépendance d'un autre verbe, ou plutôt d'une proposition exprimant le doute, la crainte, le désir, la volonté, la nécessité, en un mot tout ce qui n'est pas positif. On emploie ce mode :

1° Après les verbes unipersonnels et autres qui expriment le doute, la crainte, le désir, la prière, la volonté, etc. : *Je doute, je veux, je prétends, il faut, il convient, il importe... que vous PARTIEZ.*

2° Après les expressions *il est utile, il serait bon, il devient urgent*, et beaucoup d'autres, qui expriment les mêmes idées de désir, de nécessité, etc. : *Il est expédient, il sera nécessaire, il devient urgent que vous ETUDIEZ.*

3° Après la plupart des propositions interrogatives ou négatives, à moins que l'on n'ait à exprimer un fait positif : *Crois-tu, penses-tu, soupçonnes-tu qu'il y ait des habitants dans la Lune? Je ne crois pas, je ne croirai jamais qu'il puisse y en avoir; l'impie sait-il, croit-il qu'il y a un Dieu?*

4° Après les locutions conjonctives suivantes : *afin que, à moins que, au cas que, avant que, bien que, de crainte que, de peur que, en cas que, encore que, jusqu'à ce que, loin que, nonobstant que, non pas que, non que, pour peu que, pour que, pourvu que, quoique, sans que, si tant est que, soit que*, et enfin la conjonction *que*, lorsqu'elle est mise à la place de l'une des précédentes.

5° Après les expressions *quel que, quelque... que, qui que, quoi que, et si... que* : *Qui que vous soyez, quoi que vous FASSIEZ, si savant que vous vous CROYIEZ, vous pouvez errer.* Quant à l'expression *tout... que*, elle veut plutôt l'indicatif : *Tout savant que vous ÊTES, vous pouvez vous tromper.*

6° Presque toujours, après les expressions *il n'y a, il n'y a pas, il n'y a que, il n'est, il n'est pas, il n'est que, etc.*, suivies d'un nom ou d'un pronom : *Il n'y a personne, il n'y a pas d'hommes, il n'en est guère, il en est bien peu qui soient sincères.*

7° Après les pronoms conjonctifs, quand ils sont précédés d'un superlatif ou d'un équivalent, comme *le seul, l'unique,*

734. A quoi sert le futur antérieur de l'impératif?

735. Dans quels cas emploie-t-on le subjonctif?

le premier, etc., à moins que l'on ne veuille affirmer positivement la chose: *Voilà la plus belle maison dont on ait parlé; vous êtes le dernier qui soit venu; c'est peut-être le seul livre que je puisse vous prêter. Connais-tu le dernier qui est venu? il m'a prêté le seul livre qu'il avait.*

736. On sous-entend quelquefois, non-seulement le verbe qui veut le subjonctif, mais même le *que* qui précède ce dernier; cela n'a lieu que dans certaines exclamations, où le besoin d'être court fait que l'on supprime tout ce qui n'est pas absolument nécessaire: *FASSE le ciel! PLÛT à Dieu! ADVIENNE que pourra! VIVE le Seigneur!* Ces phrases sont l'abrégé de celles-ci: *Je désire que le Ciel FASSE; je voudrais bien qu'il PLÛT à Dieu; etc.*

737. Le présent du subjonctif s'emploie d'une manière absolue dans quelques-expressions très-singulières: *Il n'a rien pris, que je sache; je ne sache pas qu'il ait rien pris; qui vive!*

*738. Quand le premier verbe est au présent ou au futur de l'indicatif, on met celui qui en dépend au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un avenir, et au passé du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé:

Il faut } *que vous VENIEZ tout de suite.*
Il faudra } *que vous VENIEZ demain.*

Il faut } *que vous SOYEZ REVENUS, que vous AYEZ FINI*
Il faudra } *avant Dimanche.*

*739. Quand le premier verbe est à l'imparfait, à l'un des passés, ou à l'un des temps du conditionnel, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un avenir, et au plus-que-parfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé.

Il fallait } *que vous VINSSIEZ tout de suite.*
Il fallut } *que vous VINSSIEZ plus tard.*
Il a fallu }
Il avait fallu } *que vous FUSSIEZ REVENUS, que vous*
Il faudrait } *EUSSIEZ FINI tout de suite.*
Il aurait fallu }

740. Quelquefois, quoique le premier verbe soit au présent ou au futur, on met le second à l'imparfait ou au plus-que-

736. *Ne sous-entend-on pas quelquefois le verbe qui veut le subjonctif?*

737. *Le présent du subjonctif ne s'emploie-t-il pas d'une manière absolue?*

738. *Quand le premier verbe est au présent ou au futur, à quel temps du subjonctif met-on le second?*

739. *Quand le premier verbe est à l'imparfait, à l'un des passés..., à quel temps du subjonctif met-on le second?*

740. *Les deux règles précédentes s'observent-elles toujours?*

parfait du subjonctif; c'est quand ce second verbe dépend d'une expression conditionnelle, qui est elle-même à l'imparfait ou au plus-que-parfait: *Je doute que vous FISSIEZ cela, si je vous le disais; je ne croirai jamais que vous FUSSIEZ DEMEURÉS bons, si vous AVIEZ FRÉQUENTÉ ce jeune homme.*

741. Quelquefois aussi, quoique le premier verbe soit à l'un des temps passés, on met le second au présent ou au passé du subjonctif: 1° quand on parle d'une chose qui est vraie à l'instant même: *Dieu a voulu que nous SOYONS mortels;* 2° lorsque, après les locutions conjonctives *afin que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, pour que* et *quoique*, on veut exprimer un futur: *Tu as été trop négligent, trop insouciant, pour que je te CROIE capable de faire grand'chose.*

ART. 9. — REMARQUES SUR QUELQUES VERBES.

742. **ABLIMER**, qui signifie *précipiter dans un abîme*, ne s'emploie pas dans le sens de *salir, de froisser*; ne dites donc pas: *J'ABIME mon habit*, mais: *Je salis, je froisse, je gâte. Je détériore mon habit.*

743. **AFFILER**, **EFFILER** *Affiler* signifie *aiguiser*; *effiler* signifie *défaire un tissu*. *Tu as mal AFFILÉ ton rasoir; EFFILONS ces vieux chiffons, pour en faire de la charpie.*

744. **AIDER** à quelqu'un, c'est partager ses efforts, sa fatigue, son embarras: *J'AI AIDÉ à ce domestique à porter cela. AIDER quelqu'un, c'est l'assister: J'AI AIDÉ ce domestique de ma bourse, de mes conseils.*

745. **ALLER**. Bien des personnes emploient *être* pour *aller*: *Je FUS le voir, pour j'ALLAI le voir; etc.*; cela n'est pas autorisé; cependant on peut dire: *J'ai été, j'avais été, pour je suis allé, j'étais allé*. On emploie le premier quand la chose est achevée, et le second quand elle dure encore: *Il a été à Paris hier; il est allé à Paris et n'est pas encore revenu.*

746. **APPLAUDIR**. On ne dit pas *applaudir les efforts*, mais *applaudir aux efforts*; au contraire, on dira *applaudir un orateur, applaudir les lauréats, les premiers prix*.

747. **BISQUER**, **RAGER**, sont des termes populaires; on dit: *Je l'ai fait pester, endéver, mettre de mauvaise humeur, et non pas bisquer, rager.*

748. **BOSSELER** se dit du travail en bosse sur l'argenterie; **BOSSUER** se dit des bosses que l'on fait en laissant tomber quelque chose: *Mon gobelet ÉTAIT BOSSELE; je l'AI BOSSUE en le laissant tomber.*

749. **COLORER** signifie *donner de la couleur*: *Le safran COLGRE l'eau*. **COLOIER** signifie *appliquer des couleurs*: *Un entumineux COLORIE les estampes.*

750. **CONSOMMER** signifie *achever, parfaire, mettre dans la perfection, ou employer une chose dans son entier*. *On ne CONSOMME pas en France tout le vin qui s'y recueille. CONSUMER* signifie *détruire entièrement*: *Le feu CONSUME tout.*

751. **DINER, DÉJEUNER.** Ces verbes veulent avec devant un nom de personne, et de devant un nom de chose: *J'ai dîné avec un ami; j'ai déjeuné d'un poulet*; et non pas: *J'ai DÉJEUNÉ avec un poulet.*

752. **DISPUTER.** On doit éviter d'employer le verbe *se disputer* pour *se quereller, se chamailler*; mais on dit très-bien dans le sens de *controverser, discuter, rivaliser*: *Vous disputez vivement; vous vous êtes disputé les prix, les charges, les places.*

753. **DONNER (se).** On dit *se donner de la peine*, et non des soins, dans le sens de *s'occuper de quelque chose*: *Votre mère s'est donnée bien des peines pour vous élever.* Mais on dira, dans un autre sens: *Il se donne des soins particuliers pour sa santé.*

754. **ÉGALISER, ÉGALER.** *Égaliser* ne se dit que des choses: *On égalisera les partages.* *Égaler* se dit des personnes et des choses: *Virgile égalait-il Homère? Une livre tournois égalait vingt sous.*

755. **ENNOBLIR** signifie *rendre plus excellent, plus élevé, plus méritoire*; *anoblir* signifie *donner à quelqu'un des lettres, des titres de noblesse.*

756. **ÉVITER, ÉPARGNER.** On évite les mauvaises compagnies, les périls; mais on n'évite pas la peine à quelqu'un; ne dites donc pas: *Je vous éviterai cette peine, ce désagrément.* mais: *Je vous épargnerai.*

757. **FIXER** signifie *rendre stable*; on ne doit donc pas dire: *J'ai fixé cette pendule*, mais: *J'ai regardé fixement cette pendule*; ou bien: *J'ai fixé les yeux sur cette pendule.*

758. **FLAIRER, FLEURER.** *Flairer*, c'est *sentir au moyen de l'odorat*: *Je flaire cette giroflée.* *Fleurer*, c'est *répandre de l'odeur*: *La rose et la violette fleuront bon.*

759. **IMPOSER, EN IMPOSER.** Le premier signifie *inspirer du respect*, l'autre signifie *tromper*: *Ce vieillard impose par ses cheveux blancs; l'hypocrite n'en impose pas longtemps.*

760. **INFECTER, INFESTER.** Le premier signifie *gâter, corrompre*, tant au propre qu'au figuré; le second signifie au propre *piller, ravager*, et au figuré, *incommoder, tourmenter.*

761. **INSTRUIRE, ENSEIGNER, MONTRER.** On instruit les personnes, on enseigne les choses, on montre ce qui regarde la pratique des arts: *Instruisez cet enfant; enseignez-lui l'orthographe et montrez-lui le dessin.* Il serait fautif de dire: *Vous avez bien montré cet enfant*; on dira: *Vous avez bien instruit cet enfant.*

762. **INSULTER, INSULTER A.** *Insulter quelqu'un*, c'est lui dire ou lui faire des injures; *insulter à quelqu'un*, c'est mar-

quer aux égards qui lui sont dus: *Ce grossier l'a insulté; cet orgueilleux lui a insulté par sa fierté.*

763. **JOUIR.** Ce verbe doit toujours s'employer pour parler de choses agréables; on ne dirait donc pas: *Cet homme jouit d'une triste réputation, d'une bien mauvaise santé*; mais: *Cet homme a une triste réputation; il possède une bien mauvaise santé.*

764. **MÉFIER (se), DÉFIER (se).** *Se méfier* procède d'une crainte habituelle d'être trompé; *se défier* procède d'un doute fondé sur l'idée peu avantageuse qu'on se forme de la volonté d'une personne.

765. **OBSERVER, REMARQUER.** On ne doit pas dire: *Je vous observe, je vous remarque*, mais: *Je vous fais observer, remarquer*; ou: *Je vous prie d'observer, de remarquer.*

766. **PLIER, PLOYER.** *Plier* se dit plus ordinairement des choses qu'on peut mettre en un ou plusieurs plis: *Pliez votre serviette.* *Ployer* se dit généralement des corps raides et élastiques: *Ces branches d'arbre sont ployées; il a ployé son épée, la lame de son couteau.*

767. **PRIER A DINER, PRIER DE DINER.** *Prier à dîner*, c'est inviter de dessein prémédité; *prier de dîner* n'est autre chose qu'une invitation de circonstance imprévue.

768. **RAPPELER (se),** formé du verbe actif *rappeler*, veut un complément direct; on ne doit donc pas dire: *Je me rappelle de cette personne, je m'en rappellerai toujours*; mais: *Je me rappelle cette personne, je me la rappellerai toujours.* Il n'est permis de mettre *de* que devant un infinitif ou certains pronoms. *Je me rappelle de l'avoir entendu; il se rappellera longtemps de vous.*

769. **SAIGNER.** *Saigner du nez* se dit au propre comme au figuré; la construction du discours suffit pour lever l'équivoque. *Saigner au nez* se dit d'une blessure extérieure; mais *saigner par le nez* est inusité.

770. **SER-IR DE RIEN, SERVIR A RIEN.** *Servir de rien* exprime une nullité absolue: *Il ne sert de rien de murmurer contre la Providence.* *Servir à rien* se dit d'une inutilité momentanée: *Cet homme a des talents, mais ils ne lui servent à rien.*

771. **SUPPLÉER, SUPPLÉER A.** *Suppléer*, c'est ajouter ce qui manque à une chose pour être complète: *Ce sac doit contenir cinq cents francs; s'il y a moins, je le suppléerai.* *Suppléer à une chose*, c'est la remplacer par une autre: *Le courage suppléa au nombre.* Cependant, on ne dit jamais *suppléer à quelqu'un*, mais *suppléer quelqu'un.*

772. **TOMBER A TERRE, TOMBER PAR TERRE.** *Tomber à terre* se dit de ce qui n'y touchait pas. *Les fruits trop mûrs tombent à terre.* *Tomber par terre* se dit d'une chose qui, touchant la terre, vient à tomber: *Cet enfant est tombé par terre; cet arbre est tombé par terre.*

CHAPITRE VII.

DU PARTICIPE.

ARTICLE 1^{er}. — PARTICIPE PRÉSENT.

*773. Le participe présent est invariable de sa nature et se termine toujours par *ant* : *Ces docteurs LISANT, TRADUISANT et COMMENTANT tous les jours les Pères de l'Église, sont très-versés dans la théologie.*

*774. Il ne faut pas confondre le participe présent avec certains adjectifs terminés en *ant*, et qui viennent également des verbes ; ceux-ci, comme tous les adjectifs, s'accordent en genre et en nombre avec le mot auquel ils se rapportent : *On aime les hommes OBLIGEANTS, ceux qui ont des manières ENGAGEANTES.*

*775. Un mot en *ant* est généralement participe présent quand il exprime une action passagère, faite par le mot auquel il se rapporte : *Nous les avons vus REVENANT du combat, et se FÉLICITANT de leurs succès; ces personnes, OBLIGEANT tout le monde, se sont estimé même des méchants.*

*776. Un mot en *ant* est adjectif, au contraire, quand il exprime l'état, la manière d'être, la qualité du mot auquel il se rapporte : *Des en-*

773. Comment s'écrit le participe présent ?

774. Faut-il confondre le participe présent avec certains adjectifs terminés en *ant* ?

775. Quand est-ce qu'un mot en *ant* est participe présent ?

776. Quand est-ce qu'un mot en *ant* est adjectif ?

fants aussi INTÉRESSANTS que vous méritent l'estime de leurs maîtres; ces personnes, OBLIGEANTES envers tout le monde, se sont estimé même des méchants.

*777. Voici quelques moyens faciles de distinguer le participe présent de l'adjectif ; un mot en *ant* est participe présent : 1^o quand il a un complément direct ; 2^o quand il est modifié par la négation ; 3^o quand il est précédé de la préposition *en* ; 4^o enfin, quand on ne peut pas le remplacer par un adjectif. Au contraire, il est adjectif verbal quand on peut le remplacer par un autre adjectif qualificatif d'un sens synonyme : *Des élèves INTÉRESSANTS (aimables) comme vous; voyez ces RAVISSANTES (admirables) peintures.*

778. Certains adjectifs verbaux ne s'écrivent pas exactement de la même manière que les participes présents dont ils viennent ; tels sont : 1^o *affluent, adhérent, coïncident, différent, divergent, équivalent, excellent, expédient, négligent, président, résident, violent*, et un certain nombre d'autres qui ont changé *ant* en *ent* ; 2^o *extravagant, fatigant, intrigant*, dans lesquels on a supprimé l'*u* ; 3^o enfin, *convaincant, fabricant et vacant*, qui ont pour participes corrélatifs *convainquant, fabriquant et vaquant*.

ARTICLE 2. — PARTICIPE PASSÉ.

*779. Le participe passé employé avec l'auxi-

777. Donnez quelques moyens faciles de distinguer le participe présent de l'adjectif.

778. Les adjectifs dérivés des participes présents s'écrivent-ils toujours de même ?

779. Comment s'accorde le participe passé ?

liaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe; mais, employé avec l'auxiliaire *avoir*, il s'accorde avec son complément direct quand il en est précédé, et reste invariable dans les autres cas. Ces règles n'ont pas réellement d'exceptions, mais elles donnent lieu à quelques remarques.

I^{re} REMARQUE.

*780. Les participes passés *attendu*, *compris*, *excepté*, *ouï*, *passé*, *supposé*, *vu*, et autres semblables, employés sans auxiliaires, sont invariables quand ils précèdent le mot auquel ils se rapportent, parce qu'alors l'auxiliaire *avoir* est sous-entendu: *PASSÉ la semaine*; *ouï les conclusions de l'avocat*; etc.; c'est-à-dire: *AYANT PASSÉ la semaine*; *AYANT ouï les conclusions...*; ou bien: *Après AVOIR PASSÉ*, *après AVOIR ouï...*

*781. Ces mêmes participes *attendu*, *compris*, etc., sont variables, au contraire, lorsqu'ils suivent le mot auquel ils se rapportent, parce qu'alors c'est l'auxiliaire *être* qui est sous-entendu: *Vos raisons SUPPOSÉES vraies*; *leurs amis EXCEPTÉS*; c'est-à-dire: *Vos raisons ÉTANT SUPPOSÉES vraies*; *leurs amis ÉTANT EXCEPTÉS*.

II^e REMARQUE.

*782. Le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde avec le complément qui le précède, quand ce complément fait l'action exprimée

780. Que remarquez-vous sur les participes *attendu*, *compris*, *excepté*, etc. ?

781. Quand est-ce que *attendu*, *compris*, *excepté*, etc., sont variables ?

782. Que remarquez-vous sur le participe passé suivi d'un infinitif ?

par l'infinitif; dans le cas contraire, il reste invariable. On écrira donc: *Les musiciens que j'ai ENTENDUS chanter s'accordaient bien*; *les élèves que vous avez LAISSÉS sortir ne sont pas encore rentrés*. Dans ces exemples, les participes *entendus* et *laissés* sont variables, parce qu'ils ont pour complément direct *que*, pour *musiciens* et *élèves*, lesquels font l'action exprimée par les infinitifs *chanter* et *sortir*.

Au contraire, on écrira: *Les hymnes que j'ai ENTENDU chanter sont très-belles*; *les élèves qui se sont LAISSÉ surpasser ne seront pas récompensés*. Ici, les participes *entendu* et *laissé* sont invariables, parce qu'ils ont pour compléments directs les infinitifs *chanter* et *surpasser*. En effet, l'action exprimée par ces infinitifs n'est faite ni par les *hymnes*, ni par les *élèves*.

*783. Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable, parce que ce n'est pas seulement au participe que se rapporte le complément direct, mais à l'idée exprimée par le participe et l'infinitif réunis: *Les ouvriers que j'ai FAIT travailler se sont FAIT payer chèrement*.

*784. Après les participes passés des verbes *croire*, *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*, l'infinitif est quelquefois supprimé; dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu: *Je lui ai fait tous les reproches que j'ai CRU* (sous-entendu *devoir*

783. Qu'a de remarquable le participe *fait*, suivi d'un infinitif ?

784. Que remarquez-vous sur les participes des verbes *croire*, *devoir*, *pouvoir* et *vouloir* ?

lui faire), que j'ai PU (lui faire), que j'ai VOULU (lui faire). Mais on écrira avec accord : *Je vous remets la somme que vous m'avez DUE jusqu'à présent ; la chose qu'il ne pouvait pas hier, il l'a PUE aujourd'hui ; il lui faut les livres qu'il avait d'abord VOULUS ;* parce que, après les participes *due ; pue et voulus*, il n'y a point d'infinitif sous-entendu ; le pronom *que* est donc le complément direct de ces participes.

III^e REMARQUE.

*785. Les verbes *coûter, valoir et peser* sont généralement regardés comme transitifs, de sorte que leurs participes passés suivent la règle générale : *Que de peines votre instruction m'a COÛTÉS ! Je regrette les cent francs et les longs voyages que ce procès m'a COÛTÉS ; il ne les a jamais VALUS ; ce ballot, livré pour cent kilogrammes, ne les a jamais PESÉS.*

IV^e REMARQUE.

*786. Le participe passé des verbes essentiellement réfléchis a toujours pour complément direct le second pronom : *Ils se sont MOQUÉS de vos menaces, et ne se sont pas SOUVENUS de vos promesses.* Il n'y a exception que pour le verbe *s'arroger*, qui a un complément direct autre que le second pronom : *Nous ne nous sommes pas ARROGÉ vos droits ; quels droits nous sommes-nous ARROGÉS ?*

785. Les verbes *coûter, valoir et peser* sont-ils transitifs ?

786. Quel est le complément direct des verbes essentiellement réfléchis ?

*787. Le participe passé des verbes réfléchis formés d'un verbe intransitif, comme *se nuire, se plaire, se rire, se succéder*, est nécessairement invariable : *Ils se sont PLU à vous contrarier ; vous vous êtes RI de mes conseils, mais vous vous êtes NUI gravement.*

788. En général, on peut dire que le second pronom d'un verbe réfléchi est complément direct, quand il ne peut pas se changer évidemment en un complément indirect : *Nous nous sommes AMUSÉS de lui ; elle s'est DÉFIÉE de ses lumières ; vous vous êtes APERÇUS du piège.* Ici, on ne peut pas dire : *Nous avons amusé DE NOUS, elle a défié A ELLE, vous avez aperçu A VOUS.*

V^e REMARQUE.

*789. Le participe passé des verbes unipersonnels ou employés unipersonnellement ne varie jamais, parce qu'il n'a jamais de complément direct véritable : *Les chaleurs qu'il a FAIT ; les grandes pluies qu'il y a EU ; il s'est ÉLEVÉ une difficulté entre eux.* Ce qui semble être le complément direct de ces sortes de verbes en est le sujet réel ; le mot *il* n'est que le sujet apparent.

VI^e REMARQUE.

*790. Tout participe passé qui a pour complément direct *le*, tenant la place d'un adjectif

787. Quels sont les verbes réfléchis dont le participe passé est toujours invariable ?

788. Comment reconnaît-on que le second pronom d'un verbe réfléchi est complément direct ?

789. Comment s'écrit le participe passé des verbes unipersonnels ?

790. Le participe passé ayant pour complément direct *le* varie-t-il ?

ou d'un membre de phrase, est toujours invariable, parce que ces sortes de mots, n'ayant par eux-mêmes ni genre ni nombre, ne peuvent exercer aucune influence sur le pronom qui les représente : dans ce cas, le pronom *le* est mis pour *ceci*, *cela*. *Cette maison n'est pas aussi belle que je l'avais CRU* ; c'est-à-dire *que j'avais cru cela* (qu'elle était belle) ; *ces enfants ne sont pas aussi instruits que je me le serais FIGURÉ* ; c'est-à-dire, *que je me serais figuré cela* (qu'ils étaient instruits). Mais, si le pronom tenait la place d'un nom, on ferait accorder le participe : *Ma sœur est toujours la même que je l'ai CONNUE* ; *cette maison est telle que je l'ai CONSTRUITE*.

VII^e REMARQUE.

* 791. Le participe passé précédé de *le peu* s'accorde avec le mot *peu* (masc. sing.), quand le sens de la phrase suppose *insuffisance* ; il s'accorde, au contraire, avec le complément de *peu*, quand le sens de la phrase suppose *suffisance* : *Votre peu d'amitié a été BLÂMÉ* ; *leur peu de bonne volonté sera COURONNÉE de succès* ; *le peu d'attention et de bonne volonté qu'il y a MISES contenteront ses parents*.

792. La phrase où se trouve l'expression *le peu* de peut quelquefois présenter les deux sens ; telle est celle-ci : *Votre peu d'amitié a été REMARQUÉ* ou *REMARQUÉE* ; alors, on doit savoir ce que l'on veut dire.

791. Avec quoi s'accorde le participe passé précédé de *le peu* de ?

792. La phrase où se trouve *le peu* de ne peut-elle pas quelquefois offrir deux sens différents ?

VIII^e REMARQUE.

793. Quand le participe passé a pour complément direct un nom précédé de *un de*, *un des*, *une de*, *une des*, il reste au singulier, quand l'expression exclut toute idée de pluralité ; dans le cas contraire, il se met au pluriel : *UN de vos enfants, que j'ai vu ce matin, m'a donné de vos nouvelles* (je n'ai vu que celui-là) ; *un des enfants que j'ai vus ce matin m'a donné de vos nouvelles* (j'en ai vu plusieurs, mais un seul m'a donné des nouvelles).

IX^e REMARQUE.

* 794. Le participe passé précédé du pronom *en* ne peut jamais avoir ce pronom pour complément direct ; pour qu'il puisse varier, il faut absolument qu'il soit précédé d'un autre complément direct : *Voici des fleurs, j'en ai CUEILLI pour vous, et j'en ai GARDÉ pour moi ; il a vu l'Italie, et voici les souvenirs qu'il en a RAPPORTÉS*.

795. Les grammairiens admettent, pour la plupart, que le pronom *en*, précédé d'un adverbe de quantité, forme avec cet adverbe un complément direct, avec lequel le participe peut s'accorder : *Combien de fleurs j'ai cueillies ! que j'en ai données ! combien je vous en ai réservées ! autant vous en avez souhaitées, autant je vous en ai mises de côté ; plus j'en ai trouvées, plus j'en ai ramassées*.

793. Comment s'accorde le participe passé précédé de *un de*, *un des* ?

794. Quand et comment s'accorde le participe passé précédé du pronom *en* ?

795. N'admet-on pas que le pronom *en* peut former un complément direct ?

796. Pour compléter cette règle, une des plus épineuses de la langue française, voici quelques observations, tirées la plupart de Boniface. On écrit :

1° *Des fleurs, j'EN ai BEAUCOUP cueilli*, parce que *en* n'est pas précédé de l'adverbe.

2° *De la peine, QUE j'EN ai eu dans ma vie!* parce que, dans les expressions exclamatives, l'accord n'a pas lieu avec un singulier.

3° *COMBIEN j'ai lu de LIVRES!* parce que le participe n'a avant lui qu'une partie de son complément direct.

4° *COMBIEN EN as-tu donc lu?* parce qu'ici il y a doute, et que d'ailleurs *combien* n'est pas précisément un adverbe de quantité, mais un adverbe d'interrogation; dans les phrases interrogatives, l'accord n'a lieu que quand il y a un nom exprimé: *COMBIEN DE LIVRES as-tu lus?*

CHAPITRE VIII.

DE L'ADVERBE.

ARTICLE 1^{er}. — REMARQUES SUR CERTAINS ADVERBES.

*797. *Alentour*, étant adverbe, ne peut avoir de complément; quand il se trouve dans le cas d'en avoir un, on lui substitue la préposition *autour*: *Les sauvages avaient dressé un autel et dansaient ALENTOUR; ils dansaient AUTOUR des victimes.*

796. Complétez la règle du pronom *en*, mis en rapport avec le participe passé.

797. *Alentour peut-il avoir un complément?*

*798. *Auparavant* est dans le même cas que *alentour*; quand il doit avoir un complément, on le remplace par la préposition *avant*: *Ne te hâte pas d'agir, examine AVANT de te décider; réfléchis AUPARAVANT.*

*799. *Aussi* et *autant* expriment une comparaison; le premier se met immédiatement devant un adjectif ou un adverbe, et le second devant tout autre mot: *L'Afrique n'est pas AUSSI productive, AUSSI abondamment pourvue que l'Amérique; mais celle-ci n'a pas AUTANT d'habitants que celle-là.*

800. *Aussi* n'exprime pas seulement la comparaison, il rappelle encore une idée de similitude, d'égalité; il signifie alors *pareillement* et ne s'emploie que dans les phrases affirmatives; dans les phrases négatives, on emploie *non plus*: *J'étais AUSSI à cette solennité; vous n'y manquâtes pas NON PLUS.*

801. *Aussitôt*, n'étant pas une préposition, ne peut pas être suivi d'un complément; ne dites donc pas: *J'ai écrit cette lettre AUSSITÔT mon arrivée*; mais: *AUSSITÔT APRÈS mon arrivée*. On dit cependant: *AUSSITÔT ma lettre écrite, jè suis parti.*

*802. *Beaucoup* et *peu* ne doivent pas généralement s'employer seuls, comme sujets ou comme attributs: *Ils sont BEAUCOUP, et PEU manquent à l'appel*; dites: *Ils sont NOMBREUX, et PEU d'entre eux manquent à l'appel*. Cette règle n'est pas toujours observée par les écrivains.

798. *Auparavant peut-il avoir un complément?*

799. *Qu'expriment les adverbess aussi et autant?*

800. *Aussi n'exprime-t-il que la comparaison?*

801. *Aussitôt peut-il être suivi d'un complément?*

802. *Beaucoup et peu doivent-ils s'employer seuls?*

803. *Comme* et *comment*, dans le sens interrogatif, ne peuvent pas se mettre l'un pour l'autre; c'est donc à tort que quelques-uns disent: **COMME** vous portez-vous? Dans le sens exclamatif, on n'emploie que *comme*: **COMME** te voilà changé! Mais, dans le sens affirmatif, on emploie *comme*, pour dire à quel degré, et *comment*, pour dire de quelle manière: Vous savez **COMME** il vous aime; il ne sait **COMMENT** vous le prouver.

* 804. *Davantage* ne peut pas être placé devant un complément; il ne peut pas être non plus employé pour un superlatif; ne dites donc pas: Je crains **DAVANTAGE** sa colère que son châtiement; quelles sont les choses qu'on aime **DAVANTAGE**? Il faut employer ici l'adverbe *plus*: Je crains **PLUS**...; les choses qu'on aime **LE PLUS**.

* 805. *Dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, étant adverbes, rejettent également tout complément; il faut les remplacer par les prépositions correspondantes, *dans*, *hors*, *sur*, *sous*: Je l'ai cherché inutilement **DANS** le souterrain, **HORS** de la cave, **SUR** les tonneaux, **SOUS** la paille.

* 806. Ces mêmes adverbes, *dedans*, *dehors*..., peuvent devenir prépositions dans deux cas; d'abord, quand il y a opposition dans les mots, et ensuite, quand ils sont précédés de quelque autre préposition: Il n'était ni **DESSUS**,

803. *Comme* et *comment* s'emploient-ils l'un pour l'autre?

804. *Davantage* peut-il être placé devant un complément, ou être employé pour un superlatif?

805. *Dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, peuvent-ils avoir un complément?

806. Ces mêmes adverbes *dedans*, *dehors*... peuvent-ils pas devenir prépositions?

ni **DESSOUS** la commode; passons **PAR DESSUS** le mur, et retirons-le **DE DESSOUS** les décombres.

* 807. *Ici* et *là* sont opposés l'un à l'autre; *ici* marque le lieu ou la chose la plus proche, et *là*, la chose ou le lieu le plus éloigné: Va **LA-BAS**, ne reste pas **ICI**; cette chambre-**CI** me plaît plus que celle-**LA**; il serait intolérable de dire: Cette chambre-**ICI**; de ce côté-**ICI**.

808. *Plus* et *mieux* ne s'emploient pas indifféremment; le premier exprime la quantité, et le second, la qualité, la perfection: Je ne vise pas à faire **PLUS**, mais à faire **MIEUX**. *Plus* ne peut être placé devant un nom que moyennant une préposition: Il y a **PLUS DE** monde qu'hier; cette liqueur était **PLUS D'**à moitié buë.

809. *Si*, *aussi*, *tant*, *autant*, s'emploient généralement dans les phrases comparatives; *si*, *tant*, avec une idée négative, et *aussi*, *autant*, avec une idée affirmative: Je suis **AUSSI** heureux que lui, quoique je ne sois pas **SI** riche; il a **AUTANT** d'esprit, quoiqu'il n'ait pas **TANT** de mémoire. Cette règle n'est pas rigoureuse.

810. On doit éviter d'employer *si*: 1° devant un nom, comme: J'ai **si** soif; 2° devant une locution adverbiale, comme: Nous sommes venus **si** à propos; 3° devant un participe passé accompagné de son complément, comme: Cet homme est **si** chéri de ses concitoyens. Dans tous

807. Quels sont le sens et l'usage de *ici* et *là*?

808. *Plus* et *mieux* s'emploient-ils indifféremment?

809. Quel est l'emploi des adverbes *si*, *aussi*, *tant*, *autant*?

810. Quand doit-on éviter d'employer *si*?

ces cas, on fait suivre l'adverbe si d'un mot qu'il puisse modifier : *J'ai si grand soif ; nous sommes venus si fort à propos ; cet homme est si tendrement chéri de ses concitoyens.*

811. *Tout* et *quelque* ne sont pas parfaitement synonymes ; ainsi, quand je dis : *Tout grand poète qu'est Delille, il lui est échappé des fautes ; j'affirme positivement que Delille est un grand poète ; de là, j'emploie le mode indicatif. Quand je dis, au contraire : QUELQUE grand poète que soit Delille, je n'affirme pas précisément qu'il est un grand poète ; mais je suppose qu'il le soit ; de là, l'emploi du mode subjonctif.*

812. *Très* ne peut modifier que des adjectifs et des adverbes ; de sorte qu'on ne peut pas dire : *J'ai TRÈS-faim, TRÈS-raison, etc.* Il faut dire : *J'ai GRAND-faim, GRANDEMENT raison ; ou : J'ai BIEN faim, BIEN raison ; mais, en général, bien n'est pas aussi expressif que très.*

ARTICLE 2.

EMPLOI DE CERTAINS ADVERBES HOMONYMES.

813. *Autrefois*, écrit en un seul mot, est toujours adverbe et signifie *jadis, dans l'ancien temps* : *Les tambours n'existaient pas AUTREFOIS.* Écrite en deux mots, cette expression se compose de l'adjectif *autre* et du mot *fois* : *Viens une AUTRE FOIS, deux ou trois AUTRES FOIS.*

814. *Longtemps*, adverbe, ne forme qu'un mot ; dans les autres cas, il s'écrit en deux mots sans trait d'union. *Il y a LONGTEMPS que je ne vous ai écrit ; que de choses se sont passées depuis ce LONG TEMPS !*

815. *Partout* ne s'écrit en deux mots que quand il est suivi d'un nom ou d'un pronom, que détermine l'adjectif *tout* et que régit la préposition *par* ; dans les autres cas, il

-
811. *Tout* et *quelque* sont-ils synonymes ?
 812. Quels mots *très* peut-il modifier ?
 813. Quelle est l'orthographe de *autrefois* ?
 814. Comment s'écrit *longtemps* ?
 815. Quand est-ce que *partout* s'écrit en deux mots ?

forme un adverbe, qui signifie *en tout lieu* : *PAR TOUT ce que vous dites, je vois que vous avez regardé PARTOUT.*

816. *Plutôt* s'écrit en un seul mot quand il veut dire *préférentiellement* : *PLUTÔT mourir que de pécher !* Il s'écrit en deux mots, *plus tôt*, quand il est l'opposé de *plus tard* : *Venez PLUS TÔT que cela ; venez le PLUS TÔT possible.*

817. *Quelquefois* s'écrit ordinairement en un seul mot et signifie *de temps en temps* ; cependant, il est des circonstances où l'on doit préférer de l'écrire en deux mots ; alors, il est à peu près synonyme de *deux ou trois fois, trois ou quatre fois, etc.* : *Venez donc me voir QUELQUEFOIS.* — *Je ne puis venir chez vous que QUELQUES FOIS par mois, que deux ou trois fois par mois.*

818. *Surtout*, écrit en un seul mot, est adverbe ; mais, écrit en deux mots, il est composé de la préposition *sur* et du pronom indéfini *tout* : *Nous l'avons interrogé SUR TOUT* (sur toutes les choses), *mais SURTOUT* (particulièrement) *sur la géographie.*

ARTICLE 3.

EMPLOI DE CERTAINES LOCUTIONS ADVERBIALES.

819. *Au moins* signifie *pour le moins* et exprime une idée de tendance ; *du moins* exprime une idée qui sert comme de correctif à la précédente : *Ce soldat est officier, ou AU MOINS sous-officier ; s'il n'est pas général, DU MOINS il l'a bien mérité.* Cette distinction est peu observée.

820. *De suite* signifie *successivement, l'un après l'autre ; tout de suite*, au contraire, veut dire *à l'instant même, immédiatement* : *Il est si faible, qu'il ne peut faire deux pas DE SUITE ; il est si faible, qu'il faut le faire coucher TOUT DE SUITE.*

821. *Tout à coup* veut dire *soudainement, d'une façon imprévue ; tout d'un coup* signifie *en une seule fois* : *Il s'éleva TOUT A COUP une tempête, et le navire fut abîmé TOUT D'UN COUP dans les flots.*

822. On fait plusieurs fautes dans l'emploi de certaines locutions adverbiales ; voici, d'après Boniface, les expressions qui méritent le plus d'être signalées.

-
816. *Quand est-ce que* plutôt s'écrit en un seul mot ?
 817. Comment s'écrit *quelquefois* ?
 818. Que remarquez-vous sur l'adverbe *surtout* ?
 819. Que signifient *au moins* et *du moins* ?
 820. Que signifient *de suite* et *tout de suite* ?
 821. Que veulent dire *tout à coup* et *tout d'un coup* ?
 822. Quelles sont les principales fautes que l'on fait dans l'emploi des locutions adverbiales ?

NE DITES PAS :
A bonne heure ;
A la rebours ;
Bien du contraire ;
Comme de juste ;
Du jour au lendemain ;
Il va pire ;
Une fois pour tout ;

DITES :
De bonne heure.
Au rebours.
Bien au contraire.
Comme de raison.
D'un jour à l'autre.
Il va pis.
Une fois pour toutes.

ARTICLE 4. — EMPLOI DE LA NÉGATION.

*823. Nous avons trois négations principales : *ne*, *ne pas*, *ne point* ; *ne* est la plus faible, et *ne point* la plus forte de ces négations : *Je n'ose avancer*, c'est-à-dire *j'ai peur d'avancer* ; *je n'ose PAS avancer*, c'est-à-dire *j'ai peur d'avancer d'un PAS* ; *je n'ose POINT avancer*, c'est-à-dire *j'ai peur d'avancer, même d'un POINT*.

824. On supprime *pas* et *point* dans toute proposition où il entre un des mots *aucun*, *guère*, *jamais*, *nul*, *nullement*, *personne*, *plus*, *rien* et autres analogues : *Je n'en vois AUCUN* ; *tu n'y penses GUÈRE* ; *NUL n'y veut aller*, si je n'y vais moi-même ; etc.

825. Dans les phrases elliptiques, surtout dans les expressions sentencieuses, on fait généralement usage de *pas*, et quelquefois de *point*, mais on supprime *ne* : *PAS d'argent*, *PAS de Suisses* ; *POINT de fumée sans feu*.

*826. Après les verbes *appréhender*, *avoir peur*, *craindre*, *trembler*, et les locutions *de crainte que*, *de peur que*, on emploie seulement *ne* quand on veut exprimer un non-désir, un désir négatif, et *ne pas* quand on veut exprimer un désir réel, positif : *J'ai peur qu'il NE coure* et *NE s'enrhume* (je ne le désire pas) ; *tu appréhendes qu'il NE vienne PAS aujourd'hui* (tu désires qu'il vienne) ; *allons-y, de peur qu'il NE t'oublie* (nous ne voulons pas) ; etc.

*827. Quand les verbes *appréhender*, *craindre*, etc., sont eux-mêmes employés négativement, on supprime toute négation dans la proposition dépendante : *Je NE crains PAS qu'il aille là* ; *n'as-tu PAS peur qu'on t'assomme* ?

*828. Le verbe *empêcher* et la locution conjonctive *à moins que*, supposent toujours la négation *ne*. *J'empêcherai bien qu'on NE le saisisse*, à moins qu'on NE m'arrête moi-même.

823. Combien avons-nous de négations principales ?

824. Quand est-ce qu'on supprime *pas* et *point* ?

825. Dans quelles phrases supprime-t-on toujours *ne* ?

826. Quelle négation emploie-t-on après les verbes *appréhender*, *avoir peur*, etc. ?

827. Quand ces mêmes verbes *appréhender*, *avoir peur*, etc., sont employés négativement, que fait-on ?

828. *Empêcher* et *à moins que* veulent-ils la négation ?

*829. Le verbe *défendre*, et les locutions conjonctives *avant que* et *sans que* rejettent, au contraire, cette négation *ne*, quoique bien des personnes en fassent usage : *On avait défendu qu'il SORTIT*, *avant que je le lui EUSSE PERMIS* ; et non : *On avait défendu qu'il NE SORTIT*, *avant que je NE le lui eusse permis*.

830. On emploie très-souvent la négation *ne* dans la proposition qui suit les comparatifs d'inégalité, ou des mots équivalents, comme *autre*, *autrement*, *mieux* : *Il est moins instruit qu'on NE dit* ; *je viendrai PLUS tôt que vous NE pensez*, *tu te vêts AUTREMENT qu'il NE sied à ta condition*.

831. Cependant, si la proposition qui renferme la comparaison est négative, ou bien que la proposition suivante soit tout-à-fait affirmative, celle-ci ne prend pas le *ne* dubitatif (c'est ainsi qu'on appelle cette espèce de négation) : *Vous n'êtes pas aussi discrets maintenant que vous le FÛTES autrefois* ; *gardez-vous jamais plus mal un secret que vous le FAITES maintenant* ?

832. L'emploi du *ne* dubitatif dans les phrases comparatives, comme dans toute autre, est très-difficile à déterminer ; le sens seul décide souvent s'il le faut ou s'il ne le faut pas : *Tu ne sais pas plus le grec que je sais le latin*, et : *Tu ne sais pas plus le grec que je NE SAIS le latin*, ne signifient pas la même chose ; la première phrase veut dire que je sais le latin, et toi le grec, mais seulement autant l'un que l'autre ; la seconde, que je ne sais pas le latin, ni toi le grec. (*Boniface*.)

CHAPITRE IX.

DE LA PRÉPOSITION.

ARTICLE 1^{er}.

GÉNÉRALITÉS SUR LA PRÉPOSITION.

833. La préposition se place toujours devant le mot qu'elle régit : *MALGRÉ les obstacles* ; *vu les difficultés* ; *NONOBTANT l'opposition*, etc. On dit cependant : *Sa vie DURANT* ; *dix ans DURANT* ;

829. *Défendre*, *avant que* et *sans que* veulent-ils la négation ?

830. Quel est l'usage de la négation après les comparatifs ?

831. Dans quels cas, avec une comparaison, ne fait-on pas usage du *ne* dubitatif ?

832. L'emploi du *ne* dubitatif est-il facile à déterminer ?

833. Où se place toujours la préposition ?

mais on peut dire aussi : DURANT sa vie, DURANT dix ans.

* 834. La préposition s'emploie généralement seule devant son complément ; il y a exception pour les suivantes : *auprès, autour, en face, hors, près, proche, vis-à-vis*, qui demandent la préposition *de* : *Auprès DE qui est-il ? demeure-t-elle en face DU bureau de tabac ?* Dans le langage très-familier, ainsi que dans certaines expressions, on néglige cette règle : *Ne va-t-il pas vis-à-vis LA Bourse ? Il est interprète près LE tribunal de B***.*

* 835. Les prépositions *à, de, en*, se répètent devant chacun de leurs compléments ; ne dites donc pas : *Il y a une cour d'appel A Amiens, Angers, Besançon ; la Loire baigne les villes DE Roanne, Orléans, Blois, Tours, etc.*

* 836. Les autres prépositions ne se répètent guère que devant les mots qui ne sont pas à peu près synonymes : *Reims est célèbre DANS l'Histoire et DANS la Géographie ; il est resté CHEZ vous et CHEZ moi ; pourquoi agis-tu AVEC tiédeur et indifférence ? parle-nous EN ton âme et conscience.*

837. Il y a, outre la synonymie, quelques cas où l'on ne répète pas les prépositions : 1° dans les phrases où l'esprit ne voit qu'un tout : *As-tu lu la fable DU Loup et l'Agneau ?* 2° Devant

834. La préposition s'emploie-t-elle seule devant son complément ?

835. Quand est-ce qu'on répète les prépositions à, de, en ?

836. Les autres prépositions se répètent-elles ?

837. N'y a-t-il pas certains cas où l'on ne répète pas les prépositions ?

des participes qui ont le même complément et qui sont liés par *et* : *On le condamna APRÈS l'avoir entendu et examiné.* 3° Enfin, la préposition *entre* ne se répète jamais : *L'Europe est située ENTRE le 34° et le 70° degré de lat. N.*

* 838. Il peut arriver quelquefois que le complément d'une préposition soit sous-entendu : *Il a pris son livre et il est parti AVEC ; ceux qui sont POUR lèveront la main, et ceux qui sont CONTRE resteront assis.*

* 839. Il faut donner à chaque préposition le complément qu'elle demande ; ne dites donc pas : *Plaiderai-je POUR et EN votre faveur ?* Dites : *Plaiderai-je POUR vous et EN votre faveur ?*

ARTICLE 2.

EMPLOI DE CERTAINES PRÉPOSITIONS.

840. *De* et *à* ne sont pas synonymes, quoiqu'on les confonde dans certaines expressions : *Ce serait à vous A jouer*, réveille une idée de tour ; *Ce serait à nous DE jouer*, exprime une idée de convenance. *Retrancher de*, signifie diminuer quelque chose d'un tout ; *retrancher à*, veut dire priver de quelque chose. *Oublier A lire*, c'est en perdre l'habitude, la faculté ; *oublier DE lire*, c'est y manquer par défaut de mémoire (*Boniface*).

* 841. La préposition *à* ne doit pas se mettre entre deux nombres désignant des objets qui ne

838. Le complément de la préposition se peut-il sous-entendre ?

839. Quel complément faut-il donner aux prépositions ?

840. *De* et *à* sont-ils synonymes ?

841. Entre quels nombres ne met-on pas la préposition à ?

peuvent être fractionnés ; on emploie alors la conjonction *ou* : *Sept ou huit hommes*, et non *sept à huit hommes* ; mais on peut dire : *Sept à huit francs* ; *cinq à six cents hommes*.

* 842. *Avant* et *devant* expriment chacun une idée d'antériorité, mais le premier se dit surtout du temps, et le second, du lieu : *Il finira AVANT nous* ; *vous marchez DEVANT eux*. En grammaire, on les emploie indifféremment l'un pour l'autre : *L'article se met toujours AVANT ou DEVANT le nom* ; *devant* est peut-être préférable.

* 843. *Durant* exprime un temps continu, et *pendant*, une époque déterminée : *Les troupes campèrent à Compiègne DURANT l'hiver* ; *ne le mets pas en route PENDANT l'hiver*.

* 844. *Entre* se dit d'un nombre très-restreint, au lieu que *parmi* suppose un pluriel indéfini ou un collectif : *Quelle différence ENTRE Saint-Petersbourg et Constantinople ! ENTRE nous soit dit : Quel est, PARMI un si grand nombre de monuments, celui qui vous plaît le plus ?*

* 845. La préposition *sans* peut être remplacée par la conjonction *ni*, mais non par la conjonction *et* ; on dira donc bien : *Un orphelin est sans père NI mère, ou sans père ET SANS mère* ; mais on ne dirait pas *sans père ET mère*.

* 846. *Voici* désigne la chose la plus proche,

842. Quelle différence y a-t-il entre *avant* et *devant* ?

843. Qu'expriment *durant* et *pendant* ?

844. *Entre* et *parmi* se disent-ils dans les mêmes cas ?

845. La préposition *sans* peut-elle être remplacée par *ni* ou par *et* ?

846. Que désignent *voici* et *voilà* ?

celle qui a eu lieu la dernière, ou celle qui va suivre immédiatement ; *voilà* exprime tout le contraire : *VOILA les détails du crime, en VOICI toutes les preuves*. Quelques écrivains ont employé les mots *revoici*, *revoilà* ; ces mots sont utiles, et ils prouvent bien que *voici*, *voilà*, équivalent à *vois ici*, *vois là*.

ARTICLE 3.

EMPLOI DE QUELQUES LOCUTIONS PRÉPOSITIVES.

847. *A travers* suppose un passage libre et demande un régime direct : *Courir A TRAVERS champs, A TRAVERS la campagne*. *Au travers* suppose des obstacles à vaincre pour s'ouvrir un passage ; il veut la préposition *de* devant son complément : *AU TRAVERS des ennemis* ; *AU TRAVERS d'un nuage épais*.

848. *Auprès de* signifie simplement la différence qu'il y a entre deux termes de comparaison : *La Terre n'est qu'un point AUPRÈS DU Soleil* ; *et qu'est le Soleil AUPRÈS DE l'Univers entier ? Au prix de* doit être préféré lorsqu'on parle du mérite réel de deux objets : *Qu'est la science AU PRIX DE la vertu ?*

849. *Auprès de* et *près de* expriment également un rapport de proximité, mais le second est bien plus vague que le premier : *Il gît PRÈS d'ici*, veut dire qu'il n'est pas loin ; *il gît AUPRÈS de nous*, signifie, au contraire, qu'il est tout-à-fait proche. En parlant des personnes, *auprès de* évoque une idée d'assiduité : *Elle a toujours été AUPRÈS DE sa mère*.

850. Il ne faut pas confondre *près de* avec *prêt à* ; le premier veut dire *sur le point de*, et le second, *disposé à*, *préparé à* : *Ceux qui sont PRÈS DE mourir ne sont pas toujours PRÊTS A mourir*.

851. L'Académie n'autorise pas l'emploi de *vis-à-vis* dans le sens de *envers*, à l'égard de ; cependant, plusieurs bons auteurs s'en sont servis ; ils ont dit : *Ingrat VIS-A-VIS de ses bienfaiteurs* ; etc.

847. Quelle différence y a-t-il entre *à travers* et *au travers* ?

848. *Auprès de* et *au prix de* s'emploient-ils dans les mêmes cas ?

849. Qu'expriment *auprès de* et *près de* ?

850. Faut-il confondre *près de* avec *prêt à* ?

851. *Vis-à-vis*, dans le sens de *envers*, est-il autorisé ?

CHAPITRE X.

DE LA CONJONCTION.

ARTICLE 1^{er}.

EMPLOI DE CERTAINES CONJONCTIONS.

* 852. *Comme*, employé au premier membre d'une phrase, ne se répète pas au second ; on y met seulement *que* : *Comme il le veut, et QUE je le lui ai promis*, et non pas *et COMME je le...*

* 853. La conjonction *et* sert à joindre : 1^o deux propositions non négatives : *Mon cheval boit ET mange bien, disait un rusé maquignon*. 2^o Une positive et une négative : *Il boit ET ne s'inquiète pas du reste*. 3^o Deux négatives qui ont chacune un sens négatif propre : *Il ne boit pas de vin ET n'en va pas plus mal*.

* 854. On ne doit jamais, disent les grammairiens, faire précéder de la conjonction *et* les membres de phrase qui commencent par *puis*, *plus*, *mieux*, *moins* : *PLUS je vous vois, PLUS je vous aime* ; *MOINS on boit, MOINS on veut boire*. Cependant, beaucoup d'orateurs et d'écrivains emploient ici *et* sans scrupule.

* 855. La conjonction *ni* sert à joindre deux propositions ou deux expressions négatives, quand elles sont modifiées par le même sens négatif : *Je ne cours NI ne veux courir* ; *pour-*

852. *Comme se répète-t-il au second membre d'une phrase ?*

853. *A quoi sert la conjonction et ?*

854. *Doit-on faire précéder de la conjonction et les mots puis, plus, mieux, moins ?*

855. *A quoi sert la conjonction ni ?*

quoi ne l'affranchis-tu NI des modes, NI des usages ridicules ?

* 856. Les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, se répètent assez souvent devant chaque mot, au lieu d'unir simplement les deux derniers : *Ou l'un, ou l'autre se trompe* ; *ET le père, ET la mère, ET le frère, ET la sœur sont venus* ; *NI le premier, NI le deuxième, NI même le troisième n'a su sa leçon*.

* 857. La conjonction *que* est d'un fréquent usage ; on l'emploie, entre autres cas, pour remplacer une conjonction énoncée précédemment : *Comme je le savais, et QUE je m'y attendais* ; *lorsque vous irez, ou QUE vous y enverrez quelqu'un*. Cette même conjonction précède toujours un subjonctif ou un verbe qui dépend d'un autre verbe : *Il faut bien QUE je dise QUE je suis malade*.

* 858. *Quoique* exige toujours un subjonctif, mais ce mode est quelquefois sous-entendu : *QUOIQUE je le croie, je ne suis pas superstitieux* ; *QUOIQUE non superstitieux, je le crois*. L'emploi de cette conjonction est vicieux devant un participe présent : *QUOIQUE ne sachant pas la langue, il put se faire comprendre* ; dites : *QUOIQ'IL ne sût pas la langue....*

859. *Si* peut se mettre au premier et au second membre d'une phrase, mais il est bien mieux de le remplacer par *que* dans ce dernier : *Si vous le voulez et si vous le pouvez* ; *si vous le voulez, et QUE vous le puissiez*.

856. *Les conjonctions et, ou, ni, peuvent-elles se répéter ?*

857. *Quel est l'usage de la conjonction que ?*

858. *Que remarquez-vous sur quoique ?*

859. *Si peut-il se répéter dans la même phrase ?*

ARTICLE 2. — EMPLOI
DE CERTAINES LOCUTIONS CONJONCTIVES.

860. *Au reste* ajoute quelque chose à ce que l'on vient de dire, tandis que *du reste* restreint la pensée : *Il est général, AU RESTE il le méritait bien ; il n'est pas général, DU RESTE je n'en suis pas fâché.*

861. On dit à *moins que* devant un verbe à un mode personnel ; à *moins de*, et mieux à *moins que de*, devant un infinitif ; et enfin, seulement à *moins de*, devant un nom : *A MOINS QUE vous ne le demandiez ; A MOINS DE l'entendre, OU MIEUX A MOINS QUE DE l'entendre lui-même ; A MOINS D'avis contraire.*

862. *Malgré que* ne s'emploie plus aujourd'hui ; ne dites donc pas : *MALGRÉ QUE nous ne nous voyions pas* ; dites : *QUOIQUE, BIEN QUE nous ne nous voyions pas.* Cette vieille locution ne s'est conservée que dans *malgré qu'il en ait.*

863. *Pendant que* marque la simultanéité de deux événements, de deux actes. *PENDANT QUE vous lisiez, j'ai écrit deux longues lettres. Tandis que* exprime quelquefois aussi la simultanéité, mais ordinairement il marque l'opposition : *TANDIS QUE je travaille, vous perdez votre temps, vous vous amusez à des riens.*

ARTICLE 3. — DISTINCTION
ENTRE CERTAINES LOCUTIONS CONJONCTIVES.

864. *Parce que*, écrit en deux mots, est une locution conjonctive, qui signifie à cause que ; écrit en trois mots, *par ce que*, il forme un membre de phrase qui équivaut à *par la chose que, par cela que, par tout ce que* : *PAR CE QUE vous dites, je vois que vous saisissez, PARCE QUE, si vous ne compreniez pas, vous ne sauriez que dire.*

865. *Pourquoi*, conjonction, s'écrit en un seul mot et appelle en réponse *parce que* ; *pour quoi*, en deux mots, équivaut à *pour quelle chose* : *POURQUOI viens-tu ici ? — Parce que j'ai besoin d'un livre. — POUR QUOI faire ? — Pour m'occuper.*

866. *Pourtant*, en un seul mot, est synonyme des autres

860. Quelle différence y a-t-il entre *au reste* et *du reste* ?

861. Quand dit-on à *moins que*, à *moins de*, etc. ?

862. Emploie-t-on encore *malgré que* ?

863. Qu'expriment *pendant que* et *tandis que* ?

864. Que remarquez-vous sur *parce que* ?

865. Pourquoi ne s'écrit-il pas en un ou en deux mots ?

866. Quelle différence y a-t-il entre *pourtant* et *pour tant* ?

conjonctions *cependant, néanmoins, toutefois* : Que faire *POURTANT* dans ce cas-là ? Écrit en deux mots, il équivaut à *pour une si grande quantité*, et se compose de la préposition *pour* et de l'adverbe *tant* : Que faire *POUR TANT* de monde ?

867. *Quoique*, conjonction, s'écrit en un seul mot et signifie *bien que* : *Quoiqu'il fasse son devoir, il est toujours blâmé.* *Quoi que*, en deux mots, est une locution pronominale qui équivaut à *quelque chose que* : *Quoi qu'il fasse, il sera encore blâmé.*

CHAPITRE XI.

DE L'INTERJECTION.

* 868. *Ah !* exprime la joie, la douleur, l'admiration, en un mot, un sentiment profond : *AH ! que je souffre ! AH ! quel plaisir ! AH ! ne me parlez pas de l'hiver ! Ha !* exprime la surprise, l'étonnement : *HA ! vous voilà ! HA ! HA ! comme vous y allez !*

869. *Aïe !* et *ahi !* expriment l'un et l'autre la douleur ; le premier s'emploie isolément, pour exprimer une douleur instantanée : *AÏE ! je suis blessé !* Le second se répète plusieurs fois, à l'occasion d'une douleur répétée : *AHI ! AHI ! tu me battras donc jusqu'à demain ! AHI ! AHI ! AHI !*

870. *Bah !* marque l'insouciance, l'incrédulité, le dédain : *BAH ! vous voulez rire !* Au contraire, *baste !* marque le peu de cas qu'on fait de quelqu'un ou de quelque chose : *BASTE ! n'en parlons plus.*

867. Comment s'écrit l'expression *quoique* ?

868. Qu'expriment *ah !* et *ha !* ?

869. Quelle différence y a-t-il entre *aïe !* et *ahi !* ?

870. *Bah !* et *baste !* marquent-ils la même chose ?

871. *Chut! pst! st!* servent également à commander le silence ; mais la première de ces exclamations est plus forte que la deuxième , et la deuxième que la troisième : *St ! ne dites rien ; pst ! on vous entend encore ; chut ! vous taisez-vous enfin ?* On renchérit même quelquefois sur cette dernière, en disant et en écrivant : *Pchut !*

* 872. *Eh !* exprime la joie, la douleur, une surprise prolongée : *EH ! qui aurait cru cela ? ... Hé !* sert simplement à appeler, et quelquefois à exprimer une légère surprise : *HÉ ! hé ! là-bas ! venez donc ! Hé ! mais, c'est lui !* Il est mieux d'écrire *hé bien !* plutôt que *eh bien !* parce que *eh !* a un degré de force qui n'est pas nécessaire dans *hé bien !*

873. *Hein !* s'emploie pour interroger, pour sonder celui à qui on s'adresse : *HEIN ! que dites-vous de ça ? Hem !* est une espèce de bruit de bouche qui sert à appeler : *HEM ! HEM ! viens-tu, toi, là-haut ?*

* 874. *O !* se met généralement devant un mot en apostrophe : *Vous savez, ô mon Dieu ! si je vous aime. Oh !* exprime l'admiration, la douleur profonde : *OH ! que c'est beau ! OH ! que je souffre ! Ho !* enfin, marque l'étonnement et sert à appeler : *HO ! comme vous y allez ? HO ! HO ! n'allez donc pas si vite !*

875. *Prrrt !* espèce de roulement de la langue, s'écrit de différentes manières (*brrr ! drrr !*

871. De quelles interjections se sert-on pour imposer silence ?

872. Qu'expriment *eh !* et *hé !*

873. Quand emploie-t-on *hein !* et *hem !*

874. *O ! oh !* et *ho !* sont-ils synonymes ?

875. Que remarquez-vous sur *prrrt !*

trrr ! etc.), et sert à représenter certains bruits, par exemple celui que font les oiseaux qui s'envolent en masse : *J'aperçus des perdrix ; mais, lorsque je les visai, prrrt ! elles étaient déjà bien loin.*

876. *Zest !* exprime la moquerie, le dédain, à peu près comme *bah !* mais il est moins usité : *Vous croyez faire ce voyage, zest !* On dit proverbiallement : *Il est entre le zist et le zest,* pour dire qu'il n'est ni bien, ni mal, ni bon, ni mauvais.

876. Que remarquez-vous sur *zest ?*

FIN DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES.

Les chiffres entre parenthèses indiquent la page; les autres,
le numéro des articles.

A (prononciation),	301	A moins que,	861
A (préposition),	835, 839	Amour,	499
Abîmer,	742	An (mots en),	394
Absoudre,	(69)	ANALYSE,	420
Absous (féminin),	87	— GRAMMATICALE,	421
ACCENTS,	263	— LOGIQUE,	448
— aigu,	264	Anoblir,	755
— circonflexe,	267	Antécédent,	137
— grave,	266	Apostrophe,	270
Accolade,	299	— (noms en),	428
Ace (mots en),	401	Applaudir à,	746
acquérir,	(64)	Après-dînée, etc.,	537
ADJECTIF,	73	ARTICLE,	68, 430, 549
— composé,	583	— contracté,	70, 555
— démonstratif,	107, 603	Assaillir,	(66)
— déterminatif, 105, 433, (416)		Asse (mots en),	400
— indéfini,	120, 614	Asseoir, s'asseoir,	(66)
— numéral,	112, 611	As-ervir,	(66)
— — cardinal,	114	Astérisque,	297
— — ordinal,	115	At (mots en),	395
— possessif,	110, 605	A travers,	847
— qualificatif, 76, 431, (139)		Attention (faute d'),	538
— verbal,	774	Attribut,	460
ADVERBE,	241, 438, 797	Au, eau (mots en),	397
Affiler,	743	Aucun,	614
Agresseur (fém.),	94	Au moins,	819
Ah	868	Auparavant,	798
Ahi !	869	Auprès de,	848
Ai (prononc.),	302	Au prix de,	848
Aide,	497	Au reste,	860
Aider à,	744	Aussi, autant,	799, 809
Aie !	869	Aussitôt,	801
Aieul (pluriel),	64	Autour de,	797
Aigle,	498	Au travers,	847
All (plur.),	63	Autre,	615
Aimer (1 ^{re} conjug.),	(37)	Autre chose,	513
Air (avoir l'),	536	Autrefois,	813
Attre (verbes en),	180	Autrui,	675
alentour,	797	Auxiliaires,	169, 707
Alinca,	294	Avant (plur.),	82
Aller, s'en aller,	(64), 745	Avant,	798, 842
Alphabet,	11	Avoir (conjug.),	(33)
Amical (plur.),	98	Avoir (auxil.),	169, 708
Ammoniac (fém.),	86	Ay (prononc.),	303

<i>B</i> (prononciation),	304	Chef (fém.),	94
Bah!	870	Choir,	(67)
Bail (plur.),	63	Chou (plur.),	61
Bailleur (fém.),	92	Chut! pchut!	871
Bal (plur.),	62	Ciel (plur.),	65
Bancal (plur.),	62, 98	Ci-inclus, ci-joint,	579
Baste!	870	<i>Cion</i> (mots en),	399
Battre,	(68)	Circoncire,	(69)
Beau (fém.),	83	Clore,	(69)
Beaucoup,	802	Collectif,	35, 692
Belliot (fém.),	82	— général,	37
Béni, bénit,	175	— partitif,	38
Béail, bestiaux,	63	Collègue,	541
Bijou (plur.),	61	Colorer, colorier,	749
Billion,	119	Comme (adv.),	803
Bisquer,	747	Comme (conjunct.),	852
Blanc (fém.),	86	Comment,	803
Bleu (plur.),	69	Complément,	187, 489, 698
Boire,	(68)	— circonstanciel,	495
Bon marché,	599	— déterminatif,	493
Bosseier, bossuer,	748	— direct,	189, 490
Bouillir,	(64)	— explicatif,	494
Braire,	(68)	— indirect,	190, 491
Bruire,	(68)	— qualificatif,	492
But (atteindre le),	539	Complet (fém.),	81
		Conclure,	(69)
<i>C</i> (prononc.),	305	Concret (fém.),	81
Caduc (fém.),	83	Conditionnel,	163, 727
Caillou (plur.),	61	Confire,	(69)
Cal (plur.),	62	Confrère,	541
Campagne (en, à la),	540	CONJONCTION,	255, 411, 852
Capable,	600	Conjugaison,	166
Carnaval (plur.),	62	Connaitre,	(69)
Casuel,	595	Conséquent,	591
Ce (adj.),	108, 135	Consommer,	750
Ce (pron.),	135, 864	Consonne,	18
Cédille,	275	CONSTRUCTION,	410
Ceindre,	(63)	Construire,	(69)
Celui, celle,	666, 663	Consumer,	750
Celui-ci, celui-là,	665	Convenir,	711
Celui-là..... qui,	667	Corail (plur.),	63
Cent,	117	Coudre,	(69)
<i>Cer</i> (verbes en),	170	Couple,	500
Cérémonial (plur.),	72	Courir,	(64)
Certain,	616	Côûter,	785
Cet,	199	Couvrir,	(64)
<i>Ch</i> (prononc.),	398	Crochets,	292
Chacun,	676	Croire,	(69)
Chaque,	617	Croître,	180, (69)
Chasseur (fém.),	92	Cueillir,	(65)
Châtain (fém.),	94	Cuire,	(70)

<i>D</i> (prononciation),	310	Égaler, égaliser,	754
Davantage,	804	Eh!	872
De,	835, 840	Eh bien!	872
Déchoir,	(67)	<i>Eler, etc</i> (verbes en),	173
Dedans,	805	Élève,	502
Déduire,	(70)	Ellipse,	415, 443
Défaillir,	(65)	<i>Em</i> (prononciation)	315
Défendeur (fém.),	92	<i>Em</i> (mots en)	394
Défier (se),	764	Email (plur.),	63
Dehors,	805	Eminent, imminent,	593
Déjeuner de, avec,	751	<i>En</i> (mots en),	394
Délice,	501	En (prépos.),	835
Demandeur (fém.),	92	En (pronom),	653, 794
Demeurer,	711	<i>En</i> (prononciation),	316
Demi,	572	Enchanteur (fém.),	92
Dental (plur.),	98	Enfant,	502
Deploable,	592	Ennoblr,	755
Dessous, dessus,	805	Ennuyant, ennuyeux,	594
De suite,	820	Enseigner,	761
Détruire,	(69)	Ensuiivre (s'),	(72)
Deux-points,	284	Entre,	271, 837, 844
Deuxième, second,	613	Entre-hair (s'),	(65)
Devant,	842	Envoyer,	(64)
Devenir,	468	Épais (fém.),	82
Diner de, avec,	751	Épargner, éviter,	756
Diphthongue,	9	<i>Er</i> (prononc.),	318
Dire,	(70)	Éruption,	543
Discours,	25	Espèce,	55, 424
Discret (fém.),	81	Esse (mots en),	400
Dispos (fém.),	94	Et,	845, 853, 855
Disputer,	752	<i>Et cætera</i> ,	296
Dissons (fém.),	87	Étendue,	52
Donner (se),	753	Être (conjug.),	(35)
Dormir,	(65)	Être (auxil.),	169, 709
Doublement des lettres,	384	Éviter, épargner,	756
Doux (fém.),	85	EXCLAMATION,	259
Droit, droite,	582	Excuse,	542
Dû,	177	Exécuteur (fém.),	91
Du moins,	819	Expirer,	711
Durant,	843	<i>F</i> (prononciation),	319
Durée,	152	Faillir,	(65)
Du reste,	860	Faire,	(70)
		Fait (participe),	783
<i>E</i> (prononciation),	312	Falloir,	(57)
<i>E</i> muet final,	396	Fatal (plur.),	98
Échapper,	711	Faux (fém.),	85
Échoir,	(67)	Féminin,	52
Écrire,	(70)	— des adjectifs,	78
Écrivain (fém.),	94	Férir,	(65)
Effiler,	743	Ferme,	582

Feu,	570	Hé!	872
Figures de grammaire,	442	Hé bien!	872
Filial (plur.),	98	Hébreu (plur.),	97
Final (plur.),	98	Hein! hem!	472
Finir (2 ^e conjug.),	(40)	Hibou (plur.),	61
Fixer,	757	Ho!	874
Flairer, fleurir,	758	HOMOGRAPHEs.	404
Fleurir,	176	HOMONYMEs,	402
Fonction des mots,	426	Hymne,	506
Fond, fonds,	544		
Formation des temps,	222	I (prononciat.),	329
Fou (fém.),	85	Ice (mots en),	401
Foudre,	503	Ici,	807
Fragile,	595	Idée,	22, 449
Frais (fém.),	87	Il pronom.,	455, 662
Franc (fém.),	86	Imminent, éminent,	593
Franc de port,	580	Imparfait de l'indicatif,	718
Frise,	(70)	— du subjonctif,	739
Frugal (plur.),	98	Impératif,	164, 733
Fuir,	(65)	Imposer, en imposer,	759
Futur,	155	Imposteur (fém.),	94
— antérieur de l'ind.	726	Incidente,	484
— — de l'impér.,	734	— déterminative,	485
— simple,	725	— explicative,	486
		Inconsolable,	596
G (prononciation),	321	Indicatif,	162, (174)
Galicisme,	447	Individu,	56
Garde,	504	Inaire (verbes en),	179
Genou (plur.),	61	Infecter, infester,	760
Genre,	41, 54	Infinitif,	161, 712
Gens,	505	Initial (plur.),	98
Gentil (fém.),	82	Inquiet (fém.),	81
Ger (verbes en),	171	Inspecteur (fém.),	91
Gésir, gir,	(65)	Instruire,	(69), 761
Glacial (plur.),	98	Insulter, insulter à,	762
Glé (prononciation),	324	INTERJECTION, 259, 441, 862	
Gn (prononciation),	325	inventeur (fém.),	91
GRAMMAIRE,	1	Inversion,	413, 434
Grand,	574	Irruption,	543
Grec (fém.),	87	Italique,	300
Grognon (fém.),	94		
Gros (fém.),	82	J (prononciation),	331
G* (prononc.),	368	Jaloux (fém.),	85
Gua (prononc.),	366	Joindre,	(71)
Guillemets,	293	Jour,	763
		Joujou (plur.),	91
		Jovial (plur.),	98
H (prononciat.),	326	Jugement,	450
H aspirée,	18, 328	Juste,	582
H muette,	18		
Ha!	865	K (prononciation),	332
Hair,	(65)		

L (prononciation),	333	Mon, ton, son,	83
— mouillée,	334	Monacal,	98
Là,	807	Monosyllabe,	21
Labial (pluriel),	98	Montrer,	761
Lamentable,	596	Mot,	20
Landau (plur.),	60	— variable,	28
Le, la, les (art.),	130, 554	— invariable,	29
Lé, la, les (pron.),	130, 647	Mou (fém.),	83
Lequel, laquelle,	673	Moudre,	(71)
Lettre,	10, 382	Mourir,	(65)
Leur, leurs,	608, 609	Mouvoir,	(67)
Lh (prononciat.),	337	Muscad (fém.),	87
Lingual (plur.),	98		
Lire,	(70)	N (prononciation),	341
Locution adverbiale,	242	Naitre,	(71)
— conjonctive,	256	Nasal (plur.),	98
— interjective,	260	Natal (plur.),	93
— prépositive,	252	Nature des mots,	423
— pronominale,	434	Naval (plur.),	98
Lui, elle, eux, elles, leur,	650	Ne,	823, 831
Luire,	(70)	Ne pas, ne point,	823, 824
L'un l'autre, l'un et l'autre,	678	Nct, nette,	562
		Neuf (prononciat.),	320
M (prononciat.),	338	Ni,	845, 856, 858
Maint,	618	Nn (prononciat.),	343
Maitre (fém.),	79	Nom,	31, 427, 497
MAJUSCULEs,	277	— commun,	33
Malgré que,	862	— composé,	39, 525
Martyr, martyre,	645	— étranger,	516
Masculin,	42	— indéterminé,	57
Matin (au),	548	— propre,	54, 521
Matinal (plur.),	98	Nombre,	48, 150, 514
Mat'nal, matineux,	597	Nopal (plur.),	62
Maudire,	(70)	Notre, nôtre,	132
Médial (plur.),	98	Nouveau (fém.),	83
Méfier (se),	764	Nu,	671
Meilleur,	598	Nuire,	(71)
Même,	619	Nul,	82, 621
Ment (adv. en),	244		
Mental (plur.),	98	O (prononciat.),	344
Mentir,	(65)	Ol,	874
Mettre,	(70)	Oa (prononciat.),	346
Mi-n, tien, sien,	659	Observer (faire),	765
Mieux,	808	Od, œ (prononciat.),	847
Mille,	118	Oeil (plur.),	86
Milliard, million,	119	Oeuvre,	507
Mirascules,	277	Offrir,	(65)
Mm (prononciat.),	340	Oindre,	(71)
Mode,	157	Oir, oire (mots en),	398
Modifications des mots,	425	Oltre (verbes en),	180
Moudre,	598	On,	679, 680

ONOMATOPEES,	408	Personne (nature),	511, 679
Onze (le),	69, 111	Peser,	785
Oo (prononciat.),	348	Peu,	802
Orgue,	508	Peu de (le),	791
Original (plur.),	62	Ph (prononciat.),	350
ORTHOGRAPHE,	381	Phrase,	24
— des verbes,	211	Pire, pis,	599
Osse (mots en),	400	Place des adjectifs,	587
Ou,	341, 856	Plaire,	(71)
Ouate (la),	111	Pléonasme,	417, 444
Oui (le),	69	Pleuvoir,	(67)
Ouir,	(65)	Plier, ployer,	766
		Pluriel,	51, 59, 95
P (prononciation),	349	Plus,	804, 808
Paire (une),	500	Plusieurs,	623
Paitre,	(71)	Plus-que-parfait,	724
Pal (plur.),	62	Plutôt, plus tôt,	816
Palatal (plur.),	98	Poindre,	(71)
Pàlot (fém.),	82	Point,	285
Papal (plur.),	98	— de doute,	287
Pâques,	509	— d'exclamation,	288
Paragraphe,	298	— d'interrogation,	286
Paraître,	(71)	— de suspension,	289
Parallèle,	510	— virgule,	283
Parce que, par ce que,	864	Polysyllabe,	21
Pardon,	542	PONCTUATION,	279
Parenthèses,	292	Possible,	581
Parmi,	844	Pou (plur.),	61
PARTICIPE,	230, 437	Pourquoi, pour quoi,	865
— adjectif,	437	Pourtant, pour tant,	866
— passé,	233, 779	Pouvoir, pouvoir,	(67)
— présent,	232, 773	Premier, unième,	613
Parties du discours,	26	Prendre,	(71)
Partir,	(65)	PRÉPOSITION,	249, 440, 853
Partout, par tout,	815	Près de,	849, 850
Pascal (plur.)	98	Présent,	153
Passé,	154	— du conditionnel,	727
— antérieur,	722	— de l'impératif,	733
— — surcomposé,	723	— de l'indicatif,	716
— déterminé,	719	— du subjonctif,	737
— du conditionnel,	728	Prêt à,	850
— indéterminé,	720	Prévoir,	(67)
Pas un,	622	Prier à, prier de,	767
Paysan (fém.),	82	Principale,	481
Pécheur (fém.),	82	— absolue,	482
Pénal (plur.),	98	— relative,	483
Pendant que,	863	PRONOM,	122, 434, 640
Pensée,	449	— composé,	404
Période,	294	— conjonctif,	136, 669
Persécuteur (fém.),	92	— démonstratif,	134, 660
Personne grammat.,	126, 149	— indéfini,	139, 675

Pronom personnel,	125, 644	Replet (fém.),	81
— possessif,	131, 656	Résoudre,	(68)
— relatif,	136	R ressortir,	(66)
PRONONCIATION,	(90)	Revoici, revoilà,	846
Proposition,	23, 451, 472	Rire,	(71)
— directe,	478	Rompie,	(71)
— elliptique,	474	Rosat (fém.),	94
— explétive,	475	Roux (fém.),	85
— explicite,	476	S (prononciation),	354
— implicite,	477	Saigner du nez,	769
— incidente,	484	Saillir,	(66)
— indirecte,	479	Sandal (plur.),	62
— isolée,	480	Sang-froid, sens froid,	547
— pleine,	473	Sans,	845
— principale,	481	Savoir,	(67)
— surabondante,	475	Se (fém.),	86
Prrit!	875	Second, deuxième,	613
Pst!	871	Secret (fém.),	81
Public (fém.),	86	Sentimental (plur.),	98
		Sentir,	(66)
Q (prononciat.),	351	Seoir,	(68)
Qu (prononciat.),	369	Servir,	(66)
Quz (prononciat.),	367	Servir à rien,	770
Quantième,	624	Sh (prononciat.),	358
Que (conjunct.),	857	Si (adv.),	809
Que (pronom),	671	Si (conj.),	272, 859
Quelconque,	625	SIGNES ORTHOGRAPHIQUES,	262
Quelque (adj., adv.),	626, 811	Singulier,	50
Quel que,	630	Sion (mots en),	399
Quelque chose,	512	Soir (au),	548
Quelquefois,	817	Son (un),	3
Quérir,	(66)	— articulé,	7
Qui,	671	— simple,	5
Quiconque,	679	Son, sa, ses, leur, leurs,	610
Quoi,	671	Sortir,	(66)
Quoique, quoi que,	858, 867	Sot (fém.),	82
		Soudre (verbe en),	179
R (prononciation),	352	Souffrir,	(66)
Radical du verbe,	211	Souigné,	300
Rager,	747	Soupirail (plur.),	63
Rappeler (se),	768	Sourdre,	(71)
Ras (fém.),	80	St!	871
Recevoir (3 ^e conj.),	(42)	Subjonctif,	165, 735
Redù,	177	SUBSTANTIF (voy. Nom),	31
Régal (plur.),	32	Suffire,	(71)
Régime,	187	Suivre,	(72)
Remarquer (faire),	765	Sujet,	181, 453, 682, 686
Rendre (4 ^e conj.),	(44)	Suppléer à,	771
Repaitre,	(71)	Sur tout, sur tout,	818
Repartir, répartir,	(66)	Susceptible	600
Repentir (se)	56		

Syllabe,	19	Vantail, ventail (plur.),	48
Syllepse,	419, 445, 693	Vendeur (fém.),	92
SYNONYMES,	406	Vengeur (fém.),	92
SYNTAXE,	496	Vénéneux, venimeux,	602
T (prononciat.),	360	Venir,	(66)
Tableau d'anal. gramm.,	446	VERBE, 142, 438, 467. (164)	
— — logique,	(122)	— actif,	193
Taire,	(72)	— adjectif,	146
Tandis que,	863	— attributif,	146, 469
Tant,	809	— auxiliaire,	169, 707
Témoin (fém.),	94	— défectif,	228
Temps,	151	— intransitif,	199
— composés,	153	— irrégulier,	228
— dérivés,	222	— neutre,	199
— primitifs,	222	— passif,	195
— simples,	156	— pronominal,	204
Tenir,	(66)	— réciproque,	204
Terminaison,	211, 395	— réfléchi, 204, 239, 785	
Th (prononciat.),	363	— régulier,	(40)
Théâtral (plur.),	98	— substantif,	145, 468
Ti (prononc.),	364	— transitif,	193
Tiers (fém.),	87	— unipersonnel, 208, 739	
Tion (mots en),	399	Vêtir,	(66)
Tirer,	291	Vieillot (fém.),	82
Tomber,	(54), 782	Vieux (fém.),	83
Tous deux, tous les deux,	601	Vingt,	117
Tout,	631, 811	Virgule,	281
Tout à coup, tout d'un		Vis-à-vis,	851
coup,	821	Vitrail (plur.),	63
Tout de suite,	820	Vivre,	(72)
Traire,	(72)	Voici, voilà,	846
Trait d'union,	276, 290	Voir,	(68)
Travail (plur.),	63	Votre, vôtre,	132
Tréma,	273	Vouloir,	(68)
Très,	812	Voyelle,	14
Tressaillir,	(66)	W (prononciat.),	371
Trillion,	119	X (prononciat.),	372
Turc (fém.),	86	Xion (mots en),	399
Tz (prononciat.),	380	Y (prononciat.),	376
U (prononciat.),	365	Y (pronom), 650, 654, 706	
Uce (mots en),	401	Yatagan (le),	69
Uhan (le),	69	Yer (verbes en),	174
Un de, un des,	793	Yeux,	66
Unième, premier,	613	Yole (la),	69, 111
V (prononciation),	370	Z (prononciat.),	378
Vaincre,	(72)	Zest! zist,	875
Valoir,	(68), 785		